EXERCICES CRITIQUES DE LA CONFÉRENCE DE PHILOLOGIE GRECQUE (1ER...

Digitized by Google

Class 9882.2

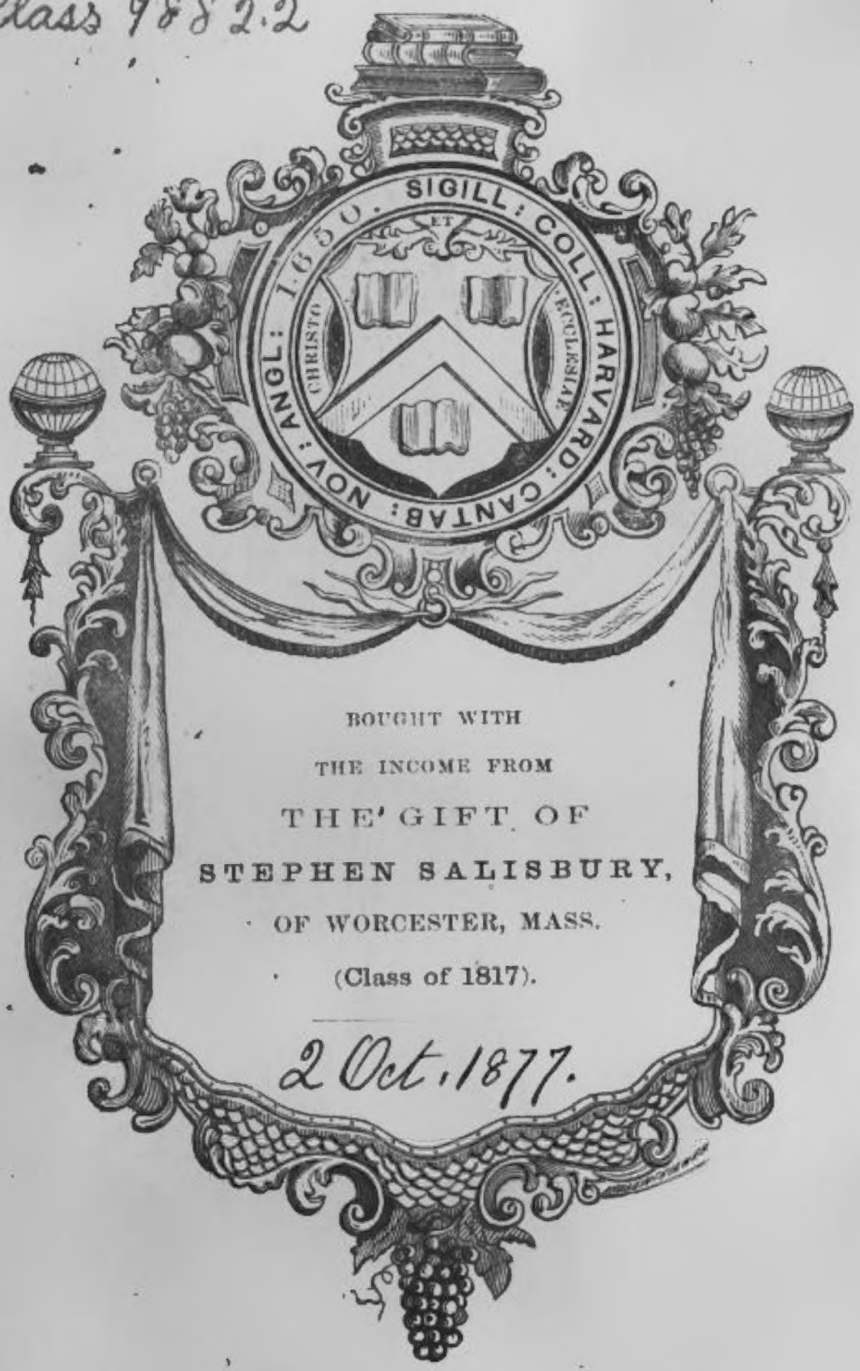

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE GIFT OF
STEPHEN SALISBURY,
OF WORCESTER, MASS.
(Class of 1817).

2 Oct. 1877.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

EXERCICES CRITIQUES

DE LA

CONFÉRENCE DE PHILOLOGIE GRECQUE

Digitized by Google

o

Bibliothèque de l'école
des hautes études.

Sciences
philologiques et historiques.
10e fasc.

Digitized by Google

EXERCICES CRITIQUES

DE LA

CONFÉRENCE DE PHILOLOGIE GRECQUE

(1er août 1872 — 1er août 1875)

RECUEILLIS ET RÉDIGÉS PAR

Edouard

ED. TOURNIER,

DIRECTEUR D'ÉTUDES ADJOINT

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU

1875

Digitized by Google

class 9882.2
~~12231.11~~

1877, Oct. 2.
Salisbury Fund.

Digitized by Google

A MON MAITRE

HENRI WEIL

J'OFFRE LE TRAVAIL DE MES ÉLÈVES

AVEC LE MIEN

ED. TOURNIER

Digitized by Google

PRÉFACE.

Faire connaître l'origine de ce recueil; l'approprier, par quelques indications complémentaires, à l'usage des personnes qui désirent étudier les procédés et les règles de la critique verbale; enfin, signaler et réparer celles de nos fautes qu'il nous a été donné de reconnaître : tel est le triple objet de cette préface.

Depuis le premier jour de son existence, l'École pratique des Hautes Études n'a pas cessé d'exercer un certain nombre de ses élèves à la critique des textes grecs. A l'origine, cet enseignement était étroitement lié à celui de la Paléographie. C'est ainsi que les fac-simile joints à une édition de Colluthus dont son auteur, l'illustre sinologue Stanislas Julien, nous avait offert libéralement plusieurs exemplaires, devinrent, par la force des choses, le premier texte d'étude philologique proposé aux élèves de notre conférence. On pourra se faire une idée de ce qu'a été cette première année d'enseignement, en parcourant le troisième fascicule (*Notes critiques sur Colluthus*) de la *Bibliothèque* de l'École.

Dès l'année suivante, les élèves, qui, jusque-là, n'avaient guère cessé d'être simples auditeurs que pour répondre à des questions, ou déchiffrer à tour de rôle quelques lignes de vieille écriture, commencèrent à jouer un rôle plus actif. Chacun d'eux dut copier à la Bibliothèque Nationale quelques morceaux de Vies de Saints restées inédites. Le texte qu'ils avaient transcrit était ensuite accentué, ponctué, et, au besoin, corrigé, avec leur concours et celui de leurs

condisciples, comme s'il eût dû être publié. En même temps qu'on les initiait ainsi par la pratique à l'art de l'éditeur, on ne négligeait pas de leur en faire connaître la théorie. L'*Exposition des Principes de la Critique des Textes* qu'on trouvera à la suite de cette préface n'est, en effet, sauf des modifications de détail, que la reproduction d'une leçon faite à cette époque, et publiée au commencement de 1870 dans la *Revue des Cours Littéraires* (nos des 22 et 29 janvier) sous ce titre : « *Qu'est-ce que faire une édition?* »

L'année 1872 inaugura pour la Conférence le genre de travaux auquel ce fascicule doit son origine. Dès lors, un certain nombre de textes fut distribué chaque semaine aux élèves pour servir de matières à autant de dissertations, qui, à leur tour, étaient l'objet d'un examen approfondi dans la séance suivante. Chaque dissertation devait mentionner, d'abord les leçons des manuscrits, soit d'après l'édition critique la plus recommandable, soit d'après les manuscrits mêmes, quand la chose était possible. Venaient ensuite les variantes des éditions, avec les notes qu'avaient pu y joindre les éditeurs; puis les interprétations, soit des commentateurs, soit des traducteurs mêmes, de ceux du moins qu'il pouvait être utile de consulter. Ces recherches préparatoires terminées, l'élève devait examiner et discuter, en premier lieu les leçons traditionnelles, au double point de vue de leur filiation ou de leur parenté mutuelle, et de leur valeur propre; puis les explications proposées; ensuite, les essais de restitution des critiques. Enfin, il concluait, soit en se rangeant à l'avis d'un des philologues dont il avait rapporté l'opinion, soit en s'efforçant de justifier le texte traditionnel au moyen d'une interprétation originale; le plus souvent, en émettant une conjecture nouvelle.

Ces conjectures, qui occupent dans notre recueil une place assez notable, doivent toujours être considérées comme propres aux élèves à qui elles sont attribuées : en d'autres termes, si on leur fait l'honneur de les citer, ce devra être, exclusivement, sous le nom dont elles sont signées. A plus forte raison, en faut-il dire autant des observations critiques suivies de la mention *Communiqué par....* Là, en effet, ce n'est pas seulement la correction qui est due au signataire, c'est encore le choix du texte, souvent la découverte de la faute, quelquefois la rédaction même. Les conjectures anonymes appartiennent en propre au Directeur-adjoint de la Conférence. Dans cette catégorie sont comprises notamment celles qui ont rapport à Héro-

dote, au Scholiaste d'Euripide, et au texte récemment publié de Denys de Byzance, ces trois auteurs ayant été matières de leçons, et non d'exercices. On remarquera peut-être que le nombre de ces conjectures sans nom d'auteur devient, relativement, beaucoup plus considérable vers la fin du fascicule : la faute en est à une rencontre fortuite de circonstances qui a fait perdre, d'un coup, à notre Conférence, dans le courant de l'année dernière, tout ce qu'elle comptait d'élèves suffisamment exercés à ce genre de travail [1]. Les dernières feuilles ont cela, encore, de particulier, qu'on y a mentionné, en note, quelques conjectures dues à des élèves de l'École Normale. On en aurait eu, certainement, un bien plus grand nombre à citer, si la critique des textes était à l'École Normale, comme à l'École des Hautes Études, l'objet d'un enseignement spécial et distinct.

Les procédés de la critique sont, jusqu'à un certain point, sujets à varier, suivant les auteurs à qui elle s'applique. Aussi s'est-on attaché à composer ce fascicule des éléments les plus divers. Les principaux dialectes, la plupart des genres, y sont représentés. Si, à côté des plus beaux monuments de l'époque classique, on n'a pas craint d'y introduire les scholiastes, c'est que l'écriture généralement consacrée, dans les manuscrits anciens, à la reproduction des scholies, autorise beaucoup de corrections qui, transportées à d'autres textes, cesseraient d'être légitimes : de sorte que rien ne peut remplacer cette étude pour qui s'occupe des applications de la Paléographie à la Critique. Si Homère est loin d'y tenir une place proportionnée à son importance, c'est que le peu qu'on croit savoir de la transmission des poëmes homériques concourt, avec tout ce qu'on en ignore, à faire de l'élaboration critique, en ce qui les concerne, une entreprise singulièrement hasardeuse, et dont les règles particulières sont encore loin d'être fixées avec une précision suffisante.

C'est principalement aux futurs élèves de l'École que s'adresse notre publication : c'est à eux surtout que nous pensons, en indi-

1. L'abbé Louis Duchesne, envoyé en mission philologique à Rome et en Grèce; Jules Nicole (élève, puis répétiteur), nommé professeur de Littérature grecque à l'Académie de Genève; Charles Graux, nommé répétiteur à l'École; Émile Chatelain, qui s'est toujours occupé principalement de philologie latine, et paraît devoir, désormais, se consacrer exclusivement à cette étude.

quant ici la meilleure marche à suivre pour y apprendre les éléments de la Critique.

On étudiera préalablement, après avoir lu la Leçon préliminaire :

1° Les spécimens d'écriture onciale contenus dans le Livre III de la *Palæographia Græca* de Montfaucon.

2° Le petit ouvrage de Wattenbach (*Anleitung zur Griechischen Palæographie*, Leipzig, Hirzel, 1867), ou, tout au moins, la partie autographiée de cet ouvrage, de laquelle la Bibliothèque de l'Université possède une traduction manuscrite, due à Charles Graux.

3° La *Commentatio Palæographica* de Bast (à la suite de Grégoire de Corinthe, *De Dialectis*, éd. Schæfer) [1].

Puis on lira successivement les exercices auxquels renvoient les articles suivants de la Table I :

Lacunes provenant d'accidents matériels.

Variantes.

Ponctuation. Accent. Apostrophe. Division des mots. Dialogue dramatique (Distribution du). Parenthèse.

Iotacisme.

Traductions (Usage des anciennes). Scholies (Usage des). Isopséphie.

Fautes signalées, non corrigées.

Abréviations. Confusions de lettres. Prépositions.

Omission. Scholies déplacées. Transpositions. Digraphie.

Influence. Rareté. Propres (Noms). Règles fausses. Grammaticales (Corrections).

Gloses ajoutées. Scholies insérées. Citations marginales. Observations de lecteurs. Intrusion.

Gloses substituées.

Diascève.

Substitution arbitraire. Restitution.

Amplification du texte original.

Restauration.

Les autres articles de la table.

1. Le seul manuel, à notre connaissance, qui puisse, dans une certaine mesure, tenir lieu de ce livre et des précédents, est la courte brochure (*Studia Palæographica*, Leyde, 1871) où I. C. Vollgraff a exposé, en les éclairant au moyen d'exemples généralement bien choisis, et souvent très-piquants, les principales applications de la Paléographie à la critique des textes grecs.

Après cette lecture, on aura une connaissance assez complète des principaux genres de fautes, comme des procédés généraux qui servent à la restauration des textes, pour être à même d'apprécier la légitimité des corrections conjecturales proposées par les critiques, et aussi de s'exercer avec fruit à l'application de leur méthode, d'abord sur les textes non encore étudiés de notre recueil ou ceux des publications analogues, puis sur les passages suspects d'altération que l'on rencontrera en lisant les auteurs.

Il n'est question qu'incidemment, dans nos Exercices, du classement des manuscrits ; et ce qu'on trouvera sur ce sujet dans les Notes critiques sur Colluthus ne contient que les résultats de travaux antérieurs. Le XXIIe fascicule de notre Bibliothèque (*Les Pleurs de Philippe*, poëme grec publié par l'abbé Emmanuel Auvray) pourra servir à combler cette lacune. Nous y signalerons notamment une très-ingénieuse invention, dont l'honneur, si nous ne nous trompons, revient tout entier au jeune éditeur : elle consiste à rendre sensibles, au moyen d'un tableau des lacunes qui se rencontrent dans les différents manuscrits, les rapports de parenté qui existent entre eux. Nous croyons aussi pouvoir recommander à l'avance, comme devant renfermer un classement de manuscrits rigoureusement méthodique et fortement motivé, l'édition du Cinquième livre de Philon l'Ingénieur (ou de l'opuscule connu sous ce titre) que prépare Charles Graux pour faire partie de la même collection. Les élèves de notre École, à quelque conférence qu'ils appartiennent, n'ont pas besoin qu'on les renvoie, pour tout ce qui regarde cette première partie de la tâche de l'éditeur, à l'Introduction dont Gaston Paris a fait précéder son édition de la *Vie de S. Alexis* (VIIe fascicule). Dans la Notice de Charles Thurot sur un manuscrit du XIIe siècle des *Epistolæ ad Familiares* de Cicéron (XVIIe fascicule), on trouvera, outre des exemples de la méthode à suivre dans la discussion des variantes, un certain nombre d'observations utiles pour la théorie de la Critique conjecturale.

Parmi les ouvrages analogues au nôtre qu'il y aura profit à lire et à étudier, ceux de Dobree (dont les notes sont, d'ailleurs, trop brèves pour servir à l'instruction des commençants), de Cobet, de Meineke, occupent le premier rang. Madvig est peut-être sans rival dans cette partie de la Critique qui consiste à démontrer l'existence des altérations : et, à cet égard, on ne peut trop recommander la lecture de ses *Adversaria*. Malheureusement, des inadvertances

nombreuses déparent ce précieux recueil; et le grand philologue danois, nonobstant le renom européen de sa Syntaxe grecque, n'est évidemment égal à lui-même que dans la critique des textes latins. D'autre part, son Introduction, intitulée *Artis criticæ conjecturalis Adumbratio*, a le grave défaut d'être incomplète de propos délibéré, et d'exclure systématiquement toute une partie essentielle et considérable de la méthode qu'elle prétend exposer. Un complément nécessaire de cette lecture sera l'étude des travaux de Heimsœth, ou encore des appendices critiques joints par Nauck au Sophocle de Schneidewin, ou enfin des éditions que Henri Weil a données d'Eschyle et de Sept tragédies d'Euripide [1].

Nous ne nous croirions pas quittes envers ceux à qui ces conseils sont adressés, si nous ne leur donnions, de plus, le bon exemple d'avouer ici nos fautes. En trois ans, nous avons eu le temps de changer d'avis sur certains points, et de reconnaître que nous nous étions trompés dans plusieurs de nos conjectures. D'autres fois, les élèves chargés de rechercher les corrections précédemment proposées par les critiques, ne se sont pas acquittés de ce soin avec toute l'exactitude désirable : et nous avons appris trop tard que nous nous étions approprié, à notre insu, les idées d'autrui. L'errata que voici concerne uniquement les fautes qui rentrent dans l'une de ces catégories.

1. Voici l'indication exacte de ceux de ces ouvrages que nous recommandons principalement : Dobree. *Adversaria critica*, Cambridge 1831-1832; Berlin, Calvary, 1874-1875. — Cobet. Surtout: *De Arte interpretandi Grammatices et Critices fundamentis innixa*, Leyde 1847. *Variæ Lectiones* (2e éd. augmentée), Leyde 1873. *Novæ Lectiones*, Leyde 1858. — A. Meineke. Notamment : *Vindiciarum Strabonianarum Liber*, Berlin 1852. — *Analecta critica ad Athenæi Deipnosophistas*. Leipzig, Teubner, 1867.— Madvig, *Adversaria critica* (vol. I : *De Arte conjecturali. Emendationes Græcæ;* vol. II: *Emendationes Latinæ* Copenhague 1871-1873. — Heimsœth, *Die Wiederherstellung der Dramen des Æschylus*, Bonn 1861. — *Die indirecte Ueberlieferung des Æschylischen Textes*, Bonn 1862. — *Kritische Studien zu den griechischen Tragikern*, Bonn 1865. — *De diversa diversorum mendorum emendatione*, Bonn, 1866-1868. — *De vitiorum in codicibus generibus a Madvigio definitis*, Bonn, 1871-1872. — H. Weil, *Æschyli quæ supersunt Tragœdiæ*, Giessen 1858-1867. — *Sept tragédies d'Euripide*, Paris, Hachette, 1868. (Les pages xxxv-xlv de l'Introduction mettent en lumière divers points de théorie laissés dans l'ombre par Madvig.) — Nauck, *Sophocles erklärt von Schneidewin*. (Dernière édition donnée par August Nauck, Berlin, Weidmann, 1869-1873.)

Nous retirons les conjectures proposées sous les nos 31, 41, 57, 65, 70, 184, 259, 316. Celle du no 71 est corrigée au no 178.

La priorité des suivantes appartient à d'autres : 8 [D'Orville]; 30 [Cobet]; 42 [un manuscrit secondaire et Reiske]; 46 [Lambin]; 104 [Dobree]; 200 [Cobet]; 225 et 226 [un journaliste grec, à ce qu'on nous rapporte]; 263 [Herwerden]; 312 [Louis Dindorf]; 446 [Bloomfield]. (Nous avons devancé Badham en ce qui regarde les conjectures 13 et 88. La faute que nous nous étions bornés, par exception, à signaler, sous le no 68, a été corrigée depuis par le même critique.)

Nous ne saurions, d'ailleurs, prendre la responsabilité de toutes les attributions qui précèdent. Pour la plupart, nous ne faisons que parler sur la foi d'autrui, et d'après des renseignements trop vagues pour qu'il ait toujours été possible d'en vérifier l'exactitude.

Il reste à signaler quelques fautes de détail, typographiques ou autres, et quelques omissions.

Exercice 12, ligne 1 : « ch. 20. » Lisez : « ch. 19. »

Exercice 23, ligne 13 : « Μενέλαον ἱππαρχεῖν; » Écrivez, en faisant disparaître le point d'interrogation : « Μενέλαον ἱππαρχεῖν. »

Exercice 46, fin. Ajoutez : « [Jules Nicole, élève.] » (Mais on a vu plus haut que la priorité appartient à Lambin.)

Exercice 50. Après la ligne 18, ajoutez : « Au surplus, on lit dans un passage imité de celui-ci (Περὶ Συντάξεως, ch. 27) : οὓς δ'ἐν τῷ πολέμῳ συμμάχους ἐκτησάμεθα, οὗτοι νῦν ἐν τῇ εἰρήνῃ ἀπολώλασιν. »

Exercice 53, fin. Ajoutez : « D'ailleurs, on pourrait aussi, sauf à expliquer autrement la faute, corriger : εἶθ' ὁμοῦ χωρεῖν λόγοις. Cf. Sophocle, *Œdipe Roi*, 1007 : ἀλλ' οὔποτ' εἶμι τοῖς φυτεύσασίν γ' ὁμοῦ. Et nous ne sommes pas éloignés de préférer cette conjecture à la précédente. »

Exercice 125, fin. Ajoutez : « Cependant, on pourrait encore songer à φειδοῖ, qui serait moins élégant peut-être, mais s'éloignerait moins de la leçon φίλοι. »

Exercice 129, fin. Ajoutez : « Cf. Thucydide, I, 136 : παρὰ Ἄδμητον τὸν Μολοσσῶν βασιλέα, ὄντα αὐτῷ οὐ φίλον. »

Exercice 133, ligne 1 : « *Protrepticon.* » Lisez : « *Protrepticos.* »

Exercice 157, fin. Ajoutez : « Ailleurs (II, 25), il dit du Nil ὁ δὲ Νεῖλος ἐὼν ἄνομβρος...., en d'autres termes, exactement ce que notre restitution fait dire à Eschyle. »

Exercice 183, fin. Ajoutez : « Cf. Thucydide, I, 89 : ὅσπερ ἡγεῖτο τῶν ἐν Μυκάλῃ Ἑλλήνων. »

Exercice 191, ligne 3 : « Selon la nature, commettre l'injustice est plus honteux que la souffrir. » Écrivez : « Selon la nature, souffrir l'injustice est plus honteux que la commettre. »

Exercice 209, fin. Ajoutez : « Ou plutôt encore παρῶμεν, mot dont le sens est à peu près le même, et qui ressemble davantage à πάθωμεν. »

Exercice 275, ligne 10 : « οὐδὲν τούτων σῖγ' ἐάσας ». Écrivez : οὐδὲν τούτων.... σῖγ' ἐάσας. »

Exercice 382, fin. Ajoutez : « On pourrait aussi écrire τάφῳ. Cf. même pièce, vers 196 ».

Exercice 497, ligne 24 : « substituer προτιθεὶς à προτιθὲν. » Lisez : « substituer προτιθὲν à προτιθεὶς. »

Table des collaborateurs. « Duchesne (L'abbé George). » Lisez : « Duchesne (L'abbé Louis). »

Table des passages corrigés. (Démosthène III, *Olynthienne* III) « 28, p. 36 50 ». Ajoutez : « Voy. l'errata. » — (Démosthène IV, *Philippique* I) « 27, p. 47 23 ». Ajoutez : « Voy. l'errata. » — (Eschyle, *Suppliantes*) « 1006 209. » Ajoutez : « Voy. l'errata. » — (Euripide, *Hippolyte*) « 703 53 ». Ajoutez : « Voy. l'errata ». — (Platon, *Gorgias*) « page 483 A 191 ». Ajoutez : « Voy. l'errata. » — (Sophocle, *Antigone*) « 24-25 382 ». Ajoutez : « Voy. l'errata. »

La première feuille de ces *Exercices* a été publiée un peu avant le 1er août 1872, date inscrite sur le titre de la livraison ; la deuxième, vers le 1er novembre de la même année; les quatre suivantes, en avril 1874; la septième et la huitième, trois mois après; les trois dernières, le 12 juin (et non en mai, comme dit le titre) 1875. La Préface et l'Introduction, qui vont être envoyées aujourd'hui même à l'Imprimerie, ne sauraient guère se faire attendre au-delà du 1er août courant. A l'origine, nous avions cru pouvoir annoncer qu'il paraîtrait une feuille tous les trimestres: les interruptions qui, bientôt, sont venues ôter à notre publication toute régularité, n'en auront pas, du moins, retardé l'achèvement.

Paris, 20 juin 1875.

Ed. Tournier.

LEÇON PRÉLIMINAIRE.

Exposition des principes de la Critique des textes.

Faut-il entendre par Philologie grecque la science de l'Antiquité grecque en général, ou bien vaut-il mieux, conformément à l'usage vulgaire, restreindre le sens de cette expression à la seule étude de la langue des Grecs et de leur littérature. Quoi qu'il en soit, une dénomination aussi générale laisse désirer une définition plus précise de l'objet des travaux et des recherches qui occuperont cette conférence.

En premier lieu, le cadre prescrit à notre enseignement en exclut tout ce qui ne rentre pas dans la plus étroite des deux définitions qui viennent d'être rappelées. A côté de cette conférence, il en existe une autre, consacrée à l'étude des Antiquités grecques, en d'autres termes, de l'Histoire politique, de la Géographie, de l'Archéologie, de tout ce qui n'a un rapport direct ni à l'histoire de la langue ni à celle de la littérature. Quelque artificielle que puisse paraître cette division, elle était nécessaire : et nous devons nous y assujettir.

Mais ce serait là, pour un seul cours, une matière encore trop vaste : cette partie même qui reste notre lot propre, nous ne pouvons songer à l'embrasser tout entière. D'autres enseigneront ici, ou dès maintenant, ou aussitôt que les ressources de l'École le permettront, les règles à suivre dans les recherches grammaticales, les procédés d'enquête qui servent à résoudre les difficiles problèmes de l'Histoire littéraire, comme on y enseigne, depuis le premier jour, à déchiffrer et à collationner les manuscrits. C'est du texte des auteurs seulement que nous nous occuperons. Or, les textes peuvent être

considérés à deux points de vue. On peut les étudier en humaniste ou en professeur, pour les comprendre ou les interpréter. On peut les étudier en éditeur, pour les publier. Il y a une méthode exégétique, qui sera l'objet principal d'un autre enseignement. Il y a aussi une méthode applicable à la constitution des textes. Cette méthode, à laquelle il manque encore un nom qui lui soit propre (car celui de Méthode critique est beaucoup trop général), et qu'on pourrait peut-être appeler *Méthode ecdotique*, ou, d'un seul mot, *Ecdotique* (ἡ ἐκδοτική, s.-ent. τέχνη), est celle dont nous commençons aujourd'hui l'étude.

Est-il besoin de dire qu'en séparant, pour la première fois, le cours de Critique verbale de celui de Paléographie, comme en faisant une place à part à l'explication des auteurs, on n'entend aucunement tracer une ligne de démarcation arbitraire entre les objets mêmes de ce triple enseignement? Distinguer ces objets, ce n'est pas méconnaître le lien qui les unit. Ils se tiennent de telle façon que l'esprit qui en considère un est à chaque instant ramené vers les autres. Et c'est précisément ce qui nous permettra de restreindre notre programme sans mutiler notre enseignement. On peut même dire qu'aucun autre choix n'aurait eu, à cet égard, les mêmes avantages. En effet, à considérer par un certain côté toutes les parties si diverses qui composent la vaste science de l'antiquité, sans en excepter celles qui ne sont point de notre domaine, on voit qu'il n'y en a aucune qui ne soit, ou ne puisse devenir, une auxiliaire pour la critique des textes. Si la Paléographie procure à l'éditeur les matériaux de son travail, la Grammaire lui en fournit le principal instrument. D'autre part, il ne suffit pas de bien connaître l'auteur qu'on publie : on ne saurait impunément ignorer son époque, ses imitateurs, ses modèles, l'histoire du genre auquel appartiennent ses écrits, en d'autres termes, se passer du secours de l'Histoire Littéraire. Pour tout ce qui regarde l'orthographe, quelquefois si difficile à fixer, l'Épigraphie offre à l'éditeur des lumières que rien, souvent, ne peut suppléer. Il n'est guère de textes qui ne le forcent, à chaque instant, d'interroger l'Archéologie ou la Géographie, la Mythologie ou l'Histoire. En un mot, les recherches que peut exiger son travail n'ont d'autres limites que celles de l'érudition même. Que faut-il conclure de là? C'est que l'enseignement de la Critique verbale est moins une des parties qu'une des formes de l'enseignement philologique. Ainsi, notre programme, quelque étroit qu'il puisse paraître à première vue, reste ouvert à toutes les études dont le mot de Philologie éveille l'idée, prît-on même ce mot dans la belle et large acception que lui attribuaient les Otfried Müller et les Bœckh.

Mais il est temps d'arriver à ce qui est proprement notre objet. Nous aurons tous à corriger des textes ; quelques-uns d'entre nous pourront être appelés à en publier. En ce qui regarde la méthode, c'est une seule et même chose : car, que la critique ait affaire à des morceaux isolés ou à des ouvrages de longue haleine, il est évident que ses procédés restent les mêmes. Tout se réduit donc pour nous à connaître la méthode à suivre lorsqu'on veut faire une édition. Il faudrait dire, pour ne pas franchir les bornes qui nous sont assignées : Une édition d'auteur grec. Mais la fortune des textes grecs et des textes latins a été à peu près la même ; et les moyens dont on dispose pour les constituer ne diffèrent pas sensiblement. Nous nous permettrons donc de parler à la fois des uns et des autres, et nous dirons : Une édition d'auteur grec ou latin.

La tâche de l'éditeur qui publie un texte grec ou latin se compose essentiellement de trois parties : 1° le classement des manuscrits ; 2° le choix des leçons ; 3° la restitution conjecturale des passages qu'aucun manuscrit autorisé ne paraît avoir conservés sans altération.

I

Classement des Manuscrits.

Le principe du classement des manuscrits, c'est la parenté, plus ou moins prochaine, qu'ont nécessairement entre elles toutes les reproductions d'un même texte. Quant à la nécessité de ce travail préalable, elle n'est pas difficile à démontrer. Il est clair, en effet, que toute copie dont l'original direct ou indirect existe encore est, par là même, comme non avenue, et ne doit jamais être comptée parmi les sources du texte : or, on ne peut savoir s'il existe de telles copies qu'après avoir classé les manuscrits.

Pour faire ce classement, nous commencerons par diviser les manuscrits en un certain nombre de groupes, d'après le rapport plus ou moins grand qu'ils paraîtront, au premier coup d'œil, avoir entre eux. Puis nous comparerons deux à deux ceux qui auront le plus de traits de ressemblance, afin de nous assurer si l'un des deux n'est pas une simple copie de l'autre. Ce dernier travail est loin d'être sans difficultés. Ce qui le prouve, c'est que les philologues les plus exercés ont souvent bien de la peine à se mettre d'accord sur cette question capitale. Voyons quels peuvent être les moyens de la résoudre.

Nous pouvons tout d'abord reconnaître, à certains signes qui ne trompent guère, s'il y a parenté étroite entre les deux manuscrits. La présence ou l'absence de certaines lacunes dans ces exemplaires à l'exclusion de tous les autres, sera un premier indice, et un indice souvent concluant. D'autres caractères, moins notables en apparence, ne sont guère moins significatifs. Je veux parler de ces fautes qui répugnent tellement à toute analogie grammaticale, s'écartent si fort des habitudes de la langue la moins châtiée, qu'on ne puisse raisonnablement en expliquer l'existence, dans deux manuscrits à la fois, par un simple jeu du hasard.

Si cet examen nous conduit à admettre qu'il y a parenté étroite entre les deux manuscrits, alors il faudra nous appliquer à discerner si l'un provient de l'autre, ou s'ils sont simplement collatéraux. C'est ici que commence vraiment la difficulté.

Voici deux variantes : il peut arriver qu'elles s'expliquent naturellement l'une par l'autre, qu'elles paraissent être dans le rapport de mère à fille, d'antécédent à conséquent. Il peut arriver aussi qu'elles ne s'expliquent bien que par la supposition d'un auteur commun, de telle sorte qu'on doive les tenir pour sœurs. Bornons-nous à ces deux cas, pour ne pas trop compliquer le problème. La question étant ainsi posée, il s'agit de savoir si, en combinant les deux leçons, en prenant quelques traits de l'une et quelques traits de l'autre, on peut arriver à composer une leçon hypothétique, qui puisse en être considérée comme la souche commune; ou bien, si l'une des deux leçons données doit être regardée simplement comme une dégénérescence, une altération de l'autre. A supposer que l'épreuve, répétée un nombre de fois suffisant, ait constamment abouti au même résultat, on pourra prononcer en toute assurance que la parenté des deux manuscrits est directe, ou qu'elle est collatérale.

Ce sont probablement les difficultés d'un tel travail, ou plutôt du travail dont ce n'est là que le commencement, (car une détermination plus précise de la parenté exigera nécessairement des recherches plus minutieuses,) qui ont fait si longtemps, je ne dirai pas méconnaître, mais négliger dans la pratique ce principe, par lui-même si évident, de la nécessité d'éliminer du nombre des sources les copies dont les originaux existent. C'est à la scrupuleuse exactitude avec laquelle elle a su l'appliquer, que la philologie moderne doit la meilleure part de ses progrès. Collationner tous les manuscrits d'un auteur, accumuler une énorme quantité de variantes puisées indifféremment à toutes les sources, puis choisir, parmi toutes ces variantes, celle qui paraissait s'adapter le mieux au contexte, c'était la méthode des siècles précédents; et elle a régné encore au commencement du

nôtre. Ce procédé, laborieux en apparence, avait, au fond, sa commodité. On aurait eu bien peu de bonheur si, parmi tant de leçons, il ne s'en était pas trouvé une qui fût intelligible et suffisamment conforme aux habitudes de la langue. Mais quelle était l'autorité de cette leçon jugée préférable à toute autre? Elle pouvait être très-grande; elle pouvait être nulle. Rien n'en avertissait le lecteur, et l'éditeur lui-même paraissait ne s'en être pas inquiété.

Considérons, au contraire, une édition moderne, par exemple, une de celles que produit l'école de M. Ritschl : nous y remarquerons une méthode toute différente. En général, le texte y est précédé d'une dissertation critique sur l'âge, la valeur et la parenté mutuelle des manuscrits. Dans un bon nombre, cette parenté est même rendue visible au moyen d'un *stemma*, d'un arbre généalogique, où l'on suit sans peine, à partir de la souche primitive, les ramifications de la famille des manuscrits; où l'on distingue d'un coup d'œil à quelle distance de l'archétype commun se trouve chaque copie, et par quels intermédiaires, conservés ou perdus, elle a hérité du texte. Si le manuscrit en question a pour père ou pour ancêtre un manuscrit existant, on voit tout d'abord qu'il n'y a pas lieu d'en tenir compte. Si, au contraire, il n'a plus ni père ni ancêtres, il peut mériter plus ou moins de confiance, mais il ne doit pas être exclu *à priori* du nombre des sources.

Éliminer les non-valeurs, voilà le premier devoir du critique, et c'est le principal objet du travail généalogique dont il vient d'être question. En second lieu, il s'agit de déterminer la valeur relative des manuscrits sans aïeux existants, en d'autres termes, des témoignages utiles à consulter. Il est naturel qu'on soit porté d'abord à attribuer le plus d'autorité au manuscrit le plus ancien; mais ce n'est qu'une présomption, qu'un examen approfondi ne confirmera pas toujours. On comprend, en effet, qu'un manuscrit ancien puisse représenter une tradition plus altérée qu'un manuscrit d'origine beaucoup plus récente. Tout dépend du nombre des copies antérieures et de leur fidélité. Ainsi, l'antiquité relative d'un manuscrit ne prouve nullement qu'il ait plus de valeur que les autres, en d'autres termes, qu'il représente une tradition plus pure. Par conséquent, il ne suffit point de classer les manuscrits d'après leur âge, ni même d'après la parenté qu'ils ont entre eux. Il faut encore déterminer le degré de confiance que mérite, par rapport aux autres, chacun de ceux qui n'ont pas dû être exclus du nombre des sources.

Ici, on peut nous faire une objection au nom de la logique. On dira : De quoi conclurez-vous que tel manuscrit est bon? Apparem-

ment, de la bonté des leçons qu'il renferme. Mais si vous vous servez des leçons pour autoriser le manuscrit, vous ne pouvez plus, sous peine de cercle vicieux, partir de la bonté du manuscrit pour autoriser les leçons. Pour avoir raison de cette objection, il suffira de répondre : Nous nous appuyons sur les leçons évidemment bonnes, ou, pour mieux dire, évidemment antiques, du manuscrit, pour lui attribuer une valeur, une autorité exceptionnelle ; et nous nous appuyons, ensuite, sur l'autorité ainsi établie de ce manuscrit, pour donner la préférence, en général, à celles de ses leçons que leur valeur propre ne recommanderait pas suffisamment. Notre méthode n'implique donc pas cercle vicieux.

Il va de soi que cet examen de la valeur relative des manuscrits peut aboutir, selon les cas, aux conclusions les plus différentes. Nous pourrons être conduits à mettre en première ligne ou un seul manuscrit ou plusieurs, à laisser aux autres une part plus ou moins grande d'autorité. Cette autorité devra être très-faible, si nulle part les manuscrits de second ordre n'offrent une leçon qui soit évidemment la plus ancienne. Dans cette hypothèse, ils pourront inspirer à l'éditeur une telle défiance qu'il croie ne devoir, en aucun cas, y ajouter foi. Ils seront alors pour lui comme s'ils n'existaient pas, ou comme s'ils provenaient d'un original conservé. Quant à donner à cet égard une règle qui soit constamment applicable, on voit assez que ce serait vouloir résoudre par une formule générale une foule de problèmes essentiellement différents.

Cependant on l'a essayé. Lorsqu'on commença à se lasser du fatras de variantes inutiles qui surcharge l'apparat critique des anciennes éditions, on tomba, par une réaction naturelle, dans un autre excès. Des philologues soutinrent alors, comme une proposition d'une vérité générale, que l'éditeur devait travailler exclusivement d'après le meilleur manuscrit, et ne tenir aucun compte des autres. Que cette doctrine ait rencontré des adhérents, c'est ce dont il ne faut pas trop s'étonner. D'abord, il est évident qu'une édition qui représente le texte du meilleur manuscrit a, par là même, un mérite considérable. L'autorité de ce manuscrit donne à ses fautes mêmes un intérêt, une valeur. Une certaine confiance raisonnée peut s'attacher à la déposition d'un témoin généralement véridique. D'autre part, si l'on considère, non plus la valeur absolue de cette méthode, mais les résultats des applications qui en furent faites, on ne peut nier qu'elle ait donné, en son temps, d'excellents fruits. Grâce à elle, une foule de leçons sans autorité disparurent des manuscrits. Le texte d'un bon nombre d'auteurs fut constitué sur la meilleure base. Ce sont là des services considérables, par lesquels la

méthode nouvelle montra sans peine sa supériorité sur la routine de l'âge précédent. Enfin, cette méthode avait, dans la pratique, un avantage que nulle autre, encore aujourd'hui, ne partage avec elle. Les bibliothèques qui renferment les manuscrits anciens sont disséminées sur toute la surface de l'Europe. Il est rare qu'un critique puisse avoir sous la main toutes les sources du texte qu'il se propose de publier. On conçoit que beaucoup d'éditeurs aient cru mieux mériter de la science en se servant, uniquement, d'un manuscrit qu'ils pouvaient consulter eux-mêmes, qu'en essayant de compléter leurs renseignements au moyen de collations dont rien ne leur garantissait l'exactitude.

Mais, si l'on s'explique parfaitement qu'une telle méthode ait pu être recommandée, qu'elle ait été mise en pratique, et qu'elle puisse même, dans tel cas donné, l'être encore, il est tout aussi évident que, si l'on reste au point de vue de la logique pure et de la théorie, elle ne peut soutenir la discussion. Essayer d'en démontrer le vice radical, ce serait vouloir recommencer, en pure perte, l'exposition des principes, incontestables et incontestés, sur lesquels repose la seule méthode critique vraiment digne de ce nom. Bornons-nous à les rappeler en deux mots : il faut classer les manuscrits d'après leur parenté; il faut classer une seconde fois les manuscrits chefs de famille, d'après l'antiquité de la tradition qu'ils représentent. Alors, seulement, on sera en état de juger si l'autorité réside dans tous, ou dans une partie, ou dans un seul.

II

Choix des leçons.

Une fois qu'on a posé les bases du texte par le classement des manuscrits, il s'agit de le constituer par le choix des leçons. Il résulte, en effet, de ce qui précède que, dans la plupart des cas, la première opération ne nous dispensera pas de l'autre. Dès qu'on reconnaît plusieurs autorités, ne fût-ce que deux, il y a lieu, partout où elles se contredisent, de comparer leurs témoignages, afin de discerner lequel est véridique. Quelles sont maintenant les raisons qui peuvent déterminer en faveur d'une leçon la préférence de l'éditeur? Ce sera, en premier lieu, l'autorité du manuscrit qui la donne : naturellement, plus cette autorité sera grande, plus elle devra peser dans la balance. Quant aux autres motifs de préférence, on comprend qu'il soit impossible de les énumérer tous. Tantôt ce sera le sens, tantôt la syntaxe, tantôt le mètre, tantôt une raison historique, très-

souvent un rapprochement avec d'autres passages du même auteur, qui devra dicter notre choix. Il y a pourtant quelques conseils généraux que l'on peut donner, et qu'il importe de ne jamais perdre de vue dans ce travail délicat; sans quoi, à chaque ligne, on sera exposé à prendre une conjecture spécieuse pour une leçon authentique.

D'abord, une leçon incorrecte doit quelquefois être préférée à toute autre, à cause de son incorrection même. Très-souvent, en effet, cette incorrection n'est qu'un déguisement transparent sous lequel se laisse reconnaître le mot qu'a dû écrire l'auteur. Au contraire, les leçons plus correctes, qui semblent au premier abord préférables, peuvent provenir simplement de ce qu'un copiste, ou a mal lu une leçon difficile ou barbare, ou a cru rendre service au texte en la corrigeant arbitrairement. De même, nous devrons nous défier des leçons claires, intelligibles à première vue, aux endroits où un autre manuscrit donnera une variante obscure. Ce principe, connu et professé depuis longtemps, n'a pas été toujours, il s'en faut, appliqué avec assez de rigueur. En cela encore, l'école moderne a un avantage décidé sur celle qui l'a précédée. On ne veut pas seulement aujourd'hui que la leçon préférée par un éditeur paraisse en elle-même satisfaisante, et ne prête à aucune objection. Une pareille leçon, jugée d'abord acceptable par tout le monde, peut devenir inadmissible, par le seul fait de la découverte d'un manuscrit qui portera, à cet endroit, un non-sens ou un barbarisme. C'est que l'altération des textes suit une marche à peu près constante. De copie en copie, on les voit gagner en facilité, en même temps que décliner vers la platitude. Figurons-nous Corneille ou Molière, à plus forte raison Montaigne ou Rabelais, transcrits de nos jours par un écrivain public : nous aurons, sinon la mesure de la fidélité avec laquelle les copistes nous ont transmis les textes antiques, au moins l'idée du genre de changements qu'ils leur ont fait subir. La critique, qui prétend remédier à ces altérations, doit donc s'efforcer de faire remonter au texte la pente que les copistes lui ont fait descendre; en d'autres termes, lorsqu'elle a le choix entre une leçon facile et une leçon difficile, préférer en général celle-ci, sinon comme authentique, du moins comme plus voisine que l'autre de l'authenticité. Il sera toujours hasardeux de supposer qu'un copiste ait substitué à une leçon qu'il pouvait comprendre une leçon difficile même pour des philologues. Il est, au contraire, parfaitement légitime d'expliquer l'origine de la leçon facile par l'existence même de la leçon difficile.

Ce principe, toutefois, n'est pas toujours applicable. L'admettre

sans restriction, ce serait nier ces fautes grossières produites par l'ignorance, par l'étourderie, par les difficultés du déchiffrement, et qui ont très-souvent pour effet de rendre inintelligible une leçon parfaitement claire. Ne disons donc pas qu'il faut toujours s'y conformer, mais seulement qu'il faut l'avoir toujours présent à l'esprit. Le seul principe auquel l'expérience puisse accorder une valeur absolue, la seule règle qu'elle puisse avouer, est la suivante : Une fois les manuscrits classés au moyen des variantes les plus significatives, faites pour les autres leçons ce que vous avez dû faire pour celles-là ; en d'autres termes, appliquez-vous à en dresser l'arbre généalogique. Bien que rendu plus aisé par la connaissance, dès lors acquise, de la parenté mutuelle des manuscrits, ce nouveau classement ne sera pas lui-même sans difficultés. Parmi les leçons, comme parmi les manuscrits, il y aura sans doute des membres de la famille qui manqueront à l'appel. Il faudra de temps en temps supposer une leçon intermédiaire, comme ayant existé dans un exemplaire aujourd'hui perdu ; l'hypothèse deviendra parfaitement légitime si cet exemplaire paraît avoir existé réellement, s'il occupe une place dans l'arbre généalogique des manuscrits. En faisant cette généalogie des leçons, on s'apercevra promptement, pour peu que les variantes soient nombreuses, que les agents de corruption sont de deux espèces : d'une part l'ignorance, l'étourderie, la difficulté de lire, qui ont produit les fautes grossières ; d'autre part, la demi-science et les corrections arbitraires de certains copistes, d'où proviennent les fautes spécieuses. On s'efforcera alors de former de toutes ces fautes une chaîne solide, qui pourra, ou rester une d'un bout à l'autre, ou se dédoubler, se subdiviser à diverses hauteurs, de telle façon que les fautes les plus récentes soient au bas, et la leçon la plus ancienne au sommet.

Ainsi, se rendre compte de l'origine de toutes les variantes, s'en servir comme de degrés pour remonter jusqu'à la plus vieille leçon, attestée ou supposable, c'est là, pour ce qui regarde le choix des leçons, la seule méthode vraiment logique. L'application en est difficile ; mais il n'existe pas pour l'éditeur d'autre moyen, fondé en raison, de satisfaire aux obligations de sa tâche. Le choix des leçons n'est donc pas pure affaire de goût, ou de bon sens, ou de savoir grammatical. C'est une opération méthodique, qui ne peut réussir qu'à la condition qu'on y apporte la rigueur et la précision de l'esprit scientifique.

III.

Nécessité et légitimité du recours à la conjecture.

La leçon choisie par l'éditeur, conformément aux règles qui précèdent, sera ou la leçon authentique, ou celle de toutes les leçons conservées qui en dérive par le plus petit nombre d'intermédiaires, ou enfin, à défaut d'une variante unique à laquelle on puisse attribuer en propre ce degré d'ancienneté, une de celles qui paraissent l'avoir en commun. Ce ne sera pas toujours la meilleure, si l'on entend par là celle qui répond le mieux aux exigences du sens ou de la grammaire. Rien n'empêche même que cette variante, antérieure à toute autre par son origine, ne soit un solécisme, ou un barbarisme, ou un non-sens. L'éditeur sera-t-il condamné à admettre dans son texte cette faute évidente, ou bien devra-t-il s'efforcer de retrouver le mot authentique dont elle a usurpé la place? C'est poser la question de la légitimité des conjectures.

Disons d'abord que, jusqu'à une époque assez voisine de nous, aucun éditeur n'avait cru faillir à son devoir, en rectifiant çà et là, par un effort de sagacité, les indications évidemment fausses des manuscrits. Ce n'est guère que dans notre siècle qu'on s'est avisé d'émettre ce principe : « Ne rien insérer dans le texte imprimé, qui ne soit au moins dans un manuscrit. » Cette dernière expression, qui paraîtrait aujourd'hui si vague et si peu scientifique, « un manuscrit » (comme si tout manuscrit était une autorité), indique suffisamment l'époque où cette opinion put se produire. C'est le temps où l'on entassait pêle-mêle, au bas des éditions, les variantes les plus diverses d'origine, les plus inégales en valeur. Aujourd'hui, nous l'avons vu, la situation n'est pas la même : les éditions sont beaucoup moins riches en variantes, si, en pareille matière, le nombre fait la richesse. Un triage sévère a fait justice de toutes celles que ne recommandait aucune autorité. Il ne reste plus que des leçons de bon aloi, et elles sont rarement assez nombreuses pour suffire, dans tous les passages, aux besoins du texte. A l'embarras du choix, a succédé un embarras d'un tout autre genre. Plus que jamais, les éditeurs ont senti la nécessité d'interpréter avec intelligence le témoignage des manuscrits, au lieu de se borner à en tenir registre fidèle, et d'appliquer la critique, non-seulement au choix des leçons, mais à la discussion même de la variante préférée. D'autre part, la comparaison méthodique des leçons aboutissait fréquemment à faire reconnaître pour fausse la plus spécieuse de

toutes, celle même que les éditeurs avaient adoptée jusque-là avec le plus de confiance. Les fondements de l'autorité, en matière de tradition écrite, une fois mis en pleine lumière, il devenait clair pour tous les yeux que ces vieux textes tant de fois reproduits, commentés, traduits, admirés, ne reposaient que sur un chaos de variantes assemblées sans critique et sans méthode. Il fallait donc tout rebâtir, et cela, avec des matériaux bien moins abondants que ceux dont avaient cru pouvoir disposer les premiers architectes.

La naissance de la moderne école conjecturale est donc étroitement liée à l'introduction du véritable esprit scientifique dans la philologie. Les éditeurs les plus rigoureux dans la solution des questions d'autorité, les plus difficiles dans le choix de leurs sources, les plus exacts à les classer d'après leur origine et leur valeur, sont ceux-là mêmes que nous entendons quelquefois taxer d'une impardonnable témérité. Faut-il croire que leur critique, si méthodique au début de son œuvre, change brusquement de caractère au moment de la compléter? Tâchons de répondre à cette question, en ayant soin de ne rien dire qui ne repose sur les données de l'expérience, sur des faits que tout le monde puisse voir et toucher. Car, plus le procédé dont il s'agit peut paraître hardi, et d'une pratique difficile, plus il importe d'en établir solidement la légitimité.

Les manuscrits renferment des fautes : c'est une vérité que personne, sans doute, n'a jamais songé à contester. Quand bien même toutes les règles de la syntaxe seraient des inventions des grammairiens, quand les Grecs et les Latins auraient eu un esprit si différent du nôtre, que ce qui est absurde à nos yeux ait été raisonnable aux leurs, quand leurs poëtes auraient fait des hexamètres de cinq pieds et demi, enfin, quand nous ne serions juges, à aucun degré, de la langue, de la métrique, de la manière de penser des écrivains anciens, il resterait toujours une preuve irréfragable de l'existence des fautes : c'est la diversité des leçons. Quand je trouve un mot dans un manuscrit, et qu'un autre manuscrit me donne un mot différent à la même place, il est évident pour moi que l'un des deux copistes au moins, ou un de ceux dont ils ont transcrit les copies, s'est trompé. Donc, il y a des fautes dans les manuscrits.

Soit, répondra-t-on. Les copistes ont fait des fautes; mais est-il possible de reconnaître ces fautes, surtout de les corriger? A cela nous répondrions, s'il s'agissait d'auteurs français et contemporains, que nous ne lisons pas un journal, sans corriger mentalement un bon nombre de fautes d'impression. Il en est probablement qui nous échappent dans une lecture rapide; du moins, parmi celles que nous apercevons, il y en a peu que nous ne corrigions du premier

coup. Mais il s'agit d'auteurs grecs ou latins, et d'auteurs anciens. Nous répondrons donc que la possibilité, même en pareil cas, de reconnaître les fautes, et aussi de les corriger, est un fait, dont une innombrable quantité d'exemples atteste la réalité. En effet, rien n'est moins rare que de voir des conjectures devenir tout à coup, grâce à la découverte d'un nouveau manuscrit, les seules leçons autorisées[1]. Allons plus loin. Il résulte assez clairement de tout ce qui précède qu'il n'y a pas, à proprement parler, de leçons sûres, mais seulement des leçons plus ou moins vraisemblables. Qui oserait dire, maintenant, qu'une leçon absurde ou barbare, comme en contiennent en si grand nombre tous les textes qui n'ont point passé par le contrôle de la critique, soit plus vraisemblable qu'une conjecture à la fois parfaitement satisfaisante quant au résultat, et, quant à la méthode, absolument régulière? Et que sont bien souvent ces interprétations au moyen desquelles les critiques dits conservateurs s'efforcent de justifier ce qu'il y a de plus choquant dans les vulgates, que sont ces suppositions d'acceptions sans exemple, de constructions inouïes, d'idées contradictoires ou ridicules, sinon des conjectures, et des conjectures parfois bien plus hardies que les essais de restitution auxquels on les oppose? Nous ne parlons pas des traducteurs. On sait assez comment s'y prennent la plupart d'entre eux pour n'être pas arrêtés par les difficultés qui excitent les soupçons des critiques.

En résumé, il y a des fautes; il est possible à un philologue moderne de les reconnaître; il lui est possible de les corriger, non sans doute avec certitude, mais avec ce degré de probabilité dont est forcé de se contenter quiconque s'occupe de philologie. La légitimité de la conjecture, son efficacité, seront désormais pour nous choses démontrées.

Une question assez étroitement liée à la précédente est celle de savoir jusqu'à quel point il est permis d'insérer des corrections conjecturales, dans le texte même de l'auteur qu'on publie. N'est-il pas plus convenable de n'admettre à cette place que des leçons de manuscrits, soit textuelles, soit corrigées, au besoin, suivant les règles de l'orthographe? A ce sujet, quelques distinctions sont à faire. Il y a des conjectures qui, à peine proposées par un critique, sont adoptées à l'unanimité par les éditeurs, et doivent l'être. Il y en a d'autres sur la valeur desquelles les philologues peuvent différer d'avis. Il est clair que ces dernières, avant d'être reçues dans le

1. Voyez, par exemple, Ch. Thurot, Notice sur un manuscrit du XIIe siècle des *Epistolæ ad Familiares* de Cicéron, page 21.

texte, devront être soumises à un contrôle sévère. Il faut distinguer ensuite entre les conjectures propres à l'éditeur, et celles qu'il emprunte à ses devanciers. Dans le second cas, l'étude spéciale qu'il doit avoir faite de son auteur, lui permet de prononcer avec assurance, et de mettre sans crainte son propre jugement à exécution. Il n'en est pas tout à fait ainsi, quand la conjecture provient de l'éditeur lui-même. Dans cette hypothèse, on le comprend, juge en sa propre cause, il doit agir avec plus de circonspection. Autant que possible, il consultera d'autres philologues; s'il doute encore, il pourra se borner à proposer sa correction en note, manière simple et commode de soumettre la question au jugement de tous les hommes compétents. L'admission, ou le rejet, de la conjecture proposée, devient alors l'affaire de l'éditeur suivant. Enfin, il faut mettre en ligne de compte la nature de l'édition. Dans une édition *princeps*, on peut se contenter de reproduire avec fidélité la lettre du manuscrit qu'on a sous les yeux, de manière à fournir aux savants qui viendront ensuite une base solide pour leurs travaux critiques. Ne veut-on que propager un texte sans entreprendre de l'améliorer par aucune innovation? Dans ce cas, la tâche de l'éditeur se bornera à faire un choix réfléchi entre les leçons ou corrections admises dans les éditions critiques.

Arrivons maintenant à ces dernières. Elles ne sont pas destinées aux écoliers, ni aux gens du monde, mais seulement aux philologues. Elles n'ont pas pour but de constituer un texte qui représente à peu près l'état actuel de la science, mais un texte qui la fasse avancer. C'est l'édition par excellence, et, peut-être, la seule qui soit digne de ce nom. A ce titre, elle doit avoir aussi certains priviléges. L'éditeur peut reléguer dans les notes les conjectures qui lui appartiennent, et n'insérer dans le texte que celles qu'il emprunte. Il peut aussi, surtout dans le cas où sa contribution personnelle est considérable, faire à ses idées le même honneur qu'à celles d'autrui, à la seule condition d'indiquer l'origine de toutes les leçons qu'il adopte, et de citer la lettre des manuscrits autorisés, partout où il croit devoir s'en écarter. En effet, les corrections dont il s'agit sont une partie essentielle de son œuvre : elles en sont généralement la plus originale. Ajoutons qu'elles ressortent mieux, s'expliquent plus clairement, une fois placées dans leur cadre naturel. Enfin, elles se recommandent plus efficacement à l'attention des éditeurs suivants, toujours un peu lents à se décider, quand il s'agit de faire à une conjecture un accueil dont paraît l'avoir jugée indigne celui même qui l'a trouvée. Objectera-t-on que, en voulant corriger le texte, on risque de l'altérer? comme si, par ce fait seul de rétablir

ce qu'on croit la leçon vraie, on anéantissait toutes les précédentes éditions, qui portent la leçon ancienne, avec le manuscrit qui en est l'origine. Celui-là altérerait véritablement le texte d'un auteur, qui corromprait la source où chacun, à tout instant, peut aller le puiser. Il est très-certain que les critiques ne sont pas infaillibles, et que le nom de *corrections* ne peut être appliqué qu'improprement à beaucoup de leurs conjectures. Mais ce malheur paraîtra de peu de conséquence, si l'on se rappelle que dans les travaux scientifiques, il n'y a que le vrai qui dure. Parlons mieux : il n'y a que le vrai qui compte. Le faux peut compromettre l'autorité d'un savant; quant à la science même, pour mettre les choses au pire, c'est tout au plus si elle peut en éprouver quelque retard. Dans l'état actuel des études philologiques, une conjecture décidément mauvaise a les plus grandes chances de n'être adoptée par personne. Par contre, purger d'une faute le texte d'un grand écrivain, c'est rendre un service que la postérité, sans doute, oubliera facilement, mais dont elle ne cessera jamais de profiter.

IV.

De la méthode en matière de conjecture.

La restitution conjecturale des leçons aujourd'hui perdues ou défigurées est assurément, de toutes les obligations imposées à l'éditeur d'un texte classique, la plus difficile à remplir. Mais il ne peut s'y soustraire, s'il veut véritablement faire œuvre de critique. La seule question est de savoir quelle méthode il doit suivre pour s'en bien acquitter. Mais d'abord, peut-il exister, et existe-t-il, en effet, une méthode en matière de conjecture?

Pour qu'il puisse y avoir une méthode en matière de conjecture, il faut d'abord qu'il y ait des moyens de connaître avec précision : 1° les divers genres de fautes; 2° les genres de corrections qui y correspondent; 3° les signes qui permettent de distinguer le genre de fautes auquel on a affaire, et, conséquemment, le genre de corrections qu'il faut y appliquer.

Avouons-le dès l'abord : ces moyens ne sont pas tous connus. Mais on en connaît quelques-uns : de sorte qu'on peut dire, dès maintenant, que la critique conjecturale est en possession, sinon d'une méthode complète, au moins d'un certain nombre de procédés scientifiques. Avant tout, la légitimité de ces procédés est ce qu'il importe d'établir. On y aura réussi, si on parvient à démontrer qu'ils ne sont que des applications d'une science tout expérimentale

et positive, connue dans son ensemble, il est vrai, plutôt que régulièrement organisée, mais facile à constituer jusque dans le plus menu détail : c'est de la science des variantes qu'il s'agit.

Ce qu'on appelle « apparat critique » consiste, en effet, essentiellement dans la juxtaposition des formes diverses sous lesquelles un passage se présente dans les différents manuscrits. Partout où la vraie leçon est bien établie, et où cette vraie leçon est celle d'un manuscrit, l'apparat nous montre le remède à côté du mal. Il suffirait donc d'avoir des collations bien exactes de tous les manuscrits des auteurs dont le texte peut être le mieux fixé; puis, de recueillir et de classer tout ce qui, dans ces collations, se rapporterait à tel genre de fautes et au genre correspondant de corrections : on aurait alors sous la main tous les moyens que l'expérience peut fournir pour savoir, en général, comment les textes s'altèrent, et quelle espèce de remèdes il faut appliquer à chaque espèce d'altérations. Ce classement n'est pas fait : on ne peut dire, par conséquent, qu'aucun genre de fautes ni de corrections n'ait jusqu'ici échappé à la science. Du moins, elle en connaît un bon nombre, dont l'existence peut être démontrée, au besoin, par des témoignages empruntés aux variantes.

D'abord, nous trouvons des mots qui ne diffèrent, d'un manuscrit à l'autre, que par une ou deux lettres : de sorte que l'une des variantes n'est, ordinairement, qu'une faute grossière contre l'orthographe ou la grammaire. Il est manifeste, alors, que l'altération provient simplement d'un mot mal copié ou mal lu. Dans la première hypothèse, c'est à l'histoire de la prononciation et de l'orthographe qu'il faut recourir pour expliquer la variante; dans la seconde, c'est à l'histoire de l'écriture. D'autres fois, deux manuscrits portent à la même place deux mots entièrement différents par la forme, mais très-voisins, ou presque identiques, pour le sens. Il y a lieu d'admettre alors, au moins dans la plupart des cas, que l'un de ces mots n'est qu'une glose, une note explicative écrite primitivement au-dessus du mot ou à la marge : places où s'écrivaient aussi les corrections, destinées à remplacer dans le texte les mots dénaturés par le transcripteur. Il est possible, d'ailleurs, que ni l'une ni l'autre des leçons ne soit telle qu'il ait pu paraître utile de l'interpréter. Et, d'autre part, il arrive que les mots qui diffèrent, dans les diverses copies, n'ont aucun rapport entre eux, ni pour le sens, ni pour la forme. Certaines fautes paraissent donc provenir de substitutions purement arbitraires, qui peuvent s'expliquer diversement, par exemple, par le penchant de certains copistes, assez différents en cela des calligraphes de profession, à donner toute leur attention au

fond des choses, et à n'en rien réserver pour le détail de la diction; ou encore, par la disparition dans un manuscrit, à la suite d'un accident matériel comme une tache d'encre ou une piqûre de ver, d'un mot reproduit, précédemment, avec fidélité dans d'autres exemplaires; auquel cas on a pu restituer arbitrairement les lettres effacées. Ailleurs, un manuscrit offrira un mot parasite qu'on cherchera vainement dans les autres. Si ce mot a dans la même phrase un synonyme dont l'emploi soit rare, ou la signification douteuse, on sera porté à croire qu'ici encore le mal provient d'une glose, non plus substituée, comme tout à l'heure, au mot authentique, mais purement et simplement ajoutée au texte.

D'autres fois, ce n'est pas un mot, c'est toute une phrase, ce sont des pages entières qui se trouvent dans une partie des manuscrits, et manquent dans les autres. Dans ce cas, il peut y avoir intrusion[1] ou lacune. En d'autres termes, il résulte de la comparaison des manuscrits qu'il arrive aux copistes d'omettre des mots, des phrases, des pages de leur original. Il en résulte aussi qu'un texte, pour être authentique dans l'ensemble, ne l'est pas nécessairement dans toutes ses parties. Enfin, deux copies peuvent offrir le même passage à des places différentes.

Ce n'est pas tout : il est des altérations bien plus profondes encore que nous ne pourrions même soupçonner, si les variantes ne nous en dénonçaient l'existence. Le texte de beaucoup d'auteurs nous a été transmis conjointement par deux races de manuscrits, dont l'une n'a dégénéré de la pureté de l'archétype que successivement, et par le fait même de la tradition; tandis que l'autre dérive d'une édition revue par un de ces correcteurs sans critique ni scrupule, que les Grecs appelaient *diascévastes*[2], ou arrangeurs. Le rapprochement des leçons fournies par ces deux catégories de manuscrits révèle une nouvelle espèce de fautes, consistant dans un remaniement arbitraire d'un texte ou pur ou déjà altéré.

Si l'étude des variantes nous initie à la connaissance des fautes, l'étude des manuscrits nous en fait toucher du doigt l'origine. Ce ne sont pas seulement les variations de l'écriture dont elle nous instruit, ce sont encore celles de la prononciation. Nous comprenons facilement que des gloses aient pu passer quelquefois de la marge

1. Voyez *Exercices critiques*, page 6, note.

2. Sur le vrai sens de ce mot, souvent mal interprété par les Modernes, on peut consulter l'Introduction dont A. Pierron a fait précéder son édition de l'Iliade, aux pages xvj-xviij. On verra, à la page 6 des *Exercices critiques* (en note), pourquoi nous n'avons pas cru devoir employer les mots *Interpolateurs, Interpolation.*

ou des interlignes dans le texte, quand nous voyons, sur les manuscrits, ce genre d'annotations disputer la place aux rectifications des correcteurs. Nous ne pouvons douter que les difficultés du déchiffrement n'aient été l'origine habituelle des substitutions arbitraires, quand nous trouvons, dans beaucoup de manuscrits, des mots complétement effacés ou illisibles. De même, les notes de toute espèce et de toute main qui en bordent souvent les pages nous expliquent pourquoi nous rencontrons chez les auteurs anciens des phrases qu'ils ne sauraient avoir écrites. En ce qui regarde les lacunes, on peut induire très-légitimement d'un nombre incalculable de variantes, que la répétition, à peu de distance, d'un mot ou d'un groupe de lettres, en est la cause ordinaire. Dire que les transpositions ont souvent pour origine une lacune, réparée plus loin au moyen de signes de renvoi quelquefois peu distincts, ce n'est qu'affirmer un fait établi, pour maint passage, par la comparaison des manuscrits. Enfin, il n'existe guère d'anciennes copies où ne se laissent apercevoir des retouches aussi légitimes, sans doute, que les conjectures des critiques modernes, tant qu'elles restent à la marge ou entre les lignes avec un signe qui en indique l'origine; mais qui deviennent de véritables falsifications, du moment où elles se substituent, par voie de rature ou de surcharge, aux leçons de première main.

Cet aperçu de l'origine des diverses fautes est sans doute bien sommaire : qu'il suffise, pour le moment, d'avoir rappelé comment l'étude et la comparaison des manuscrits nous permettent, non-seulement de faire le compte des genres de fautes dûment constatées, et des genres de moyens que l'expérience fournit pour les corriger, mais encore de déterminer, en beaucoup de cas, l'origine des altérations.

Il s'agit maintenant de savoir à quels signes nous reconnaîtrons le genre de l'altération, et, par suite, celui du remède.

Ici même, il appartient à l'expérience de compléter, en les confirmant, les indications du bon sens. Étudions les variantes : voyons quels sont les effets produits par chaque catégorie de fautes sur le texte des manuscrits où elles se rencontrent. Quand nous retrouverons ensuite, dans un autre texte, la même apparence qui nous aura frappés dans ces manuscrits altérés, nous aurons le droit de conclure que le même effet dérive de la même cause, que la même espèce de désordre provient de la même espèce d'altération. La science des signes ou symptômes des fautes se réduit donc à la connaissance des effets que chaque sorte d'altération a coutume de produire, dans les textes qui en sont le plus manifestement atteints, en d'autres

termes, dans les manuscrits dont d'autres copies nous permettent de rectifier le témoignage.

Énumérons brièvement les principaux d'entre ces effets. Que résulte-t-il, dans un manuscrit, de la confusion d'une lettre avec une autre? Des barbarismes, des solécismes, des non-sens, tout au moins des fautes d'orthographe. Que résulte-t-il de la substitution d'une glose au mot qu'elle était destinée à expliquer? Des platitudes, des impropriétés de langage. Si la glose, au lieu de se substituer au mot authentique, a pris place dans le texte à côté de ce mot, une explication puérile ou inexacte allongera inutilement le texte, ou en faussera le sens. Si un mot a été inséré arbitrairement à la place d'un autre, le manuscrit qui aura subi cette altération péchera doublement, comme renfermant un mot superflu, et manquant d'un mot nécessaire ou utile. Une intrusion, non plus de quelques mots, mais d'un membre de phrase entier, dérangera la symétrie du langage, mettra du désordre dans les idées, détruira l'unité du style. Une lacune aura pour effet d'interrompre brusquement, soit la suite des idées, soit, plus fréquemment encore, la construction des phrases. Une transposition laissera un vide sensible dans un endroit, et mettra ailleurs un hors-d'œuvre, qui, le plus souvent, ne s'accordera nullement avec le contexte.

Nous nous arrêterons ici. Dire à quels symptômes on reconnaît les retouches des grammairiens, ces remaniements systématiques dont nous avons fait une classe à part, ou, du moins, ceux d'entre eux qui ne rentrent dans aucune des catégories d'altérations précédemment énumérées, ce serait peut-être devancer quelque peu les progrès de la science. En fait, on peut dire que les critiques recourent à cette supposition d'un remaniement du texte, quand, d'un côté, l'altération leur semble évidente, et que, d'autre part, les procédés ordinaires de la méthode leur paraissent impuissants à y remédier.

En résumé, et sauf la restriction qui précède, on voit que la science tout expérimentale et positive des variantes suffit à fournir la base et tous les procédés généraux de la critique conjecturale. Elle nous instruit de l'existence des fautes, nous permet de les classer, nous indique l'espèce de remèdes qu'il convient d'appliquer à chaque classe, nous aide, enfin, à connaître les symptômes des divers genres de maux que nous pouvons avoir à guérir. En un mot, elle nous autorise à dresser un tableau, ou, si l'on veut, un formulaire tel que celui-ci.

GENRE I.

CONFUSION DE LETTRES.

Origine. Étourderie ou ignorance d'un copiste. — *Symptômes.* Non-sens, barbarismes, solécismes. — *Remède.* Correction fondée sur la paléographie, ou sur l'histoire de la prononciation, ou sur la connaissance des lapsus familiers aux copistes.

Ce que nous appelons « digraphie » (voy. page 68, note 2) peut être rattaché à ce genre.

GENRE II.

GLOSE SUBSTITUÉE AU MOT AUTHENTIQUE.

Origine. Confusion avec les corrections marginales ou interlinéaires; penchant à faciliter l'intelligence du texte. — *Symptômes.* Platitude, impropriété. — *Remède.* Correction fournie par les anciens lexicographes, à défaut de variantes pareilles dans d'autres textes.

GENRE III.

SUBSTITUTION ARBITRAIRE D'UN MOT A UN AUTRE.

Origine. Difficulté de déchiffrement; lacunes arbitrairement comblées; témérité d'un réviseur; insouciance de certains copistes en ce qui concerne le détail du style. — *Symptômes.* Mot inutile, où l'on cherche un mot nécessaire; dérogation aux habitudes constantes de l'écrivain. — *Remède.* Correction suggérée par le besoin du sens ou par les habitudes de l'écrivain.

GENRE IV.

GLOSE AJOUTÉE AU TEXTE.

Origine. Confusion avec les *addenda* de la marge ou de l'interligne, destinés à réparer une omission. — *Symptômes.* Explication inutile, quelquefois fausse; désordre. — *Remède.* Suppression.

(Ce genre peut être considéré comme une espèce du suivant. Si nous avons cru devoir l'en distinguer, c'est à cause de la parenté qui le rattache, d'autre part, au genre II.)

GENRE V.

INTRUSION.

Origine. Introduction de notes marginales; fraude intéressée des copistes ou des libraires; supercheries diverses. — *Symptômes.* Remplissage, diffusion, incohérence, changement de style.—*Remède.* Suppression.

GENRE VI.

LACUNE.

Origine. Accidents matériels; répétition d'un même mot ou groupe de lettres à peu de distance; distraction; suppression volontaire. — *Symptômes.* Interruption brusque dans la suite des idées, et, le plus souvent, dans la construction grammaticale. — *Remède.* Aucun qui ait quelque chance d'être efficace, dès qu'il manque un membre de phrase entier. L'examen du sens, la connaissance des habitudes de l'écrivain, peuvent permettre de suppléer avec vraisemblance un petit nombre de mots.

GENRE VII.

TRANSPOSITION.

Origine. Interversion de feuillets; omissions reconnues et réparées tardivement à une autre place. — *Symptômes.* Désordre introduit dans

un endroit par un mot, une phrase, un morceau, qui, transporté ailleurs, s'adapterait exactement au contexte. — *Remède.* Déplacement suggéré par la suite naturelle des idées.

GENRE VIII.

REMANIEMENT.

Origine. Effort d'un ancien éditeur, critique, ou simple lecteur, pour corriger une faute réelle ou supposée. — *Symptômes.* Extrêmement variables et faciles à confondre avec ceux de plusieurs autres genres de fautes; souvent imperceptibles. En fait, l'évidence d'une altération qu'il paraît impossible de corriger par les moyens ordinaires est ce qui suggère ordinairement aux critiques l'hypothèse d'un remaniement. — *Remède.* Aussi variable que les symptômes. Pour le trouver, l'étude comparative des bons manuscrits et de ceux qui renferment un texte falsifié pourra être d'un grand secours.

Ce n'est pas seulement la correction de ce dernier genre de fautes qui laisse encore trop à faire à la sagacité et à l'expérience des éditeurs, faute de règles suffisamment sûres qui puissent les guider. On voit de plus par le tableau précédent que les fautes du genre VI (lacunes) sont, en général, irrémédiables. Aucun progrès de la science ne permettra, sans doute, à la critique, de corriger celles qui ont quelque gravité. Par contre, les fautes des genres IV, V et VII (gloses ajoutées, intrusions, transpositions) sont corrigées, aussitôt que reconnues. Restent les genres I, II et III (confusions de lettres, gloses substituées, substitutions arbitraires). Jusqu'ici, cette partie de la critique qui consiste, l'espèce de remède trouvée, à trouver le remède même, a été, pour ces trois genres, affaire de sagacité plutôt que de science. Ce que le grand Wolf appelait, d'un nom à la fois ambitieux et compromettant, « la divination », a été, jusqu'à nos jours, pratiqué comme un art, assujetti, il est vrai, à certaines règles, mais où je ne sais quelle inspiration surnaturelle n'était pas moins la première condition, et le principe même, de toute découverte. Cependant, les derniers progrès permettent d'entrevoir, dès maintenant, un avenir meilleur, où le hasard et le mystère auront moins de part, et où un savoir exact jouera le principal rôle. C'est qu'alors la science des variantes, enfin constituée, sera devenue pour la critique le point d'appui solide qui lui a manqué jusqu'ici.

A l'heure qu'il est, le genre I (confusions de lettres) est, de beaucoup, le mieux connu des trois que nous avons mis à part. L'excellente *Commentatio Palæographica*, de Bast, indique les fautes les plus fréquentes, parmi celles dont l'histoire de l'écriture rend un compte suffisant. Celles qui proviennent de la prononciation se réduisent, en somme, à un assez petit nombre, et peuvent être considérées comme connues. Les lapsus proprement dits n'ont pas été

assez étudiés. Il faudrait recueillir et classer les plus remarquables, au moins, de ceux qu'on trouve dans les manuscrits. On tâcherait ensuite de découvrir les lois suivant lesquelles ils se produisent. A vrai dire, la science des lapsus est encore à faire. Heureusement, il en est peu qu'une pénétration ordinaire ne réussisse à reconnaître sur-le-champ.

La science des gloses est encore peu avancée. Il faudrait recueillir toutes les variantes de cette espèce, et les joindre à celles qui se trouvent déjà, en grand nombre, réunies chez les anciens lexicographes. C'est surtout dans les manuscrits de poëtes qu'elles se rencontrent : une fois cette collection faite, le mètre indiquerait souvent avec certitude le mot dont la glose a pris la place, entre tous ceux auxquels elle sert ordinairement d'explication.

Une science des substitutions arbitraires est probablement impossible. Ce cas est, d'ailleurs, de beaucoup le plus rare, pour ce qui regarde la grande majorité des auteurs.

En résumé, on le voit, la critique conjecturale n'a pas encore la disposition de tous ses moyens d'enquête. Il lui manque certains instruments, à défaut desquels beaucoup de ses opérations ne sauraient arriver à la précision désirable. D'ailleurs, à la supposer même pourvue de ce qui lui fait défaut aujourd'hui, elle aura toujours ses desiderata; il restera toujours des altérations auxquelles elle ne saura pas remédier. Dans tous les cas, du moins, elle procédera assez régulièrement pour aboutir à des résultats vraiment scientifiques. Là même où elle ne réussira pas à guérir le mal, elle pourra, le plus souvent, en dire avec précision et la source et la nature, ce qui a déjà son prix pour l'exacte connaissance des textes.

Une préface de Godefroid Hermann (*Opuscula*, tome IV) renferme une comparaison assez piquante de la critique conjecturale, que l'auteur appelle un jeu (*conjectandi lusus*), avec la médecine, qu'on définissait dans ce temps-là « l'art de guérir ». Si l'on y fait la part du badinage, et des exagérations inséparables d'une plaisanterie un peu prolongée, ce morceau fait bien voir ce qu'était alors la critique des textes, aux yeux de ceux mêmes qui s'y montraient le plus habiles; il permet de mesurer le progrès accompli, depuis une cinquantaine d'années, dans cet ordre d'études.

« Les critiques, dit Hermann, ont beaucoup de ressemblance avec les médecins : ou plutôt la seule différence entre eux consiste en ce que les uns s'occupent des textes, et les autres, des corps. Les médecins ont besoin de savoir distinguer les maladies, c'est l'objet de la science qu'ils appellent Séméiotique; de connaître les choses qui leur

sont nécessaires pour guérir, c'est la Matière médicale; de s'entendre à composer les médicaments, c'est la Pharmaceutique; d'être habiles à soigner les malades, c'est ce qu'ils nomment Thérapeutique. De même le critique doit connaître les diverses espèces d'altérations, et leurs causes. Il doit savoir quels sont les remèdes, et où il faut les aller chercher. Il doit être capable d'en proportionner les doses. Il faut qu'il sache, enfin, quelle méthode il convient de suivre dans le traitement. On voit des médecins toujours prêts à brûler, à couper; d'autres, au contraire, qui ont toujours peur, et perdent la tête devant la moindre indisposition. De même, on rencontre des critiques dont les mains brutales n'épargnent pas même les endroits intacts, tandis que d'autres osent à peine poser un doigt tremblant sur les parties malades. Il est rare que les médecins guérissent radicalement, il arrive qu'ils tuent ou, comme ils disent, que l'art reçoit une victime en tribut. De même, un critique qui ait restitué complétement le texte d'un écrivain, pour peu que ce texte ait plus d'une page, cet homme-là est encore à trouver : mais on en a vu exposer en public, tout fiers de leur talent, les cadavres volumineux d'auteurs qu'ils avaient égorgés. Tel médecin, présumant qu'une drogue, entre cent, ne peut manquer d'être efficace, mêle dans ses potions toute espèce d'herbes, de racines, d'écorces, de métaux; d'autres, faute d'études ou d'imagination, débitent des panacées, et tirent d'un seul bocal des remèdes pour tous les maux. . . . . De même certains critiques, pour mieux extirper les fautes, emploient un antidote fait de cent ingrédients; d'autres, au contraire, prônent une recette unique, universelle : soit la transposition des mots, soit l'élimination des gloses, soit la thériaque souveraine de la paléographie, soit tout autre remède qui leur a réussi une fois. . . . . Que sais-je encore? Il a paru naguère des médecins, à qui une dose infinitésimale suffit pour venir à bout des plus graves maladies. Nous avons aussi des critiques homœopathes, qui se vantent d'avoir tiré d'affaire un auteur, quand ils ont rétabli dans son texte ξύν pour σύν, si c'est un Attique, σδ pour ζ, si c'est un Éolien, ou s'ils en ont banni quelques prétendus solécismes, à l'affût desquels on les voit toujours, comme des chats guettant des souris. »

Ce que Hermann dit de la médecine, était-il vrai en 1828? a-t-il cessé de l'être aujourd'hui? A ces deux questions, ce n'est pas nous qui pouvons essayer de répondre : tout au plus nous est-il permis de soupçonner comment d'autres y satisferaient. En ce qui regarde la philologie, le morceau qui précède peut donner une idée assez juste de ce qu'elle était au temps de Hermann; mais si l'on considère ce qu'elle est aujourd'hui, le portrait ne paraîtra plus aussi ressemblant. Peut-être la philologie critique n'est-elle encore qu'un art, mais elle aspire à prendre rang parmi les sciences; et c'est vers ce but qu'elle paraît diriger de plus en plus tous ses efforts. La science des fautes, constituée sur une base solide, ce qu'on peut appeler, pour continuer la comparaison de Hermann, « la pathologie des textes », voilà ce qu'elle doit tendre à devenir, voilà, selon toute

apparence, comment quelque jour on la définira. D'ici là, il lui reste bien des hasards à courir, bien des fautes à commettre. Longtemps encore, le meilleur critique sera celui qui aura le plus de sagacité : un jour viendra sans doute, où ce sera celui qui aura le plus de science [1].

1. On a tâché, par maintes additions, suppressions, et modifications diverses, de rendre cette exposition moins imparfaite qu'elle ne l'était sous sa première forme. Il aurait fallu la refondre en entier, et l'étendre considérablement, pour qu'elle devînt tout à fait complète. Quelques personnes regretteront peut-être, non sans raison, qu'on n'ait rien dit de l'espèce de restauration qui consiste à rétablir, dans toute la teneur d'un texte, les formes et l'orthographe propres à l'époque où a écrit l'auteur. On peut dire cependant, pour excuser cette omission, que la philologie classique, et surtout, nonobstant des travaux comme ceux de Lobeck, de Cobet et des deux Dindorf, la philologie grecque, est restée jusqu'ici, pour cette partie de la science, dans un état d'infériorité relative : il est singulier notamment que, jusqu'à la publication de l'utile opuscule de N. Wecklein (*Curæ Epigraphicæ ad Grammaticam Græcam et Poetas scenicos pertinentes*, Leipzig, Teubner, 1869), on ait tiré si peu de parti des renseignements fournis par les Inscriptions. D'autre part, l'opération dont il s'agit n'est qu'une application directe de l'histoire de la langue, indépendante, comme telle, des règles prescrites à la conjecture, aussi bien que de l'autorité des manuscrits, et dont la théorie de la critique n'a guère à se préoccuper que pour en établir la légitimité. Or, cette légitimité se conclut aisément de ce qu'on a lu plus haut à propos du genre VIII; et peut-être aurons-nous épuisé tout ce qui reste à dire de général sur ce sujet, quand nous aurons ajouté que l'insouciance des copistes n'a pas contribué pour une moindre part que le demi-savoir des grammairiens de décadence au remplacement des formes authentiques par des formes plus modernes. La préface de ce fascicule, et la première des tables qui le terminent, aideront le lecteur à réparer lui-même d'autres omissions de moindre gravité.

EXERCICES CRITIQUES

DE LA

CONFÉRENCE DE PHILOLOGIE GRECQUE.

1. Démosthène, **Pour les Mégalopolitains**, ch. 31 ; page 210 (Reiske.)

Les Athéniens seuls peuvent sauver les Arcadiens :

Πανταχῇ συμφέρει μήτε προέσθαι τοὺς Ἀρκάδας, μήτε δι' αὐτοὺς, ἂν ἄρα σωθῶσι, περιγεγονέναι δοκεῖν, μήτε δι' ἄλλους τινὰς, ἀλλὰ δι' ὑμᾶς.

Pour rendre l'idée qui était évidemment dans l'esprit de Démosthène, il manque deux mots à côté de περιγεγονέναι : un sujet, désignant les Arcadiens, lequel ne peut guère être que αὐτούς, et la particule ἄν. L'omission de ces deux mots s'expliquera tout naturellement, si l'on rétablit : Μήτε δι' αὐτοὺς ἂν ⟨αὐτοὺς, ἂν⟩ ἄρα σωθῶσι, περιγεγονέναι δοκεῖν.

2. Hypéride, **Pour Euxénippe**, colonne 30.

Hypéride vient de dire à son adversaire : Tu as rédigé un décret qui condamne deux φυλαί à restituer un territoire usurpé sur les domaines du temple d'Amphiaraüs ; et un peu plus bas, dans le même décret, tu ajoutes, par une contradiction singulière, que ces deux φυλαί seront indemnisées par les autres. Il continue :

Καίτοι εἰ μὲν ἴδιον ὂν τῶν φυλῶν ἀφῃροῦ τὸ ὄρος, πῶς οὐκ ὀργῆς ἄξιος εἶ ; Εἰ δὲ μὴ προσηκόντως εἶχον αὐτὸ, ἀλλὰ τοῦ θεοῦ ὂν, διὰ τί τὰς ἄλλας φυλὰς ἔγραφες αὐταῖς προσαποδιδόναι τἀργύριον ; Ἀγαπητὸν γὰρ ἦν αὐταῖς εἰ τὰ τοῦ θεοῦ ἀποδώσουσι καὶ μὴ προσαποτίσουσιν ἀργύριον.

Προσαποδιδόναι est impropre : car l'argent en question était tout ce qui pouvait être restitué aux deux φυλαί, et devait l'être aux termes du décret. D'autre part, προσέγραφες vaudrait bien mieux que ἔγραφες : car plus haut, l'orateur a distingué soigneusement les deux parties du décret, pour en montrer la contradiction ; et c'est de la seconde qu'il s'agit ici. (Cf. Démosthène,

Contre Timocrate, ch. 55, page 718 : Ὁ δ' ἔγραψε τοῖς προέδροις ἐπάναγκες, ἐάν τις καθιστῇ, προσάγειν, καὶ προσέγραψεν «ὁπότ' ἄν τις βούληται.») Nous concluons de là qu' Hypéride avait écrit : Διὰ τί τὰς ἄλλας φυλὰς προσέγραφες αὐταῖς ἀποδιδόναι τἀργύριον. Le copiste a omis la préposition devant εγραφες, ce qui est arrivé souvent dans les verbes composés, par une raison facile à comprendre : il est naturel, en effet, que l'attention de celui qui transcrit se fixe de préférence sur la dernière partie du mot qu'il a sous les yeux, surtout quand elle est en même temps, comme ici, la plus significative. Un autre fait non moins fréquent, c'est qu'un copiste ait réparé après coup un oubli de ce genre, en insérant le mot omis au premier endroit qu'il jugeait convenable. C'est ce qui paraît s'être passé ici : ou bien la transposition provient de ce que πρός, rétabli à la marge par un collationneur, a été ensuite inséré dans le texte hors de sa place.

3. Platon, **Phédon**, ch. 13 ; p. 68 B-C.

Pour plus de clarté, nous divisons en quatre alinéas le texte dont il s'agit :

Οὐκοῦν ἱκανόν σοι τεκμήριον, ἔφη, τοῦτο ἀνδρὸς ὃν ἂν ἴδῃς ἀγανακτοῦντα μέλλοντα ἀποθανεῖσθαι, ὅτι οὐκ ἄρ' ἦν φιλόσοφος, ἀλλά τις φιλοσώματος ; ὁ αὐτὸς δέ που οὗτος τυγχάνει ὢν καὶ φιλοχρήματος καὶ φιλότιμος, ἤτοι τὰ ἕτερα τούτων ἢ ἀμφότερα. —

Πάνυ, ἔφη, ἔχει οὕτως ὡς λέγεις. — Ἆρ' οὖν, ἔφη, ὦ Σιμμία, οὐ καὶ ἡ ὀνομαζομένη ἀνδρεία τοῖς οὕτω διακειμένοις μάλιστα προσήκει ; —

Πάντως δήπου, ἔφη. — Οὐκοῦν καὶ ἡ σωφροσύνη, ἣν καὶ οἱ πολλοὶ ὀνομάζουσι σωφροσύνην, τὸ περὶ τὰς ἐπιθυμίας μὴ ἐπτοῆσθαι, ἀλλ' ὀλιγώρως ἔχειν καὶ κοσμίως, ἆρ' οὐ τούτοις μόνοις προσήκει, τοῖς μάλιστα τοῦ σώματος ὀλιγωροῦσί τε καὶ ἐν φιλοσοφίᾳ ζῶσιν ; —

Ἀνάγκη, ἔφη. — Εἰ γὰρ ἐθελήσεις, ἦ δ' ὅς, ἐννοῆσαι κτλ.

1. L'expression τοῖς οὕτω διακειμένοις, au second alinéa, n'est pas susceptible de deux explications : d'après ces mots, la pensée de Socrate aurait été que le courage, ou ce que l'on appelle communément de ce nom, est principalement la vertu des hommes qui aiment leur corps, l'argent, les honneurs. Par là, le courage serait opposé à la tempérance (σωφροσύνη), représentée dans la phrase suivante comme l'attribut spécial de ceux qui dédaignent le corps, des philosophes. Or, loin de vouloir opposer l'une de ces vertus à l'autre, Socrate les fait marcher

côte à côte, pour ainsi dire, dans toute la suite de sa démonstration. Ce qu'il s'attache à mettre en opposition, c'est, d'une part, la tempérance et le courage selon le vulgaire, d'autre part, la tempérance et le courage des philosophes.

Il faut rétablir, en intervertissant simplement l'ordre de deux alinéas :

I. Οὐκοῦν ἱκανόν σοι τεκμήριον, ἔφη, τοῦτο ἀνδρὸς ὃν ἂν ἴδῃς ἀγανακτοῦντα μέλλοντα ἀποθανεῖσθαι, ὅτι οὐκ ἄρ' ἦν φιλόσοφος, ἀλλά τις φιλοσώματος; ὁ αὐτὸς δέ που οὗτος τυγχάνει ὢν καὶ φιλοχρήματος καὶ φιλότιμος, ἤτοι τὰ ἕτερα τούτων ἢ ἀμφότερα. —

II. Πάντως δήπου, ἔφη. — Οὐκοῦν καὶ ἡ σωφροσύνη, ἣν καὶ οἱ πολλοὶ ὀνομάζουσι σωφροσύνην, τὸ περὶ τὰς ἐπιθυμίας μὴ ἐπτοῆσθαι, ἀλλ' ὀλιγώρως ἔχειν καὶ κοσμίως, ἆρ' οὐ τούτοις μόνοις προσήκει, τοῖς μάλιστα τοῦ σώματος ὀλιγωροῦσί τε καὶ ἐν φιλοσοφίᾳ ζῶσιν; —

III. Πάνυ, ἔφη, ἔχει οὕτως ὡς λέγεις. — Ἆρ' οὖν, ἔφη, ὦ Σιμμία, οὐ καὶ ἡ ὀνομαζομένη ἀνδρεία τοῖς οὕτω διακειμένοις μάλιστα προσήκει; —

IV. Ἀνάγκη, ἔφη. — Εἰ γὰρ ἐθελήσεις, ἦ δ' ὅς, ἐννοῆσαι κτλ.

La ressemblance de Πάντως δήπου, ἔφη (commencement de l'alinéa II) avec Πάνυ, ἔφη (commencement de l'alinéa III) a induit un copiste à omettre l'alinéa II; puis, s'apercevant de son erreur, il a rétabli II à la suite de III. En effet, si l'on classe les quatre alinéas dans l'ordre suivant, I, III, II, IV, on retrouve la vulgate.

2. Les mots καὶ ἡ σωφροσύνη (alinéa II) nous paraissent avoir été introduits dans le texte consécutivement à la transposition signalée: le nom du courage restant précédé de καί (καὶ ἡ ὀνομαζομένη ἀνδρεία), alors qu'il était passé au premier rang, celui de la tempérance, relégué dès lors à la seconde place, appelait auprès de lui la même particule, et accessoirement le nominatif ἡ σωφροσύνη. Au reste, cette remarque ne touche en rien au fond de la question traitée plus haut.

4. Aristophane, **Guêpes**, v. 914—918.

Labès est accusé par un autre chien d'avoir volé un fromage, et de l'avoir gardé pour lui seul. Xanthias, qui parle au nom du plaignant par-devant le vieux juge Philocléon, expose comme il suit le grief principal de son client :

..... Κοὐ μετέδωκ' αἰτοῦντί μοι.
Καίτοι τίς ὑμᾶς εὖ ποιεῖν δυνήσεται,
ἢν μήτι κἀμοί τις προβάλλῃ τῷ κυνί;

Alors seulement, Philocléon prendrait la parole pour relever la première phrase :

ΦΙΛ. Οὐδὲν μετέδωκεν ; οὐδὲ τῷ κοινῷ γ' ἐμοί.
Θερμὸς γὰρ ἀνὴρ οὐδὲν ἧττον τῆς φακῆς.

1. Il nous paraît probable que l'avant-dernier vers faisait suite au premier, et que le voisinage des mots κοὐ μετέδωκε, qui ressemblent fort à οὐδὲν μετέδωκεν, a fait omettre par un copiste le vers qui commence ainsi. Le vers omis a ensuite été rétabli dans le texte, précisément à l'endroit où Philocléon reprend la parole. En conséquence, nous aurions :

914. ΞΑΝΘΙΑΣ . . . . . Κοὐ μετέδωκ' αἰτοῦντί μοι.
917. ΦΙΛΟΚΛΕΩΝ. Οὐδὲν μετέδωκεν ; οὐδὲ τῷ κοινῷ γ' ἐμοί.
915. Ξ. Καίτοι τίς ὑμᾶς εὖ ποιεῖν δυνήσεται,
916. ἢν μήτι κἀμοί τις προβάλλῃ τῷ κυνί ;
918. Φ. Θερμὸς γὰρ ἀνὴρ οὐδὲν ἧττον τῆς φακῆς.

2. Dans ce dernier vers, nous croyons qu'il faut substituer γ' ὅδ' à γάρ, de telle façon que ἀνήρ désigne Xanthias, et non le chien Labès. Il est assez naturel qu'en entendant l'apostrophe pathétique Καίτοι τίς ὑμᾶς . . . . ., le vieux juge fasse remarquer à quel point Xanthias est échauffé par la lutte, θερμὸς (τῷ ἀγῶνι).

5. Nonnus, **Dionysiaques**, III, 123.

Ὡς φαμένη σφρήγισσε λάλον στόμα μάρτυρι σιγῇ.

Si l'on se reporte au contexte, on verra que les mots μάρτυρι σιγῇ ne peuvent avoir aucun sens en cet endroit. Il faut corriger :

Ὡς φαμένη σφρήγισσε λάλον στόμα μάρτυρι Σιγή, «le Silence ferma la bouche à ce témoin indiscret.» Cf. Id. ib. XIV, 283 : Τοῖα λίθον βοόωντα πάλιν σφρηγίσσατο Σιγή.

6. Euripide, **Hippolyte**, v. 449.

Il s'agit de Cypris :

Ἥδ' ἐστὶν ἡ σπείρουσα καὶ διδοῦσ' ἔρον.

Nous n'hésiterons pas à rétablir ici κἀνδιδοῦσ' (καὶ ἀναδιδοῦσα), «faisant croître.» On trouve de même ἀνδαίοντες pour ἀναδαίοντες au vers 305 de l'**Agamemnon** d'Eschyle ; et Guillaume Dindorf a introduit, avec toute apparence de raison, cette forme apocopée de ἀνά dans plusieurs passages des tragiques : ainsi ἐπανδίπλαζε pour ἐπαναδίπλαζε au vers 817 de **Prométhée** (pour

ne citer que des cas où l'apocope a lieu devant δ). En ce qui concerne la crase κἀν... pour καὶ ἀνά, il suffit de renvoyer aux exemples rassemblés par Ellendt dans son **Lexicon Sophocleum** (I, 895, article καί).

7. Euripide, **Érechthée**, fragment 362 Dindorf, v. 8—10 (et chez Lycurgue, p. 161).

Αὐτόχθονες δ' ἔφυμεν · αἱ δ' ἄλλαι πόλεις,
πεσσῶν ὁμοίως διαφοραῖς ἐκτισμέναι,
ἄλλαι παρ' ἄλλων εἰσὶν εἰσαγώγιμοι.

Pour faire disparaître le non-sens du dernier vers, il suffit de substituer ἄλλοι à ἄλλαι. Ἄλλοι s'expliquera soit par un anacoluthe, soit par la figure καθ' ὅλον καὶ μέρος : «Les citoyens de ces villes proviennent, les uns d'un pays, les autres d'un autre»; ou «Ces villes sont composées de citoyens provenant....»

8. Musée, **Héro et Léandre**, v. 81.

Ἡμετέρην παράκοιτιν ἔχων ἐνὶ δώμασιν Ἡρώ.

Le sujet auquel se rapporte ἔχων étant ἐγώ, ἡμετέρην est au moins inutile. Nous rétablirons ἡμετέροις : la faute s'explique tout naturellement par le voisinage de παράκοιτιν. [P. Bourget, élève.]

9. Démosthène, **Pour les Mégalopolitains**, ch. 12; p. 205.

Menacer les Athéniens de l'inimitié de Lacédémone, s'ils portent secours aux Arcadiens, cela peut être permis à tout le monde, excepté à ceux qui, dans d'autres circonstances, ont déterminé les Athéniens à secourir les Lacédémoniens. L'orateur ajouterait, à en croire la vulgate :

Οἱ γὰρ ταῦτα λέγοντες ἔπεισαν ὑμᾶς, πάντων Πελοποννησίων ἐλθόντων ὡς ὑμᾶς καὶ μεθ' ὑμῶν ἀξιούντων ἐπὶ τοὺς Λακεδαιμονίους ἰέναι, τοὺς μὲν μὴ προσδέξασθαι (καὶ διὰ τοῦθ', ὅπερ ἦν ὑπόλοιπον αὐτοῖς, ἐπὶ Θηβαίους ἦλθον), ὑπὲρ δὲ τῆς Λακεδαιμονίων σωτηρίας καὶ χρήματ' εἰσφέρειν καὶ τοῖς σώμασι κινδυνεύειν.

1. Nous avions conjecturé Οὐ γὰρ ταῦτα λέγοντες, avant de savoir que telle est la leçon du ms. Σ. On s'explique difficilement que Vœmel, qui cite en note cette variante, ne l'ait pas insérée dans son texte. En effet, la phrase de la vulgate ne fait pas faire un pas à la pensée que développe ici l'orateur. Avec οὐ, le sens sera : «Car ce n'est pas en vous tenant un tel

langage, en vous avertissant que, secourir les Lacédémoniens, c'était vous engager pour l'avenir à subir docilement tous leurs caprices (idée sur laquelle Démosthène insistera dans la phrase qui suit immédiatement celle-ci), ce n'est pas en vous tenant un tel langage, qu'ils vous ont déterminés à prendre la défense des Lacédémoniens attaqués.

2. Quand nous ignorions encore la confirmation décisive apportée par le ms. Σ à notre conjecture, le mot καίτοι, qui, dans la vulgate, commence la phrase suivante, ne laissait pas de nous embarrasser. Nous aurions dû comprendre que c'était là une simple intrusion [1], consécutive au changement de οὐ en οἱ. En effet, le même manuscrit Σ porte en cet endroit οὐδ', et non καίτοι οὐδ'.

10. Démosthène, **Contre Androtion**, ch. 36; page 604.

Le refus du peuple, de décerner au Conseil une couronne en récompense de ses services, n'est humiliant que pour ceux qui, comme Androtion, ont joué un rôle actif et important dans les délibérations de cette assemblée:

Τῷ γάρ ἐστιν ὄνειδος, εἰ σιωπῶντος αὐτοῦ καὶ μηδὲν γράφοντος, ἴσως δ' οὐδὲ τὰ πόλλ' εἰς τὸ βουλευτήριον εἰσιόντος, μὴ λάβοι ἡ βουλὴ τὸν στέφανον; Οὐδενὶ δήπουθεν, ἀλλὰ τοῦ γράφοντος καὶ πολιτευομένου καὶ πείθοντος ἃ βούλοιτο τὴν βουλήν.

Corrigez: ἀλλ' αὐτοῦ.

11. Apollonius de Rhodes, **Argonautiques**, II, 771.

. . . . . Ὁ δ' ἑξείης ἐνέποντος
θέλγετ' ἀκουῇ θυμόν· ἄχος δ' ἕλεν Ἡρακλῆϊ
λειπομένῳ . . . .

Corrigez: ἄχος δ' ἕλ' ἐφ' Ἡρακλῆϊ.

---

1. Peut-être y aurait-il avantage à substituer ce mot, dans beaucoup de cas, à «interpolation» qui est susceptible, chez nous de deux acceptions notablement différentes: d'autant plus que la seule de ces acceptions qui soit indiquée tant par l'Académie que par Littré, ne correspond nullement au sens constant du latin «interpolare», soit dans les auteurs anciens, soit chez les philologues modernes. «Intrusion», au contraire, aurait l'avantage d'être parfaitement clair pour tout le monde. Pourquoi ne dirait-on pas aussi «mot intrus, phrase intruse»? L'usage aurait bientôt fait oublier ce que ces expressions peuvent avoir de bizarre. — Au reste, dans l'exemple particulier dont il s'agit, le mot «interpolation,» en quelque sens qu'on le prenne, serait parfaitement à sa place.

12. Démosthène, **Olynth.** I, ch. 20, p. 14.

Démosthène regrette manifestement que l'argent destiné dans le principe, sous le nom de χρήματα στρατιωτικά, à subvenir aux dépenses de l'armée, ait reçu depuis un emploi tout différent. Mais s'il le fait entendre, il ne le dit pas ouvertement: à plus forte raison ne hasarde-t-il aucune proposition formelle. Aussi Madvig (**Adversaria**) a-t-il eu bien raison de considérer comme une glose le mot στρατιωτικά, par lequel cet argent est qualifié un peu plus haut (ch. 19) dans la vulgate. Cela posé, ce n'est pas sans étonnement qu'on lit, au chapitre qui nous occupe, ainsi que dans l'argument de Libanius:

Τί οὖν, ἄν τις εἴποι, σὺ γράφεις ταῦτ' εἶναι στρατιωτικά;

Σὺ γράφεις signifierait ici «tu proposes par décret», et nous avons vu que Démosthène ne propose aucun décret. Mais comme le sens, à peine déguisé de ses paroles, est qu'il faut rendre l'argent en question à sa destination première, il suppose qu'un de ses adversaires, voulant lui tendre un piége, lui adresse l'interpellation suivante: Τί οὖν, ἄν τις εἴποι, οὐ γράφεις (ou bien οὐ σὺ γράφεις) ταῦτ' εἶναι στρατιωτικά; A quoi il se hâte de répondre: «Je m'en garderai bien», μὰ Δί' οὐκ ἔγωγε.

«Non evitare Demosthenes solebat vocalium concursionem in »pausa» (Vœmel, Prolégomènes, page 3); et il y a évidemment une pause après εἴποι, bien que Schaefer, approuvé par Vœmel, nie qu'il y en ait une après τί οὖν.

13. Thucydide, II, 8.

Il s'agit de préparatifs auxquels tout le monde concourait avec activité:

Ἐν τούτῳ τε κεκωλῦσθαι ἐδόκει ἑκάστῳ τὰ πράγματα ᾧ μή τις αὐτὸς παρέσται.

Le parfait κεκωλῦσθαι concorde mal avec le futur παρέσται. Il faut rétablir le futur antérieur: κεκωλύσεσθαι.

14. Démosthène, **Phil.** I, ch. 43; p. 52.

Εἶτα τοῦτ' ἀναμενοῦμεν, καὶ τριήρεις κενὰς καὶ τὰς παρὰ τοῦ δεῖνος ἐλπίδας ἂν ἀποστείλητε, πάντ' ἔχειν οἴεσθε καλῶς;

La phrase est évidemment irrégulière. Nous corrigerions: οἰήσεσθε. [Jules Nicole, de Genève, élève.]

15. Scholiaste d'Aristophane, **Guêpes**, v. 926.

Λέγεται καὶ γῆ σκιρρὰς, λευκή τις ὡς γύψος, καὶ Ἀθηνᾶ Σκιρρὰς, ὅτι τῇ λευκῇ χρίεται.

Corrigez : γῇ λευκῇ. (Pour le sens de cette expression, cf. **Thesaurus** Didot, au mot λευκός. Dioscoride (livre V, ch. 176) emploie le verbe ἐπιχρίεσθαι en parlant de la γῆ Κιμωλία, en général). [Émile Chatelain, élève.]

16. Thucydide, II, 11.

Πᾶσι γὰρ ἐν τοῖς ὄμμασι καὶ ἐν τῷ παραυτίκα ὁρᾶν πάσχοντάς τι ἄηθες ὀργὴ προσπίπτει.

Corrigez : ἀηδές. [Charles Graux, élève.] Cette conjecture ne remédie certainement qu'à une des moindres altérations du texte ci-dessus : elle nous paraît néanmoins tout à fait digne d'être signalée.

17. Apollonius de Rhodes, **Argonautiques**, I, 870.

. . . . Οὐδέ τι κῶας
αὐτόματον δώσει τις ἑλὼν θεὸς εὐξαμένοισιν.

Ἑλών est très-faible ici ; et, ce qui est plus grave, αὐτόματον δώσει n'offre aucun sens raisonnable. Nul doute qu'il ne faille corriger : δώσει τις ἑλεῖν. [Jules Lecoultre, élève.]

18. Théognis, v. 674 et suivants.

. . . . . Ἦ μάλα τις χαλεπῶς
σώζεται, οἵ' ἔρδουσι· κυβερνήτην μὲν ἔπαυσαν
ἐσθλὸν, ὅ τις φυλακὴν εἶχεν ἐπισταμένως·
χρήματα δ' ἁρπάζουσι βίῃ . . . . .

Nous rétablirons : κυβερνήτην γὰρ ἔπαυσαν. Les manuscrits portant οἱ δ', et non οἵ' (au second vers), cette fausse leçon peut être l'origine de μέν substitué à γάρ. Si l'on suppose, en effet, tout le passage écrit sans accents et sans ponctuation, comme il a dû l'être primitivement, on comprendra qu'il était naturel de voir dans OI le pronom relatif, et de rattacher οἳ δ' ἔρδουσι sans interruption aux mots suivants. [Paul Bourget, élève.]

19. Euripide, **Hippolyte**, 431.

Φεῦ φεῦ· τὸ σῶφρον ὡς ἁπανταχοῦ καλὸν
καὶ δόξαν ἐσθλὴν ἐν βροτοῖς καρπίζεται.

Si l'on admet pour un moment que, au lieu de ἐν βροτοῖς, Euripide avait écrit ἐν κακοῖς (ce qui peut être le datif de κακοί,

aussi bien que de κακά), on comprendra sans peine qu'un copiste ait cru devoir substituer βροτοῖς à κακοῖς. Remarquons d'ailleurs que le mot ἁπανταχοῦ ne peut signifier ici «en tous lieux,» mais bien «en toutes circonstances,» dans la situation la plus malheureuse, au milieu des plus terribles épreuves, comme celle que Phèdre traverse en ce moment.

20. Démosthène, Pour les Mégalopolitains, ch. 31; p. 210.

Ἂν μὲν τοίνυν καταπολεμηθῶσιν οἱ Θηβαῖοι, ὥσπερ αὐτοὺς δεῖ, οὐκ ἔσονται μείζους τοῦ δέοντος οἱ Λακεδαιμόνιοι τούτους ἔχοντες ἀντιπάλους, τοὺς Ἀρκάδας ἐγγὺς οἰκοῦντας.

Ὥσπερ αὐτοὺς δεῖ se comprend d'autant moins que Démosthène, à ce qui résulte de tout son discours, souhaite évidemment la victoire des Thébains. Cette phrase absurde ne peut avoir d'autre origine qu'une glose marginale, ἥπερ αὐτοὺς δεῖ, afférente à τοῦ δέοντος. (On sait que ὡς et ἤ sont très-fréquemment confondus.) [Paul Bourget, élève.]

21. Hypéride, fragment 210 (éd. Blass).

Δεῖ τὸν ἀγαθὸν ἐπιδείκνυσθαι ἐν μὲν τοῖς λόγοις ἃ φρονεῖ, ἐν δὲ τοῖς ἔργοις ἃ ποιεῖ.

On ne reconnaît guère dans cette pensée la finesse d'esprit qui paraît avoir caractérisé Hypéride; et nous aurions peine à comprendre qu'on eût fait à une telle maxime l'honneur de la citer. Le texte original portait peut-être: Δεῖ τὸν ἀγαθὸν ἐπιδείκνυσθαι ἐν μὲν τοῖς λόγοις ἃ ποιεῖ, ἐν δὲ τοῖς ἔργοις ἃ φρονεῖ. «La vie de l'honnête homme doit se peindre dans ses discours, et ses principes, dans sa vie.» [Jules Nicole, élève.]

Le secours du contexte faisant défaut, toute tentative, soit d'interprétation, soit de restitution, aura ici quelque chose d'arbitraire. C'est ce qui nous empêche de recommander avec une parfaite confiance cette conjecture intéressante.

22. Euripide, **Hippolyte**, 379 et suivants.

La vulgate met dans la bouche de Phèdre l'étrange dissertation que voici:

379. Τὰ χρήστ' ἐπιστάμεσθα καὶ γιγνώσκομεν,
380. οὐκ ἐκπονοῦμεν δ', οἱ μὲν ἀργίας ὕπο,
381. οἱ δ' ἡδονὴν προθέντες ἀντὶ τοῦ καλοῦ

382. ἄλλην τιν'. Εἰσὶ δ' ἡδοναὶ πολλαὶ βίου,
383. μακραί τε λέσχαι καὶ σχολὴ, τερπνὸν κακὸν,
384. αἰδώς τε. Δισσαὶ δ' εἰσὶν, ἡ μὲν οὐ κακὴ,
385. ἡ δ' ἄχθος οἴκων· εἰ δ' ὁ καιρὸς ἦν σαφὴς,
386. οὐκ ἂν δύ' ἤστην ταὔτ' ἔχοντε γράμματα.
387. Ταῦτ' οὖν ἐπειδὴ τυγχάνω φρονοῦσ' ἐγὼ,
388. οὐκ ἔσθ' ὁποίῳ φαρμάκῳ διαφθερεῖν
389. ἔμελλον, ὥστε τοὔμπαλιν πεσεῖν φρενῶν.

1. Personne, apparemment, n'approuvera un tel enchaînement d'idées. Pour nous, nous attribuons l'incohérence que l'on remarque aujourd'hui dans ce passage à l'intrusion de deux sentences absolument étrangères au sujet. La première concerne les plaisirs: Εἰσὶ δ' ἡδοναὶ πολλαὶ βίου Μακραί τε λέσχαι καὶ σχολὴ, τερπνὸν κακόν (382—383). La seconde concerne la honte: Δισσαὶ δ' εἰσὶν, ἡ μὲν οὐ κακὴ, Ἡ δ' ἄχθος οἴκων· εἰ δ' ὁ καιρὸς ἦν σαφὴς, Οὐκ ἂν δύ' ἤστην ταὔτ' ἔχοντε γράμματα (384—386).

Nous croyons qu'il est parfaitement légitime de réduire ces onze vers aux six que voici:

379. Τὰ χρήστ' ἐπιστάμεσθα καὶ γιγνώσκομεν,
380. οὐκ ἐκπονοῦμεν δ', οἱ μὲν ἀργίας ὕπο,
381. οἱ δ' ἡδονὴν προθέντες ἀντὶ τοῦ καλοῦ
384 et 387. αἰδοῦς τ'· ἐπεὶ δ' εὖ τυγχάνω (ou 'τύγχανον) φρονοῦσ' ἐγὼ,
388. οὐκ ἔσθ' ὁποίῳ φαρμάκῳ διαφθερεῖν
389. ἔμελλον, ὥστε τοὔμπαλιν πεσεῖν φρενῶν.

Abstraction faite des deux derniers vers, qui, en aucune hypothèse, ne peuvent, croyons-nous, rester tels qu'ils sont (peut-être Οὐκ ἔσθ' ὁποίῳ φαρμάκῳ ποτ' ἀσθενεῖν Ἔμελλον, ὥστε τοὔμπαλιν πεσεῖν φρενῶν), la suite des idées est maintenant satisfaisante. Il reste à justifier nos corrections. Outre les deux maximes dont l'introduction constitue l'altération principale, nous avons retranché ἄλλην τιν' au vers 382 et ταῦτ' οὖν au vers 387, comme deux remplissages destinés à permettre l'insertion des deux passages importés de la marge. Cette insertion devait nécessairement avoir pour conséquence la substitution de αἰδώς et de ἐπειδή à αἰδοῦς et ἐπεὶ δ' εὖ, que nous avons rétablis. De sorte que notre supposition se réduit à ceci: Quelqu'un avait écrit à la marge d'un exemplaire d'Euripide deux citations empruntées à un poëte dramatique, probablement à Euripide lui-même, l'une afférente au mot ἡδονήν, du vers 381,

l'autre au mot αἰδοῦς du vers 384 ; quelqu'un s'avisa ensuite de faire entrer ces deux citations dans le texte.

La citation concernant la honte paraît avoir été empruntée à la tragédie d'Euripide intitulée **Érechthée**. A cette pièce, en effet, appartiennent deux vers (Euripide, fragment 367 Dindorf), qui peuvent être rattachés comme on va le voir à la sentence en question :

Αἰδοῦς δὲ καὐτὸς δυσκρίτως ἔχω πέρι·
καὶ δεῖ γὰρ αὐτῆς κἄστιν οὐ κακὸν μέγα. (Euripide, **Érechthée**.)
⟨Μᾶλλον δὲ⟩ δισσαί γ' εἰσὶν, ἡ μὲν οὐ κακὴ,
ἡ δ' ἄχθος οἴκων· εἰ δ' ὁ καιρὸς ἦν σαφὴς,
οὐκ ἂν δύ' ἤστην ταὔτ' ἔχοντε γράμματα. (Euripide, **Hippolyte**, 384—386.)

Quant aux vers sur les plaisirs, s'il faut absolument leur assigner une place, on peut les réunir, de la manière suivante, à un fragment cité par Stobée (**Flor**. 63, 1) de l'**Éole** d'Euripide (fragm. 26 Dind.) :

. . . Εἰσὶ δ' ἡδοναὶ πολλαὶ βίου,
μακραί τε λέσχαι καὶ σχολὴ, τερπνὸν κακόν. (**Hipp**. 382—383.)
Τῇ δ' Ἀφροδίτῃ πόλλ' ἔνεστι ποικίλα·
τέρπει τε γὰρ μάλιστα καὶ λυπεῖ βροτούς·
τύχοιμι δ' αὐτῆς ἡνίκ' ἐστὶν εὐμενής. (Euripide, fragment 26 Dindorf.)

2. Le rapprochement qui a été fait plus haut entre le fragment d'**Érechthée** et les vers 384—386, nous permet de faire disparaître une faute qu'il avait été jusqu'ici impossible, sinon d'apercevoir, au moins de corriger. Les mots εἰ δ' ὁ καιρὸς ἦν σαφής ne présentent aucun sens satisfaisant, pas plus si on les laisse dans **Hippolyte** que si on les rend à **Érechthée**. Nous croyons ne pas nous tromper en rétablissant εἰ δὲ καὶ τόδ' ἦν σαφές, «et si cela même était clair.» Voici, en effet, la marche des idées dans les cinq vers, considérés comme appartenant à un même morceau : «Je ne sais que penser de la honte. En effet, elle est bonne, et d'autre part, elle est mauvaise. Ou plutôt il y a deux hontes, l'une bonne et l'autre mauvaise. Mais ceci même n'est pas clair, n'est pas de nature à me tirer de mon embarras. En effet, s'il était clair et évident que la bonne honte et la mauvaise sont deux choses différentes, l'une et l'autre ne porteraient pas le même nom.»

23. Démosthène, **Philippique** I, ch. 27 ; p. 47.

Οὐ γὰρ ἐχρῆν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ταξιάρχους παρ' ὑμῶν,

ἱππάρχους παρ' ὑμῶν ἄρχοντας οἰκείους εἶναι, ἵν' ἦν ὡς ἀληθῶς τῆς πόλεως ἡ δύναμις; ἀλλ' εἰς μὲν Λῆμνον τὸν παρ' ὑμῶν ἵππαρχον δεῖ πλεῖν, τῶν δ' ὑπὲρ τῶν τῆς πόλεως κτημάτων ἀγωνιζομένων Μενέλαον ἱππαρχεῖν;

1. Il faut évidemment changer ἀλλ', qui commence la seconde phrase, en εἴγ', et supprimer les deux points-virgules:

Οὐ γὰρ ἐχρῆν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ταξιάρχους παρ' ὑμῶν, ἱππάρχους παρ' ὑμῶν ἄρχοντας οἰκείους εἶναι, ἵν' ἦν ὡς ἀληθῶς τῆς πόλεως ἡ δύναμις, εἴγ' εἰς μὲν Λῆμνον τὸν παρ' ὑμῶν ἵππαρχον δεῖ πλεῖν, τῶν δ' ὑπὲρ τῶν τῆς πόλεως κτημάτων ἀγωνιζομένων Μενέλαον ἱππαρχεῖν;

Οὐ γὰρ ἐχρῆν devra, dès lors, être interprété, non «Ne faillait-il pas...?» mais «Il n'y avait pas besoin que...»; ou encore, de manière à mieux justifier la construction de ἵνα avec l'indicatif (voir Krüger, 54, 8, 8), «Il n'y avait pas lieu de désirer que....»

2. Ajoutons une dernière observation tout à fait accessoire: Au lieu de Μενέλαον ἱππαρχεῖν, Démosthène n'aurait-il pas écrit plutôt Μενέλαος ἱππαρχεῖ?

24. Démosthène, **Contre Timocrate**, ch. 80; p. 726.

Τίς γὰρ ἀρχὴ παραδώσει τὸν ὀφλόντα; τίς τῶν ἕνδεκα παραλήψεται; κελεύοντος μὲν τοῦ νόμου τούτου ἐν τῷ δήμῳ καθιστάναι τοὺς ἐγγυητάς, ἀδυνάτου δ' ὄντος αὐθημερὸν ἐκκλησίαν ἅμα καὶ δικαστήριον γενέσθαι, οὐδαμοῦ δ' ἐπιτάττοντος φυλάττειν ἕως ἂν καταστήσῃ τοὺς ἐγγυητάς.

Οὐδαμοῦ ἐπιτάττοντος, ainsi séparé de τοῦ νόμου τούτου, devient inintelligible. Il faut certainement corriger: Ἀδύνατον δ' ὂν αὐθημερὸν ἐκκλησίαν ἅμα καὶ δικαστήριον γενέσθαι, οὐδαμοῦ ἐπιτάττοντος φυλάττειν κτλ. La faute ἀδυνάτου ὄντος devait nécessairement avoir pour conséquence l'insertion de δέ après οὐδαμοῦ.

Οὐδαμοῦ ne fait pas hiatus devant ἐπι. (Voir Vœmel, Prolégomènes, page 13.)

25. Démosthène, **Pour les Mégalopolitains**, ch. 16; p. 206.

Νῦν γάρ φασιν ἐκεῖνοι δεῖν Ἠλείους μὲν τῆς Τριφυλίας τινὰ κομίσασθαι, Φλιασίους δὲ τὸ Τρικάρανον, ἄλλους δέ τινας τῶν Ἀρκάδων τὴν αὑτῶν, καὶ τὸν Ὠρωπὸν ἡμᾶς, οὐχ ἵν' ἑκάστους ἡμῶν ἴδωσιν ἔχοντας τὰ αὑτῶν....., ἀλλ' ἵνα πᾶσι δοκῶσι συμπράττειν.

Dans une phrase où ἡμᾶς signifie les Athéniens, par opposition aux Éléens, aux Phliasiens, et à certains peuples de l'Arcadie, il serait étrange que ἡμῶν signifiât tous les Grecs. Hâtons-nous de rétablir : ἵν' ἑκάστους Ἑλλήνων.

26. Démosthène, **Contre Timocrate,** ch. 15; p. 704.

Ἦν μὲν γὰρ Σκιροφοριὼν μὴν ἐν ᾧ τὰς γραφὰς ἥττηντ' ἐκεῖνοι τὰς κατὰ τοῦ Εὐκτήμονος, μισθωσάμενοι δὲ τοῦτον καὶ οὐδὲ παρεσκευασμένοι τὰ δίκαια ποιεῖν ὑμῖν, κατὰ τὴν ἀγορὰν λογοποιοὺς καθίεσαν, ὡς ἁπλᾶ μὲν ἕτοιμοι τὰ χρήματ' ἐκτίνειν, διπλᾶ δὲ, οὐ δυνήσονται.

L'altération est manifeste. Peut-être faut-il corriger : Μισθωσάμενοι δὲ τοῦτον, ὡς οὐδέπω παρεσκευασμένοι τὰ δίκαια ποιεῖν ὑμῖν, κατὰ τὴν ἀγορὰν λογοποιοῦν τ α καθίεσαν, ὡς ἁπλᾶ μὲν ἕτοιμοι τὰ χρήματ' ἐκτίνειν, διπλᾶ δὲ, οὐ δυνήσονται.

La confusion de ὡς et de καί est connue comme très-fréquente ; et πω a pu facilement être omis devant παρ. La troisième correction nous paraît impérieusement exigée par le sens. En ce qui concerne ἕτοιμοι, il n'y a pas besoin de faire observer que ce mot a par lui-même, dans ce passage, comme dans beaucoup d'autres, la valeur verbale : εἰσί, que portent plusieurs manuscrits de moindre autorité, est d'autant plus manifestement une glose, que, parmi ces manuscrits, les uns le placent après ἁπλᾶ μέν, les autres après ἐκτίνειν.

27. Démosthène, **Phil.** I, ch. 15 ; p. 44.

Démosthène a dit qu'il croit pouvoir indiquer au peuple les préparatifs à faire en vue de la guerre contre Philippe. Il ajoute :

Ἡ μὲν οὖν ὑπόσχεσις οὕτω μεγάλη, τὸ δὲ πρᾶγμα ἤδη τὸν ἔλεγχον δώσει· κριταὶ δ' ὑμεῖς ἔσεσθε.

Démosthène ne songe pas à se prévaloir de la grandeur de ses promesses, ce qui résulterait, si nous ne nous trompons, des mots οὕτω μεγάλη. Il avoue qu' elles sont grandes : réussira-t-il à les tenir ? C'est ce que montrera l'évènement seul, et dont le peuple jugera. En conséquence, nous corrigerons : Ἡ μὲν οὖν ὑπόσχεσις α ὕ τ η μεγάλη (nonobstant la citation d'Hermogène).

28. Démosthène, **Contre Timocrate,** ch. 57; p. 718.

Démosthène s'attache à justifier la disposition légale qui abolit les actes des Trente tyrans :

Εἰπέ μοι, τί δεινότατον πάντες ἂν ἀκούσαντες φήσαιτε καὶ μάλιστ' ἂν ἀπεύξαισθε; Οὐχὶ ταῦτα τὰ πράγματα, ἅπερ ἦν ἐπὶ τῶν τριάκοντα, μὴ γενέσθαι;

N'était μὴ γενέσθαι, la seconde phrase répondrait aux deux questions posées dans la première. Telle qu'elle est, elle ne répond qu'à une seule. Μὴ γενέσθαι est donc plus qu'inutile.

D'autre part, on peut remarquer que ces deux mots qui, placés à la fin de la première phrase, en altèrent le sens, termin eraient bien la première; et la ressemblance de αι et de ε dans la prononciation ayant pu les faire omettre après ἀπεύξαισθε, l'hypothèse d'une transposition serait parfaitement légitime. On aurait alors: καὶ μάλιστ' ἂν ἀπεύξαισθε μὴ γενέσθαι. Cf. **Aristog.** I, 31. Mais comparer, d'autre part, **Cherson.**, **ch.** 51, ἀπεύχεσθαι δήπου [μὴ γενέσθαι], où ces derniers mots, qui manquent dans Σ, ne sont évidemment qu'une glose importée de la marge. En serait-il de même ici?

29. Démosthène, **Olynth.** I, ch. 1. p. 9.

Il faut écouter attentivement tous les orateurs:

Οὐ γὰρ μόνον εἴ τι χρήσιμον ἐσκεμμένος ἥκει τις, τοῦτ' ἂν ἀκούσαντες λάβοιτε, ἀλλὰ κτλ.

Au lieu de ἥκει, le sens demande un mot qui puisse justifier l'emploi de λάβοιτε dans le membre de phrase suivant. Parmi les verbes qui signifient «donner» ou «offrir», nous ne voyons guère que οἴσει qui puisse, dans ce passage, être substitué avec quelque probabilité à ἥκει. On sait que K a souvent la forme IC dans les vieux manuscrits. [Paul Bourget, élève.]

À supposer cette conjecture admissible, on désirerait trouver, à la place du participe ἐσκεμμένος, un mot qui caractérisât l'action marquée par le verbe, de façon à correspondre à la locution adverbiale ἐκ τοῦ παραχρῆμα, du membre de phrase suivant. La substitution de ἐσκεμμένος à ἐσκεμμένως s'expliquerait assez bien comme une conséquence de l'introduction de ἥκει dans le texte. C'est ainsi qu'un manuscrit, cité par Vœmel, porte ἐσκεμμένως, avec la correction ος, de seconde main, et la note: τὸ ἥκω μετὰ μετοχῆς πάντοτε συντάσσεται.

30. Démosthène, **Olynth.** I, ch. 11, p. 12.

Ἂν μὲν γὰρ ὅσα ἄν τις λάβῃ καὶ σώσῃ, μεγάλην ἔχει τῇ τύχῃ τὴν χάριν· ἂν δ' ἀναλώσας λάθῃ, συνανήλωσε καὶ τὸ μεμνῆσθαι τὴν χάριν.

Déjà, grâce au secours du manuscrit Σ, la vulgate, qui portait μεμνῆσθαι τῇ τύχῃ τὴν χάριν, a été débarrassée de la glose τῇ τύχῃ. Elle ne sera tout-à-fait saine que lorsqu'on en aura exclu pareillement τὴν χάριν, glose plus ancienne, qui, avant l'insertion de τῇ τύχῃ, avait dû servir à expliquer μεμνῆσθαι.

La répétition d'un mot est souvent l'indice de l'introduction d'une glose dans le texte. Voir **Revue critique d'Histoire et de Littérature** (7 août 1869: Des répétitions de mots dans les tragédies d'Euripide).

31. Hypéride, **Pour Euxénippe**, col. 31—32.

Δεῖ δὲ, ὦ βέλτιστε, μὴ ἐπὶ τῷ Ὀλυμπιάδος ὀνόματι καὶ τῷ Ἀλεξάνδρου τῶν πολιτῶν τινα ζητεῖν κακόν τι ἐργάσασθαι, ἀλλ', ὅταν ἐκεῖνοι πρὸς τὸν δῆμον τὸν Ἀθηναίων ἐπιστέλλωσι μὴ τὰ δίκαια μηδὲ τὰ προσήκοντα, τότε ἀναστάντα ὑπὲρ τῆς πόλεως ἀντιλέγειν.

Corrigez: μήτε δίκαια μήτε προσήκοντα. La première faute (μὴ τὰ) devait inévitablement amener la seconde.

32. Démosthène, **Sur les Symmories**, ch. 37; p. 188.

Φυλάττεσθαί φημι δεῖν μὴ πρόφασιν δῶμεν βασιλεῖ τοῦ τὰ δίκαια ὑπὲρ τῶν ἄλλων Ἑλλήνων ζητεῖν.

Ce dernier mot nous est suspect, ainsi qu'à Dobree. D'autre part, on a remarqué que ζητεῖν et ἀπαιτεῖν sont quelquefois confondus (Vollgraff, **Studia palæographica**, p. 80.). Faudrait-il rétablir ici ἀπαιτεῖν?

33. Posidippe, chez Athénée, XIII, p. 596.

Σαπφῷαι δὲ μένουσι φίλης ἔτι καὶ μενέουσιν
ᾠδῆς αἱ λευκαὶ φθεγγόμεναι σελίδες.

Αἱ λευκαί est absurde. Αἱ λευκὰ φθεγγόμεναι, proposé par Meineke, avec l'interprétation «clara et perspicua voce loquen»tes,» n'est guère plus vraisemblable. Nous conjecturons: Αἰολικὰ φθεγγόμεναι.

34. Euripide, Hippolyte, v. 288 et suivants.

288. Ἄγ' ὦ φίλη παῖ, τῶν πάροιθε μὲν λόγων
289. λαθώμεθ' ἄμφω, καὶ σύ θ' ἡδίων γενοῦ
290. στυγνὴν ὀφρὺν λύσασα καὶ γνώμης ὁδὸν,

291. ἐγώ θ' ὅπῃ σοι μὴ καλῶς τόθ' εἰπόμην
292. μεθεῖσ' ἐπ' ἄλλον εἶμι βελτίω λόγον.

Le quatrième vers est en quelque sorte inintelligible; et μή mis pour οὐ ne saurait se justifier.

Admettons qu'il y eût dans un texte plus ancien:

. . . . Καὶ γνώμης ἐγὼν
μεθεῖσ' ἐπ' ἄλλον εἶμι βελτίω λόγον,

«renonçant à mon dessein, je passerai à un autre sujet moins pénible.» Toutes les difficultés disparaîtront. La construction de μεθεῖσ' avec le génitif est un homérisme, qu'Euripide a imité ailleurs (cf. 333: δεξιᾶς τ' ἐμῆς μέθες. Ainsi H. Weil, avec tous les bons manuscrits), et que Dawes a eu tort de condamner dans le texte d'Aristophane (**Grenouilles**, 830: Οὐκ ἂν μεθείην τοῦ θρόνου). Quant à ἐγών, le pronom de la première personne se rencontre écrit ainsi, à tort ou à raison, deux fois chez Eschyle, dont une fois à la fin d'un vers (**Suppliantes**, 740; **Perses**, 931).

La ressemblance des deux mots ἐγών et ὁδόν dans l'ancienne écriture, d'autre part, la rareté même de cette construction de μεθίημι, que condamnaient, nous le savons, dans l'antiquité même, certains grammairiens, enfin, sans doute, une réminiscence du vers 390, qui se termine par les mots γνώμης ὁδόν, ont pu concourir à faire substituer ὁδόν à ἐγών. L'auteur de cette substitution pensait apparemment que la phrase pouvait se passer ici du pronom ἐγώ, qui est si fréquemment sous-entendu. Plus tard, un autre lecteur en a jugé différemment. Il pensa qu'un vers avait été omis; et, afin de combler cette lacune imaginaire, il prit sur lui de fabriquer un supplément, où il s'appliqua, d'une part, à rétablir le pronom omis, de l'autre, à éclaircir l'expression obscure γνώμης ὁδόν. On eut alors:

. . . . . Καὶ γνώμης ὁδὸν
ἔγωγ' (ou ἐγὼν) ὅπῃ σοι μὴ καλῶς τόθ' εἰπόμην
μεθεῖσ', ἐπ' ἄλλον εἶμι βελτίω λόγον.

La leçon actuelle ἐγώ θ' doit être venue, en dernier lieu, sous la plume d'un copiste qui lisait le vers 290 conformément à la ponctuation de la vulgate actuelle, c'est à dire du texte reproduit en tête de cet exercice.

En résumé, nous rétablirons:

288. Ἄγ', ὦ φίλη παῖ, τῶν πάροιθε μὲν λόγων
289. λαθώμεθ' ἄμφω, καὶ σύ θ' ἡδίων γένοῦ
290. στυγνὴν ὀφρὺν λύσασα, καὶ γνώμης ἐγὼ
292. μεθεῖσ', ἐπ' ἄλλον εἶμι βελτίω λόγον.

35. Sophocle, **Antigone**, 1178.

Ὦ μάντι, τοὔπος ὡς ἄρ' ὀρθὸν ἤνυσας.

Ἤνυσας est suspect. On comprend que Sophocle ait pu représenter ailleurs le dieu Apollon comme réalisant lui-même ses oracles. Mais il est clair qu'un simple devin, un mortel, comme Tirésias, ne pouvait être investi d'un semblable pouvoir. Nous conjecturons : ἤνεσας. Cf. **Philoct.** 1380 : ὦ δεινὸν αἶνον αἰνέσας. La phrase, dès lors, devra se résoudre ainsi : Ὡς ἄρ' ὀρθὸν ἤνεσας τοὔπος (ὃ ἤνεσας). Les exemples de cette construction sont trop nombreux et trop connus pour qu'il soit utile de la justifier.

36. Sophocle, **Électre**, 1301—1302.

Ἀλλ' ὦ κασίγνηθ', ὧδ' ὅπως καὶ σοὶ φίλον
καὶ τοὐμὸν ἔσται τῇδε.

Τῇδε devait sans doute désigner Électre : d'où il résulte que τοὐμόν paraît avoir pris la place d'un mot synonyme de φίλον, signifiant, par conséquent, «volonté, désir». Ce mot ne peut guère être que θυμός, qu'on trouve employé de même au vers 1319 : Ἀρχ' αὐτὸς ὥς σοι θυμός.

On comprend aisément que θυμός ait pu devenir, dans un manuscrit, οὐμός, puis, par correction, τοὐμόν.

37. Sophocle, **Œdipe à Colone**, 1000—1004.

Σὺ δ', εἴ γὰρ οὐ δίκαιος, ἀλλ' ἅπαν καλὸν
λέγειν νομίζων, ῥητὸν ἄρρητόν τ' ἔπος,
τοιαῦτ' ὀνειδίζεις με τῶνδ' ἐναντίον.
Καί σοι τὸ Θησέως ὄνομα θωπεῦσαι καλόν
καὶ τὰς Ἀθήνας ὡς κατῴκηνται καλῶς.

Wecklein fait remarquer avec raison que καλόν, à la fin du vers 1003, peut provenir de l'influence de καλῶς, qui termine le vers suivant. Il aurait pu ajouter : Ou de καλόν, qui finit le vers 1000.

Quant au mot qu'il convient de rétablir ici, le sens ne s'accommode bien ni de μέλον ni de μέλει, que propose le même critique, mais bien plutôt de φίλον («tu trouves bon de, tu te plais à»), employé de la sorte, sans ἐστί, dans plusieurs passages de Sophocle.

38. Sophocle, Électre, 316.

Ὡς νῦν ἀπόντος ἱστόρει τί σοι φίλον.

Les exemples réunis par Schneidewin ne justifient qu'imparfaitement un tel emploi de τί chez Sophocle. Ainsi en a jugé sans doute O. Jahn, qui suppose une lacune après φίλον. Précédemment, Matthiae avait proposé τό σοι φίλον: nous nous arrêterions à cette conjecture, si τά σοι φίλον (c'est-à-dire ἅ σοι φίλον ἐστὶν ἱστορεῖν) ne nous paraissait encore plus vraisemblable.

39. Thucydide, II, 41.

Τοῖς τε νῦν καὶ τοῖς ἔπειτα θαυμασθησόμεθα, ... οὐδὲν προσδεόμενοι οὔτε Ὁμήρου ἐπαινέτου οὔτε ὅστις ἔπεσι μὲν τὸ αὐτίκα τέρψει, τῶν δ' ἔργων τὴν ὑπόνοιαν ἡ ἀλήθεια βλάψει.

Au mot inintelligible ὑπόνοιαν nous substituerons ἐποποιΐαν.

La gloire que donne l'épopée est nécessairement une gloire passagère, puisque tôt ou tard l'histoire dévoile les mensonges des poëtes, et, par là, dissipe le prestige de leurs récits. Les monuments de gloire éternels (ἀΐδια), ce sont ceux dont il est question dans le membre de phrase suivant: πᾶσαν μὲν θάλασσαν καὶ γῆν ἐσβατὸν τῇ ἡμετέρᾳ τόλμῃ καταναγκάσαντες γενέσθαι, πανταχοῦ δὲ μνημεῖα κακῶν τε κἀγαθῶν ἀΐδια ξυγκατοικίσαντες.

Si l'on remplace mentalement ἐποποιΐαν par l'expression synonyme ἐπῶν ποίησιν, on verra que la place donnée à ce mot, entre τῶν δ' ἔργων et ἡ ἀλήθεια, ne nuit point à la clarté; qu'elle contribue, au contraire, à faire ressortir l'opposition marquée par l'écrivain entre les faits et les vers, entre les inventions et la vérité.

40. Thucydide, II, 53.

Καὶ τὸ μὲν προσταλαιπωρεῖν τῷ δόξαντι καλῷ οὐδεὶς πρόθυμος ἦν, ἄδηλον νομίζων εἰ πρὶν ἐπ' αὐτὸ ἐλθεῖν διαφθαρήσεται.

Corrigez: τῷ δόξοντι καλῷ. (Se donner de la peine pour faire des choses qui seraient jugées honorables ou glorieuses).

41. Thucydide, II, 40.

Οὐ γὰρ πάσχοντες εὖ, ἀλλὰ δρῶντες κτώμεθα τοὺς φίλους.

Peut-être: ἀλλ' εὖ δρῶντες. Sinon, il semble que Thucydide aurait écrit: οὐ γὰρ εὖ πάσχοντες. Ainsi construit Libanius dans

sa Lettre 330, où il rappelle cette phrase de Thucydide (ἐκείνους τε γὰρ ὁ Θουκυδίδης φησὶν εὖ ποιοῦντας, οὐ πάσχοντας, κτᾶσθαι τοὺς φίλους). Aristide, qui fait allusion dans deux endroits au même passage, construit comme Libanius, et cependant répète εὖ: Εὖ γὰρ ποιεῖν, οὐκ εὖ πάσχειν πεφυκότες (**Panath.** 252). Ὡς οἱ μὲν πρεσβύτατοι τῶν Ἀθηναίων εὖ ποιοῦντες, οὐκ εὖ πάσχοντες, τοὺς φίλους ἐκτῶντο (Contre Leptine, p. 46 Morell.). [Graux, élève.]

42. Lysias, Discours VII, ch. 5.

Ἡγοῦμαι τοίνυν, ὦ βουλή, ἐμὸν ἔργον ἀποδεῖξαι ὡς, ἐπειδὴ τὸ χωρίον ἐκτησάμην, οὔτ' ἐλάα οὔτε σηκὸς ἐνῆν ἐν αὐτῷ. Νομίζω γὰρ τοῦ μὲν προτέρου χρόνου, οὐδ' εἰ πάλαι ἐνῆσαν μυρίαι, οὐκ ἂν δικαίως ζημιοῦσθαι.

La seule leçon bien autorisée est: οὐδ' εἰ πάλαι ἐνῆσαν μορίαι. Mais πάλαι, inutile après τοῦ προτέρου χρόνου, et qui peut ne devoir son introduction dans le texte qu'au voisinage de ces mots, est sans doute une corruption de πολλαί, que οὐδ' εἰ appelle naturellement. C'est même, sans doute, cette exigence du sens, qui a fait remplacer μορίαι par μυρίαι, dans les manuscrits, lorsque une fois πολλαί fut devenu πάλαι.

Μυρίαι, qui conviendrait fort bien ici, à supposer que la phrase précédente fût οὐκ ἐλάα ἐνῆν ἐν αὐτῷ, s'accorde mal avec οὔτ' ἐλάα οὔτε σηκός: d'autant plus que, dans cette phrase, c'est le substantif masculin σηκός qui exprime l'idée essentielle.

Nous corrigerons donc: Οὐδ' εἰ πολλαὶ ἐνῆσαν μορίαι. [Graux, élève.]

43. Euripide, **Hippolyte**, 213—214.

Οὐ μὴ παρ' ὄχλῳ τάδε γηρύσει
μανίας ἔποχον ῥίπτουσα λόγον.

Nous proposons: μανίας ἔνοχον. L'emploi parfaitement correct, mais relativement un peu rare, du génitif avec ἔνοχος, peut être l'origine de la faute. [Graux, élève.]

44. Lucien, **De la Manière d'écrire l'Histoire**, ch. 6.

Ἃ μὲν οὖν κοινὰ πάντων λόγων ἐστὶν ἁμαρτήματα, ἔν τε φωνῇ καὶ ἁρμονίᾳ καὶ διανοίᾳ καὶ τῇ ἄλλῃ ἀτεχνίᾳ, μακρόν τε ἂν εἴη ἐπελθεῖν, καὶ τῆς παρούσης ὑποθέσεως οὐκ ἴδιον.

Corrigez: καὶ τὴν ἄλλην ἀτεχνίαν. [Graux, élève.]

45. Platon, **Gorgias**, page 527 C.

D'après la vulgate, Socrate dirait, en finissant, à Calliclès, dont il vient de réfuter longuement les sophismes :

Ἐμοὶ οὖν πειθόμενος ἀκολούθησον ἐνταῦθα, οἷ ἀφικόμενος εὐδαιμονήσεις καὶ ζῶν καὶ τελευτήσας, ὡς ὁ σὸς λόγος σημαίνει.

Heindorf et Bekker ont cru pouvoir supprimer σός, sur la foi de quelques manuscrits d'importance secondaire. D'autres ont essayé de justifier la leçon autorisée en alléguant que, si la thèse (λόγος) dont il s'agit représente en réalité l'opinion de Socrate, elle a fini par devenir, en un sens, la thèse de Calliclès, puisque Socrate, par son argumentation, a réduit ce dernier à la reconnaître pour vraie. Mais Calliclès a soutenu précédemment d'autres thèses qui pourraient être appelées les siennes à bien plus juste titre : de sorte que l'expression de la vulgate manque, tout au moins, de clarté. Ὁ ἡμέτερος λόγος (notre discussion) se comprendrait ; ὁ σὸς λόγος ne se comprend pas : à moins qu'on n'y voie (avec K. F. Hermann) une ironie, qui serait ici tout à fait forcée, et en désaccord avec le ton général de cette conclusion du Gorgias.

Nous proposons : ὁ σῶς λόγος. Cette conjecture s'expliquera d'elle-même, pour peu que l'on se reporte à ce qui a été dit quelques lignes plus haut (page 527 B) : Ἀλλ' ἐν τοσούτοις λόγοις τῶν ἄλλων ἐλεγχομένων μόνος οὗτος ἠρεμεῖ ὁ λόγος. [Graux, élève.]

46. Aristote, **Politique**, livre I, ch. 8.

Ἓν μὲν οὖν εἶδος κτητικῆς κατὰ φύσιν τῆς οἰκονομικῆς μέρος ἐστίν· ὃ δεῖ ἤτοι ὑπάρχειν ἢ πορίζειν αὐτὴν ὅπως ὑπάρχῃ, ὧν ἐστι θησαυρισμὸς χρημάτων πρὸς ζωὴν ἀναγκαίων.

Voir la **Revue critique** du 27 janvier 1872.

Nous proposons : ἢ δεῖ ἤτοι ὑπάρχειν.

47. Démosthène, **Philippique** I, ch. 37 ; p. 50.

Οἱ δὲ τῶν πραγμάτων οὐ μένουσι καιροὶ τὴν ἡμετέραν βραδυτῆτα καὶ εἰρωνείαν. Ἃς δὲ τὸν μεταξὺ χρόνον δυνάμεις οἰόμεθ' ἡμῖν ὑπάρχειν, οὐδὲν οἷαί τ' οὖσαι ποιεῖν ἐπ' αὐτῶν τῶν καιρῶν ἐξελέγχονται. (Texte de Σ et de Voemel.)

Au présent οἰόμεθ', il faut probablement substituer l'imparfait ᾠόμεθ'. [Chatelain, élève.]

48. Démosthène, **Pour les Mégalopolitains**, ch. 20; p. 207.

Les orateurs qui rappellent sans cesse les anciens démêlés des Athéniens et des Mégalopolitains semblent désirer que ceux-ci préfèrent de nouveau une autre alliance à celle d'Athènes.

Ταῦτα μέν ἐστι δεύτερον ἀνθρώπων βουλομένων ἑτέρων ποιῆσαι τούτους συμμάχους.

Si l'on se rappelle que σύμμαχος se construit avec le datif aussi bien qu'avec le génitif, on verra que Démosthène n'a pu préférer ici cette seconde construction à la première: autrement, il faudrait admettre qu'il a embrouillé sa phrase de propos délibéré. Nous rétablirons donc ἑτέροις. Les deux génitifs qui précèdent expliquent la faute. [Chatelain et Bourget, élèves.]

49. Démosthène, **Olynthienne** III, ch. 19; p. 33.

Ἀλλ', οἶμαι, μέγα τοῖς τοιούτοις ὑπάρχει λόγοις ἡ παρ' ἑκάστου βούλησις, διόπερ ῥᾷστον ἁπάντων ἐστὶν αὐτὸν ἐξαπατῆσαι. Ὃ γὰρ βούλεται, τοῦθ' ἕκαστος καὶ οἴεται.

La suite des idées devait être, ce semble: «De tels discours trouvent un puissant appui dans le désir secret de chacun; et voilà pourquoi ils font si aisément des dupes: en effet, chacun croit ce qu'il désire.» On obtiendra ce sens en substituant αὐτοῖς à αὐτόν.

50. Démosthène, **Olynthienne** III, ch. 28; p. 36.

L'orateur termine comme il suit un tableau des malheurs imputables au gouvernement des démagogues:

Οὓς δ' ἐν τῷ πολέμῳ συμμάχους ἐκτησάμεθα, εἰρήνης οὔσης ἀπολωλέκασιν οὗτοι, ἐχθρὸν δ' ἐφ' ἡμᾶς αὐτοὺς τηλικοῦτον ἠσκήκαμεν.

Dans toute l'énumération qui précède, Démosthène s'est borné à exposer les faits sans les rapporter à leurs auteurs. L'imputation dirigée contre les démagogues a été le point de départ du développement, et doit en être la conclusion. Mais elle n'intervient, Sauppe l'a remarqué, dans le développement même, que par l'expression ἀπολωλέκασιν οὗτοι. A ce mot, ἀπολωλέκασιν, qui interrompt la suite des idées et affaiblit par là l'effet du discours, nous proposons de substituer ἀπολώλασιν. Cf. **Ambassade**, ch. 97; p. 372: μηδ' ἀπωλώλει τῶν ξυμμάχων μηδείς. Et

ibid. ch. 100; p. 373 : τοῖς ἀπολωλόσι συμμάχοις. Les formes ἀπολώλεκα et ἀπόλωλα ont été confondues ailleurs par les copistes; par ex. Cherson. ch. 10 fin, pag. 92; et ch. 20 fin, p. 95.

Du dernier membre de phrase, il peut n'être pas inutile de rapprocher deux imitations de Dion Cassius : XLV, 35 : τηλικοῦτον ἐφ' ἡμᾶς αὐτοὺς τύραννον ἀσκοῦμεν. L, 20 : οἵτινες οὐκ αἰσθάνονται μόναρχον αὐτὸν ἐφ' ἑαυτοὺς ἀσκοῦντες.

51. Lucien, **Manière d'écrire l'Histoire**, ch. 22.

Εἶτα μεταξὺ οὕτως εὐτελῆ ὀνόματα καὶ δημοτικὰ καὶ πτωχικὰ πολλὰ παρενεβέβυστο, τὸ «ἐπέστειλεν ὁ στρατοπεδάρχης τῷ κυρίῳ», καὶ «οἱ στρατιῶται ἠγόραζον τὰ ἐγχρήζοντα», καὶ «ἤδη λελουμένοι περὶ αὐτοὺς ἐγίγνοντο», καὶ τὰ τοιαῦτα.

Il est impossible de comprendre en quoi pouvait prêter à la critique une phrase aussi insignifiante que ἤδη λελουμένοι περὶ αὐτοὺς ἐγίγνοντο : d'autant plus que le seul de ces mots qui semble s'éloigner un peu de l'usage attique, λελουμένοι, a été employé par Lucien lui-même dans un passage cité par Fritzsche. Nous conjecturons : περὶ σίτους. La forme attique étant σῖτα (ou σιτία, que Lucien paraît avoir préféré), on s'expliquerait dès lors en quoi la phrase citée contrevenait aux règles du beau langage.

52. Lucien, **Manière d'écrire l'Histoire**, ch. 53.

Ὁπόταν δὲ καὶ φροιμιάζηται, ἀπὸ δυοῖν μόνον ἄρξεται, οὐχ ὥσπερ οἱ ῥήτορες ἀπὸ τριῶν, ἀλλὰ τὸ τῆς εὐνοίας παρεὶς προσοχὴν καὶ εὐμάθειαν ἐμποιήσει τοῖς ἀκούουσι. Προσέξουσι μὲν γὰρ αὐτῷ, ἢν δείξῃ ὡς περὶ μεγάλων ἢ ἀναγκαίων ἢ οἰκείων ἢ χρησίμων ἐρεῖ· εὐμαθῆ δὲ καὶ σαφῆ τὰ ὕστερα ποιήσει, τὰς αἰτίας προεκτιθέμενος καὶ προορίζων τὰ κεφάλαια τῶν γεγενημένων.

Bien que l'adjectif εὐμαθής puisse avoir la signification passive, cependant la suite des idées, et l'emploi du mot εὐμάθειαν, quelques lignes plus haut, dans le sens actif, paraissent demander que l'on restitue : εὐμαθεῖς δὲ, καὶ σαφῆ τὰ ὕστερα ποιήσει.

53. Euripide, **Hippolyte**, 702—703.

Phèdre refuse d'entendre les excuses de sa nourrice :

Ἦ καὶ δίκαια ταῦτα κἀξαρκοῦντά μοι,
τρώσασαν ἡμᾶς εἶτα συγχωρεῖν λόγοις.

A la place de εἶτα συγχωρεῖν, qui fait un faux sens, comme l'a remarqué Weil, nous proposons εἶθ' ὁμόσε χωρεῖν, leçon que paraît avoir eue sous les yeux l'auteur d'une scholie citée par le même éditeur. Cf. **Oreste**, 921 : χωρεῖν ὁμόσε τοῖς λόγοις.

Les tribraques d'un seul mot, au quatrième pied, sont rares même chez Euripide, au moins dans ses plus anciennes pièces. (Voir G. Dindorf, **Poet. Scen.** éd. 1869, page 34.) Un grammairien peu instruit a pu remplacer ὁμόσε χωρεῖν par συγχωρεῖν, dans le dessein d'améliorer la forme du vers, sans s'apercevoir qu'il en altérait le sens.

54. Babrius, XXIV (**Le Mariage du Soleil**), 4—5.

. . . . . Οὐχὶ παιάνων
τοῦτ' ἐστὶν ἡμῖν, φροντίδων δὲ καὶ λύπης.

On a proposé τοῦτ' ἔργον ἡμῖν, ὥρα 'στιν ἡμῖν. Nous préférerions de beaucoup :

Ταῦτ' ἄξι' ἡμῖν.

55. Lucien, **Manière d'écrire l'Histoire**, ch. 59.

Lucien menace l'historien médisant du discrédit encouru par Théopompe.

Τὴν αὐτὴν Θεοπόμπῳ αἰτίαν ἕξεις φιλαπεχθημόνως κατηγοροῦντι τῶν πλείστων καὶ διατριβὴν ποιουμένῳ τὸ πρᾶγμα, ὡς κατηγορεῖν μᾶλλον ἢ ἱστορεῖν τὰ πεπραγμένα.

Corrigez : ὡς κατηγορῶν (ou κακηγορῶν?) μᾶλλον ἢ ἱστορῶν.

56. Démosthène, **Contre Timocrate**, ch. 56 ; p. 718.

Démosthène interrompt la lecture d'un texte de loi pour faire remarquer la contradiction qui existe entre ce texte et la proposition de Timocrate. Puis il ordonne au greffier de continuer sa lecture :

Οὔ φησι Τιμοκράτης, οὔκουν ὁπόσοις γ' ἂν δεσμοῦ προστιμηθῇ. Λέγε.

Les éditeurs paraissent avoir aujourd'hui renoncé à reproduire la ponctuation si peu naturelle de Reiske : Οὔ, φησὶ Τιμοκράτης, οὔκουν. . . . . Mais d'autre part, la vulgate donne une phrase assez embrouillée, et d'apparence suspecte.

Peut-être y aurait-il lieu de corriger : Οὔ φησι Τιμοκράτης «οὔκουν ὁπόσοις γ' ἂν δεσμοῦ προστιμηθῇ» ⟨λέγων⟩. Λέγε.

Il n'y a pas d'objection à tirer du rapprochement de λέγων et de la formule λέγε. Cf. **Ambassade**, ch. 161; p. 391: ἀλλὰ μὴν ὅτι ταῦτ' ἀληθῆ λέγω, λέγε πρῶτον μὲν τὸ ψήφισμα.

57. Lucien, **Manière d'écrire l'Histoire**, ch. 9.

Ὅσοι δ' οἴονται καλῶς διαιρεῖν ἐς δύο τὴν ἱστορίαν . . . . . , ὁρᾷς ὅσον τἀληθοῦς ἡμαρτήκασι.

«Ceux qui croient agir sagement en divisant» pourrait se rendre en grec par Ὅσοι οἴονται καλῶς ποιεῖν διαιροῦντες. «Ceux qui pensent qu'il est bon de diviser» se traduirait bien par Ὅσοι οἴονται καλὸν εἶναι διαιρεῖν. La phrase ci-dessus n'exprime pas du tout la seconde de ces idées, et ne rend qu'imparfaitement la première.

Lucien avait sans doute écrit: ὅσοι δ' οἴονται καλῶς ⟨ἔχειν⟩ διαιρεῖν . . . Cf. ch. 4: καλῶς ἔχειν ὑπέλαβον, ὡς δυνατόν μοι, κυλῖσαι τὸν πίθον.

58. Nonnus, **Dionysiaques**, XLVIII, 302.

Καί ποτε θηρεύουσα κατ' οὔρεα δεσπότις ἄγρης.

Corrigez: δεσπότις Αὔρης.

En effet l'histoire d'Aura, nymphe de la suite d'Artémis, est le sujet de l'épisode auquel appartient ce vers.

59. Lucien, **Manière d'écrire l'Histoire**, ch. 37.

Καὶ τοίνυν καὶ ἡμῖν τοιοῦτός τις ὁ μαθητὴς νῦν παραδεδόσθω, συνεῖναί τε καὶ εἰπεῖν οὐκ ἀγεννὴς, ἀλλ' ὀξὺ δεδορκὼς, οἷος καὶ πράγμασι χρήσασθαι ἂν, εἰ ἐπιτραπείη, καὶ γνώμην στρατιωτικὴν, ἀλλὰ μετὰ τῆς πολιτικῆς καὶ ἐμπειρίαν στρατηγικὴν ἔχειν, καὶ νὴ Δία καὶ ἐν στρατοπέδῳ γεγονώς ποτε, καὶ γυμναζομένους ἢ ταττομένους στρατιώτας ἑωρακώς.

Ainsi, d'après Lucien, l'apprenti historien devrait posséder les qualités nécessaires pour diriger les affaires de l'État, si par hasard il s'en trouvait chargé. Il devrait avoir acquis préalablement l'expérience d'un homme d'État et d'un général. Il devrait même (car telle est la force de καὶ νὴ Δία καὶ) avoir été quelquefois dans un camp, avoir vu des soldats s'exercer et manœuvrer. Il est clair que la seconde partie de la phrase ne saurait s'accorder ni avec la première ni avec la troisième. Les corrections essayées jusqu'ici ou ne remédient qu'imparfaitement à cette incohérence, ou portent uniquement sur l'irrégularité de

la construction Οἷος . . . χρήσασθαι . . . . καὶ γνώμην στρατιωτικὴν, ἀλλὰ μετὰ τῆς πολιτικῆς καὶ ἐμπειρίαν στρατηγικὴν ἔχειν.

Ces derniers mots (à partir de καὶ γνώμην) doivent provenir d'une scholie afférente aux mots Καὶ ἐν στρατοπέδῳ γεγονώς ποτε, et conçue en ces termes : Ὡς γνώμην στρατιωτικὴν, ἀλλ' οὐ (ou ἀλλὰ μὴ) μετὰ τῆς πολιτικῆς καὶ ἐμπειρίαν στρατηγικὴν ἔχειν.

La confusion de ὡς et de καὶ est signalée dans tous les traités de paléographie comme une des plus fréquentes ; celle de ἀλλά et de ἀλλ' οὐ n'aurait rien que de très-naturel ; et on peut en dire autant de l'omission de μή entre ἀλλά et μετά.

60. Lucien, **Manière d'écrire l'Histoire,** ch. 10 fin.

Ἑωρακέναι γάρ σέ που εἰκὸς γεγραμμένον τῇ Ὀμφάλῃ δουλεύοντα, πάνυ ἀλλόκοτον σκευὴν ἐνεσκευασμένον, ἐκείνην μὲν τὸν λέοντα αὐτοῦ περιβεβλημένην καὶ τὸ ξύλον ἐν τῇ χειρὶ ἔχουσαν ὡς Ἡρακλέα δῆθεν οὖσαν, αὐτὸν δὲ ἐν κροκωτῷ καὶ πορφυρίδι ἔρια ξαίνοντα καὶ παιόμενον ὑπὸ τῆς Ὀμφάλης τῷ σανδαλίῳ· καὶ τὸ θέαμα αἴσχιστον, ἀφεστῶσα ἡ ἐσθὴς τοῦ σώματος καὶ μὴ προσιζάνουσα, καὶ τοῦ θεοῦ τὸ ἀνδρῶδες ἀσχημόνως καταθηλυνόμενον.

L'altération principale de ce passage résulte, selon nous, de l'intrusion de deux scholies marginales, l'une concernant κροκωτῷ, à savoir Ἢ πορφυρίδι (devenu, par un changement dont les exemples abondent, καὶ πορφυρίδι, en passant dans le texte) ; l'autre ayant rapport à τοῦ θεοῦ τὸ ἀνδρῶδες ἀσχημόνως καταθηλυνόμενον, à savoir Ἀφεστῶσα ἡ ἐσθὴς τοῦ σώματος καὶ μὴ προσιζάνουσα. L'introduction d'un membre de phrase fabriqué comme καὶ τὸ θέαμα αἴσχιστον était nécessaire après l'insertion de ces derniers mots, pour conserver à la phrase une apparence de régularité grammaticale. Cela posé, nous corrigerons :

Αὐτὸν δὲ ἐν κροκωτῷ ἔρια ξαίνοντα καὶ παιόμενον ὑπὸ τῆς Ὀμφάλης τῷ σανδαλίῳ· καὶ τοῦ θεοῦ τὸ ἀνδρῶδες ἀσχημόνως καταθηλυνόμενον.

Wieland, averti par son goût, a omis dans sa traduction tout ce qui suit καὶ τὸ θέαμα. Rudolph, qui signale cette omission, ajoute : «Mihi editori vero hoc non licere putavi.» Nous croyons que les éditeurs ont maintenant ce droit, au moins en ce qui regarde les mots signalés plus haut, et qu'ils feront bien d'en user.

61. Lucien, **Manière d'écrire l'Histoire,** ch. 54.

Τοιούτοις προοιμίοις οἱ ἄριστοι τῶν συγγραφέων ἐχρήσαντο, Ἡρόδοτος μὲν, ὡς μὴ τὰ γενόμενα ἐξίτηλα τῷ χρόνῳ γένηται, μεγάλα

καὶ θαυμαστὰ ὄντα, καὶ ταῦτα νίκας Ἑλληνικὰς δηλοῦντα καὶ ἥττας βαρβαρικάς· Θουκυδίδης δὲ, μέγαν τε καὶ αὐτὸς ἐλπίσας ἔσεσθαι καὶ ἀξιολογώτατον καὶ μείζω τῶν προγεγενημένων ἐκεῖνον τὸν πόλεμον· καὶ γὰρ παθήματα ἐν αὐτῷ μεγάλα ξυνέβη γενέσθαι.

Nous croyons avoir démontré dans les deux n^os^ qui précèdent que des scholies très-anciennes ont envahi de bonne heure le texte de ce traité : de sorte que l'œuvre de Lucien est aujourd'hui confondue avec celle de son commentateur. Quel est le véritable auteur du centon ci-dessus, c'est ce que nous laisserons maintenant à d'autres le soin de décider.

62. Démosthène, **Olynthienne** III, ch. 13 ; p. 31—32.

C'est à ces courtisans du peuple qui lui ont fait voter des lois funestes, d'en proposer l'abrogation à leurs risques et périls, lorsque le danger qu'il y aurait à les maintenir est devenu manifeste :

Οὐ γάρ ἐστι δίκαιον τὴν μὲν χάριν, ᾗ πᾶσαν ἔβλαπτε τὴν πόλιν, τοῖς τότε θεῖσιν ὑπάρχειν, τὴν δ' ἀπέχθειαν, δι' ἧς ἂν ἅπαντες ἄμεινον πράξαιμεν, τῷ νῦν τὰ βέλτιστ' εἰπόντι ζημίαν γενέσθαι.

Phrase inintelligible. Il faut évidemment rétablir, dans le premier membre de phrase, ἃ πᾶσαν ἔβλαπτε τὴν πόλιν, et, dans le second, δι' ἂν ἅπαντες ἄμεινον πράξαιμεν. De telle sorte qu'on aura : Οὐ γάρ ἐστι δίκαιον τὴν μὲν χάριν ἃ πᾶσαν ἔβλαπτε τὴν πόλιν τοῖς τότε θεῖσιν ὑπάρχειν, τὴν δ' ἀπέχθειαν, δι' ἂν ἅπαντες ἄμεινον πράξαιμεν, τῷ νῦν τὰ βέλτιστα εἰπόντι ζημίαν γενέσθαι.

La première faute s'explique par le voisinage du nom féminin τὴν χάριν ; la seconde provient de ce que la crase ἂν n'a pas été comprise par un copiste, qui, pensant avoir simplement sous les yeux la particule ἄν, a cru devoir insérer le relatif ἧς.

63. Lucien, **Manière d'écrire l'Histoire**, ch. 7.

Lucien vient de dire qu'il ne parlera pas des défauts communs à tous les genres d'écrits (ἃ κοινὰ πάντων λόγων ἐστὶν ἁμαρτήματα). Arrivant ensuite à ceux qui sont propres au genre historique, il les désignerait, selon la vulgate, par les mots :

Ἃ δὲ ἐν ἱστορίᾳ διαμαρτάνουσι.

On est surpris de ne pas trouver ici l'adjectif ἴδια, que fait attendre κοινὰ πάντων λόγων ἁμαρτήματα. Nous corrigerons : ἴδια ἁμαρτάνουσι. L'iota ascrit pouvait manquer, comme il arrive

souvent, à la fin de ἱστορίᾳ : on comprend dès lors que l'ι initial du mot suivant ait été rapporté à ce datif. Quant à l'α final de ἴδια, il a pu être soit omis, soit supprimé volontairement, devant ἁμαρτάνουσι.

64. Démosthène, **Olynthienne** III, ch. 17 ; p. 33.

Οὐδὲ γὰρ ἐν τοῖς τοῦ πολέμου κινδύνοις τῶν φυγόντων οὐδεὶς ἑαυτοῦ κατηγορεῖ, ἀλλὰ τοῦ στρατηγοῦ καὶ τῶν πλησίον καὶ πάντων μᾶλλον, ἥττηνται δ' ὅμως διὰ πάντας τοὺς φυγόντας δήπου.

Ἥττηνται demande un autre sujet que οἱ φυγόντες. Nous proposons ἥττηνται δ' ὅμως ⟨ἅπαντες⟩ διὰ πάντας. La conjecture de Reiske, ὅμως πάντες διὰ τοὺς φυγόντας, a été bien réfutée par Schaefer.

65. Démosthène, **Olynthienne** III, ch. 6 ; p. 30.

Εἰ γὰρ μὴ βοηθήσετε παντὶ σθένει κατὰ τὸ δυνατὸν, θεάσασθε ὃν τρόπον ὑμεῖς ἐστρατηγηκότες πάντ' ἔσεσθ' ὑπὲρ Φιλίππου.

Κατὰ τὸ δυνατόν paraît être une glose de παντὶ σθένει. [Bourget, élève.]

66. Démosthène, **Sur les Symmories**, ch. 35 ; p. 188.

Ἡγοῦμαι τοίνυν ἐγὼ ταύτην τὴν τάξιν τοῦ δικαίου, καὶ τοὺς μετ' αὐτῆς ὄντας κρείττους τῶν προδοτῶν καὶ τοῦ βαρβάρου ἔσεσθαι πρὸς ἅπαντας.

Le passage du discours pour Phormion (ch. 50) qui a suggéré à Schaefer la conjecture πρὸς ἅπαντα, approuvée exceptionnellement par Vœmel lui-même, n'a avec celui-ci qu'un rapport apparent. Que Démosthène, dans le discours cité, dise à son adversaire «Ton père qui était meilleur et plus sage que toi à tout égard» σοῦ πολλῷ βελτίων ὢν καὶ ἄμεινον σοῦ φρονῶν πρὸς ἅπαντα, rien de plus naturel : et les mots ici ne font que traduire exactement la pensée de l'orateur. Mais dans la phrase qui nous occupe, il ne s'agit point de surpasser l'ennemi en toutes choses : il s'agit seulement de le surpasser en force, ou de le vaincre. Cela posé, πρὸς ἅπαντα ne saurait se justifier. C'est une de ces corrections que l'on appelait autrefois «prudentes,» et que l'on appelle aujourd'hui «téméraires,» avec plus de raison : car la témérité, en matière de science, ne peut être que le défaut de méthode.

Remarquons d'abord que τῶν προδοτῶν est inadmissible. En effet Démosthène s'est efforcé plus haut (ch. 31) de combattre cette idée qu'il pourrait y avoir des traîtres parmi les Grecs. De plus, la place de ces mots varie selon les manuscrits, dont plusieurs portent τῶν προδοτῶν κρείττους : d'où l'on peut induire avec quelque probabilité qu'ils ont passé par la marge. Enfin la rencontre de voyelles βαρβάρου ἔσεσθαι paraît avoir choqué Vœmel, puisqu'il a cru devoir mettre les mots καὶ τοῦ βαρβάρου entre virgules, contrairement à toutes les règles de la ponctuation.

Cela posé, nous supprimerons τῶν προδοτῶν, et nous écrirons κρείττους καὶ τοὺς βαρβάρους ἔσεσθαι πρὸς ἅπαντας (ce qui revient au même, pour le sens, que καὶ τῶν βαρβάρων ἁπάντων). C'est καί, pris à tort dans le sens, de «et,» qui a fait insérer τῶν προδοτῶν devant ce mot. Cobet (**Oratio de arte interpretandi**, page 154) explique de même l'intrusion du vers 61 de la fable 95 de Babrius, rejeté du texte par Dübner : «Confictum arbitror »ab eo, qui haeserit in ἀλλά, quo inchoari sententiam mirabatur.»

La correction qui précède nous a été suggérée par un manuscrit sans autorité, le **Gothanus**, qui porte, au dire de Vœmel : Κρείττους τῶν προδοτῶν καὶ τοὺς βαρβάρους ἔσεσθαι πρὸς ἅπαντας.

67. Sophocle, **Œdipe Roi**, 984—988.

ΟΙΔ. Καλῶς ἅπαντα ταῦτ' ἂν ἐξείρητό σοι
εἰ μὴ 'κύρει ζῶσ' ἡ τεκοῦσα· νῦν δ' ἐπεὶ
ζῇ, πᾶσ' ἀνάγκη, κεἰ καλῶς λέγεις, ὀκνεῖν.
ΙΟΚ. Καὶ μὴν μέγας γ' ὀφθαλμὸς οἱ πατρὸς τάφοι.
ΟΙΔ. Μέγας, ξυνίημ'· ἀλλὰ τῆς ζώσης φόβος.

Le quatrième vers est faux dans les manuscrits. La particule γ' (après μέγας) est un supplément inséré par Porson.

Ὀφθαλμός (même vers) nous paraît, ainsi qu'à Wecklein (**Ars Sophoclis emendandi**), employé ici d'une manière tout à fait insolite. Nous proposons : Καὶ μὴν μέγ' ὄκνῳ θάλπος («fomentum»); et, au vers suivant : μέγα, ξυνίημ' (la seconde faute devant être considérée comme une conséquence inévitable de la première).

68. Thucydide, II, 10.

Οἱ δὲ Λακεδαιμόνιοι μετὰ τὰ ἐν Πλαταιαῖς εὐθὺς περιήγγελλον κατὰ τὴν Πελοπόννησον καὶ τὴν ξυμμαχίαν στρατιὰν παρασκευάζεσθαι ταῖς πόλεσι, τά τε ἐπιτήδεια οἷα εἰκὸς ἐπὶ ἔξοδον ἔκδημον ἔχειν, ὡς

ἐσβαλοῦντες ἐς τὴν Ἀττικήν. Ἐπειδὴ δὲ ἑκάστοις ἑτοῖμα γίγνοιτο κατὰ τὸν χρόνον τὸν εἰρημένον, ξυνήεσαν τὰ δύο μέρη ἀπὸ πόλεως ἑκάστης ἐς τὸν Ἰσθμόν.

Qu'on veuille bien faire attention à la force de l'optatif dans ἐπειδὴ δὲ ἑκάστοις ἑτοῖμα γίγνοιτο. Ἐπειδὴ ἦν ἑτοῖμα pourrait signifier «tout étant prêt.» Ἐπειδὴ ἑτοῖμα γίγνοιτο équivaut à peu près au français «A mesure que tout était prêt.»

Ou chacun des peuples en question mit son armée en route à un moment fixé d'avance (κατὰ τὸν χρόνον τὸν εἰρημένον); ou il la mit en route dès qu'il fut prêt (ἐπειδὴ ἑκάστοις ἑτοῖμα γίγνοιτο). Une seule chose nous paraît sûre, c'est que l'historien ne peut avoir rapporté, dans une même phrase, à deux époques distinctes, le départ de chaque armée.

69. Euripide, **Iphigénie à Aulis**, 968—969.

Νῦν δ' οὐδέν εἰμι παρά γε τοῖς στρατηλάταις,
ἐν εὐμαρεῖ τε δρᾶν τε καὶ μὴ δρᾶν καλῶς.

Au lieu de καλῶς, Kirchhoff a proposé κακῶς. Mais il y a, ce nous semble, une autre altération. Nous corrigerions:

Νῦν δ' οὐδέν εἰμι· πάρα τε τοῖς στρατηλάταις
ἐν εὐμαρεῖ με δρᾶν τε καὶ μὴ δρᾶν κακῶς.

70. Démosthène, **Pour les Mégalopolitains**, ch. 25; p. 208.

Ἵνα τοίνυν μὴ τοῦτ' ἐμποδὼν γένηται τῷ Θηβαίους γενέσθαι μικροὺς, τὰς μὲν Θεσπιὰς καὶ τὸν Ὀρχομενὸν καὶ τὰς Πλαταιὰς κατοικίζεσθαι φῶμεν δεῖν, καὶ συμπράττωμεν αὐτοῖς καὶ τοὺς ἄλλους ἀξιῶμεν . : . . . . , τὴν δὲ Μεγάλην πόλιν καὶ τὴν Μεσσήνην μὴ προώμεθα τοῖς ἀδικοῦσι, μηδ' ἐπὶ τῇ προφάσει τῇ Πλαταιῶν καὶ Θεσπιῶν τὰς οὔσας καὶ κατοικουμένας πόλεις ἀναιρεθείσας περιίδωμεν.

Quiconque lira cette phrase avec attention ne manquera pas de retrouver, après Reiske, la vraie leçon, qui est indubitablement: συμπράττωμεν αὐτοί. Cf. **Olynth.** I, 24: Καὶ στρατευομένους αὐτοὺς καὶ παροξύνοντας τοὺς ἄλλους ἅπαντας.

Dans le dernier membre de phrase, peut-être est-il permis de soupçonner que Démosthène avait écrit: Μηδ' ἐπὶ τῇ προφάσει τῆς Πλαταιῶν καὶ Θεσπιῶν κατοικίσεως. La paléographie expliquerait assez bien le changement de τῆς en τῇ, et même celui

de κατοικίσεως en καὶ τὰς οὔσας : d'où, par une correction pour ainsi dire inévitable, τὰς οὔσας καί.

71. Démosthène, **Olynth.** I, ch. 15; p. 13.

Δέδοικα, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, μὴ τὸν αὐτὸν τρόπον ὥσπερ οἱ δανειζόμενοι ῥᾳδίως ἐπὶ τοῖς μεγάλοις τόκοις, μικρὸν εὐπορήσαντες χρόνον, ὕστερον καὶ τῶν ἀρχαίων ἀπέστησαν, οὕτω καὶ ἡμεῖς ἐπὶ πολλῷ φανῶμεν ἐρραθυμηκότες, καὶ ἅπαντα πρὸς ἡδονὴν ζητοῦντες πολλὰ καὶ χαλεπὰ ὧν οὐκ ἐβουλόμεθα ὕστερον εἰς ἀνάγκην ἔλθωμεν ποιεῖν, καὶ κινδυνεύσωμεν περὶ τῶν ἐν αὐτῇ τῇ χώρᾳ.

Πολλὰ καὶ χαλεπὰ ὧν, «beaucoup de choses pénibles parmi celles que», ne rend pas l'idée que Démosthène doit avoir eue dans l'esprit. Comment, en effet, les Athéniens auraient-ils pu être effrayés de cette prédiction, que, faute de faire en temps utile tous les efforts conseillés par l'orateur, ils se verraient forcés quelque jour de faire une partie, non la moins considérable ni la moins pénible, il est vrai, mais, une partie enfin, de ces mêmes efforts? Les interprètes ne peuvent dissimuler ce non-sens qu'en traduisant ἐβουλόμεθα par le conditionnel «vellemus», c'est-à-dire en attribuant à ce mot une signification qu'il ne peut avoir, au moins ici.

D'autre part, nous trouvons chez Stobée, qui cite ce passage, la variante πολλὰ καὶ χαλεπὰ ὧν ἐβουλόμεθα. On se rendra compte plus aisément des deux leçons, si l'on admet que ὧν, à l'origine, était précédé d'un comparatif, ou d'un mot analogue aux comparatifs tant pour le sens que pour la construction. Supposons, par exemple, que le texte authentique ait porté πολλὰ καὶ χαλεπώτερα, ou πλείω καὶ χαλεπώτερα, ou ἄλλα πολλῷ χαλεπώτερα, ou enfin πολλαπλάσια (auquel cas πολλὰ καὶ χαλεπά n'aurait été à l'origine qu'une glose des mots πολλαπλάσια ὧν οὐκ ἐβουλόμεθα): les deux variantes, dès lors, s'expliqueront: «Des efforts plus nombreux (ou plus pénibles) que ceux que nous refusions de faire», ou «que ceux que nous consentions à faire».

72. Démosthène, **Contre Leptine,** ch. 88; p. 483.

Ἵνα τοίνυν εἰδῆτε, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ὅτι ὡς ἀληθῶς ἐπὶ πᾶσι δικαίοις ποιούμεθα τοὺς λόγους πάντας, οὓς λέγομεν πρὸς ὑμᾶς, καὶ οὐδέν ἐσθ' ὅ τι τοῦ παρακρούσασθαι καὶ φενακίσαι λέγεται παρ' ἡμῶν ἕνεκα, ἀναγνώσεται τὸν νόμον ὑμῖν ὃν παρεισφέρομεν.

Les mots οὓς λέγομεν πρὸς ὑμᾶς n'ajoutent absolument rien au sens de la phrase. D'autre part, on ne peut ici comme ailleurs (par ex. **Symmories**, ch. 1; cf. la note de Weil), attribuer à une recherche d'effet oratoire le rapprochement des mots de même famille λόγους, λέγομεν et λέγεται. Enfin le désaccord des manuscrits, dont les uns portent οὕς et les autres ὅσους, nous autorise peut-être à considérer le relatif comme un supplément arbitrairement inséré. S'il en est ainsi, λέγομεν πρὸς ὑμᾶς ne peut être qu'une glose des mots ποιούμεθα τοὺς λόγους πάντας. De toute façon, le membre de phrase parasite οὓς λέγομεν πρὸς ὑμᾶς nous paraît être à supprimer.

73. Démosthène, **Sur la Paix**, ch. 8, p. 58—59.

Καίτοι τοῦτό γ' ὑμᾶς οἶμαι νῦν ἅπαντας ᾠσθῆσθαι, ὅτι τὴν τότ' ἄφιξιν εἰς τοὺς πολεμίους ἐποιήσατο, ὑπὲρ τοῦ τἀκεῖ χρήματ' ὀφειλόμενα, ὡς ἔφη, κομίσας δεῦρο λειτουργεῖν, καὶ τούτῳ τῷ λόγῳ πλείστῳ χρησάμενος ὡς «δεινὸν εἴ τις ἐγκαλεῖ τοῖς ἐκεῖθεν ἐνθάδε τὰς εὐπορίας ἄγουσιν», ἐπειδὴ διὰ τὴν εἰρήνην ἀδείας ἔτυχεν, ἣν ἐνθάδ' ἐκέκτητ' οὐσίαν φανερὰν, ταύτην ἐξαργυρίσας πρὸς ἐκεῖνον ἀπάγων οἴχεται.

Le texte primitif de Σ, où ἐποιήσατο n'a été inséré qu'au XIIe siècle, est absolument inadmissible, quoi qu'on en ait dit. Celui de la vulgate, s'il a l'avantage d'être intelligible, ne saurait passer néanmoins pour satisfaisant. A la place de ἐποιήσατο, écrivez ποιησάμενος: et vous aurez une période vraiment digne de Démosthène.

74. Babrius, VII, 7.

Ὁ δ' «οὐ προάξεις;» εἶπε «μηδ' ἐνοχλήσῃς.»

Corrigez: μηδ' ἐνοχλήσεις; Cf. Sophocle, **Ajax**, 75: οὐ σῖγ' ἀνέξει, μηδὲ δειλίαν ἀρεῖ; (et la note de Schneidewin et Nauck).

75. Babrius, IX, 9 (**Le Pêcheur qui joue de la Flûte**).

Ἄναυλα νῦν ὀρχεῖσθε· κρεῖσσον ἦν ὕμας
πάλαι χορεύειν, ἡνίκ' εἰς χοροὺς ηὔλουν.

Corrigez: κρεῖσσον ἦν δ' ὕμας.

Nous accentuons ce dernier mot comme Bergk, afin de satisfaire à la règle qui veut que tous les vers de Babrius aient l'accent sur la pénultième. Les passages, nombreux chez ce fabuliste, où des cas divers de ἡμεῖς ou de ὑμεῖς forment le dernier pied, nous paraissent démontrer qu'il faut de même écrire ἦμιν,

ὑμιν (et non ἡμίν, ὑμίν) chez les tragiques, partout où le mètre ne peut s'accommoder de ἡμῖν, ὑμῖν.

76. Babrius, XXIII, 3—5.

Ἔθηκε δ' εὐχὴν ταῖς ὀρεινόμοις νύμφαις,
Ἑρμῇ νομαίῳ, Πανί, τοῖς πέριξ, ἄρνα
λοιβὴν παρασχεῖν, εἰ λάβοι γε τὸν κλέπτην.

Le second vers, qui a donné lieu à bon nombre de conjectures, doit avoir été inséré par un interpolateur, en vue de placer ici le mot ἄρνα, comme pendant à βοῦς du vers 8.

Dans une autre version de la fable ésopique (83, éd. Halm), il était question non d'une libation, ni d'une brebis, mais d'un chevreau.

Par la correction qui précède, se trouve diminué d'un le nombre des vers de Babrius terminés par une voyelle brève. (Voir A. Eberhard, **Observationes Babrianæ.**)

77. Babrius, LVI, 1—4.

Εὐτεχνίης ἔπαθλα πᾶσι τοῖς ζώοις.
ὁ Ζεὺς ἔθηκε, πάντα δ' ἔβλεπεν κρίνων.
Ἦλθεν δὲ καὶ πίθηκος, ὡς καλὴ μήτηρ
πίθωνα γυμνὸν σιμὸν ᾠρμένη κόλποις.

Nous écrirons : ὡς καλὴν μήτηρ Πίθωνα γένναν. Le mot γέννα se trouve CVI, 22.

78. Babrius, XXXI, 22.

Les aigrettes des généraux de l'armée des rats servent de trophées aux belettes victorieuses :

Νίκη δ' ἐπ' αὐτοῖς καὶ τρόπαιον εἱστήκει
γαλῆς ἑκάστης μῦν στρατηγὸν ἑλκούσης.

Au premier vers, on écrit généralement νίκης, d'après Dübner. Mais personne ne paraît avoir songé à corriger ἑλκούσης, qui est pourtant inadmissible, le sens demandant un aoriste. Il faut rétablir :

Νίκῃ δ' ἐπ' αὖθις καὶ τρόπαιον εἱστήκει
γαλῆς ἑκάστης μῦν στρατηγὸν εὑρούσης.

Εὑρούσης est ici le mot propre, puisque les généraux dont il s'agit avaient été arrêtés au moment où ils s'efforçaient de regagner leurs trous, et que tout indique qu'ils s'étaient laissé prendre sans résistance. Le nom au génitif qui accompagne τρόπαιον est quelquefois celui du vaincu, mais plus souvent celui du vainqueur (Voir **Thesaurus.**) L'expression ἐπὶ νίκῃ équivaut à ἐπινίκιον.

79. Babrius, LIX, 16—18.

Τί οὖν ὁ μῦθός φησιν ἐν διηγήσει;
πειρῶ τι ποιεῖν, τὸν φθόνον δὲ μὴ κρίνειν.
Ἀρεστὸν ἁπλῶς οὐδέν ἐστι τῷ μώμῳ.

Probablement : Τὸν φθόνον δ'ἔα κρίνειν. Les mots δ'ἔα ont pu facilement devenir δὲ οὐ, et, par correction, δὲ μή.

80. Babrius, L, 7—10.

Ἦλθεν κυνηγὸς, καὶ τὸν ἄνδρ' ἐπηρώτα
μὴ τῇδ' ἀλώπηξ καταδέδυκεν ἢ φεύγει.
« Οὐκ εἶδον, » εἶπε, τῷ δὲ δακτύλῳ νεύων
τὸν τόπον ἐδείκνυ' οὗ πανοῦργος ἐκρύφθη.

L'article est nécessaire devant πανοῦργος. Corrigez : ἡ πανοῦργος οὗ' κρύφθη.

81. **Fables ésopiques**, éd. Halm, fable 291 (**Les Rats et les Belettes.**)

Οἱ δὲ βουλόμενοι ἐπισημότεροι τῶν ἄλλων εἶναι, κέρατα κατασκευάσαντες, ἑαυτοῖς συνῆψαν.

Corrigez : ἀνῆψαν.

82. Sophocle, **Antigone**, 519.

Antigone prétend que Polynice doit être enseveli aussi bien qu'Étéocle; Créon soutient le contraire :

Α. Οὐ γάρ τι δοῦλος, ἀλλ' ἀδελφὸς ὤλετο.
Κ. Πορθῶν δὲ τήνδε γῆν· ὁ δ' ἀντιστὰς ὕπερ.
Α. Ὅμως ὅ γ' Ἅιδης τοὺς νόμους ἴσους ποθεῖ.

Ἴσους, au dernier vers, provient d'une scholie : γρ. τοὺς νόμους ἴσους. Au lieu de ce mot, le manuscrit principal (**Laurentianus A**) porte τούτους. Le rapprochement des deux variantes nous conduit à conjecturer : Ὅμως ὅ γ' Ἅιδης ἰσονόμους τούτους ποθεῖ. D'une telle leçon, en effet, a pu provenir facilement le vers de sept pieds Ὅμως ὅ γ' Ἅιδης τοὺς ἴσους νόμους τούτους ποθεῖ. (Cf. la leçon d'OEd. Col. 1148 dans le Laurentianus A.) Puis, de ce vers faux, Ὅμως ὅ γ' Ἅιδης τοὺς ἴσους νόμους (ou même τοὺς νόμους ἴσους) ποθεῖ, dans certains manuscrits; et dans d'autres, Ὅμως ὅ γ' Ἅιδης τοὺς νόμους τούτους ποθεῖ : d'où la dualité actuelle des leçons.

Il y a, sur le même passage, une autre scholie : τὸ θάπτειν. Ou elle se rapportait à ὁ Ἅιδης, ou, ce qui est plus vraisemblable, elle est postérieure par son origine à l'altération du texte.

83. Babrius, CVI, 7—8.

Ὁ δ' εἱστία τε κἀφίλει νόμῳ ξείνων,
ἁλίην τιθεὶς ἅπασι δαῖτα θυμήρη.

A la place de ἁλίην, Boissonade a conjecturé ἄδην, G. Hermann, λίην, Bergk, ἅλις. Un exemplaire de l'édition Lachmann que nous avons eu sous les yeux porte à cet endroit, écrite au crayon, la note marginale MIIIN. En effet, soit de μίην seul, soit du même mot avec un α écrit au-dessus par un correcteur, en vue de rétablir la vraie forme μίαν, a pu résulter la leçon ἁλίην. Et μίαν nous paraît être le mot qu'avait écrit Babrius.

84. Sophocle, **Antigone**, 1111—1112.

Ἐγὼ δ' ἐπειδὴ δόξα τῇδ' ἐπεστράφη,
αὐτός τ' ἔδησα καὶ παρὼν ἐκλύσομαι.

W. Dindorf juge absurdes les mots αὐτὸς... ἔδησα, venant après ἐπειδὴ δόξα τῇδ' ἐπεστράφη. Il nous semble qu'on ferait droit, dans une juste mesure, à cette observation, en remplaçant αὐτός par αὑτός : « Le même homme qui l'a fait emprisonner sera celui qui la fera mettre en liberté (ou simplement « celui-là la fera mettre en » liberté ») sous ses yeux ; ou encore : « Je la ferai mettre en liberté, moi, ce même homme qui l'ai fait emprisonner. »

Ajoutons, en ce qui regarde le premier vers, que la concordance du texte du Laurentianus (δόξαι τῇδ' ἐπεστράφην) avec la scholie (δοκήσει μετεστράφην) rend assez douteuse la leçon de la Vulgate, ἐπεστράφη.

85. Alexis, chez Athénée, VI, p. 226.

..... Τίθησι..... νόμον
τῶν ἰχθυοπωλῶν ὅστις ἂν πωλῶν τινι
ἰχθὺν ὑποτιμήσας ἀποδῶτ' ἐλάττονος
ἧς εἶπε τιμῆς, εἰς τὸ δεσμωτήριον
εὐθὺς ἀπάγεσθαι τοῦτον, ἵνα δεδοικότες
τῆς ἀξίας ἀγαπῶσιν, ἢ τῆς ἑσπέρας
σαπροὺς ἅπαντας ἀποφέρωσιν οἴκαδε.

Au vers 6, Meineke a conjecturé τῆς ἀξίας πωλῶσιν, puis τὰς ἀξίας ἀγαπῶσιν. Peut-être suffirait-il d'écrire au vers précédent δεδωκότες, dont dépendrait le génitif de prix τῆς ἀξίας.

86. Euripide, **Hippolyte**, 1228—1229.

Προὐφαίνετ' εἰς τοὔμπροσθεν ὥστ' ἀναστρέφειν
ταῦρος φόβῳ τέτρωρον ἐκμαίνων ὄχον.

Il faut certainement remplacer εἰς τοὔμπροσθεν par ἐκ τοῦ ᾽μπροσθεν, ce qui, paléographiquement, revient au même.

87. Denys d'Halicarnasse, Lettre I à Ammæus, ch. 9:

Ὡς δηλοῖ Φιλόχορος ἐν ἕκτῃ βίβλῳ τῆς Ἀτθίδος.

Après ἐν, il faut rétablir l'article τῇ, dont l'omission peut s'expliquer, soit par le voisinage de ἕκτῃ, soit par le procédé abréviatif qui consiste à écrire un τ au-dessus de ἐν, pour représenter le datif de l'article. Voir Bast, **Comm. Pal.** p. 808. [Graux, élève.]

88. Thucydide, II, 65.

Ἐξ ὧν ἄλλα τε πολλὰ ὡς ἐν μεγάλῃ πόλει καὶ ἀρχὴν ἐχούσῃ ἡμαρτήθη, καὶ ὁ ἐς Σικελίαν πλοῦς [ὃς] οὐ τοσοῦτον γνώμης ἁμάρτημα ἦν πρὸς οὓς ἐπῄεσαν, ὅσον οἱ ἐκπέμψαντες οὐ τὰ πρόσφορα τοῖς οἰχομένοις ἐπιγιγνώσκοντες, ἀλλὰ κατὰ τὰς ἰδίας διαβολὰς περὶ τῆς τοῦ δήμου προστασίας, τά τε ἐν τῷ στρατοπέδῳ ἀμβλύτερα ἐποίουν καὶ τὰ περὶ τὴν πόλιν πρῶτον ἐν ἀλλήλοις ἐταράχθησαν.

Le mot ὅς, après πλοῦς, a été mis entre crochets par Bekker. L'observation que nous avons à faire concerne une autre partie de la même phrase. Après les mots οὐ τοσοῦτον γνώμης ἁμάρτημα ἦν πρὸς οὓς ἐπῄεσαν, ὅσον (« ce ne fut pas tant une faute en ce que les Athéniens ignoraient quels ennemis ils allaient attaquer, que...., ») on s'attendrait à trouver ὅτι : nous proposons de substituer ce mot à οἱ, qui ne convient nullement ici.

89. Lucien, **Manière d'écrire l'Histoire,** ch. 8.

Ἀλλὰ κἂν Ἀγαμέμνονα ἐπαινέσαι θέλωσιν, οὐδεὶς ὁ κωλύσων Διὶ μὲν αὐτὸν ὅμοιον εἶναι τὴν κεφαλὴν καὶ τὰ ὄμματα, τὸ στέρνον δὲ τῷ ἀδελφῷ αὐτοῦ τῷ Ποσειδῶνι, τὴν δὲ ζώνην τῷ Ἄρει· καὶ ὅλως σύνθετον ἐκ πάντων θεῶν γενέσθαι δεῖ τὸν Ἀτρέως καὶ Ἀερόπης.

Bien que Zeus eût un autre frère, nous tenons τῷ Ποσειδῶνι pour une glose (Cf. nos 59, 60, 61). Dans la dernière ligne, Rudolph a proposé la suppression du mot δεῖ, qui surcharge inutilement la phrase. Si δεῖ provient simplement de la corruption d'un autre mot, nous conjecturerions ἤδη, de préférence à εἰ δέοι, qui a été proposé par Fritzsche.

90. Euripide, **Oreste,** 1211—1213.

Oreste et Pylade n'ont pu s'empêcher d'exprimer l'admiration que leur inspire le stratagème imaginé par Électre. Mais le moment d'agir

est arrivé. Oreste arrête les transports du fiancé de sa sœur, en lui rappelant qu'il s'agit avant tout de s'emparer d'Hermione; et il ajoute aussitôt après :

Ὡς τἄλλα γ' εἴπας, εἴπερ εὐτυχήσομεν,
κάλλιστ', ἑλόντες σκύμνον ἀνοσίου πατρός.

Au lieu de εἴπας, on s'attendrait au moins à trouver ici la première personne du pluriel, εἴπαμεν. Mais le mot exigé par le sens nous paraît être εἰπεῖν : « Car, quant aux autres choses que nous pourrions dire, le mieux est de les réserver pour le moment où nous aurons réussi, (si nous y réussissons,) à nous emparer, etc. »

91. Euripide, **Hippolyte**, 799.

Οἴμοι · τέκνων μοι μήτι συλᾶται βίος;

On dit bien συλῶμαι τοῦτο, mais non τοῦτο συλᾶταί με. Par conséquent, le vers ci-dessus, dans son état actuel, ne peut signifier : « Est-ce que l'existence a été ravie à un de mes enfants? » On est forcé d'interpréter μήτι par *num forte*, et d'entendre : « Est-ce que par hasard l'existence a été ravie à mes enfants (ou à quelques-uns de mes enfants?) » Mais, si Thésée peut craindre qu'un de ses enfants ne soit mort, il ne peut lui venir à la pensée que tous, ou seulement plusieurs, aient eu le même sort. Et ce n'est pas là certainement ce qu'il a dû demander, mais bien plutôt : Τέκνων μοι μήτι συλᾶται βίον (ou βίου);

92. Euripide, **Hippolyte**, 990—991.

Ὅμως δ' ἀνάγκη, συμφορᾶς ἀφιγμένης
γλῶσσάν μ' ἀφεῖναι.

Nous préférerions ἐφιγμένης. Ainsi Pindare (Isthmique IV, 17) : Εἴ σε τούτων μοῖρ' ἐφίκοιτο καλῶν. Heyne a proposé d'écrire ἐφίκετο dans ce vers de l'Iliade (XVIII, 395) : Ὅτε μ' ἄλγος ἀφίκετο τῆλε πεσόντα.

93. Euripide, **Hippolyte**, 1016—1018.

..... Ἀγῶνας μὲν κρατεῖν Ἑλληνικοὺς
πρῶτος θέλοιμ' ἄν, ἐν πόλει δὲ δεύτερος
σὺν τοῖς ἀρίστοις εὐτυχεῖν ἀεὶ φίλοις.

Le sens deviendrait plus net, si on lisait au dernier vers :

ὧν τοῖς τ' ἀρίστοις εὐτυχεῖν ἀεὶ φίλος.

Il n'en est pas de la vie ordinaire comme de ces concours, de ces

jeux, où il faut disputer le premier rang. Occuper la seconde place dans la cité (δεύτερος εἶναι) et être uni d'amitié avec ce qu'elle renferme de plus grand et de meilleur (τοῖς ἀρίστοις..... φίλος), voilà ce que souhaite Hippolyte, en y joignant encore ces bienfaits de la Fortune (εὐτυχεῖν) sans lesquels on ne saurait se flatter d'être heureux, fût-on d'ailleurs placé dans les conditions les plus favorables au bonheur.

94. Euripide, **Hippolyte**, 1090—1091.

Ἄραρεν, ὡς ἔοικεν · ὦ τάλας ἐγώ ·
ὡς οἶδα μὲν ταῦτ', οἶδα δ'οὐχ ὅπως φράσω.

Ταῦτ' est extrêmement vague ici. Ce mot ne peut faire allusion qu'à ce qui s'est passé entre Hippolyte et Phèdre. Mais, à ne considérer que la liaison naturelle des phrases, on serait porté à y voir un équivalent de ἃ ἄραρε. Nous proposons : ὡς (ou mieux peut-être ὃς, sinon ὅσγ') οἶδα μὲν τἄργ' (les faits, la vérité).

95. Euripide, **Hippolyte**, 986.

Ἐγὼ δ'ἄκομψος εἰς ὄχλον δοῦναι λόγον,
εἰς ἥλικας δὲ κώλίγους σοφώτερος.

Δοῦναι λόγον signifie généralement, soit « donner la parole », ce qui ne peut, ici, être le sens, soit « rendre ses comptes » : acception qui se concilierait mal avec ἄκομψος. Nonobstant la citation de Plutarque, Hippolyte disait sans doute en cet endroit qu'il s'entendait mal à flatter les oreilles du peuple par de beaux et élégants discours. Au lieu de δοῦναι, on pourrait conjecturer soit θεῖναι, soit τεῖναι.

96. Euripide, **Hippolyte**, 99 et 103.

Πῶς οὖν σὺ σεμνὴν δαίμον' οὐ προσεννέπεις;
. . . . . .
Σεμνή γε μέντοι κἀπίσημος ἐν βροτοῖς.

C'est la déesse Cypris que le serviteur d'Hippolyte qualifie dans ces deux vers par l'épithète σεμνή. Mais, quelques vers plus haut (94-95), le même personnage a dit que les hommes haïssent τὸ σεμνόν, l'orgueil, et Hippolyte en est tombé d'accord. En d'autres termes, voici le raisonnement que la Vulgate prête au serviteur : « Tout le monde hait τὸ σεμνόν. Comment se fait-il donc que tu n'adores pas une déesse σεμνή. » Un tel changement d'acception est inadmissible. Voir la *Revue critique* du 7 août 1869.

Nous pensons qu'il faut substituer, à σεμνήν et σεμνή, σεπτήν et σεπτή.

97. Euripide, **Hippolyte**, 29—33.

Καὶ πρὶν μὲν ἐλθεῖν τήνδε γῆν Τροιζηνίαν
πέτραν παρ' αὐτὴν Παλλάδος κατόψιον
γῆς τῆσδε ναὸν Κύπριδος ἐγκαθείσατο,
ἐρῶσ' ἔρωτ' ἔκδημον · Ἱππολύτῳ δ' ἔπι
τὸ λοιπὸν ὠνόμαζεν ἱδρῦσθαι θεάν.

Ce dernier vers a beaucoup embarrassé les critiques. Meineke a proposé ὠνόμαζον. Mais Weil fait remarquer avec raison que le sens demanderait un futur. D'un autre côté, παρὰ πέτραν ἐγκαθείσατο a paru douteux à Nauck.

Si l'on examine de près ces cinq vers, chargés de détails historiques, et plus dignes d'un scholiaste que d'un poëte, on arrivera à croire qu'Euripide avait peut-être écrit simplement ce qui suit :

Καὶ ναὸν ἡμῖν (c'est Cypris qui parle) τῆσδε γῆς κατόψιον,
ἐρῶσ' ἔρωτ' ἔκδημον ἐγκαθείσατο.

Ainsi rapproché de ἔκδημον, ἐγκαθείσατο (ou ἐγκαθίσατο, forme préférée par Nauck) vaudra mieux que tout autre mot.

Au dernier vers, l'interpolateur avait sans doute écrit ce même mot ὠνόμαζον qu'on a voulu, à tort, prêter au poëte.

98. Démosthène, **Olynthienne** III, ch. 16 ; p. 32.

Τίνα γὰρ χρόνον ἢ τίνα καιρὸν, ὦ ἄ. Ἀ., τοῦ παρόντος βελτίω ζητεῖτε; ἢ πότε ἃ δεῖ πράξετε, εἰ μὴ νῦν; οὐχ ἅπαντα μὲν ἡμῶν προείληφε τὰ χωρί' ἄνθρωπος, εἰ δὲ καὶ ταύτης κύριος τῆς χώρας γενήσεται, πάντων αἴσχιστα πεισόμεθα; [οὐχ οὗς, εἰ πολεμήσαιεν, ἑτοίμως σώσειν ὑπισχνούμεθα, οὗτοι νῦν πολεμοῦσιν; οὐκ ἐχθρός; οὐκ ἔχων τὰ ἡμέτερα; οὐ βάρβαρος; οὐχ ὅ τι ἂν εἴποι τις;] Ἀλλὰ πρὸς θεῶν πάντ' ἐάσαντες καὶ μόνον οὐχὶ συγκατασκευάσαντες αὐτῷ, τότε τοὺς αἰτίους οἵτινες τούτων ζητήσομεν.

Il nous semble que le passage mis entre crochets interrompt la suite des idées, et qu'il n'y a ni liaison grammaticale, ni gradation de sens, entre les petites phrases dont il se compose.

La tradition du nombre de στίχοι que renfermait, au temps des Alexandrins, chaque discours de Démosthène, s'est conservée jusque dans le ms. Σ et dans le Bavaricus. Il est impossible aujourd'hui de vérifier si ce nombre se retrouve dans les textes que nous avons. Toutefois il est permis de supposer que la négligence des copistes dut produire çà et là des lacunes, par suite desquelles le nombre réel des στίχοι cessa de correspondre au chiffre traditionnel. Certains libraires ont pu alors charger des rhéteurs de suppléer, sauf à les

fabriquer au besoin, autant de στίχοι qu'il s'en était perdu. Telle doit être, si nous ne nous trompons, l'origine d'une partie des intrusions dont le texte de Σ même n'est pas exempt, selon Cobet (Voir Vœmel, **Prolég.** p. 236). Ici, l'interpolateur paraît s'être souvenu du ch. 50 de la Ire Philippique.

99. Démosthène, **Philippique** I, ch. 49; p. 54.

Ἐγὼ δ' οἶμαι μέν, ὦ ἄ. Ἀ., νὴ τοὺς θεοὺς ἐκεῖνον μεθύειν τῷ μεγέθει τῶν πεπραγμένων καὶ πολλὰ τοιαῦτα ὀνειροπολεῖν ἐν τῇ γνώμῃ, τήν τ' ἐρημίαν τῶν κωλυσόντων ὁρῶντα καὶ τοῖς πεπραγμένοις ἐπηρμένον, οὐ μέντοι γε μὰ Δί' οὕτω προαιρεῖσθαι πράττειν ὥστε τοὺς ἀνοητοτάτους τῶν παρ' ἡμῖν εἰδέναι τί μέλλει ποιεῖν ἐκεῖνος· ἀνοητότατοι γάρ εἰσιν οἱ λογοποιοῦντες.

C'est avec raison, selon nous, que Dobree a proposé la suppression des mots ἀνοητότατοι γάρ εἰσιν οἱ λογοποιοῦντες. Mais nous ne pensons pas que ce retranchement suffise pour ramener le passage cité à sa forme authentique. Le membre de phrase μεθύειν τῷ μεγέθει τῶν πεπραγμένων, admiré par Hermogène, et cité par Pline le Jeune comme un exemple de hardiesse oratoire, jugé moins favorablement par Eustathe (sur l'Iliade, P, v. 340), ou par les critiques dont il était l'écho, a le défaut, en toute hypothèse, d'interrompre sensiblement la suite des idées, de faire que la mention des projets ambitieux attribués à Philippe se trouve précédée et suivie de deux explications identiques de son ambition. De plus, la gradation qu'on s'attendrait à trouver dans les expressions est renversée : car μεθύειν τῷ μεγέθει τῶν πεπραγμένων est plus fort que τοῖς πεπραγμένοις ἐπηρμένον. Enfin la répétition de mots πεπραγμένων ..... πεπραγμένοις ..... est un autre motif de suspicion.

Nous voyons encore dans ce membre de phrase une interpolation de rhéteur (voir au n° précédent), occasionnée peut-être par le mot καί qui précède ὀνειροπολεῖν (voir au n° 66).

100. Lysias, VII, 2; p. 109.

Ἐπειδὴ δ' ἐκ τούτου τοῦ τρόπου ἀδικοῦντά με οὐδὲν εὑρεῖν ἐδυνήθησαν, νυνί με σηκόν φασιν ἀφανίζειν, οἰόμενοι ἐμοὶ μὲν ταύτην τὴν αἰτίαν ἀπορωτάτην εἶναι ἀπελέγξαι, αὐτοῖς δὲ ἐξεῖναι μᾶλλον ὅ τι ἂν βούλωνται λέγειν.

C'est à l'origine, et lorsqu'ils conçurent le dessein de lui intenter un procès, que les ennemis de l'accusé devaient chercher le grief le plus difficile à repousser, ἀπορωτάτην ἀπελέγξαι. Mais, une fois

détrompés quant à la valeur du grief imaginé par eux, ils durent s'appliquer à en trouver un autre d'un effet plus certain, ἀπορωτέραν ἀπελέγξαι.

La nécessité du changement que nous indiquons est d'ailleurs prouvée par le dernier membre de phrase, où est exprimée au moyen du comparatif μᾶλλον une idée absolument parallèle à celle qui est rendue ici par le superlatif.

101. Lucien, **Songe ou Coq**, ch. 14.

Τὸ δὲ μέγιστον ἤδη, καὶ ἐρῶσιν αὐτοῦ αἱ γυναῖκες, ὁ δὲ θρύπτεται πρὸς αὐτὰς καὶ ὑπερορᾷ, καὶ τὰς μὲν προσίεται καὶ ἵλεώς ἐστιν, αἱ δὲ ἀπειλοῦσιν ἀναρτήσειν ἑαυτὰς ἀμελούμεναι.

La particule καί est omise devant ὑπερορᾷ dans le ms. G (Guelferbytanus 2). Le peu de valeur que Fritzsche attribue à ce ms. ne nous permet pas d'attacher une grande importance à l'indice dont il s'agit. Mais il est sûr que les mots καὶ ὑπερορᾷ sont en désaccord avec ce qui suit immédiatement, à savoir καὶ τὰς μὲν προσίεται καὶ ἵλεώς ἐστιν. Cela posé, nous voyons dans ὑπερορᾷ une glose de θρύπτεται, et dans la particule qui précède ce mot, un supplément. [Ém. Chatelain, élève.]

102. Lucien, **Songe ou Coq**, 18.

Διὰ τοῦτο καινοποιεῖν εἱλόμην, ἀπόρρητον ποιησάμενος τὴν αἰτίαν.

Il s'agit ici d'une innovation déterminée (la défense de manger des fèves), dont Pythagore, dans ce qui précède, a fait connaître les motifs. En conséquence, nous corrigerons : Διὸ τοῦτο καινοποιεῖν εἱλόμην. [Chatelain, élève.]

103. Euripide, **Hippolyte**, 836—837.

Τὸ κατὰ γᾶς θέλω, τὸ κατὰ γᾶς κνέφας
μετοικεῖν σκότῳ θανὼν ὁ τλάμων,

ou plutôt, selon Enger, approuvé par Weil (Addenda),

μετοικεῖν θανὼν ὁ τλάμων σκότῳ.

Σκότῳ n'a point de sens. Reiske a conjecturé σκότῳ συνών : mais on s'attendrait plutôt à trouver ici le futur, συνεσόμενος. Ém. Chatelain nous propose σκότου (Cf. **Bacchantes**, 510 : σκότιον κνέφας). Nous préférerions :

Τὸ κατὰ γᾶς κνέφας, τὸ κατὰ γᾶς θέλω
μετοικεῖν θανὼν ὁ τλάμων σκότος.

104. Démosthène, **Olynthienne** III, ch. 13; p. 32.

Πρὶν δὲ ταῦτ' εὐτρεπίσαι, μηδαμῶς, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, μηδέν' ἀξιοῦτε τηλικοῦτον εἶναι παρ' ὑμῖν, ὥστε τοὺς νόμους τούτους παραβάντα μὴ δοῦναι δίκην, μηδ' οὕτως ἀνόητον ὥστ' εἰς προὔπτον κακὸν αὐτὸν ἐμβαλεῖν.

Τοὺς νόμους τούτους est choquant. Car les lois dont il s'agit ne peuvent être celles dont Démosthène vient de parler, les lois qui concernent le théoricon et l'organisation de l'armée, mais bien celles qui limitent la liberté des orateurs, en défendant de rien insérer dans un décret qui soit contraire aux lois existantes, ou même, selon Libanius, en interdisant expressément, sous peine de mort, de proposer la suppression du théoricon. Ce sont ces lois qu'on enfreindrait en attaquant le théoricon, et non la loi même qui a établi cette institution : car ce n'est pas enfreindre une loi que d'en demander, légalement ou illégalement, l'abrogation.

Nous nous bornerons à faire observer qu'en supprimant τούτους (τοὺς νόμους..... τούτους se trouve quelques lignes plus haut), on obtiendrait un sens tout à fait clair et satisfaisant : à la condition, toutefois, de prendre ἀξιοῦτε dans le sens de **velitis**, et non, avec Vœmel, dans celui d'**existimate**. [Ch. Graux, élève.]

105. Musée (**et son Scholiaste**), v. 160.

.....Ἐπὶ χθόνα πῆξεν ὀπωπήν (Scholie : Ἔξεε πρὸς τὴν γῆν.)

L'hémistiche cité se retrouve dans Colluthus (v. 296), à l'exception de χθόνα, remplacé par χθονί, qui nous paraît préférable, et qu'il faudrait peut-être rétablir ici.

En ce qui concerne la scholie, Rœver, dans les Addenda de son édition, propose de changer ἔξεε en εἶχε ou en ἔδλεπε : exemple curieux du genre de méthode que pratiquaient certains critiques du siècle dernier.

La scholie a été déplacée. Elle a rapport au vers 162 (καὶ χθονὸς ἔξεεν ἄκρον ὑπ' ἴχνεσιν), et doit être corrigée : ἔξεε ποσὶ τὴν γῆν. [Graux, élève.]

106. Sophocle, **Œdipe à Colone**, 813—814.

Μαρτύρομαι τούσδ', οὐ σέ. Πρὸς δὲ τοὺς φίλους
οἵ' ἀνταμείβει ῥήματ', ἤν σ'ἔλω ποτέ.

Ces vers si défectueux sont encore à restituer. Nous proposons :

Μαρτύρομαι · τούσδ' αὖ σὺ προσδέχου φίλους,
οἵ' ἀνταμείβει ῥήματ', ἤν σ'ἕλω ποτέ.

Μαρτύρομαι, sans régime, est la formule usitée en pareil cas : voir, par exemple, Aristophane, **Paix**, 1119 : d'où la coupe un peu rare du vers. Τούσδε désigne Créon lui-même, sa suite et les Thébains en général. Prise dans son entier, la phrase signifie : « Et après cela, après les réponses que tu me fais (cf. l'expression homérique οἵ' ἀγορεύεις), compte sur notre amitié, nos bons traitements, si jamais tu tombes entre mes mains. »

La scholie Τιμωρήσομαι γὰρ τούσδε témoigne, ce semble, en faveur de notre conjecture. Son auteur pouvait avoir sous les yeux le texte même que nous proposons, et le ponctuer ainsi : Μαρτύρομαι · τούσδ'αὖ, σὺ προσδέχου, φίλους Οἵ' ἀνταμείβει ῥήματ', ἤν σ'ἕλω ποτέ (avec une suspension après ποτέ, ce qui lui permettait de sous-entendre, comme les éditeurs modernes, le verbe τιμωρήσομαι).

107. Sophocle, **Œdipe à Colone**, 263—269.

263. Κἄμοιγε ποῦ ταῦτ' ἐστὶν, οἵτινες βάθρων
264. ἐκ τῶνδέ μ' ἐξάραντες, εἶτ' ἐλαύνετε,
265. ὄνομα μόνον δείσαντες; οὐ γὰρ δὴ τόγε
266. σῶμ' οὐδὲ τἄργα τἄμ' · ἐπεὶ τά γ'ἔργα μου
267. πεπονθότ' ἐστὶ μᾶλλον ἢ δεδρακότα,
268. εἴ σοι τὰ μητρὸς καὶ πατρὸς χρείη λέγειν,
269. ὧν οὕνεκ' ἐκφοβεῖ με.

Les mots ἐπεὶ τά γ' ἔργα μου...., à supposer qu'ils aient un sens, ne sauraient signifier autre chose que « Dans les faits qu'on me reproche, j'ai joué un rôle passif plutôt qu'actif » : ce qui est vrai, mais appartient à un autre ordre d'idées. En effet, les actes de Jocaste, tout au moins, sinon ceux de Laïus (τὰ μητρὸς καὶ πατρὸς) ne sont pour rien dans la fatalité qui a rendu Œdipe criminel malgré lui. C'est plus loin, aux vers 273-274, qu'Œdipe dira que ses crimes ont été involontaires. Ici, la scholie porte : Μᾶλλον ἔπαθον ἤπερ ἐποίησα, en d'autres termes « On m'a fait plus de mal que je n'en ai fait moi-même ». En substituant τά γ' ἀμά (= ἐγώ) που à τάγ' ἔργα μου, qui peut n'être qu'une mauvaise glose de τά γ' ἀμά, nous obtiendrons le sens, au moins, du texte que l'auteur de cette scholie avait sous les yeux.

Dans le même vers, οὐδὲ τἄργα τἄμ' doit certainement être remplacé par οὐδὲ τἄργα τἄν, qui se trouvera ainsi en concordance avec εἴ σοι ..... χρείη du vers 268. En résumé, nous aurons :

263. Κἄμοιγε ποῦ ταῦτ' ἐστὶν, οἵτινες βάθρων

264. ἐκ τῶνδέ μ' ἐξάραντες, εἶτ' ἐλαύνετε
265. ὄνομα μόνον δείσαντες; οὐ γὰρ δὴ τόγε
266. σῶμ' · οὐδὲ τἄργα τἂν — ἐπεὶ τά γ'ἀμά που
267. πεπονθότ' ἐστὶ μᾶλλον ἢ δεδρακότα —
268. — εἴ σοι τὰ μητρὸς καὶ πατρὸς χρείη λέγειν —
269. ὧν οὕνεκ' ἐκφοβεῖ με.

Cette phrase, qui pouvait être parfaitement claire à la scène, grâce au jeu de l'acteur, nous paraît aujourd'hui fort embrouillée. Pour l'expliquer, il faut la ramener à l'ordre grammatical, comme il suit : Οὐδὲ τἄργα τἂν (δείσειας), ὧν (ἔργων) οὕνεκ' ἐκφοβεῖ με, εἴ σοι τὰ μητρὸς καὶ πατρὸς χρείη λέγειν · ἐπεὶ τά γ' ἀμά που πεπονθότ' ἐστὶ μᾶλλον ἢ δεδρακότα (c'est-à-dire πεπονθώς εἰμι μᾶλλον ἢ δεδρακώς, ou, pour parler comme la scholie, μᾶλλον ἔπαθον ἤπερ ἐποίησα).

108. Sophocle, **Œdipe Roi**, 408—411.

Εἰ καὶ τυραννεῖς, ἐξισωτέον τὸ γοῦν
ἴσ' ἀντιλέξαι · τοῦδε γὰρ κἀγὼ κρατῶ.

Au second vers, le mot ἴσ' nous paraît devoir céder la place à ἴσθ' « sache », qu'il n'y aura pas besoin, croyons-nous, de mettre entre virgules.

109. Sophocle, **Œdipe à Colone**, 277.

Καὶ μὴ θεοὺς τιμῶντες, εἶτα τοὺς θεοὺς
μοίραις ποιεῖσθε μηδαμῶς · ἡγεῖσθε δὲ
βλέπειν μὲν αὐτοὺς πρὸς τὸν εὐσεβῆ βροτῶν,
βλέπειν δὲ πρὸς τοὺς δυσσεβεῖς.

On a essayé vainement tant d'interpréter que de restituer le second vers. Nous proposons : μοίρας τίθεσθε μηδαμοῦ (comme ἐν μηδεμιᾷ μοίρᾳ τίθεσθε) · ποιεῖσθε δέ.

Une glose marginale, ou une faute de copie facile à expliquer, avait amené le remplacement de ποιεῖσθε (peut-être écrit ποεῖσθε) par ἡγεῖσθε. Le commencement du vers fut ensuite remanié, en vue de faire disparaître l'hiatus : de telle façon que l'on eut, soit tout d'abord, soit par suite de quelque altération nouvelle, μοίραις τίθεσθε μηδαμῶς. Cependant certains manuscrits avaient conservé la leçon originelle ποιεῖσθε. Écrite à la marge d'un manuscrit sans signe de renvoi suffisamment clair, cette leçon fut ensuite rétablie au second pied, au lieu de l'être au cinquième. Telle est notre hypothèse.

110. Sophocle, **Œdipe à Colone**, 1658—1662.

Οὐ γάρ τις αὐτὸν οὔτε πυρφόρος θεοῦ
κεραυνὸς ἐξέπραξεν οὔτε ποντία
θύελλα κινηθεῖσα τῷ τότ' ἐν χρόνῳ,
ἀλλ' ἤ τις ἐκ θεῶν πομπὸς, ἢ τὸ νερτέρων
εὔνουν διαστὰν γῆς ἀλύπητον βάθρον.

Le dernier vers a choqué justement plusieurs critiques, et en particulier Madvig, qui propose : Ἢ τὸ νερτέρων Εὔνουν, διϊστὰν γῆς ἀλύπητον βάθρον. Nous objecterons à cette conjecture que le sens paraît demander un participe aoriste plutôt qu'un participe présent. En second lieu, l'interprétation « inferorum benevolentia, aperta sine dolore terræ sede » ne nous paraît pas justifier suffisamment ἀλύπητον. Nauck paraît être de notre avis sur ce point, puisqu'il se demande si la variante de seconde main ἀλάμπετον (laquelle peut, d'ailleurs, n'être qu'une conjecture) ne serait pas préférable à la Vulgate.

Nous proposons : Ἢ τὸ νερτέρων Εὔνουν, διοῖξαν γῆς ἀτυμβεύτῳ βάθρον. Ce n'est, en effet, que par une faveur spéciale des dieux infernaux, que l'accès des enfers pouvait être ouvert à un homme non enseveli, ἀτυμβεύτῳ, comme Œdipe.

111. Sophocle, **Trachiniennes**, 935.

Ὄψ' ἐκδιδαχθεὶς τῶν κατ' οἶκον οὕνεκα
ἄκουσα πρὸς τοῦ θηρὸς ἔρξειεν τάδε.

Les mots πρὸς τοῦ θηρός ne peuvent être rattachés grammaticalement ni à ἄκουσα, ni à ἔρξειεν. Nous écririons : ἀκουστὰ πρὸς τοῦ θηρός, « suggérées par le Centaure. »

112. Démosthène, **Olynthienne** III, ch. 20; p. 34.

Οὗτοι σωφρόνων οὐδὲ γενναίων ἐστὶν ἀνθρώπων, ἐλλείποντάς τι, δι' ἔνδειαν χρημάτων, τῶν τοῦ πολέμου, εὐχερῶς τὰ τοιαῦτ' ὀνείδη φέρειν, οὐδ' ἐπὶ μὲν Κορινθίους καὶ Μεγαρέας ἁρπάσαντας τὰ ὅπλα πορεύεσθαι, Φίλιππον δ' ἐὰν πόλεις Ἑλληνίδας ἀνδραποδίζεσθαι δι' ἀπορίαν ἐφοδίων τοῖς στρατευομένοις.

Στρατεύεσθαι signifie « faire campagne ». Il faut donc, au lieu de στρατευομένοις, écrire στρατευσομένοις. [Ch. Graux, élève.]

113. Sophocle, **Œdipe Roi**, 622—629.

622. ΚΡΕΩΝ. Τί δῆτα χρῄζεις; ἢ με γῆς ἔξω βαλεῖν;

623. ΟΙΔΙΠΟΥΣ. Ἥκιστα · θνήσκειν, οὐ φυγεῖν σε βούλομαι.
624. ΚΡ. Ὅταν προδείξῃς οἷόν ἐστι τὸ φθονεῖν.
625. ΟΙΔ. Ὡς οὐχ ὑπείξων οὐδὲ πιστεύσων λέγεις.
626. ΚΡ. Οὐ γὰρ φρονοῦντά σ' εὖ βλέπω. ΟΙΔ. Τὸ γοῦν ἐμόν.
627. ΚΡ. Ἀλλ' ἐξ ἴσου δεῖ κἀμόν. ΟΙΔ. Ἀλλ' ἔφυς κακός.
628. ΚΡ. Εἰ δὲ ξυνίης μηδέν. ΟΙΔ. Ἀρκτέον γ' ὅμως.
629. ΚΡ. Οὗτοι κακῶς γ' ἄρχοντος. ΟΙΔ. Ὦ πόλις πόλις.

On a fait observer que le vers 523 est en contradiction formelle avec le vers 641, où Créon dit à Jocaste qu'Œdipe lui a donné le choix entre la mort et l'exil. Ici, Œdipe tient un langage tout différent : « Je ne veux pas que tu ailles en exil, je veux que tu meures »; et nulle part il ne revient sur ces dernières paroles.

Pour faire disparaître cette contradiction, une première correction toute simple se présente d'abord à l'esprit, celle de M. Schmidt : Ἥκιστα · θνήσκειν ἢ φυγεῖν σε βούλομαι, qu'on pourrait interpréter, soit « Non, je veux que tu choisisses entre la mort et l'exil », soit encore « Non, j'aime mieux que tu meures que de te voir exilé. » Nous croyons qu'en effet le vers a passé par cette forme; mais ce n'est pas là sans doute ce que Sophocle avait écrit. Étant donnée la pensée qu'il avait à rendre, on ne voit pas qu'il ait pu, pour la faire entrer dans un vers ïambique, lui donner une autre expression que la suivante : Μάλιστα θνήσκειν σ', εἰ δὲ μὴ, φεύγειν θέλω. L'omission de σ' a pu suffire pour donner lieu au remaniement : Μάλιστα θνήσκειν, ἢ φυγεῖν σε βούλομαι. Puis un autre copiste, ou un grammairien, qui attribuait à μάλιστα le sens de la réponse « oui », a pris sur lui d'y substituer ἥκιστα : d'où la leçon de Schmidt, et plus tard la vulgate.

Quant aux vers 624-626, qui ont tant exercé la patience des interprètes ainsi que des critiques, ils ne souffrent, suivant nous, que d'une lacune, et du dérangement à peu près inévitable qui en est résulté dans la distribution du dialogue. Nous écririons tout le passage comme il suit :

622. ΚΡ. Τί δῆτα χρῄζεις; ἢ με γῆς ἔξω βαλεῖν;
623. ΟΙ. Μάλιστα θνήσκειν σ', εἰ δὲ μὴ, φεύγειν θέλω.
624. ΚΡ. Ὅταν προδείξῃς..... ΟΙ. Οἷόν (exclamatif) ἐστι τὸ φθονεῖν.
625. ΚΡ. Ὡς οὐχ ὑπείξων οὐδὲ πιστεύσων λέγεις;
ΟΙ. . . . . Lacune d'un vers . . . . .
626. ΚΡ. Οὐ γὰρ φρονοῦντά σ' εὖ βλέπω. ΟΙ. Τὸ γοῦν ἐμόν.
627. [ΚΡ. Ἀλλ' ἐξ ἴσου δεῖ κἀμόν. ΟΙΔ. Ἀλλ' ἔφυς κακός.]
628. ΚΡ. Εἰ δὲ ξυνίης μηδέν. ΟΙΔ. Ἀρκτέον γ' ὅμως.
629. ΚΡ. Οὗτοι κακῶς γ' ἄρχοντος. ΟΙ. Ὦ πόλις πόλις.

Nous avons mis entre crochets le vers 627, dont le sens ne nous

paraît pas satisfaisant, mais que, cependant, nous n'oserions pas bannir du texte. D'autre part, il convient de rappeler que, au vers 628, Henneberger, cité par Nauck, a proposé εἰκτέον pour remplacer ἀρκτέον, qui a l'inconvénient d'être équivoque.

114. Sophocle, **Œdipe Roi**, 577—580.

ΚΡΕΩΝ. Τί δῆτ'; ἀδελφὴν τὴν ἐμὴν γήμας ἔχεις;
ΟΙΔΙΠΟΥΣ. Ἄρνησις οὐκ ἔνεστιν ὧν ἀνιστορεῖς.
Κ. Ἄρχεις δ' ἐκείνῃ ταὐτὰ γῆς ἴσον νέμων;
Ο. Ἃν ᾖ θέλουσα (Hartung θελούσῃ) πάντ' ἐμοῦ κομίζεται.

Le troisième vers a justement embarrassé les commentateurs. Il serait facile de corriger :

Ἀρχῆς δ' ἐκείνῃ ταῦτ' ἄγεις ἴσον νέμων;

Ταῦτ' ἄγεις serait ici la même chose que ἄγεις ταύτην τὴν πόλιν, ou πολιτείαν, « hæc » ou « hanc civitatem regis. » Cf. Τήνδ' ἄξω πόλιν (correction de Morstadt au vers 191 d'**Antigone**), dont on peut rapprocher Platon, **Lois**, VI, 771 B; Thucydide, I, 127 : ἄγων τὴν πολιτείαν. Mais cette leçon ne saurait passer elle-même pour satisfaisante; et πάντα, que l'on pourrait songer à substituer à ταῦτα, n'est pas non plus le mot qu'on s'attendrait à trouver ici. Ce mot nous paraît être πόλιν, que Sophocle emploie presque toujours sans article, même lorsqu'il s'agit d'une ville déterminée (Ellendt, **Lexicon Sophocleum**, II, p. 237). Le dactyle du troisième pied n'a rien que de conforme aux habitudes du même poëte. Enfin, paléographiquement, la faute peut s'expliquer de la manière suivante. Un copiste avait écrit ἐκείνῃ sans ι ascrit, omission dont les exemples sont si nombreux qu'on ne saurait dire s'ils constituent une exception. Le copiste suivant a pris le premier jambage du Π pour un Ι, et l'a rattaché à ἐκείνῃ. Ce qui restait du mot πόλιν n'offrant plus aucun sens, on y a substitué le supplément banal ταῦτα. Nous croyons donc pouvoir conjecturer que Sophocle avait écrit :

Ἀρχῆς δ' ἐκείνῃ πόλιν ἄγεις ἴσον νέμων.

Disons cependant que Heimsœth, approuvé par Nauck, a proposé de remplacer ταὐτὰ γῆς par τοῦ κράτους; H. Weil (*Revue critique* du 16 mai 1868), par τοῦ τέλους.

115. Sophocle, **Œdipe à Colone**, 495—496.

Ἐμοὶ μὲν οὐχ δδωτά · λείπομαι γὰρ ἐν
Τῷ μήτε σωκεῖν μήθ' δρᾶν, δυοῖν κακοῖν.

Μήτε σωκεῖν (pour μὴ δύνασθαι) est une correction de W. Dindorf, adoptée par Meineke et par Nauck.

Quant à ce qui regarde le premier vers, « notandum articulos et » præpositiones..... non solere in fine senarii poni, quod perraro sibi » permiserunt poetæ antiquiores » (W. Dindorf, Poet. Scen. 1869, page 38). De plus, ἐν est ici, tout au moins, superflu. Cf. Euripide, **Hippolyte, 1243-1244** : ὑστέρῳ ποδὶ Ἐλειπόμεσθα, « nous ne pouvions l'atteindre, parce que nos pieds restaient en arrière, parce que notre marche était trop lente » (exemple où le datif seul remplit le même office que ἐν suivi du datif dans le passage en question). Aussi plusieurs critiques ont-ils déjà essayé de corriger cette fin de vers. Si l'on se rappelle combien est fréquente, chez les Tragiques, l'opposition de εἷς et de δύο, on sera disposé à croire, avec nous, que Sophocle avait écrit Λείπομαι γὰρ εἷς..... « Je souffre à la fois, en même temps, de deux maux qui me l'interdisent. »

116. Sophocle, **Œdipe à Colone,** 587—589.

Thésée vient de dire à Œdipe : Ἀλλ' ἐν βραχεῖ δὴ τήνδε μ' ἐξαιτεῖ χάριν, c'est-à-dire « Il ne te faut pas un long temps pour solliciter et obtenir de moi cette faveur » ; en d'autres termes « Je ne te ferai pas attendre plus longtemps ce que tu me demandes, je t'accorde sur-le-champ la promesse que tu sollicites » : car telle est, ici et ailleurs, la signification de ἐξαιτοῦμαι, méconnue par le Scholiaste et les commentateurs modernes.

Ensuite vient un dialogue fort obscur dans l'état actuel du texte :

ΟΙΔ. Ὅρα γε μήν · οὐ σμικρὸς, οὐκ, ἀγὼν ὅδε.
ΘΗΣ. Πότερα τὰ τῶν σῶν ἐκγόνων, ἢ 'μοῦ λέγεις;
ΟΙΔ. Κεῖνοι κομίζειν κεῖσ' ἀναγκάζουσί με.

Nous pensons que le commencement des deux premiers vers était devenu illisible dans un ancien manuscrit, par suite de quelque accident. Le premier commençait peut-être par Ἀρκεῖ γε μήν, le second, par Τίς; πότερα τῶν σῶν. Les leçons actuelles seraient alors de simples suppléments, provenant d'un correcteur. Au dernier vers, il nous paraît évident que κεῖνοι doit céder la place à κείνοις.

De la promesse faite par Thésée d'ensevelir Œdipe, résulte pour lui l'obligation de le défendre contre quiconque voudrait s'emparer de sa personne. Il est donc naturel qu'Œdipe, au moment où il reçoit cette assurance, témoigne sa joie en disant que, désormais, il ne sera pas facile aux Thébains de l'emmener par force dans leur pays. Tel est le sens qui résultera de la restitution proposée :

Θ. Ἀλλ' ἐν βραχεῖ δὴ τήνδε μ' ἐξαιτεῖ χάριν.

Ο. Ἀρκεῖ γε μήν · οὐ σμικρὸς, οὐκ, ἀγὼν ὅδε.....
Θ. Τίς; πότερα τῶν σῶν ἐκγόνων, ἢ ἐμοῦ λέγεις;
Ο. κείνοις κομίζειν κεῖσ' ἀναγκάζουσί με.

La question de savoir s'il faut, avec Hartung, substituer ἐγγενῶν à ἐκγόνων, est indépendante de celle que nous avons traitée.

117. Sophocle, **Antigone**, 465—468.

Οὕτως ἔμοιγε τοῦδε τοῦ μόρου τυχεῖν
παρ' οὐδὲν ἄλγος · ἀλλ' ἂν, εἰ τὸν ἐξ ἐμῆς
μητρὸς θανόντ' ἄθαπτον ἠνσχόμην νέκυν,
κείνοις ἂν ἤλγουν · τοῖσδε δ' οὐκ ἀλγύνομαι.

Au second vers, Nauck, avec toute apparence de raison, a reporté le point en haut après παρ' οὐδέν. Nous pensons que Sophocle avait écrit : παρ' οὐδέν · ἄλγος δ'ἦν ἂν εἰ τὸν ἐξ ἐμῆς.....

Au vers suivant, la forme ἠνσχόμην est regardée généralement comme inadmissible; et on s'explique difficilement que, dans un vers où θανόντ' a pu trouver place auprès de νέκυν, πατρός τε manque à côté de μητρός. Nous écririons Μητρὸς πατρός τε μὴ ταφέντ' ἠνεσχόμην : en d'autres termes, nous voyons deux gloses dans les mots ἄθαπτον et νέκυν, et dans θανόντ' une autre glose afférente à νέκυν, et d'origine postérieure à l'introduction de ce mot dans le texte.

La restitution πατρός τε est empruntée à Nauck. Nous n'écrivons pas ἄθαπτον ὄντ' avec Wecklein, parce que l'insertion de ces mots entre μητρὸς πατρός τ' et ἠνεσχόμην ferait un trimètre coupé en trois parties égales.

Quant au dernier vers, il nous paraît avoir été fabriqué, par suite de l'altération du premier. Débarrassé de cette intrusion, et restitué conformément à ce qui a été dit plus haut, le passage serait :

Οὕτως ἔμοιγε τοῦδε τοῦ μόρου τυχεῖν
παρ' οὐδέν · ἄλγος δ'ἦν ἂν, εἰ τὸν ἐξ ἐμῆς
μητρὸς πατρός τε μὴ ταφέντ' ἠνεσχόμην.
[Κείνοις ἂν ἤλγουν · τοῖσδε δ' οὐκ ἀλγύνομαι.]

118. Démosthène, **Olynthienne** III, 7; p. 30.

Ἐπράξαμεν ἡμεῖς κἀκεῖνοι πρὸς ἡμᾶς εἰρήνην.

Vœmel traduit : « Fecimus nos et illi pacem inter nos. » Il serait singulier, cependant, que, dans une même phrase, le mot ἡμεῖς désignât les Athéniens seuls, d'une part, et, d'autre part, les Athéniens et les Olynthiens réunis. (Cf. n° 25.)

Nous regardons ἡμεῖς κἀκεῖνοι comme une glose explicative.

119. Platon, **Gorgias**, ch. 83; p. 527 C-D.

Καὶ ἔασόν τινά σου καταφρονῆσαι ὡς ἀνοήτου καὶ προπηλακίσαι, ἐὰν βούληται, καὶ ναὶ μὰ Δία σύγε θαρρῶν πατάξαι τὴν ἄτιμον ταύτην πληγήν.

Πάταξαι (ainsi accentué), préféré par certains éditeurs à l'infinitif πατάξαι, qui s'explique mal, ne s'explique pas du tout. Il y a donc lieu de chercher une autre correction.

On admet que le passif de πατάσσω est étranger au dialecte attique. En faut-il dire autant des formes moyennes du même verbe? Si elles paraissent inusitées, la raison en est sans doute qu'il se présentait très-peu d'occasions d'en faire usage. Nous pensons que Platon a pu employer ici πατάξει, comme futur moyen pris dans le sens passif.

120. Euripide, **Hippolyte**, 932—933.

Ἀλλ' ἤ τις εἰς σὸν οὓς με διαβαλὼν ἔχει
φίλων, νοσοῦμεν δ' οὐδὲν ὄντες αἴτιοι.

Le mot rejeté φίλων nuit au sens plutôt qu'il ne le complète. D'autre part, bien que νοσοῦμεν se prenne souvent au moral, suivant la remarque de Weil, on aimerait à trouver ici auprès du verbe un complément qui en précisât la signification. Nous proposons : φήμῃ νοσοῦμεν δ'.

121. Sophocle, **Antigone**, 512—513.

ΚΡΕΩΝ. Οὔκουν ὅμαιμος χὠ καταντίον θανών;
ΑΝΤΙΓΟΝΗ. Ὅμαιμος ἐκ μιᾶς τε καὶ ταὐτοῦ πατρός.

Nous préférerions : Ὅμαιμος, ἐκ μιᾶς γε (conjecture de Blaydes) καὶ ταὐτοῦ γεγώς.

122. Sophocle, **Œdipe à Colone**, 250—251.

Πρός σ' ὅτι σοι φίλον ἐκ σέθεν ἄντομαι,
ἢ τέκνον, ἢ λέχος, ἢ χρέος, ἢ θεός.

Scholies : Λείπει ἐκείνου, ἵν' ᾖ ὑπὲρ ἐκείνου σε ἄντομαι, ὃ ἐκ σέθεν τίμιόν ἐστί σοι. Ἀντὶ τοῦ, ὃ ἐκ σῆς προαιρέσεως τίμιόν σοί ἐστιν.

Ces deux scholies supposent pareillement une leçon πρός σ' ὅτι σοι τίμιον ἐκ σέθεν. Retranchons σοι, qui peut être ici une simple glose de ἐκ σέθεν : nous aurons un vers parfaitement clair (car ἐκ σέθεν τίμιον équivaut à ὑπὸ σοῦ τιμώμενον), et, comme tel, bien préférable à celui de la Vulgate.

123. Sophocle, **Œdipe à Colone**, 328.

ΟΙΔ. Τέκνον, πέφηνας;
ΙΣΜ. Οὐκ ἄνευ μόχθου γέ μοι.

Le Laurentianus paraît avoir porté à l'origine μου, et non μοι. Nous rétablirions : Οὐκ ἄνευ μόχθου γ' ἐμοῦ.

124. Babrius, LI, 7—10.

Ἀλλ' εἰ κρεῶν, δέσποινα, τῶν ἐμῶν χρῄζεις,
ἔστιν μάγειρος, ὅς με συντόμως θύσει·
εἰ δ' εἰρίων πόκου τε κοὐ κρεῶν χρῄζεις,
πάλιν ἔστι κουρεὺς, ὃς κερεῖ με καὶ σώσει.

Au lieu de καὶ σώσει, il faut vraisemblablement écrire κοὐ τρώσει, qui rappellera κοὐ κρεῶν du vers précédent.

125. Priscus, fragment I (**Fragmenta Historicorum Græcorum**), éd. K. Müller-Didot, tome V, page 24.

Ἐς τὰς ἐπάλξεις τοὺς παῖδας τῶν αἰχμαλώτων ἱστῶντες, τὴν τῶν ἐναντίων βελῶν ἐπεῖχον φοράν· φίλοι γὰρ <ὄντες> τῶν Ῥωμαϊκῶν παίδων οἱ στρατιῶται οὔτε ἔβαλλον εἰς τοὺς ἐπὶ τοῦ τείχους οὔτε ἠκόντιζον.

Nous avons substitué εἰς τοὺς à ἐπὶ τοὺς, qui, dans le texte de Müller, ne peut provenir que d'une erreur matérielle. La leçon de Wescher, εἰς τοὺς, est conforme, nous l'avons vérifié, à celle du manuscrit.

L'insertion du supplément ὄντες est arbitraire. Si l'on tient compte de l'iotacisme, de la ressemblance du Δ et du Λ, et enfin des procédés abréviatifs employés pour représenter, à tous les cas, la terminaison des participes en μενος (voir Bast, **Comm. Palæog.** p. 818), on verra que Priscus doit avoir écrit φειδόμενοι γὰρ τῶν Ῥωμαϊκῶν παίδων. [L'abbé Duchesne, élève.]

126. Aristodème (**Fragmenta Historicorum Græcorum**, éd. K. Müller-Didot, tome V, p. 1 et suiv.), I, 4 et XI, 2.

I, 4. Λαβὼν δὲ Ἀριστείδης ἐπέβη εἰς τὴν Ψυττάλειαν, καὶ πάντας τοὺς βαρβάρους ἐφόνευσε, καὶ μέγιστον τοῦτο τὸ ἔργον ἐπεδείξατο ὑπὲρ τῶν Ἑλλήνων.

XI, 2. Καὶ ἐναυμάχησαν Φοίνιξι καὶ Πέρσαις, καὶ λαμπρὰ ἔργα ἐπεδείξαντο.

Ἐπιδείκνυσθαι, qui signifie « faire montre de, exhiber », n'est de mise ni dans l'un ni dans l'autre de ces passages. Il faut écrire : ἀπεδείξατο, ἀπεδείξαντο. [L'abbé Duchesne, élève.]

127. Aristodème (ibid.), II, 4.

Γενομένης δὲ τῆς συμβολῆς τῶν Περσῶν.....

Corrigez: Τῆς ἐμβολῆς, « l'attaque, la charge ». Cf. Hérodote, IX, 59.

128. Aristodème (ibid.), III, 1.

Ἐπειδὴ δὲ ἔπεσεν ὁ Μαρδόνιος, οἱ Πέρσαι ἔφυγον εἰς τὰς Θήβας, οἱ δὲ Ἕλληνες ἐπελθόντες δώδεκα μυριάδας αὐτῶν ἐφόνευσαν · ἑξάκις δὲ μυρίων ἐπιστρεφόντων ἐπὶ τὴν οἰκείαν, Ἀλέξανδρος ὁ Μακεδὼν..... πάντας αὐτοὺς γενομένους κατὰ Μακεδονίαν ἐφόνευσεν.

Ἐπιστρέφειν, proprement « tourner vers », peut se traduire quelquefois par « faire (ou « faire faire ») volte-face », mais non par « retourner ». Or, il ne s'agit pas ici du moment où les Perses faisaient volte-face, mais bien d'un temps où ils étaient en pleine retraite vers leur pays. Ἐπιστρεφόντων doit donc être remplacé par ὑποστρεφόντων, « retournant, battant en retraite ». Cf. XI, 4 : Τῶν δὲ ἀνδρῶν οἱ μὲν πλείους διεφθάρησαν, ὀλίγοι δὲ παντάπασιν ὑπέστρεψαν εἰς τὴν οἰκείαν. Pourquoi, dans ce dernier passage, Aristodème a employé εἰς, et non ἐπί comme dans le premier, c'est ce que le sens général des deux phrases fait suffisamment comprendre. [L'abbé Duchesne, élève.]

129. Aristodème (ibid.), X, 1.

Παρεγένοντο εἰς Κέρκυραν, κἀκεῖθεν εἰς Μολοσσοὺς πρὸς Ἄδμητον βασιλεύοντα, καί <τοι> ἐχθρὸν αὐτῷ πρότερον.

L'insertion du supplément τοι est arbitraire, et ne remédie qu'imparfaitement au vice du passage. Il faut corriger : Πρὸς Ἄδμητον βασιλέα, ὄντα [καὶ] ἐχθρὸν αὐτῷ πρότερον. La faute βασιλεύοντα devait nécessairement avoir pour conséquence l'intrusion de καί.

130. Aristodème (ibid.), X, 3.

Ὁ δὲ Θεμιστοκλῆς, οὐκ ἔχων ὅπου ὑποστρέψει, ἐπὶ τὴν Περσίδα ἔπλει.

Ὅπου ὑποστρέψει est d'une grécité évidemment inférieure à celle d'Aristodème, et, d'ailleurs, ne va pas au sens. Peut-être : ὅπου ἀποστρέψει (« ubi deversaretur », ὅπου ἕξει ἀποστροφήν).

131. Aristodème (ibid.), XIX.

Τετάρτη αἰτία φέρεται ἡ καὶ ἀληθεστάτη.

Nous préférerions : Τετάρτη αἰτία φέρεται, ἡ καὶ ἀληθεστάτη.

132. Aristodème (ibid.), XI, 3.

Ἔπλευσαν δὲ καὶ κατὰ Κύπρον καὶ ἐπ' Αἴγυπτον. Ἐβασίλευσε δὲ τῆς Αἰγύπτου Ἰνάρως υἱὸς Ψαμμητίχου, ὃς ἀποστὰς Ἀρταξέρξου βοηθοὺς ἐπηγάγετο αὐτῷ τοὺς Ἀθηναίους.

Corrigez : ἐβασίλευε. [L'abbé Duchesne, élève.]

133. Clément d'Alexandrie, **Protrepticon**, ch. 2, § 16; p. 14 Potter.

Κύει καὶ ἡ Φερέφαττα παῖδα ταυρόμορφον · ἀμέλει φησί τις ποιητὴς εἰδωλικὸς, ταῦρος πατὴρ δράκοντος καὶ πατὴρ ταύρου δράκων ἐν ὄρει τὸ κρύφιον βουκόλος τὸ κέντρον, βουκολικὸν, οἶμαι, τὸ κέντρον τὸν νάρθηκα ἐπικαλῶν, ὃν δὴ κάλον ἀναστρέφουσιν οἱ βάκχοι.

Avec Klotz, nous commencerons par mettre entre crochets les mots πατήρ (entre ταῦρος et δράκοντος) et κάλον (autres mss. κάλων) entre ὃν δή et ἀναστρέφουσιν. La première suppression est parfaitement justifiée par la citation suivante que l'on trouve chez Firmicus Maternus (ch. 26) : Ταῦρος δράκοντος καὶ ταύρου δράκων πατήρ. En effet, une faute de métrique à laquelle il est facile de remédier au moyen d'une simple transposition de mots, ne nous empêche pas de reconnaître dans cette citation, d'une part le fragment que nous a conservé Clément d'Alexandrie, de l'autre un certain « senarius » dont parle Arnobe (V, 21), et qu'il traduit ainsi : « Taurus draconem genuit et » taurum draco. » C'est donc avec raison que Lobeck a retranché le mot πατήρ.

En ce qui regarde κάλον, Viger a pensé que ce mot pouvait provenir du voisinage de ἐπικαλῶν. Peut-être vaudrait-il mieux encore y voir une correction marginale de la variante ἐπιτελῶν, qui occupe, dans quelques manuscrits, la place de ἐπικαλῶν. Quoi qu'il en soit, la suppression de κάλον ou κάλων nous paraît aussi légitime que celle de πατήρ.

Mais ces deux corrections, quelque plausibles qu'elles soient, ne sauraient être regardées comme suffisantes. La première difficulté, c'est de retrouver l'ïambique trimètre, qui, dans la citation de Clément, devait faire suite à ταῦρος δράκοντος καὶ πατὴρ ταύρου δράκων. D'abord,

quel est le sens de ce premier vers? L'interprétation d'Arnobe, citée plus haut, ne concorde, croyons-nous, avec le témoignage d'aucun autre écrivain; elle concorde mieux, mais non absolument, à ce qu'il semble, avec la légende, rapportée par Arnobe lui-même, dont voici le résumé : Sous la forme d'un taureau, Jupiter s'était uni à Cérès (sa mère, suivant une tradition), et en avait eu Proserpine. Ensuite le même dieu, métamorphosé en dragon, s'unit à sa fille Proserpine: et de ce commerce naquit un taureau. Faut-il maintenant entendre comme Arnobe ce vers, qui, à l'en croire, était célèbre et fréquemment cité, ou interpréter simplement « le taureau fils du dragon, et le dragon père du taureau », en admettant que la première partie de la légende rapportée par Arnobe provient simplement de ce qu'il entendait mal les expressions du poëte? Quoi qu'il en soit, nous pensons que le commencement du second vers pouvait être : ὃν ὄρεσι κρύφιον βουκολῶ. Ce qui suit n'offre plus aucune apparence de mètre : cependant il est vraisemblable que le sens ne se complétait qu'à la fin du vers; et ainsi Clément a dû, selon toute apparence, citer le vers entier. C'est l'indice d'une lacune, que nous comblerions, en supposant une omission très-facile à expliquer, par les mots κέντρον φέρων. Dans cette hypothèse, le poëte aurait fait dire à un personnage chargé de veiller sur l'enfance du dieu : « Le taureau fils du dragon, et le dragon père du taureau (ou « un taureau a engendré un dragon, et le dragon un taureau ») sur lequel je veille, à la façon d'un bouvier, l'aiguillon en main, dans les montagnes où il est caché ».

Reste le petit commentaire, fort embrouillé, qui suit cette citation. Selon nous, l'auteur, après κέντρον φέρων, avait écrit ces seuls mots : κέντρον τὸν νάρθηκα ἐπικαλῶν, ὃν δὴ ἀναστρέφουσιν οἱ βάκχοι. Cette explication, plausible en un sens, mais incomplète (car, en rapprochant les mots κέντρον et βουκολῶ, le poëte songeait évidemment à l'aiguillon des bouviers), paraît avoir induit un lecteur à écrire en marge la note rectificative κέντρον βουκολικὸν, οἶμαι (« le κέντρον dont il est question dans ce vers est, je pense, l'aiguillon des bouviers »), note qui fut ensuite insérée dans le texte par un copiste.

La suppression de l'article τό en deux endroits, devant le mot κέντρον, reste encore à justifier. Τό, à ces deux places, nous paraît n'avoir d'autre origine qu'une petite croix destinée à renvoyer le lecteur du texte à la marge : de telle sorte que le texte, selon nous, portait + κέντρον τὸν νάρθηκα ἐπικαλῶν, et la marge, + κέντρον βουκολικὸν, οἶμαι. Des deux croix, un copiste aurait fait ensuite deux articles. Notons en passant que, dans les manuscrits d'Eusèbe conservés à la Bibliothèque Nationale, sauf un, où le passage ne se trouve pas, ainsi que dans l'ancien ms. de Clément d'Alexandrie coté 451, τό

manque devant κέντρον τὸν νάρθηκα : c'est même, avec κάλων, la seule variante à relever dans les mss. d'Eusèbe, qui ne sont ici d'aucun secours pour la correction des fautes les plus graves, et ne servent qu'à en démontrer l'antiquité.

En résumé, nous aurions : Κύει καὶ ἡ Φερέφαττα παῖδα ταυρόμορφον· ἀμέλει φησί τις ποιητὴς εἰδωλικός·

Ταῦρος δράκοντος καὶ πατὴρ ταύρου δράκων,
ὃν ὄρεσι κρύφιον βουκολῶ <κέντρον φέρων>,

κέντρον τὸν νάρθηκα ἐπικαλῶν, ὃν δὴ ἀναστρέφουσιν οἱ βάκχοι.

134. Démosthène, **Olynthienne** II, 21 ; p. 24.

Ὥσπερ γὰρ ἐν τοῖς σώμασιν, ἕως μὲν ἂν ἐρρωμένος ᾖ τις, οὐδὲν ἐπαισθάνεται τῶν καθ' ἕκαστα σαθρῶν, ἐπὰν δ' ἀρρώστημά τι συμβῇ, πάντα κινεῖται, κἂν ῥῆγμα κἂν στρέμμα κἂν ἄλλο τι τῶν ὑπαρχόντων σαθρὸν ᾖ, οὕτω καὶ τῶν πόλεων καὶ τῶν τυράννων, ἕως μὲν ἂν ἔξω πολεμῶσιν, ἀφανῆ τὰ κακὰ τοῖς πολλοῖς ἐστιν, ἐπειδὰν δ' ὅμορος πόλεμος συμπλακῇ, πάντ' ἐποίησεν ἔκδηλα.

Les mots τῶν καθ' ἕκαστα σαθρῶν, qui manquent dans Σ, mais qui se trouvent dans les autres manuscrits, comme aussi dans la Réponse à la Lettre de Philippe, ch. 14, et dans le Florilegium de Stobée (C, 9), nous paraissent indispensables : et nous ne voyons pas ce que Vœmel a pu y trouver de choquant « molestum ». Le sens est évidemment : « Lorsque l'ensemble du corps est en santé, on n'a aucun sentiment des infirmités dont peuvent être atteintes, isolément, les diverses parties dont il se compose. »

Au contraire, le membre de phrase κἂν ῥῆγμα κἂν στρέμμα κἂν ἄλλο τι τῶν ὑπαρχόντων σαθρὸν ᾖ, qui existe dans tous les manuscrits, ainsi que chez les deux auteurs cités, est aussi inutile que mal écrit. Car ἄλλο τι τῶν ὑπαρχόντων, qui ne peut signifier ici qu'une chose, à savoir « toute autre partie du corps », ne peut s'opposer à ῥῆγμα, ni à στρέμμα; et, d'autre part, quel pourrait être le sens de ῥῆγμα ou στρέμμα σαθρόν? Les mots dont il s'agit doivent provenir d'un annotateur qui avait présent à la mémoire une phrase du Discours sur la Couronne (au ch. 198).

135. Démosthène, **Olynthienne** II, 26 ; p. 25.

Πολὺ γὰρ ῥᾷον ἔχοντας φυλάττειν ἢ κτήσασθαι πάντα πέφυκεν.

Dans cette phrase, ἔχοντας fait corps avec φυλάττειν : de telle façon que le sens est « conserver lorsqu'on a. »

Ce point admis, nous croyons qu'il est légitime de lire ῥᾷον' au

lieu de ῥᾷον, en faisant du mot πάντα, difficile à construire dans le texte ci-dessus, le sujet de la phrase.

136. Démosthène, **Olynthienne** II, 14; p. 22.

Ὅλως μὲν γὰρ ἡ Μακεδονικὴ δύναμις καὶ ἀρχὴ, ἐν μὲν προσθήκῃ, μερίς ἐστί τις οὐ μικρὰ, οἷον ὑπῆρξέ ποθ' ὑμῖν ἐπὶ Τιμοθέου πρὸς Ὀλυνθίους· πάλιν αὖ πρὸς Ποτίδαιαν Ὀλυνθίοις ἐφάνη τι τοῦτο συναμφότερον· νυνὶ Θετταλοῖς στασιάζουσι καὶ τεταραγμένοις ἐπὶ τὴν τυραννικὴν οἰκίαν ἐβοήθησεν· ὅποι τις ἄν, οἶμαι, προσθῇ κἂν μικρὰν δύναμιν, πάντ' ὠφελεῖ· αὐτὴ δὲ καθ' αὑτὴν ἀσθενὴς καὶ πολλῶν κακῶν ἐστι μεστή.

Nous ne voyons pas que les mots ἐφάνη τι τοῦτο συναμφότερον aient été expliqués nulle part d'une manière satisfaisante : il nous sera donc permis de les tenir pour inintelligibles. On peut conjecturer : Ἐφάνη τι τἀπὸ (τὰ ἀπὸ) συναμφοτέρων, « les efforts combinés, les forces réunies, des deux alliés, parurent quelque chose, produisirent quelque effet, en faveur des Olynthiens; les forces des Macédoniens unies aux leurs purent quelque chose pour les Olynthiens. » Il n'est pas hors de propos de noter ici que ἐβοήθησαν est peut-être mieux autorisé que ἐβοήθησεν. (Voir Vœmel.)

Plus bas, dans la parenthèse, les mots κἂν μικρὰν δύναμιν nous paraissent devoir être retranchés comme une glose; la construction serait alors : Πάντ' ὠφελεῖ (τοῦθ') ὅποι τις ἂν προσθῇ, « le moindre appoint est utile à la chose à laquelle on l'ajoute. »

137. Démosthène, **Olynthienne** II, 16; p. 22.

Κοπτόμενοι δ'ἀεὶ ταῖς στρατείαις ταύταις ταῖς ἄνω κάτω λυποῦνται καὶ συνεχῶς ταλαιπωροῦσιν, οὔτ' ἐπὶ τοῖς ἔργοις οὔτ' ἐπὶ τοῖς αὑτῶν ἰδίοις ἐώμενοι διατρίβειν, οὔθ' ὅσ' ἂν ποιήσωσιν οὕτως ὅπως ἂν δύνωνται, ταῦτ' ἔχοντες διαθέσθαι, κεκλειμένων τῶν ἐμπορίων τῶν ἐν τῇ χώρᾳ διὰ τὸν πόλεμον.

Que les Macédoniens ne pussent pas vendre « toutes » leurs denrées, il n'y a rien là d'étonnant, rien qui soit propre à la situation caractérisée, une ligne plus loin, par les mots κεκλειμένων τῶν ἐμπορίων. Ils ne pouvaient vendre « leurs denrées » : voilà ce que disait certainement ici Démosthène. Οὔθ' ὅσ' ἂν ποιήσωσιν doit donc être remplacé par οὔθ' ἃ ἂν (ou plutôt οὔθ' ἂν) ποιήσωσιν.

138. Démosthène, **Sur la Paix**, 3; p. 57.

Οὐ μὴν ἀλλὰ, καίπερ τούτων οὕτως ἐχόντων, οἴομαι ..... ἕξειν καὶ λέγειν καὶ συμβουλεύειν δι' ὧν καὶ τὰ παρόντ' ἔσται βελτίω καὶ τὰ προει-

μένα (Σ : προειρημένα, ρη substitué récemment à deux lettres grattées) σωθήσεται.

Comme le fait remarquer Weil, les mots τὰ προειμένα σωθήσεται sont en contradiction avec le § 1 et avec tout le reste du discours. On a proposé τὰ περιλελειμμένα. Τὰ μὴ προειμένα nous paraîtrait une conjecture plus vraisemblable.

139. Démosthène, **Olynthienne** III, 14; p. 32.

Οὐ μὴν οὐδ' ἐκεῖνό γ' ὑμᾶς ἀγνοεῖν δεῖ, ὦ ἄ. Ἀ., ὅτι ψήφισμ' οὐδενὸς ἄξιόν ἐστιν, ἂν μὴ προσγένηται τὸ ποιεῖν ἐθέλειν τάγε δόξαντα προθύμως ὑμᾶς.

Le dernier mot de cette phrase, ὑμᾶς, est tout à fait inattendu, et plus qu'inutile, puisqu'il ôte à la pensée exprimée par l'orateur le caractère de vérité générale qui en fait toute la force. Les dernières lettres du mot προθύμως en sont vraisemblablement l'origine.

140. Démosthène, **Olynthienne** III, 27; p. 35—36.

Νυνὶ δὲ πῶς ἡμῖν ὑπὸ τῶν χρηστῶν τῶν νῦν τὰ πράγματ' ἔχει; ἆρά γ' ὁμοίως καὶ παραπλησίως; οἷς τὰ μὲν ἄλλα σιωπῶ, πόλλ' ἂν ἔχων εἰπεῖν, ἀλλ' ὅσης ἅπαντες ὁρᾶτ' ἐρημίας ἐπειλημμένοι, καὶ Λακεδαιμονίων μὲν ἀπολωλότων, Θηβαίων δ' ἀσχόλων ὄντων, τῶν δ' ἄλλων οὐδενὸς ὄντος ἀξιόχρεω περὶ τῶν πρωτείων ἡμῖν ἀντιτάξασθαι, ἐξὸν δ' ἡμῖν καὶ τὰ ἡμέτερ' αὐτῶν ἀσφαλῶς ἔχειν καὶ τὰ τῶν ἄλλων δίκαια βραβεύειν, ἀπεστερήμεθα μὲν χώρας οἰκείας κτλ.

Rehdantz a vu que οἷς (devant τὰ μὲν ἄλλα σιωπῶ) peut être conservé, à la condition que l'on substitue ἐπειλημμένοις aux deux mots ἐπειλημμένοι καί, dont le premier ne saurait aller avec οἷς (dépendant de ἐξόν), et dont le second a justement choqué Dobree. Mais il faudrait aussi supprimer δ' ἡμῖν (ἡμῖν seul chez Denys d'Halicarnasse, suivi par Bekker et Dindorf), qui doit avoir été inséré par un interpolateur, lorsque ἐπειλημμένοις fut devenu ἐπειλημμένοι καί. (Nous avons lieu de croire que c'est par suite d'une confusion qu'un éditeur a attribué cette dernière conjecture à Rehdantz en même temps que la première.)

141. Démosthène, **Olynthienne** III, 34.

Οὐκοῦν σὺ μισθοφορὰν λέγεις, φήσει τις. Καὶ παραχρῆμά γε τὴν αὐτὴν σύνταξιν ἁπάντων, ὦ ἄ. Ἀ., ἵνα τῶν κοινῶν ἕκαστος τὸ μέρος λαμβάνων, ὅτου δέοιθ' ἡ πόλις, τοῦθ' ὑπάρχοι · ἔξεστιν ἄγειν ἡσυχίαν · οἴκοι μένων βελτίων, τοῦ δι' ἔνδειαν ἀνάγκῃ τι ποιεῖν αἰσχρὸν ἀπηλλαγμένος · συμβαίνει τι τοιοῦτον οἷον καὶ τὰ νῦν · στρατιώτης αὐτὸς ὑπάρχων κτλ.

Οἴκοι μένων βελτίων a paru inadmissible à Dindorf, qui met entre crochets le dernier de ces mots. Nous croyons qu'il faut se borner à écrire μὲν ὤν au lieu de μένων, ce qui donnera le sens : « En étant plus vertueux chez soi, dans la vie ordinaire. » L'emploi de μέν, sans δέ qui lui corresponde, est tout naturel dans une phrase ainsi construite.

142. Démosthène, **Sur l'Ambassade,** 213 ; p. 407.

Ἀλλὰ μὴν, ἄν γέ τι ἔξω τῆς πρεσβείας βλασφημῇ περὶ ἐμοῦ, κατὰ πόλλ' οὐκ ἂν εἰκότως ἀκούοιτ' αὐτοῦ. Οὐ γὰρ ἐγὼ κρίνομαι τήμερον, οὐδ' ἐγχεῖ μετὰ ταῦθ' ὕδωρ οὐδεὶς ἐμοί.

Probablement μετὰ τοῦθ' (s.-ent. τὸ ὕδωρ).

143. Démosthène, **Pour les Mégalopolitains,** 16—17; p. 206.

Si les Lacédémoniens feignent de vouloir faire droit aux prétentions des divers peuples grecs, ce n'est pas dans une pensée de justice, mais bien par un calcul intéressé : ἵνα πᾶσι δοκῶσι συμπράττειν ὅπως ἂν (Σ : ὅπως) ἕκαστοι κομίσωνται ταῦθ' ἃ φασιν αὐτῶν εἶναι, ἵν', ἐπειδὰν ἴωσιν ἐπὶ Μεσσήνην αὐτοὶ, συστρατεύωνται πάντες αὐτοῖς οὗτοι καὶ βοηθῶσι προθύμως.

Nous pensons qu'il faut corriger : ὅπως ἕκαστοι κομιοῦνται. Mais, de plus, la répétition du mot ἵνα, au commencement de deux propositions dépendantes l'une de l'autre, embrouille bien inutilement la phrase. On peut admettre que Démosthène avait écrit : εἶτ', ἐπειδὰν ἴωσιν, et que, εἶτ' ayant été omis devant ἐπειδάν, par une faute que la paléographie explique aisément, le supplément ἵν' fut ensuite inséré devant ce même mot ἐπειδάν. Nous écririons donc : ἃ φασιν αὐτῶν εἶναι, εἶτ' ἐπειδὰν ἴωσιν. — La leçon de certains manuscrits, qui portent, non ἵν' ἐπειδάν, mais ἐπειδὰν δέ (voir Vœmel), parait appuyer notre hypothèse.

144. [Démosthène], **Sur l'Halonnèse,** 33 ; p. 85.

Οὕτως ἀναιδής ἐστιν ὁ ἐν ἐπιστολῇ γεγραφὼς, ἥ ἐστι νῦν ἐν τῷ βουλευτηρίῳ, ὅτ' ἐπιστομιεῖν ἡμᾶς ἔφη τοὺς αὐτῷ ἀντιλέγοντας, ἐὰν ἡ εἰρήνη γένηται, τοσαῦτα ὑμᾶς ἀγαθὰ ποιήσειν, ἃ γράφειν ἂν ἤδη, εἰ ᾔδει τὴν εἰρήνην ἐσομένην.

Nous avons conjecturé : ὅσ' ἐπιστομιεῖν ἡμᾶς, ἔφη, τοὺς αὐτῷ ἀντιλέγοντας....., τοσαῦτα κτλ. Voir la note explicative de Weil.

145. Euripide, **Hippolyte**, v. 1313—1316.

Δάκνει σε, Θησεῦ, μῦθος; Ἀλλ' ἔχ' ἥσυχος,
τοὐνθένδ' ἀκούσας ὡς ἂν οἰμώξῃς πλέον.
Ἆρ' οἶσθα πατρὸς τρεῖς ἀρὰς ἔχων σαφεῖς;
Ὧν τὴν μίαν παρεῖλες.....

Ἆρ' οἶσθα ..... ἔχων, « ne sais-tu pas que tu as », ne convient aucunement au sens général du passage, puisque, au moment où Artémis prononce ces paroles, Thésée ne dispose plus que de deux ἀραί : c'est même ce que le vers suivant a pour objet de rappeler. Nous n'hésitons pas à croire qu'il faut corriger : Ἆρ' ἦσθα.

146. Démosthène, **Sur les Symmories**, 1 ; p. 178.

Περὶ γὰρ πραγμάτων ἐγχειροῦντες λέγειν ὧν οὐδ' ἂν εἷς ἀξίως ἐφικέσθαι τῷ λόγῳ δύναιτο, αὐτοὶ μὲν τοῦ δοκεῖν δύνασθαι λέγειν δόξαν ἐκφέρονται, τὴν δ'ἐκείνων ἀρετὴν ἐλάττω τῆς ὑπειλημμένης παρὰ τοῖς ἀκούουσι φαίνεσθαι ποιοῦσιν.

Ἐφικέσθαι τῷ λόγῳ dirait tout autant que ἀξίως ἐφικέσθαι τῷ λόγῳ. Il faut, ce semble, ou supprimer l'adverbe qui surcharge inutilement cette phrase, ou le remplacer par ἀξίῳ : « dont aucun orateur ne saurait atteindre le niveau par une éloquence digne du sujet. » Pour ce qui regarde la rencontre de l'ῳ final de ἀξίῳ et de ἐφ', il suffit de renvoyer à l'exercice 24.

147. Démosthène, **Sur les Symmories**, 1 ; p. 178.

Ἐγὼ δ' ἐκείνων μὲν ἔπαινον τὸν χρόνον ἡγοῦμαι μέγιστον, οὗ πολλοῦ γεγενημένου μείζω τῶν ὑπ' ἐκείνων πραχθέντων οὐδένες ἄλλοι παραδείξασθαι δεδύνηνται.

Παραδείξασθαι n'est pas le mot qu'on s'attendrait à trouver ici. (Voir la note de Weil.) D'un autre côté, la glose que porte un manuscrit, ἀντὶ ἐνδείξασθε τέθεικεν, peut avoir pour origine une variante ἐνδείξασθαι. En partant de là, on arriverait assez naturellement, par le rapprochement des deux leçons, à conjecturer παρενδείξασθαι.

148. Démosthène, **Pour les Mégalopolitains**, 4 ; p. 202—203.

Οὐκοῦν οὐδ' ἂν εἷς ἀντείποι ὡς οὐ συμφέρει τῇ πόλει καὶ Λακεδαιμονίους ἀσθενεῖς εἶναι καὶ Θηβαίους τουτουσί.

Que l'on voie, ou non, dans τουτουσί, un terme de mépris ana-

logue au latin « iste », il est singulier que ce démonstratif soit joint au nom des Thébains, qui ne paraissent pas avoir envoyé d'ambassadeurs à Athènes, comme pour les opposer aux Lacédémoniens, qui, d'après l'argument de ce discours, en avaient envoyé.

Ou l'auteur de l'argument s'est trompé, ou il faut écrire : καὶ Θηβαίους ἀσθενεῖς εἶναι καὶ Λακεδαιμονίους τουτουσί. Au point de vue même de l'enchaînement naturel des idées, ce dernier ordre paraît préférable. Car, comme le prouve la suite du discours, en disant qu'il faut que les Thébains soient faibles, Démosthène fait une concession aux idées de son auditoire; en disant la même chose des Lacédémoniens, il exprime son opinion personnelle, celle que son discours a pour objet d'établir. [Ch. Graux, élève.]

149. Démosthène, **Philippique** I, 28; p. 47.

Χρήματα τοίνυν, ἔστιν μὲν ἡ τροφὴ, σιτηρέσιον μόνον, τῇ δυνάμει ταύτῃ, τάλαντ' ἐνενήκοντα καὶ μικρόν τι πρός.

L'impératif ἔστω conviendrait mieux que l'indicatif ἔστιν à l'évaluation anticipée et approximative que fait ici Démosthène.

150. Démosthène, **Philippique** I, 30; p. 48.

Ἐπειδὰν δ' ἐπιχειροτονῆτε τὰς γνώμας, ἂν ὑμῖν ἀρέσκῃ, χειροτονήσετε.

Ἐπιχειροτονεῖν veut dire tantôt « mettre aux voix », tantôt « approuver par un vote, émettre un vote affirmatif ». La première de ces deux interprétations est évidemment la seule qui soit admissible dans le passage ci-dessus. Mais ἐπιχειροτονῆτε est moins naturel que ne serait ἐπιχειροτονήσῃ : « Quand il (c'est-à-dire celui qui préside) aura mis la question aux voix. » C'est ainsi que l'on dit, sans sujet exprimé : ἐκήρυξε (sous-ent. ὁ κήρυξ), ἐσάλπιγξε (s.-ent. ὁ σαλπιγκτής).

151. Démosthène, **Pour la Liberté des Rhodiens**, 15; p. 194.

Εἰ οἷόν τε τοῦτ' εἰπεῖν τῷ συναγορεύοντι τῇ σωτηρίᾳ αὐτῶν.

L'hiatus τῇ σωτηρίᾳ αὐτῶν est inadmissible : on le fera disparaître en écrivant : εἰ οἷόν τε τοῦτ' εἰπεῖν αὐτῶν συναγορεύοντι τῇ σωτηρίᾳ.

152. Démosthène, **Olynthienne** II, 27; p. 26.

Φημὶ δὴ δεῖν εἰσφέρειν χρήματα, αὐτοὺς ἐξιέναι προθύμως, μηδέν' αἰτιᾶσθαι πρὶν ἂν τῶν πραγμάτων κρατήσητε, τηνικαῦτα δ' ἀπ' αὐτῶν τῶν

ἔργων κρίναντας τοὺς μὲν ἀξίους ἐπαίνου τιμᾶν, τοὺς δ' ἀδικοῦντας κολάζειν, τὰς προφάσεις δ'ἀφελεῖν καὶ τὰ καθ' ὑμᾶς ἐλλείμματα.

Τηνικαῦτα annonce que l'orateur va quitter le présent pour parler de l'avenir. Dans le dernier membre de phrase, un mot devrait indiquer, ce semble, qu'il revient au présent. Nous proposons d'insérer ἤδη entre τὰς προφάσεις δ'ἀφελεῖν et καί.

153. Démosthène, **Olynthienne** II, 29; p. 26.

Πρότερον μὲν γὰρ, ὦ ἄ. Ἀ., εἰσεφέρετε κατὰ συμμορίας, νυνὶ δὲ πολιτεύεσθε κατὰ συμμορίας · ῥήτωρ ἡγεμὼν ἑκατέρων, καὶ στρατηγὸς ὑπὸ τούτῳ, καὶ οἱ βοησόμενοι τριακόσιοι.

On ne comprend guère comment deux partis (ἑκατέρων) peuvent être assimilés aux vingt symmories entre lesquels étaient répartis les contribuables. Il nous parait probable que ἑκατέρων a pris la place de ἑκάστων.

La fin de la phrase est encore plus difficile à expliquer : les nombreux commentaires auxquels elle a donné lieu n'ont guère fait qu'en rendre l'obscurité plus manifeste. En l'absence d'une interprétation vraiment satisfaisante, nous écririons volontiers : καὶ βοηθοῦμεν οἱ τριακόσιοι, « et nous leur venons en aide, nous arrivons en sous-ordre, nous, les Trois cents. » L'orateur a en vue les trois cents citoyens les plus riches, qui, à ce titre, occupaient la tête de la liste des contribuables : la fortune de ces hommes devait leur assurer une influence politique prépondérante au sein de chaque parti. Comptaient-ils parmi eux Démosthène? Nous le pensons, et notre conjecture le suppose.

154. Eschyle (Scholiaste d'), **Suppliantes,** v. 299.

Τὴν διὰ τὴν γενομένην ὑπὸ Διὸς μεταμόρφωσιν τῆς Ἰοῦς τῇ θεᾷ προσῆψας.

Pour rendre à cette phrase le sens qu'elle avait évidemment (cf. la note de Weil), avant d'être ainsi altérée, il suffit de changer διὰ τὴν en δι' αὐτὴν (« à cause d'elle, d'Héra ») [Chatelain et Graux], et προσῆψας en προσῆψεν (« le poëte a attribué »). Pour la confusion de διὰ τήν et de δι' αὐτήν, voir Bast, **Com. pal.**, pages 705-706; et pour celle de εν et de ας, id. ib., pages 761-762; Grégoire de Corinthe, éd. Schæfer, p. 143.

155. Eschyle, **Suppliantes,** 267—268.

Ἄπιστα μυθεῖσθ', ὦ ξέναι, κλύειν ἐμοὶ,
ὅπως τόδ' ὑμῖν ἐστὶν Ἀργεῖον γένος.

C'est justement, selon nous, que τόδε, (qu'on est réduit à interpréter « id quod dicitis »,) a choqué Meineke. Mais, au lieu de changer avec ce critique τόδ' en ποθ', nous préférerions substituer ἡμῖν à ὑμῖν. Le sens serait alors : « Que nous avons sous les yeux une famille argienne. » [Émile Chatelain, élève.]

156. Eschyle, **Suppliantes**, 529—530.

Λίμνᾳ δ' ἔμβαλε πορφυροειδεῖ
τὰν μελανόζυγ' ἄταν.

Le dernier vers désignait certainement, ou le vaisseau sur lequel les fils d'Égyptus avaient traversé la mer, ou les fils d'Égyptus eux-mêmes, en faisant allusion à leur couleur. Mais il nous paraît difficile de tirer ce sens du texte ci-dessus. Au contraire, on comprendrait parfaitement τὸν μέλανα ζυγίταν (le singulier pour le pluriel). Ζυγίταν peut très-bien avoir été écrit ζυγείταν dans un manuscrit : d'où la leçon actuelle.

157. Eschyle, **Suppliantes**, v. 560.

Ὕδωρ (Weil : γάνος) τὸ Νείλου νόσοις ἄθικτον.

Appliqués à l'Égypte, les mots νόσοις ἄθικτον ne se comprendraient guère : car on est malade dans ce pays comme partout ailleurs. Appliqués à l'eau du Nil, ils se comprennent encore moins. Peut-être Eschyle avait-il écrit δρόσοις ἄμικτον : il ne pleut que rarement dans la vallée du Nil ; et Hérodote (III, 10) cite même, comme un fait unique en son genre, une pluie tombée dans la Haute-Égypte.

158. Eschyle, **Suppliantes**, 561—564.

Μαινομένα πόνοις ἀτί-
μοις ὀδύναις τε κεντροδα-
λήτισι θυιὰς Ἥρας.

Il faut écrire probablement : πόνοις ἀΰπνοις.

159. Eschyle, **Suppliantes**, 536—537.

Δίας τοι γένος εὐχόμεθ' εἶναι
γᾶς ἀπὸ τᾶσδ' ἔνοικοι.

« Planius μέτοικοι », dit Weil. Nous pensons qu'il est légitime de rétablir ici ce mot, au moyen de la transposition : τᾶσδ' ἀπὸ γᾶς μέτοικοι. D'autre part, il nous paraît nécessaire, pour la suite des idées, que les Danaïdes, qui viennent d'invoquer Zeus, lui rappellent,

dans le premier vers, qu'il est le père de leur race. En conséquence, nous écririons les deux vers comme il suit :

Δῖαί τοι γένος εὐχόμεθ' εἶναι
τᾶσδ' ἀπὸ γᾶς μέτοικοι.

« Nous sommes des descendantes de Zeus, qui avons quitté ce pays pour aller en habiter un autre. »

160. Eschyle, **Suppliantes**, 538—539.

Παλαιὸν δ' εἰς ἴχνος μετέσταν
ματέρος ἀνθονόμους ἐπωπάς,
λειμῶνα βούχιλον, ἔνθεν Ἰώ.....

Les uns interprètent ἐπωπάς « speculæ, loca edita » ; les autres, « Ionis inspectiones », en d'autres termes, « les lieux où Io était surveillée par Argus ». Ni l'une ni l'autre de ces explications ne nous paraît satisfaisante. Faut-il écrire ἐπαύλεις?

161. Eschyle, **Suppliantes**, 329—331.

Ἐπεὶ τίς ηὔχει τήνδ' ἀνέλπιστον φυγὴν
κέλσειν ἐς (ms. κέλσειεν) Ἄργος κῆδος ἐγγενὲς τὸ πρὶν,
ἔχθει μεταπτοιοῦσαν εὐναίων γάμων.

Κέλσειν ἔμ' Ἄργος s'éloignerait moins que la Vulgate de la leçon du manuscrit. La construction serait alors : ἐμὲ κέλσειν Ἄργος (que je terminerais, proprement « que je ferais débarquer », à Argos) τήνδ' ἀνέλπιστον φυγήν. Cf. v. 16 : κέλσαι δ' Ἄργους γαῖαν (sans ἐς). La forme emphatique ἐμέ s'expliquerait par le rapprochement antithétique de Ἄργος et du pronom. Μεταπτοιοῦσαν, qu'on rapporte par syllepse à κῆδος, s'accorderait, naturellement, avec ἐμέ.

Εὐναίων γάμων n'a rien de choquant en soi, puisque le même pléonasme se rencontre ailleurs. Cependant, il nous semble qu'ici le sens général de la phrase pourrait faire préférer ἐγγαίων.

162. Eschyle, **Suppliantes**, 241—242.

Κλάδοι γε μὲν δὴ κατὰ νόμους ἀφικτόρων
κεῖνται παρ' ὑμῖν πρὸς θεοῖς ἀγωνίοις.

Probablement : παρ' ὑμῶν. On sait que κεῖμαι, chez les Attiques, a la force d'un parfait passif, et tient la place de τέθειμαι. [Ém. Chatelain, élève.]

163. Eschyle, **Suppliantes**, 381—384.

Τὸν ὑψόθεν σκοπὸν ἐπισκόπει,
φύλακα πολυπόνων

βροτῶν οἳ τοῖς πέλας προσήμενοι
δίκας οὐ τυγχάνουσιν ἐννόμου.

C'est Zeus protecteur des suppliants dont il est question dans ce passage. Mais, à défaut du vers suivant où il est nommé, on aurait peine à le reconnaître. Nous ne pensons pas, du moins, que l'expression τοῖς πέλας προσήμενοι suffise pour désigner clairement les suppliants : dans **Œdipe Roi**, 15-16, προσήμεθα βωμοῖσι τοῖς σοῖς signifie simplement « nous sommes assis au pied de tes autels. »

Nous écririons τοὺς πέλας προσιγμένοι, « ayant supplié autrui. »

164. Démosthène, **Pour les Mégalopolitains**, 32; p. 210.

Ἐγὼ μὲν οὖν, ὦ ἄ. Ἀ., μὰ τοὺς θεοὺς, οὔτε φιλῶν οὐδετέρους οὔτε μισῶν ἰδίᾳ εἴρηκα, ἀλλ' ἃ νομίζω συμφέρειν ὑμῖν.

La conjecture de Dobree εἴρηκα ἃ εἴρηκα, ἀλλὰ νομίζων, améliore certainement la phrase, en ce qui regarde le sens. Mais elle a, d'une part, l'inconvénient de supposer une double faute, en second lieu, celui de laisser subsister l'hiatus ἰδίᾳ εἴρηκα, et même d'en introduire un nouveau (ἃ εἴρηκα). Le même critique propose subsidiairement d'insérer οὐδέν devant οὔτε φιλῶν (en conservant ἃ νομίζω). Nous aimerions mieux substituer οὐδέν au mot inutile ἰδίᾳ.

165. Babrius, LIII, 7—8.

Τρίτον δ' ἐπ' αὐτοῖς εἴθε μὴ σύγ' εἰς ὥρας
ἵκοιο, μηδέ μοι πάλιν συναντήσαις.

Ce texte est celui de Lachmann. Ahrens a proposé ἵκοιο, μηδὲ πάλιν ἐμοί, sans doute parce que ce deuxième vers lui a paru mal coupé. Mais la conjecture d'Ahrens, aussi bien que la vulgate, a le défaut de faire dire au Renard quatre vérités, alors qu'il lui suffit d'en dire trois pour obtenir sa grâce.

Nous inclinons à croire que Babrius avait écrit : Ἴκοι', ὅπως μοι μὴ πάλιν συναντήσαις. On s'expliquerait facilement l'omission de μή après μοι, et, par suite, le remaniement du second vers. Pour ce qui regarde ὅπως entre deux optatifs, on peut rapprocher, par exemple, Sophocle, **Ajax**, v. 1217 et suivants.

166. Aristophane, **Guêpes**, 838.

Τροφαλίδα τυροῦ Σικελικὴν κατεδήδοκεν.

L'auteur de la scholie « Κυρίως ὁ κύκλος τοῦ τροχοῦ » avait probablement sous les yeux une autre leçon que τροφαλίδα, peut-être

τροχαλίδα (?), mot d'ailleurs inconnu. Au surplus, τροφαλὶς τυροῦ se trouve textuellement chez Pollux (VI, 48), et dans Athénée (IV, p. 149 F). [Jules Nicole, répétiteur.]

167. Denys d'Halicarnasse, Lettre I à Ammæus, ch. 9.

Τῶν Ὀλυνθίων πρέσβεις ἀποστειλάντων εἰς τὰς Ἀθήνας, καὶ δεομένων μὴ περιιδεῖν αὐτοὺς καταπολεμηθέντας, ἀλλὰ πρὸς ταῖς ὑπαρχούσαις δυνάμεσι πέμψαι βοήθειαν, ἔπεμψεν αὐτοῖς ὁ δῆμος.....

Nous écririons : πρὸς τὰς ὑπαρχούσας δυνάμεις, « en raison des forces dont ils pouvaient disposer. »

168. Triphiodore, **Prise d'Ilion**, 152—153.

Ὡς φάμενος βουλῆς ἐξῴχετο · τοῖο δὲ μύθοις
πρῶτος ἐφωμάρτησε Νεοπτόλεμος θεοειδής.

Corrigez : βουλῆς ἐξήρχετο. (Cf. **Odyssée**, XII, 339 : κακῆς ἐξήρχετο βουλῆς.)

Ulysse ne sort point à ce moment du conseil : il attend qu'un certain nombre de ses compagnons d'armes aient adhéré à sa proposition, et soient venus se ranger autour de lui. Ce n'est qu'au vers 185 qu'ils partent tous ensemble, après avoir adressé leur prière à Athéné.

169. Dion Cassius, fragment 20, éd. Gros et Boissée, pages 626—7.

Εἰ δὲ πάντως ἀποθανὼν συμβαλοῦμαί τι πρὸς τὴν κοινὴν σωτηρίαν, ἑτοίμως ἔχω τελευτᾶν. Κτήσασθαι γὰρ ἰδίῳ (δίῳ n'est qu'une faute d'impression) θανάτῳ τὴν δημοσίαν εὔνοιαν καλόν.

Naber a vu que le mot εὔνοιαν est inadmissible ici. Nous avions pensé d'abord à εὔσοιαν : mais il est peu vraisemblable que ce mot rare, et peut-être exclusivement poétique, ait été employé par Dion Cassius. Selon toute apparence, le nom à rétablir est εὔροιαν, que les auteurs de la décadence emploient dans le sens pur et simple de « prospérité ».

170. Euripide, **Hippolyte**, 1305—1309.

Τροφοῦ διώλετ' οὐχ ἑκοῦσα μηχαναῖς,
ἣ σῷ δι' ὅρκων παιδὶ σημαίνει νόσον.
Ὁ δ' ὥσπερ οὖν δίκαιον οὐκ ἐφέσπετο
λόγοισιν, οὐδ' αὖ πρὸς σέθεν κακούμενος
ὅρκων ἀφεῖλε πίστιν, εὐσεβὴς γεγώς.

A la vulgate mal autorisée ὁ δ' ὥσπερ οὖν δίκαιον, les derniers éditeurs substituent, d'après les bons manuscrits, ὥσπερ ὢν δίκαιος. Mais cette dernière leçon ne saurait guère elle-même passer pour définitive. Au lieu de ὥσπερ, c'est ἅτε que l'on attendrait : ὥσπερ ὢν δίκαιος signifierait plutôt, à ce que nous croyons, « comme s'il était (ou « avait été ») juste ». Nous proposons : ὥσπερ ἦν δίκαιος, « comme il devait (le faire), comme c'était son devoir. »

171. Plutarque, **Vie de Sylla**, page 454.

Ἔτι δὲ καὶ δι' ὧν φησι πρὸς τύχην εὖ πεφυκέναι μᾶλλον ἢ πρὸς πόλεμον, τῇ τύχῃ τῆς ἀρετῆς πλέον ἔοικε νέμειν καὶ ὅλως ἑαυτὸν τοῦ δαίμονος ποιεῖν.

Nous ne voyons pas bien ce que peut signifier πρὸς τύχην εὖ πεφυκέναι. Plutarque aurait-il écrit πρὸς σχολήν? La faute, alors, aurait son explication dans le sens général du passage, où domine l'idée de τύχη, ou encore dans le voisinage de ce mot même, qui se trouve une ligne plus loin.

172. Sophocle, **Trachiniennes**, 157—160.

Λείπει παλαιὰν δέλτον ἐγγεγραμμένην
ξυνθήμαθ', ἁμοὶ πρόσθεν οὐκ ἔτλη ποτὲ,
πολλοὺς ἀγῶνας ἐξιὼν, οὔπω φράσαι,
ἀλλ' ὥς τι δράσων εἶρπε κοὐ θανούμενος.

Au quatrième vers, on est forcé d'attribuer le sens de « réussir » à l'expression δρᾶν τι, qui signifie ordinairement « faire quelque chose d'important, d'utile ou de remarquable. » Nous proposons : ἀλλ' ὡς περάσων εἶρπε (sous-entendu τοὺς ἀγῶνας : comme on dit περᾶν κίνδυνον).

173. Sophocle, **Trachiniennes**, 714—718.

Τὸν γὰρ βαλόντ' ἄτρακτον οἶδα καὶ θεὸν
Χείρωνα πημήναντα, χὤνπερ ἂν θίγῃ
φθείρει τὰ πάντα κνώδαλ' · ἐκ δὲ τοῦδ' ὅδε
σφαγῶν διελθὼν ἰὸς αἵματος μέλας
πῶς οὐκ ὀλεῖ καὶ τόνδε; δόξῃ γοῦν ἐμῇ.

Au troisième vers, la conjecture de Wecklein, φθείροντα πάντα, ou φθείρονθ' ἅπαντα, nous paraît plausible. Quant à la suite, nous pensons qu'elle doit être restituée ainsi : εἰς δὲ τοὔνδοθεν Σφαγῶν διελθὼν ἰὸς αἵματος μέτα Πῶς οὐκ ὀλεῖ καὶ τόνδε;

Εἰς δὲ τοὔνδοθεν n'est pas contraire aux habitudes de Sophocle, qui attribue souvent aux formes en θεν le sens des formes correspondantes

en θι. (Cf. v. 938 : πλευρόθεν πλευρὰν παρείς. **Électre**, 1058, avec la note de W. Dindorf.) Le sens du passage ainsi corrigé sera : « Comment le venin dont était imprégnée la flèche, confondu avec le sang des blessures de Nessus, ne ferait-il pas mourir Hercule aussi, une fois qu'il se sera insinué dans l'intérieur de son corps? » Πῶς δὲ ὁ ἰὸς οὐκ ὀλεῖ καὶ τόνδε, διελθὼν εἰς τοὔνδοθεν μετὰ τοῦ αἵματος τῶν σφαγῶν;

174. Sophocle, **Trachiniennes**, 723—724.

Ταρβεῖν μὲν ἔργα δεῖν' ἀναγκαίως ἔχει,
τὴν δ' ἐλπίδ' οὐ χρὴ τῆς τύχης κρίνειν πάρος.

Le sens paraît demander ταρβεῖν μὲν ἔργ' ἄδηλ' : « Il est naturel d'éprouver de la crainte en présence des actes obscurs (c'est-à-dire, dont la portée et les conséquences sont encore inconnues); mais il ne faut pas donner tort ou raison à l'espérance (se l'interdire absolument, ou s'y livrer en toute confiance) avant l'événement, (qui seul en est juge.) »

175. Sophocle, **Trachiniennes**, 927—931.

Κἀγὼ δρομαία βᾶσ' ὅσονπερ ἔσθενον,
τῷ παιδὶ φράζω τῆς τεχνωμένης τάδε.
Κἀν ᾧ τὸ κεῖσε δεῦρό τ' ἐξορμώμεθα,
ὁρῶμεν αὐτὴν ἀμφιπλῆγι φασγάνῳ
πλευρὰν ὑφ' ἧπαρ καὶ φρένας πεπληγμένην.

Le membre de phrase κἀν ᾧ τὸ κεῖσε..... dépend évidemment de πεπληγμένην, et exprime une action antérieure à celle que marque le verbe de la proposition principale, ὁρῶμεν. Cependant, dans l'état actuel du texte, la seule interprétation possible paraît être : « Et pendant que nous allons et revenons, nous voyons.... ». La clarté gagnerait au remplacement d'ἐξορμώμεθα par l'imparfait ἐξωρμώμεθα. Le Scholiaste, d'ailleurs, interprète : Καὶ ἐν ὅσῳ διετρέχομεν πρὸς τὸν Ὕλλον, εἶτα πάλιν πρὸς τὴν Δηϊάνειραν, ἔφθασεν ἑαυτὴν ἀνελοῦσα.

176. Démosthène, **Pour la Liberté des Rhodiens**, 15; p. 194.

Καὶ παρὸν αὐτοῖς Ἕλλησι καὶ βελτίοσιν αὐτῶν ὑμῖν ἐξ ἴσου συμμαχεῖν, βαρβάροις καὶ δούλοις, οὓς εἰς τὰς ἀκροπόλεις παρεῖνται, δουλεύουσιν.

Isolé du texte, le mot ὑμῖν, qui l'embrouille aujourd'hui, en serait un bon commentaire. Si l'on considère de plus que ce mot précède αὐτῶν dans certains manuscrits, et le suit dans d'autres, on sera disposé à croire qu'il provient de la marge.

177. Sophocle, **Trachiniennes**, 938—942.

.....Ἀλλὰ πλευρόθεν
πλευρὰν παρεὶς ἔκειτο πόλλ' ἀναστένων
ὥς νιν ματαίως αἰτίᾳ βάλοι κακῇ,
κλαίων ὀθούνεχ' εἷς δυοῖν ἔσοιθ' ἅμα
πατρός τ' ἐκείνης τ' ὠρφανισμένος βίου.

Le vers 941, corrigé comme ci-dessus par Nauck, renferme, ce semble, encore une faute. Κλαίων paraît dépendre du participe précédent ἀναστένων, tandis que, en réalité, il est question, d'abord des remords d'Hyllus, puis, en second lieu, de la douleur qu'il éprouve à la pensée de se voir orphelin. Nous n'hésiterions pas à écrire : κλαίων δ' ὀθούνεχ'.

178. Démosthène, **Olynthienne** I, ch. 15; p. 13.

Le texte est celui du n° 71, où la question a été posée, mais non résolue.

Pour remédier à l'altération de ce passage, il suffit de remplacer οὐκ par οὐδέν. Cf. **Paix**, 23, p. 63 : Εὑρήσεθ' ἕκαστον πολλὰ προηγμένον, ὧν οὐδὲν ἐβούλετο, πρᾶξαι. La faute originelle paraît avoir été l'omission de la terminaison ἐν devant les lettres ἐβ. Οὐδ, n'offrant aucun sens ici, a été changé en οὐκ : d'où la vulgate. Quant à l'omission signalée chez Stobée, elle peut s'expliquer par le voisinage du groupe de lettres ουλ (dans ἐβουλόμεθα).

179. Plutarque, **Vie de Sylla**, p. 455.

Τρίτην δὲ Κλοιλίαν, ἣν ἀπεπέμψατο μὲν ὡς στεῖραν ἐντίμως καὶ μετ' εὐφημίας, καὶ δῶρα προσθεὶς, ὀλίγαις δὲ ὕστερον ἡμέραις ἀγαγόμενος τὴν Μέτελλαν, ἔδοξε διὰ τοῦτο τὴν Κλοιλίαν οὐ καλῶς αἰτιάσασθαι.

Corrigez : οὐκ ἄλλως. « Il parut pour cette raison ne l'avoir pas accusée sans motif. »

180. Sophocle, **Œdipe Roi**, 936—937.

.....Τὸ δ' ἔπος οὐξερῶ τάχ' ἂν
ἥδοιο μὲν, πῶς δ' οὐκ ἄν; ἀσχάλλοις δ' ἴσως.

Les exemples qu'on peut citer de ἥδομαι construit avec l'accusatif ne sont pas véritablement analogues à celui-ci. Mais la phrase deviendra tout à fait conforme à l'usage, si l'on corrige : Τὸ (équivalent de ὃ) δ' ἔπος ἐξερῶ. En effet, rien n'empêchera de sous-entendre τῷ ἔπει après ἥδοιο μέν.

181. Sophocle, **Trachiniennes**, 371—374.

Καὶ ταῦτα πολλοὶ πρὸς μέσῃ Τραχινίων
ἀγορᾷ συνεξήκουον ὡσαύτως ἐμοί,
ὥστ' ἐξελέγχειν · εἰ δὲ μὴ λέγω φίλα,
οὐχ ἥδομαι, τὸ δ'ὀρθὸν ἐξείρηχ' ὅμως.

On interprète ὥστ' ἐξελέγχειν « ita ut illum arguere possint ». Mais le texte grec n'a aucun mot qui réponde soit à « illum » soit à « possint ». Nous pensons que Sophocle avait écrit : οὓς ἔστ' ἐλέγχειν, « qu'on peut interroger ».

182. Aristodème, IV, 1 (Historicorum Græcorum fragmenta, éd. Müller-Didot, tome V)[1].

Il s'agit de Pausanias : Συντεθειμένος γὰρ ἦν Ξέρξῃ προδώσεσθαι αὐτῷ τοὺς Ἕλληνας ἐπὶ τῷ λαβεῖν θυγατέρα παρ' αὐτοῦ πρὸς γάμον · ὃς (ms. ὡς) ἐπηρμένος τῇ τε (ms. τε τῇ) ἐλπίδι ταύτῃ καὶ τῷ εὐτυχήματι τῷ ἐν Πλαταιαῖς οὐκ ἐμετριοπάθει.

Corrigez : ὥστε ἐπηρμένος.

183. Aristodème, III, 3.

Ἐστρατήγει δὲ <ἐπὶ> τῆς Μυκάλης Λακεδαιμονίων μὲν Λεωτυχίδης ὁ βασιλεύς, Ἀθηναίων δὲ Ξάνθιππος ὁ Ἀρίφρονος ὁ Περικλέους πατήρ.

Au lieu d'intercaler avec Müller le supplément ἐπί, peut-être vaudrait-il mieux substituer τῶν Μυκάλῃ à la leçon τῆς Μυκάλης. Cf. οἱ Μαραθῶνι (Platon, Ménexène, 240 et 241). Si nous ne connaissons pas d'exemples de Μυκάλῃ employé seul comme locatif, nous voyons du moins qu'on disait fréquemment ἐν Μυκάλῃ, en parlant de la bataille dont il s'agit ici (Pape, **Eigennamen**, éd. 1863).

184. Aristodème, VII.

Ἐκ τῆς Δήλου τὰ συναχθέντα μετεκόμισαν εἰς τὰς Ἀθήνας, καὶ κατέθεντο ἐντὸς ἐν <τῇ> Ἀκροπόλει.

Le mot inutile ἐντός doit provenir d'une digraphie[2] de la fin

1. L'article critique de Mæhly sur Aristodème (dans les Jahrbücher de Fleckeisen, 1871) nous avait d'abord échappé. Nous en avons eu connaissance assez tôt pour retrancher de cette page une correction de l'abbé Duchesne (ἐν δὲ τῷ αὐτῷ ἔτει τούτῳ, au lieu de οὕτω, ch. XV), mais non pour supprimer nos nos 126 et 131, où nous nous sommes pareillement rencontrés avec Mæhly.

2. Par ce mot, analogue pour le sens et pour la forme à διλογία, dont

du mot précédent κατέθεντο. C'est ainsi que, plus bas (VIII, 1), le ms. offre la leçon γενομενομενος, au lieu de γενόμενος, qu'a rétabli Wescher.

C'est à tort que Müller a inséré τῇ devant Ἀκροπόλει. Cf. par exemple Démosthène, Phil. III, 41, p. 121 : εἰς Ἀκρόπολιν. De même Dinarque, contre Dém. 96; contre Aristog. 24. [Charles Graux, élève.]

185. Aristodème, XII, 2—XIII, 1.

Παραταξάμενοι δὲ πάλιν (s.-ent. οἱ Ἀθηναῖοι) ἐν Οἰνοφύτοις, στρατηγοῦντος αὐτῶν Τολμίδου καὶ Μυρωνίδου, ἐνίκησαν Βοιωτοὺς καὶ κατέσχον Βοιωτίαν. Εὐθὺς ἐστράτευσαν ἐπὶ Κύπρον.

D'après Müller, Aristodème aurait commis ici une faute grave contre la chronologie, en faisant succéder immédiatement (εὐθύς) à la bataille d'Œnophytes l'expédition contre Chypre, alors qu'en réalité sept années ont séparé ces deux événements. Mais il est plus vraisemblable que εὐθύς a pris ici la place de αὖθις, « puis », d'autant plus que ce dernier mot suffit, sans δέ, pour empêcher l'asyndète. [Charles Graux, élève.]

Un manuscrit antérieur, sinon celui de l'auteur même, portait sans doute Τολμίδου seul, à l'endroit où on lit aujourd'hui Τολμίδου καὶ Μυρωνίδου. Le dernier de ces noms doit provenir d'une note rectificative, destinée à mettre le passage ci-dessus d'accord avec le récit de Thucydide (I, 108; IV, 95). Quant à la question de savoir s'il faut écrire dans le texte στρατηγοῦντος αὐτῶν Τολμίδου, ou στρατηγοῦντος αὐτῶν Μυρωνίδου, nous ne prendrons pas sur nous de la trancher.

186. Aristodème, XI, 1.

Οἱ δὲ Ἕλληνες, <οὐ> γνόντες ταῦτα, ἐξεδίωκον τὸν στρατὸν τὸν ἅμα τῷ Θεμιστοκλεῖ, [καὶ] παραγενόμενοι δὲ ἔγνωσαν, καὶ ἀντεπεστράτευον τῷ Ἀρταξέρξῃ, εὐθέως τε τὰς Ἰωνικὰς καὶ τὰς λοιπὰς πόλεις Ἑλληνίδας ἠλευθέρουν Ἀθηναῖοι.

Καὶ (après Θεμιστοκλεῖ) peut n'avoir d'autre origine que la syllabe précédente κλεῖ : et nous pensons que Müller a eu raison de mettre ce mot entre crochets, quelques exemples que l'on puisse citer d'ail-

on trouve des exemples, nous désignons la faute qui consiste à copier deux fois la même lettre ou le même groupe de lettres. « Dittographie », qui vient immédiatement du grec, a le défaut d'être équivoque. La prédilection, d'ailleurs naturelle, des philologues pour les mots empruntés directement soit au grec soit au latin, a eu cette conséquence, que leur terminologie est peut-être la moins précise qui existe.

leurs de la locution καὶ.... δέ, soit chez les écrivains attiques, soit chez Aristodème lui-même. Mais l'insertion de οὐ devant γνόντες nous parait gâter le sens. En effet, l'idée qu'on attend est « A cette nouvelle », et non « Ignorant la mort de Thémistocle ». Nous laisserions le premier membre de phrase tel qu'il est, et nous corrigerions ainsi la suite : περιγενόμενοι δὲ ἔγνωσαν καὶ ἀντεπιστρατεύειν : « et, vainqueurs, ils résolurent d'aller plus loin (καί), à savoir de rendre à Artaxerce attaque pour attaque. »

187. Aristodème, X, 2.

Ἡ γυνὴ τοῦ Ἀδμήτου ὑπέθετο Θεμιστοκλεῖ ἁρπάσαι τὸν τοῦ βασιλέως παῖδα, καὶ καθεσθῆναι ἐπὶ τῆς ἑστίας ἱκετεύοντα. Πράξαντος δὲ τοῦ Θεμιστοκλέους, ὁ Ἄδμητος κατελεήσας αὐτὸν οὐκ ἐξέδωκεν.

Il faut probablement corriger : πράξαντος δὲ <τοῦτο> τοῦ Θεμιστοκλέους. Cf. V, 3 : πραξάντων δὲ τοῦτο τῶν Ἀθηναίων. [L'abbé Duchesne, élève.]

188. Aristodème, IV, 1.

Ἀπὸ δὲ τῆς Περσικῆς στρατείας ἐπὶ τὸν Πελοποννησ<ιακὸν πόλεμον .....> ἐπράχθη τάδε.

Après Πελοποννησ, il manque de vingt-cinq à trente lettres, selon Müller. Précédemment, Wescher avait compté trente lettres environ : l'abbé Duchesne, après avoir examiné à son tour le manuscrit, partage l'avis de ce dernier éditeur. Nous proposons de rétablir les mots ἔτη διεγένετο (cf. VIII, 1 : πολλοῦ δὲ χρόνου διαγενομένου) ν', ἐν οἷς : lesquels, ajoutés au supplément, reproduit ci-dessus, de Wescher, donneront un total de trente lettres.

189. Aristodème, II, 1.

Μαρδόνιος, υἱὸς Γωβρύου τοῦ καὶ αὐτοῦ ἐπιθεμένου τοῖς <μά>γοις, συμ<πεπει>κὼς καὶ αὐτὸς Ξέρξην στρατεῦσαι ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα.

Suivant l'abbé Duchesne, qui a vu le manuscrit, la première syllabe du mot μάγοις est si peu endommagée qu'il n'y avait pas lieu de la mettre entre crochets.

A la place de καὶ αὐτοῦ, qui ne se comprend guère ici, nous proposons d'écrire ἑβδόμου (ou ζ') αὐτοῦ, « lui septième ». Le voisinage de καὶ αὐτός peut être l'origine de la faute. Ajoutons qu'une des abréviations les plus fréquentes de καί se rapproche beaucoup, quant à la forme, d'un ζ.

190. Platon, **Gorgias**, p. 523 C.

Sous Cronos, et dans les premiers temps du règne de Zeus, raconte Socrate, les hommes comparaissaient, le jour de leur mort, devant un tribunal chargé de condamner les méchants aux supplices du Tartare, et de récompenser les bons en les envoyant aux Iles des Bienheureux. Mais les arrêts de ce tribunal n'étant pas toujours conformes à l'équité, Pluton et ses ministres viennent se plaindre à Jupiter:

Ὅ τε οὖν Πλούτων καὶ οἱ ἐπιμεληταὶ ἐκ μακάρων νήσων ἰόντες ἔλεγον πρὸς τὸν Δία ὅτι φοιτῷέν σφιν ἄνθρωποι ἑκατέρωσε ἀνάξιοι.

Pluton et les ἐπιμεληταί, qui viennent des Iles des Bienheureux, peuvent bien savoir ce qui s'y passe; mais, pour parler des hommes qui arrivent dans les deux régions (ἑκατέρωσε), il faut qu'ils aient visité aussi le Tartare. Il semble qu'il y ait là une lacune, et que les mots φοιτῷέν σφιν ἑκατέρωσε ne puissent venir qu'après une mention expresse de l'un et de l'autre séjour. Remarquons, d'autre part, que Plutarque, dans la citation qu'il fait de ce passage, écrit οἱ ἐπιμεληταὶ οἱ ἐκ μακάρων νήσων. En tenant compte de cette variante, on arrive naturellement à conjecturer : ὅ τε οὖν Πλούτων καὶ οἱ ἐπιμελητ <αὶ, οἵ τε ἐκ Ταρτάρου κ>αὶ οἱ ἐκ μακάρων νήσων, ἰόντες ἔλεγον πρὸς τὸν Δία ὅτι φοιτῷέν σφιν ἄνθρωποι ἑκατέρωσε ἀνάξιοι. Il faut noter d'ailleurs que Stobée (Eclog. phys. p. 143 éd. Viger), et, sauf la variante indiquée, Plutarque (Consolation à Apollonius, p. 120), ne paraissent pas avoir eu sous les yeux un texte plus complet que la Vulgate.

[Communiqué par Jules Nicole, répétiteur.]

191. Platon, **Gorgias**, p. 483 A.

Φύσει μὲν γὰρ πᾶν αἴσχιόν ἐστιν ὅπερ καὶ κάκιον, τὸ ἀδικεῖσθαι, νόμῳ δὲ τὸ ἀδικεῖν.

Selon la nature, commettre l'injustice est plus honteux que la souffrir, en tant que plus mauvais. La loi, au contraire, juge que la honte est plus grande pour qui commet l'injustice. Le sens général n'est pas douteux : mais la construction de la phrase est évidemment illogique. Peut-être, au lieu de πᾶν, faut-il écrire ὦ 'τᾶν, « mon ami, mon cher ». Cette apostrophe ironique serait bien d'accord avec le mouvement et le ton général du discours de Calliclès.

[Communiqué par Jules Nicole, répétiteur.]

192. Clément d'Alexandrie, **Protrepticos**, II, p. 16 (Potter).

Ἁλωμένη γὰρ ἡ Δηὼ κατὰ ζήτησιν τῆς θυγατρὸς τῆς Κόρης περὶ τὴν Ἐλευσῖνα — τῆς Ἀττικῆς ἐστι τοῦτο χωρίον — ἀποκάμνει.....

Cobet propose de supprimer τῆς θυγατρὸς (Ἑρμῆς λόγιος, tome I, p. 193) : il semble qu'il serait plus naturel d'éliminer τῆς Κόρης.

Τῆς Ἀττικῆς ἐστι τοῦτο χωρίον (τοῦτο τὸ χωρίον dans Eusèbe, Prép. Évang. II, 3, 31, éd. Dindorf) est une intrusion manifeste. Ce n'est pas Clément d'Alexandrie qui peut se croire obligé de donner une telle explication. En effet, quatre pages plus haut (p. 12 Pott.), en parlant de Déméter et de Perséphone, il s'exprime ainsi : καὶ τὴν πλάνην καὶ τὴν ἁρπαγὴν καὶ τὸ πένθος αὐταῖν Ἐλευσὶς δᾳδουχεῖ. Les lecteurs qui pouvaient comprendre cette allusion n'avaient pas besoin qu'on leur dît qu'Éleusis est une localité de l'Attique.

[Communiqué par l'abbé Duchesne, élève.]

193. **Argument anonyme du plaidoyer d'Isée au sujet de l'Héritage d'Aristarque**; ligne 20 (Scheibe).

Ἔτι δὲ παῖς ὢν ἐκεῖνος τελευτῶν κληρονόμον κατὰ διαθήκας ἐνεστήσατο τὸν ἴδιον ἀδελφὸν Ξεναίνετον.

Le mineur, à Athènes, ne pouvait, en aucun cas, faire une institution d'héritier (v. ce même argum. l. 30, et Isée, au chap. 10 du discours en question). Or, on n'attaque pas ici le testament d'Aristarque pour cause d'incapacité du testateur, mais parce que le testateur a disposé de biens qui ne lui appartenaient pas, ἃ γὰρ μὴ δικαίως ἐκτήσατο, πῶς ἄλλῳ παραπέμπειν ἐδύνατο; (argum., l. 35) Cf. Isée, chap. 22 du même discours : οἶμαι δεῖν κυρίας εἶναι τὰς διαθήκας, ἃς ἂν ἕκαστος διαθῆται περὶ τῶν ἑαυτοῦ, περὶ μέντοι τῶν ἀλλοτρίων οὐ κυρίας εἶναι τὰς διαθήκας, ὥσπερ ἃς ἂν ἕκαστος περὶ τῶν αὑτοῦ διαθῆται. Donc, le testateur n'était pas un mineur; et l'auteur de l'argument n'a pu dire : ἔτι δὲ παῖς ὢν ἐκεῖνος τελευτῶν κληρονόμον κατὰ διαθήκας ἐνεστήσατο.

Du reste, nous apprenons, dans le corps du discours (ch. 22), qu'Aristarque ἀνὴρ ὢν ἀγαθὸς ἐν τῷ πολέμῳ τέθνηκε.

Il est évident que l'auteur de l'argument avait écrit : ἔτι δ' ἄπαις ὢν ἐκεῖνος τελευτῶν κληρονόμον κτλ. — La qualité d'ἄπαις était une des conditions à défaut desquelles on ne pouvait disposer de sa fortune par testament. Voir, au sujet de cette loi de Solon, Caillemer, **Le droit de tester à Athènes**, III.

[Communiqué par Ch. Graux, élève.]

194. Isocrate, **A Démonique**, 46; p. 12 B.

Μάλιστα δ' ἂν παροξυνθείης ὀρέγεσθαι τῶν καλῶν ἔργων, εἰ καταμάθοις ὅτι καὶ τὰς ἡδονὰς ἐκ τούτων μάλιστα γνησίως ἔχομεν.

Μάλιστα γνησίως ἔχομεν donne à la phrase le sens suivant : « Les

plaisirs qui viennent de la vertu sont ceux que nous possédons le plus véritablement. » Mais cette idée s'accorde mal avec le contexte, et particulièrement avec la phrase suivante, où les plaisirs purs que procure la vertu sont opposés aux plaisirs mélangés de peine qui sont le partage du vice. Isocrate a dû dire : « Les plus vrais de tous les plaisirs sont ceux que donnent les bonnes actions », τὰς ἡδονὰς ἐκ τούτων μάλιστα γνησίας ἔχομεν. [Charles Graux, élève.]

195. Aristophane, **Nuées**, 591—594.

Ἢν Κλέωνα τὸν λάρον δώρων ἑλόντες καὶ κλοπῆς
εἶτα φιμώσητε τούτου τῷ ξύλῳ τὸν αὐχένα,
αὖθις ἐς τἀρχαῖον ὑμῖν, εἴ τι κἀξημάρτετε,
ἐπὶ τὸ βέλτιον τὸ πρᾶγμα τῇ πόλει συνοίσεται.

Le troisième vers, qui ne comporte pas une explication satisfaisante, doit être, si nous ne nous trompons, écrit et ponctué comme il suit : Αὖθις, οὔστ' (pour ὅ ἐστι, comme οὐγώ pour ὁ ἐγώ) ἀρχαῖον ὑμῖν, εἴ τι κἀξημάρτετε, ἐπὶ τὸ κτλ.

« Bien que vous ayez commis une faute (en choisissant Cléon pour général), votre acte, en définitive, tournera, comme ont fait de tout temps vos folies, au profit de la ville. » En d'autres termes : « Si l'élection de Cléon a pour effet indirect de précipiter sa chute, vous n'aurez plus lieu de regretter cette élection, mais bien de vous en applaudir. » Ainsi restitué, le texte n'aura plus besoin d'autre commentaire que ce passage de l'**Assemblée des Femmes**, 473-475 :

Λόγος γέ τοί τις ἔστι τῶν γεραιτέρων,
ὅσ' ἂν ἀνόητ' ἢ μῶρα βουλευσώμεθα,
ἅπαντ' ἐπὶ τὸ βέλτιον ἡμῖν συμφέρειν.

196. Sophocle, **Philoctète**, 38—39.

Ἰοὺ ἰού · καὶ ταῦτά γ' ἄλλα θάλπεται
ῥάκη, βαρείας του νοσηλείας πλέα.

Entre autres interprétations de νοσηλείας, le scholiaste donne νοσοκομίας, la seule que ce mot paraisse comporter, au moins chez les écrivains attiques. S'il en est ainsi, πλέα ne peut être conservé : nous croyons qu'il faut y substituer ὅπλα, « les instruments. »

197. Sophocle, **Philoctète**, 41—42.

.....Πῶς γὰρ ἂν νοσῶν ἀνὴρ
κῶλον παλαιᾷ κηρὶ προσβαίη μακράν;

Dans **Œdipe Roi**, v. 16-17, les enfants sont désignés par la périphrase Οἱ μὲν οὐδέπω Πτέσθαι σθένοντες. Ici, la leçon προσβαίη, qui a

justement choqué les critiques, et à laquelle Herwerden a proposé de substituer προστείχοι, a peut-être pris la place de προπταίη, mot dont on ne cite d'ailleurs aucun exemple classique.

Il est à propos de faire observer que le mot κῶλον ne désigne pas seulement la jambe, mais un membre quelconque.

198. Sophocle, **Philoctète**, 54—55.

.....Τὴν Φιλοκτήτου σε δεῖ
ψυχὴν ὅπως λόγοισιν ἐκκλέψεις λέγων.

Au lieu de λέγων, nous pensons qu'il faut écrire κλύειν. L'origine de la faute serait alors l'omission du K (IC) initial de κλύειν, faisant suite à un mot terminé par les deux lettres IC [1].

199. Sophocle, **Philoctète**, 81.

Ἀλλ' ἡδὺ γάρ τι κτῆμα τῆς νίκης λαβεῖν.

M. Seyffert a rétabli τι, d'après le Laurentianus, à la place de la vulgate τοι.

Les interprètes ont cru pouvoir rendre compte de la construction de ce vers, en disant que le sujet est sous-entendu. Mais les exemples cités, notamment par G. Hermann, se rapportent exclusivement à un emploi particulier du mot χρῆμα. Comme d'autre part χρῆμα et κτῆμα sont fréquemment confondus (voir, par exemple, Bast, **Comm. Pal.** p. 857. Vœmel sur Démosthène, Olynthienne I, 11; Ambassade, 89), nous écririons ici même τι χρῆμα. Du vers de Sophocle ainsi corrigé, on pourra rapprocher, avec d'autres exemples qu'on trouvera dans le Thesaurus-Didot, la phrase suivante de Platon, Théétète, 209 E : Ἡδὺ χρῆμ' ἂν εἴη τοῦ καλλίστου τῶν περὶ ἐπιστήμης λόγου. La construction du vers dont il s'agit, sera : Χρῆμα τῆς νίκης (c.-à-d. ἡ νίκη) ἐστὶν ἡδύ τι λαβεῖν. Ou encore : (τὸ χρῆμα) τῆς νίκης ἐστὶ χρῆμά τι ἡδὺ λαβεῖν.

200. Hérodote, II, 1.

Τῆς προαποθανούσης Κῦρος αὐτός τε μέγα πένθος ἐποιήσατο καὶ τοῖσι ἄλλοισι προεῖπε πᾶσι τῶν ἦρχε πένθος ποιέεσθαι.

1. Précédemment, W. Dindorf a proposé ἐκκλέψεις ὁρᾶν. Gedike : ψυχὴν ὅπως δόλοισιν. Cette dernière conjecture nous fournit l'occasion d'en faire connaître une autre toute semblable, qui a pour auteur André Grégoire, élève de deuxième année à l'École Normale. Elle a rapport aux vers 1268-1269 de la même tragédie, où la substitution de δόλοις à λόγοις suffit pour faire disparaître une imperfection choquante : .....Καὶ τὰ πρὶν γὰρ ἐκ λόγων Καλῶν κακῶς ἔπραξα, σοῖς πεισθεὶς δόλοις. La leçon λόγοις doit provenir de l'influence de λόγων, qui termine le vers précédent.

Ποιέεσθαι suffirait parfaitement sans πένθος, qui doit être une glose. [L'abbé Duchesne.]

Peut-être faut-il aller plus loin, et supprimer du même coup ποιέεσθαι. Les exemples suivants, bien que tous empruntés à un auteur fort différent d'Hérodote, Démosthène, paraîtront peut-être donner quelque vraisemblance à cette dernière conjecture. Olynth. I, 24, p. 16 : Καὶ στρατευομένους αὐτοὺς καὶ παροξύνοντας τοὺς ἄλλους ἅπαντας (sous-entendu στρατεύεσθαι). Pour les Mégalopolitains, 25, p. 208 : Καὶ συμπράττωμεν αὐτοὶ [correction de Reiske] καὶ τοὺς ἄλλους ἀξιῶμεν (s.-ent. συμπράττειν). Chersonèse, 46 : Χρήματα δ'εἰσφέρειν καὶ τοὺς συμμάχους ἀξιοῦν. De même encore Ambassade, 98, p. 372.

201. Hérodote, II, 5.

Πρῶτα μὲν προσπλέων ἔτι καὶ ἡμέρης δρόμον ἀπέχων ἀπὸ γῆς, κατεὶς καταπειρητηρίην πηλόν τε ἀνοίσεις καὶ ἐν ἕνδεκα (variante: καὶ ἐν δέκα) ὀργυιῇσι ἔσεαι.

« Si tu jettes la sonde, tu retireras du limon, et tu seras dans un endroit profond de onze brasses » n'offre pas un sens satisfaisant. Il faudrait au moins : κατείς τε καταπειρητηρίην πηλὸν ἀνοίσεις καί..... Car l'emploi de la sonde n'augmente ni ne diminue en rien la profondeur des eaux : il sert seulement à faire connaître cette profondeur. Mais il est plus probable qu'Hérodote avait écrit : πηλόν τε ἀνοίσεις καὶ ἐὼν ἐν δέκα ὀργυιῇσι εἶσεαι. Il a pu suffire qu'un copiste substituât par inadvertance ἔσεαι au mot moins usité εἶσεαι, pour que l'on crût devoir ensuite corriger le commencement de la phrase, en vue de faire disparaître la tautologie ἐὼν.....ἔσεαι. Dans l'une des deux familles de mss. (voir l'édition critique de Stein), cette correction s'est faite par la suppression de ἐών (d'où la variante ἐν δέκα); dans l'autre, par la substitution de ἐν à ἐών (d'où la leçon ἐν ἕνδεκα).

202. Hérodote, II, 7.

Ἔστι δὲ ὁδὸς ἐς Ἡλίου πόλιν ἀπὸ θαλάσσης ἄνω ἰόντι παραπλησίη τὸ μῆκος τῇ ἐξ Ἀθηνέων ὁδῷ τῇ ἀπὸ τῶν δυώδεκα θεῶν τοῦ βωμοῦ φερούσῃ ἔς τε Πίσαν καὶ ἐπὶ τὸν νηὸν τοῦ Διὸς τοῦ Ὀλυμπίου. Σμικρόν τι τὸ διάφορον εὕροι τις ἂν λογιζόμενος τῶν ὁδῶν τουτέων τὸ μὴ ἴσας μῆκος εἶναι, οὐ πλέον πεντεκαίδεκα σταδίων · ἡ μὲν γὰρ ἐς Πίσαν ἐξ Ἀθηνέων καταδεῖ πεντεκαίδεκα σταδίων μὴ εἶναι πεντακοσίων καὶ χιλίων, ἡ δὲ ἐς Ἡλίου πόλιν ἀπὸ θαλάσσης πληροῖ ἐς τὸν ἀριθμὸν τοῦτον.

L'asyndète de la seconde phrase, qui a choqué justement Abicht, s'explique, suivant nous, de la façon la plus naturelle. La phrase dont il s'agit (σμικρόν τι τὸ διάφορον εὕροι τις ἂν λογιζόμενος τῶν ὁδῶν τουτέων

τὸ μὴ ἴσας μῆκος εἶναι, οὐ πλέον πεντεκαίδεκα σταδίων) n'ajoute absolument rien au sens : elle ne fait que reproduire la précédente sous une autre forme, et anticipèr sur la suivante. Ce ne peut être qu'une scholie afférente à παραπλησίη τὸ μῆκος.

203. Eschyle, **Suppliantes**, 147—150.

Παντὶ δὲ σθένει διω-
γμοῖσι τοῖσδ' ἀσχαλῶσ'
ἀδμήτας ἀδμήτα
ῥύσιος γενέσθω.

Nous reproduisons ici le texte de Weil, dont la correction διωγμοῖσι τοῖσδ' (Mediceus : διωγμοισι δ') nous paraît préférable à toute autre. Ἀσχαλῶσ' est une conjecture de G. Hermann, au lieu de ἀσφαλέας, leçon fautive qui provient certainement, comme Weil l'a fait remarquer, de la fin du vers 146, ἀσφαλές. Mais, au mot un peu faible ἀσχαλῶσ', nous préférerions ἐκφανεῖσ', « te manifestant à cette poursuite », en d'autres termes, « à ceux qui nous poursuivent. »

204. Eschyle, **Suppliantes**, 204.

Πάτερ, φρονούντως πρὸς φρονοῦντας ἐννέπεις.

Φρονούντως est une correction de seconde main dans le Mediceus, qui portait d'abord φρονοῦντος. Un vers d'OEdipe à Colone (74), Ὅσ' ἂν λέγωμεν πάνθ' ὁρῶντα λέξομεν, dont on peut rapprocher Philoctète, 1045-1046, φάτιν..... οὐχ ὑπείκουσαν κακοῖς, nous fait penser qu'Eschyle avait peut-être écrit φρονοῦντα, « des paroles sensées », la confusion de A et de OC étant d'ailleurs une des plus fréquentes et des plus faciles à expliquer. (Voir Bast, **Commentatio Palæographica**, page 773.)

Aux mots πρὸς φρονοῦντας qui viennent ensuite, les éditeurs modernes croient devoir substituer φρονοῦσαν, sans doute parce que la règle suivant laquelle une femme, parlant d'elle-même au pluriel, se qualifie au masculin, n'est pas applicable à plusieurs femmes réunies, telles que sont en cet endroit les Danaïdes, représentées dans le dialogue par le coryphée. Mais il est manifeste qu'on a affaire ici à une espèce de dicton ou de proverbe ; et la leçon du ms. nous paraît devoir être conservée.

205. Eschyle, **Suppliantes**, 238—240.

Ὅπως δὲ χώραν οὔτε κηρύκων ὕπο
ἀπρόξενοί τε, νόσφιν ἡγητῶν, μολεῖν
ἔτλητ' ἀτρέστως, τοῦτο θαυμαστὸν πέλει.

L'étonnement du Roi a trois causes : 1° que les Danaïdes soient venues sans se faire annoncer par un héraut; 2° qu'elles soient venues sans avoir dans le pays un hôte attitré; 3° qu'elles soient venues sans guide. Ce dernier fait ayant lui-même la valeur d'un motif, Eschyle a dû le distinguer des motifs qui précèdent au moyen de la conjonction τε. En conséquence, nous pensons qu'il faut écrire νόσφι θ' ἡγητῶν. Ce passage renferme d'ailleurs, selon le Thesaurus-Didot, le seul exemple de νόσφι ou νόσφιν que l'on rencontre dans la poésie attique.

206. Eschyle, **Suppliantes**, 77—81.

Ἀλλὰ, θεοὶ γενέται, κλύετ' εὖ τὸ δίκαιον ἰδόντες ·
ἢ καὶ μὴ τέλεον δόντες ἔχειν παρ' αἶσαν,
ὕβριν δ' ἐτύμως στυγοῦντες,
πέλοιτ' ἂν ἔνδικοι γάμοις.

Ce texte, à vrai dire, est inintelligible : et, d'autre part, il paraît malaisé de le restituer avec certitude. On pourrait écrire, en comblant, à la fin du troisième vers, la lacune d'une syllabe signalée par Heath :

Ἀλλὰ, θεοὶ γενέται, κλύετ', εὖ τὰ δίκαια νέμοντες,
οἱ καὶ μήτι πλέον δόντες ἔχειν παρ' αἶσαν ·
ὕβριν δ'ἐτύμως στυγοῦντες <ἂν>,
πέλοιτ' ἂν ἐνδίκοις ἄρος.

« Dieux, pères de notre race (c'est de Jupiter spécialement qu'il » s'agit), écoutez-nous et faites justice, vous qui n'avez pas permis » (proprement « qui êtes allés jusqu'à ne pas permettre ») qu'aucun » être eût au-delà de la part qui lui revient (πλέον παρ' αἶσαν) : si » véritablement vous haïssez l'insolence, vous serez un appui pour » ceux qui ont la justice de leur côté. »

La substitution de τὸ δίκαιον ἰδόντες à τὰ δίκαια νέμοντες s'expliquerait par le voisinage de δόντες (au vers suivant).

Le mot ἄρος se trouve au vers 885 de la même pièce, cité par Eustathe, qui interprète : ὄφελος. E. A. J. Ahrens et Kruse ont proposé de le substituer à ἀρῆς, dans le vers 83.

207. Eschyle, **Suppliantes**, 228—229.

.....Οὐδὲ μὴ 'ν Ἅδου θανὼν
φύγῃ μάταιον αἰτίας πράξας τάδε.

Au lieu de μάταιον, qui ne se comprend pas, on écrit généralement ματαίων avec Schütz. Nous préférerions ματαίους. L'emploi de cette forme au féminin, et, d'autre part, la ressemblance, trop peu remar-

quée par les paléographes, de YC et de N, ont pu tromper le copiste à qui nous devons le Mediceus, ou un des copistes précédents, et lui faire croire qu'il avait sous les yeux le neutre μάταιον, construit avec le génitif αἰτίας.

L'expression φεύγειν αἰτίαν, qui signifie ailleurs « se dérober à une accusation », devra être interprétée ici de la même manière que φεύγειν δίκην, φεύγειν γραφήν.

208. Eschyle, **Suppliantes**, 924.

Ἄγοιμ' ἄν, εἴ τις τάσδε μὴ 'ξαιρήσεται.

A cette leçon, ainsi qu'à la conjecture de Boissonade, ἤ τις τάσδε μ'ἐξαιρήσεται; nous préférerions ἤ τις..... μ'ἐξαιρήσεται.

209. Eschyle, **Suppliantes**, 1006—1009.

Πρὸς ταῦτα μὴ πάθωμεν ὧν πολὺς πόνος,
πολὺς δὲ πόντος οὕνεκ' ἠρόθη δορὶ,
μηδ' αἶσχος ἡμῖν, ἡδονὴν δ'ἐχθροῖς ἐμοῖς
πράξωμεν.

Le sens du premier vers devait être, d'après la suite des idées : « Ainsi veillons soigneusement sur ce bien pour lequel..... » C'est dire que πάθωμεν a pris la place d'un autre mot. Nous avions d'abord conjecturé ποθοῖμεν : « Puissions-nous ne pas regretter, ne pas avoir à regretter, la perte de ce bien pour lequel..... » Mais il nous semble maintenant que le mot cherché est προώμεθ', « ne laissons pas à l'abandon. »

210. Eschyle, **Suppliantes**, 855—858.

Μήποτε πάλιν ἴδοιν
ἀλφεσίβοιον ὕδωρ
ἔνθεν ἀεξόμενον
ζώφυτον αἷμα βροτοῖσι θάλλει.

Pour éclaircir ces deux derniers vers, les commentateurs rappellent que Strabon et Élien attribuent au Nil, non-seulement la fertilité du sol de l'Égypte, mais encore la vigueur de la population et des races d'animaux qui habitent ce pays. Il semble toutefois qu'Eschyle, écrivant pour des Athéniens, a dû désigner le Nil par une périphrase moins obscure et plus caractéristique. Nous conjecturons :

Ἔνθεν ἀεξομένη
ζώφυτος αἷα βροτοῖσι θάλλει.

Ce serait alors une allusion au limon, charrié par le Nil, qui exhausse chaque année le sol de l'Égypte.

211. Eschyle, **Suppliantes**, 565—568.

Βροτοὶ δ', οἳ γᾶς τότ' ἦσαν ἔννομοι,
χλωρῷ δείματι θυμὸν
πάλλοντ' ὄψιν ἀήθη,
μιξόμβροτον ἐσορᾶν τι δυσχερὲς βοτόν.

Texte de Weil. A la place de ἐσορᾶν τι (dernier vers), le Mediceus porte ἐσορῶντες. On s'éloignerait moins de cette leçon en écrivant ἐσορῶντι, mot qui, joint à δυσχερές, signifierait « odieux à qui le considère ». Sur cet emploi du participe au datif, sans article, voyez Krüger, *Griechische Sprachlehre*, 48, 5, 2. Quant à l'accusatif ὄψιν ἀήθη, il dépendrait de χλωρῷ δείματι θυμὸν πάλλοντο, périphrase équivalente à ἐφοβοῦντο.

212. Eschyle, **Suppliantes**, 635—636.

.....μάχλον Ἄρη
τὸν ἀρότοις θερίζοντα βροτοὺς ἐν ἄλλοις.

Le mot ἀρότοις ne peut guère signifier ici que « champs »; mais cette acception paraît étrangère à l'usage. Nous pensons que le vers a été remanié par suite de la substitution fautive, dans un manuscrit, de ἐν ἄλλοις à un mot unique, et nous proposons : Τὸν ἀροτοὺς θερίζοντα βροτῶν ἐναίμους. Le mot ἀροτός, de quelque façon qu'il faille l'accentuer, se rencontre çà et là, avec l'acception de « produit du labourage, production d'une terre labourée, moisson sur pied ». Ainsi, dans Sophocle, OEd. Roi, 264 (270) : Μήτ' ἀροτὸν αὐτοῖς γῆς ἀνιέναι τινά. Et, au figuré, chez Euripide, Médée, 1280-1281 : ἅτις τέκνων ὃν ἔτεκες Ἀροτὸν αὐτόχειρι μοίρᾳ κτενεῖς. Dans le passage d'Eschyle, la métaphore ἀροτοὺς βροτῶν ἐναίμους, « de sanglantes moissons d'hommes, » paraîtrait toute naturelle à côté de θερίζοντα.

213. Eschyle, **Suppliantes**, 663—665.

Ἥβας δ' ἄνθος ἄδρεπτον
ἔστω, μηδ' Ἀφροδίτας
εὐνάτωρ βροτολοιγὸς Ἄ-
ρης κέρσειεν ἄωτον.

Κέρσειεν ἄωτον exprime absolument la même idée qui a été rendue plus haut par ἄνθος ἄδρεπτον ἔστω. D'autre part, bien que le mot ἄωτον ne soit pas très-commun, on comprend que le voisinage d'une

expression synonyme ait pu le faire substituer à une leçon peu différente dans l'écriture. Nous pouvons donc, sans témérité, conjecturer ἄωρον. [Émile Chatelain, élève.]

214. Eschyle, **Suppliantes**, 670—673.

Τὼς πόλις εὖ νέμοιτο
Ζῆνα μέγαν σεβόντων,
τὸν ξένιον δ' ὑπέρτατον
ὃς (Mediceus ὡς) πολιῷ νόμῳ αἶσαν ὀρθοῖ.

Il est clair, comme le fait remarquer Weil, que le grand Jupiter ne peut être opposé au Jupiter Hospitalier, surtout lorsque celui-ci est qualifié d'autre part ὑπέρτατον. Nous pensons qu'il suffit de corriger : τὸν ξένιόν θ' ὑπέρτατόν θ' ὃς..... L'omission du second θ' peut avoir causé le remplacement du premier par δ'.

215. Démosthène, **Ambassade**, 197; p. 403.

Ἧκεν οἰκέτης ἔχων ῥυτῆρα, καὶ πεπωκότων, οἶμαι, καὶ μικρῶν ὄντων τῶν παροξυνόντων, εἰπούσης τι καὶ δακρυσάσης ἐκείνης, περιρρήξας τὸν χιτωνίσκον ὁ οἰκέτης ξαίνει κατὰ τοῦ νώτου πολλάς.

La formule dubitative οἶμαι ne se comprend pas à côté de πεπωκότων, qui exprime un fait certain, et déjà rapporté par l'orateur au ch. 196 : ἐπειδὴ δ'ἦκον εἰς τὸ πίνειν. D'autre part, à côté du καί qui précède μικρῶν avec le sens de « et », il semble qu'il en faudrait un autre ayant le sens de « même ». Tel qu'il est, en effet, ce membre de phrase n'offre qu'un sens louche, et pourrait tout aussi bien être interprété « les choses qui les mettaient en colère étant petites, sans gravité ».

Nous proposons : καὶ πεπωκότας. La construction serait alors καὶ καὶ μικρῶν ὄντων τῶν παροξυνόντων πεπωκότας (en d'autres termes καὶ ἐπεὶ καὶ μικρά ἐστι τὰ παροξύνοντα πεπωκότας), « et comme les moindres choses suffisent pour irriter des hommes qui ont bu. » On sait que, dans ce genre de locutions, le participe accompagné de l'article se traduit comme s'il était attribut. (Exemple : οὐδ' ὁ κωλύσων παρῆν, « et personne ne se trouvait là pour l'empêcher.)

216. Démosthène, **Chersonèse**, 17; p. 93-94.

Ἂν μὲν τοίνυν ᾖ τὸ συνεστηκὸς στράτευμα, καὶ τῇ χώρᾳ βοηθῆσαι δυνήσεται, καὶ τῶν ἐκείνου τι κακῶς ποιῆσαι.

Une phrase analogue, qui se trouve au chapitre 46 (ὅπως τὸ συνεστηκὸς τοῦτο συμμενεῖ στράτευμα) nous conduit à conjecturer : ἂν τοίνυν μένῃ τὸ συνεστηκὸς στράτευμα.

En effet, un copiste a pu considérer MENHI comme formant deux mots : la transposition de μέν était une conséquence en quelque sorte inévitable de cette erreur.

217. Démosthène, **Chersonèse**, 50 ; p. 102.

Εἰ δὲ μηδενὶ τοῦτο μήτε δοκεῖ, τοὐναντίον τε πρόϊσμεν ἅπαντες κτλ.

C'est la leçon de Σ, défendue par Funkhænel et Vœmel. Nous croyons pourtant qu'il est nécessaire d'intervertir l'ordre des mots μηδενί et μήτε, de la manière suivante : Εἰ δὲ μήτε τοῦτο μηδενὶ δοκεῖ.

Pour se rendre compte de la faute, il suffit d'admettre qu'un copiste, qui avait omis d'abord les mots μήτε τοῦτο devant μηδενί, s'est aperçu de sa faute à temps pour les rétablir à la place qu'ils occupent maintenant.

En pareil cas, le lecteur était quelquefois averti de la transposition au moyen de signes de renvoi : mais il arrivait souvent que ces signes ou manquaient absolument, ou finissaient par disparaître, ou étaient négligés par les copistes suivants.

218. Démosthène, **Chersonèse**, 69 ; p. 106.

Ὅστις μὲν γάρ, ὦ ἄ. Ἀ., παριδὼν ἃ συνοίσει τῇ πόλει, κρίνει, δημεύει, δίδωσι, κατηγορεῖ, οὐδεμιᾷ ταῦτ' ἀνδρείᾳ ποιεῖ, ἀλλ' ἔχων ἐνέχυρον τῆς αὐτοῦ σωτηρίας τὸ πρὸς χάριν ὑμῖν λέγειν καὶ πολιτεύεσθαι, ἀσφαλῶς θρασύς ἐστιν.

Κατηγορεῖ n'est pas la même chose que κρίνει : témoin la phrase connue du Discours sur la Couronne (15, p. 230) : Κατηγορεῖ μὲν ἐμοῦ, κρίνει δὲ τουτονί. Cependant l'ordre des mots paraît ne pas correspondre ici à l'ordre des idées, suivant la remarque de plusieurs critiques : et peut-être y a-t-il lieu de voir dans κατηγορεῖ, avec Dobree et Westermann, une glose de κρίνει.

Quoi qu'il en soit, δίδωσι, que l'on interprète « faire des largesses au peuple, des distributions » (comme χαρίζεσθαι au ch. 71), nous paraît, à vrai dire, inintelligible : et nous n'hésiterions pas à y substituer δίδησι, « emprisonne ». Διδέασι se trouve chez Xénophon, **Anabase**, V, 8, 24.

219. Démosthène, **Philippique** II, 17 ; p. 70.

Λογίζεσθε γάρ · ἄρχειν βούλεται, τούτου δ'ἀνταγωνιστὰς μόνους ὑπείληφεν ὑμᾶς. Ἀδικεῖ πολὺν ἤδη χρόνον, καὶ τοῦτ' αὐτὸς ἄριστα σύνοιδεν αὑτῷ · οἷς γὰρ οὗσιν ὑμετέροις ἔχει, τούτοις πάντα τἄλλ' ἀσφαλῶς κέκτηται.

Le sens exige absolument : τούτου δ'ἀνταγωνιστὰς μόνους ὑπείληφεν

ὑμᾶς. <Ὑμᾶς> ἀδικεῖ πολὺν ἤδη χρόνον. La répétition du même mot a causé l'omission.

220. Démosthène, **Philippique** II, 15; p. 69.

Ὁ δὲ ταῦτα μὲν μέλλει καὶ μελλήσει γε, ὡς ἐγὼ κρίνω, τοῖς Μεσσηνίοις δὲ καὶ τοῖς Ἀργείοις ἐπὶ τοὺς Λακεδαιμονίους συμβάλλειν οὐ μέλλει, ἀλλὰ καὶ ξένους εἰσπέμπει καὶ χρήματ' ἀποστέλλει, καὶ δύναμιν μεγάλην ἔχων αὐτός ἐστι προσδόκιμος.

L'interprétation « Combattre les Lacédémoniens dans l'intérêt des Messéniens et des Argiens » nous paraît forcée et inadmissible. D'ailleurs, οὐ μέλλει ne saurait s'entendre que d'une guerre actuelle, et non simplement d'envois de secours ou de préparatifs d'expédition, comme ceux dont il s'agit dans la suite de la phrase.

Au lieu de συμβάλλειν, on doit probablement écrire συμβαίνειν. Cf. Thucydide, V, 81 : Καὶ οἱ Μαντινῆς, τὸ μὲν πρῶτον ἀντέχοντες, ἔπειτ' οὐ δυνάμενοι ἄνευ τῶν Ἀργείων, ξυνέβησαν καὶ αὐτοὶ τοῖς Λακεδαιμονίοις, καὶ τὴν ἀρχὴν ἀφεῖσαν τῶν πόλεων.

Whiston, dans sa note sur ce passage, a bien réfuté la leçon συμβάλλειν; mais il a eu tort, croyons-nous, d'adopter la leçon des manuscrits d'autorite inférieure, συνεισβάλλειν.

221. Démosthène, **Philippique** I, 35; p. 50.

Καίτοι τί δήποτ', ὦ ἄ. Ἀ., νομίζετε τὴν μὲν τῶν Παναθηναίων ἑορτὴν καὶ τὴν τῶν Διονυσίων ἀεὶ τοῦ καθήκοντος χρόνου γίγνεσθαι, ἄν τε δεινοὶ λάχωσιν ἄν τ' ἰδιῶται οἱ τούτων ἑκατέρων ἐπιμελούμενοι, [εἰς ἃ τοσαῦτ' ἀναλίσκετε χρήματα ὅσ' οὐδ' εἰς ἕνα τῶν ἀποστόλων, καὶ τοσοῦτον ὄχλον καὶ παρασκευὴν ὅσην οὐκ οἶδ' εἴ τι τῶν ἁπάντων ἔχει,] τοὺς δ' ἀποστόλους πάντας ὑμῖν ὑστερίζειν τῶν καιρῶν, τὸν εἰς Μεθώνην, τὸν εἰς Παγασάς, τὸν εἰς Ποτίδαιαν.

Les mots que nous avons mis entre crochets allongent le premier des deux membres de phrase opposés l'un à l'autre, au point de rompre tout à fait l'équilibre de la période; et cela, sans aucun profit pour l'argumentation, qu'ils ne font au contraire qu'affaiblir. Car, si les Athéniens attachent à ces fêtes une si grande importance, il n'est pas étonnant que ceux qu'ils chargent de les organiser, montrent beaucoup d'exactitude et de zèle à s'acquitter de leur fonction.

222. Démosthène, **Paix**, 17, p. 61.

Οὐκ ἄχρι τῆς ἴσης ἕκαστός ἐστιν εὔνους οὔθ' ἡμῖν οὔτε Θηβαίοις, ὥστ' εἶναι καὶ κρατεῖν τῶν ἄλλων · ἀλλὰ σῶς μὲν εἶναι πάντες ἂν βούλοιν θ' ἕνεχ' αὐτῶν, κρατήσαντας δὲ τοὺς ἑτέρους δεσπότας ὑπάρχειν αὐτῶν (Σ : αὐτῶν) οὐδὲ εἷς.

Sauf la variante indiquée, ce texte est celui de Σ : on le regarde généralement comme inintelligible. D'autre part, les corrections proposées ne sauraient guère passer pour satisfaisantes. La conjecture que nous allons émettre à notre tour suppose deux fautes indépendantes l'une de l'autre. Ce ne peut être, néanmoins, une raison suffisante pour l'écarter à priori.

Nous voyons, d'abord, dans le second mot ἄχρι, une glose de οὐ πέρα, glose substituée ensuite dans le texte non à ces deux mots, mais au second seulement. C'est ainsi que, dans Sophocle (Antigone, 927), la leçon μὴ πλείω paraît n'avoir d'autre origine qu'une glose πλείω, destinée à expliquer μὴ μείω [conjecture de Vauvilliers], et introduite plus tard à la place du dernier, seulement, de ces mots. En second lieu, ὥστ' εἶναι nous paraît être une corruption de ὥστ' ἐᾶν. Nous proposons, en conséquence : Οὐ πέρα τῆς ἴσης ἕκαστός ἐστιν εὔνους οὔθ' ἡμῖν οὔτε Θηβαίοις, ὥστ' ἐᾶν καὶ κρατεῖν τῶν ἄλλων. « Ni nos amis, ni les amis des Thébains, ne poussent l'amitié par delà les limites de ce qui est juste, raisonnable et naturel, au point de permettre soit à nous, soit aux Thébains, de devenir des maîtres pour les autres peuples de la Grèce. »

223. Denys de Byzance (publié par C. Wescher, Paris, 1874). V, page 4, lignes 4—5.

Κόλπος οὗτος ὑπὸ τὴν Βοσπόριον ἄκραν. Βαθὺς μὲν πλέον ἢ καθ' ὅρμον· ἑξήκοντα γὰρ ἀνακέχυται σταδίοις · ἀσφαλὴς δὲ ὅσα λιμήν.

Le point qui suit ἄκραν doit être remplacé par une virgule ; et σταδίοις, par σταδίους.

224. Denys de Byzance, VI, p. 5, l. 3.

Παρέρχεται δὲ κόλπου μὲν μέγεθος, ὡς προείρηται (V, p. 4, l. 4-5), λιμένος δὲ εὐκαιρίαν.

Corrigez : παρέχεται (cf. XXI, p. 9, l. 12).

225. Denys de Byzance, VI, p. 5, l. 7—8.

Καὶ τὰ μὲν καθόλου, βουλομένοις μὴ μακρὰν περιάγειν · ταῦτὰ τὰ δὲ ἐπὶ μέρους ἤδη λεκτέον.

Rétablissez ταῦτα, leçon du manuscrit, et ponctuez : βουλομένοις μὴ μακρὰν περιάγειν, ταῦτα · τὰ δὲ κτλ.

226. Denys de Byzance, VII, p. 5, l. 13—14.

Οὐ γὰρ ἄν μοι δοκῇ τοσοῦτον ἐπικρατῆσαι τὸ ἐπιχώριον πάθος ὥστε κτλ.

Corrigez : δοκεῖ.

227. Denys de Byzance, VIII, p. 5, l. 17.

Μικρὸν δὲ ὑπὲρ αὐτὴν, Ἐκβασίου βωμὸς Ἀθηνᾶς · ἔνθεν ἐκβάντες οἱ τὴν ἀποικίαν στολαγωγήσαντες εὐθὺς ὡς ὑπὲρ ἰδίας ἠγωνίζοντο τῆς γῆς.

La traduction de Gilles, faite sur un manuscrit aujourd'hui perdu, rend les deux premiers mots de la seconde phrase par « ad quem egressi ». Nous conclurons de là que Gilles avait sous les yeux non ἔνθεν, mais ἔνθα, qui est d'ailleurs exigé par le sens. Le voisinage de ἐκβάντες explique la faute.

228. Denys de Byzance, XII, p. 6, l. 14 sqq.

Τὸν δὲ ἔνθεν παραμειψάμενοι κατὰ βάθος κείμενον πύργον, περιφερῆ μὲν τὸ σχῆμα, πολὺν δὲ ἐπὶ πᾶν μέγεθος, συνάπτοντα δὲ πρὸς τὴν ἤπειρον τὸ τεῖχος · πρῶτον μὲν πεδίον τοῦ διείργοντος τὸ μὴ νῆσον εἶναι τὴν πόλιν αὐχένος...., ἔπειτα κτλ.

Écrivez τὸ δὲ ἔνθεν (cf. 11, 1) παραμειψαμένῳ (cf. 13, 11), ou παραμειψαμένοις (cf. 14, 3, avec notre note), et remplacez par une virgule le point en haut qui précède πρῶτον μέν. Gilles a traduit : « Præter- » euntibus..... primus occurrit campus. »

229. Denys de Byzance, CXII, p. 35, l. 3—4.

Ἔστω δὲ τέρμα τῷ λόγῳ, ταὐτὸν δὲ καὶ τοῖς ἐπιοῦσι τὸν Βόσπορον τῆς ἱστορίας.

Corrigez : Ταὐτὸν ὃ καὶ τοῖς ἐπιοῦσι τὸν Βόσπορον τῆς πορείας.

230. Denys de Byzance, XIV, p. 7, l. 11—12.

Τὸν δὲ τοῦ Πλούτωνος ὁ Μακεδὼν Φίλιππος, ἡνίκα προεκαθέζετο τῇ πόλει, χρείᾳ τῆς ὕλης καθεῖλε.

Écrivez : προσεκαθέζετο.

231. Denys de Byzance, XIX, p. 9, l. 3—4.

Ἐπὶ δὲ αὐτῷ, τὸ καλούμενον Ἀψασιεῖον · ὠνόμασται δὲ οὕτως ἀπὸ (substitué dans le ms. même à ὑπὸ) τῶν ἀπὸ Ἀρκαδίας, καὶ Ζεὺς Ἀψάσιος ἐν τούτῳ τετίμηται.

Pour ce qui regarde les noms propres Ἀψασιεῖον, Ἀψάσιος, nous nous bornerons à renvoyer au commentaire critique de Wescher. La question de savoir s'il faut écrire ἀπό ou ὑπό est plus facile à résoudre : le sens demande ὑπό.

232. Denys de Byzance, XXI, p. 10, l. 2—3.

Μέσον δὲ ἀμφοῖν Κιττὸς, ὑπό τε πλήθους καὶ εὐτροφίας τοῦ φυομένου κιττοῦ.

Ici, au contraire, ὑπό doit, certainement, être remplacé par ἀπό.

233. Denys de Byzance, XXIII, p. 10, l. 8—11.

Ὠνόμασται δὲ, οὐκ οἶδα εἴτε κατὰ τὴν ἐκείνων γειτνίασιν...., εἴτε καὶ πρὸς τὸ ἀκίνητον καὶ ἀπαθὲς ὑπὸ πνευμάτων · δύναιτο δ'ἂν μᾶλλον ὑπὸ τῆς προχώσεως τῶν ποταμῶν.

Écrivez : ἀπὸ τῆς προχώσεως.

234. Denys de Byzance, XLII, p. 17, l. 9; et CXI, p. 35, l. 2.

Κιθαρῳδὸς οὐδενὸς τῶν ἄκρων ἀποδεέστερος. — Τέμενος καὶ χρηστήριον...., οὐδενὸς τῶν ἄκρων ἀποδεέστερον.

Corrigez : ὑποδεέστερος, ὑποδεέστερον. Cf. 33, 3 : παρὰ πολὺ δὲ ὑποδεέστερος.

235. Denys de Byzance, XXIII, p. 10, l. 6—8.

Ἔνθεν ἡ καλουμένη Σαπρὰ θάλασσα, πέραν μὲν τοῦ παντὸς κόλπου (κεῖται γὰρ ἐν τῷ πυθμένι τοῦ Κέρατος), ἀρχὴ δὲ τῶν καταδιδόντων εἰς αὐτὴν ποταμῶν.

Corrigez : πέρας (cf. 2, 9) μὲν τοῦ, et καταδιδόντων εἰς αὐτόν. La traduction de Gilles porte « finis » et « in sinum ».

236. Denys de Byzance, XXIII, p. 10, l. 15—16.

Τρίτον Βλαχέρνας, ὄνομα βαρβαρικὸν ἀφ' ἑνὸς τῶν ταύτης βασιλέων.

Le féminin ταύτης ne représente rien : il faut le remplacer par l'adverbe ταύτῃ, d'autant plus que Gilles interprète « ibi ».

237. Denys de Byzance, LIII, p. 21, l. 6—7.

Καὶ πολλὰς οἶδα ναῦς μεστὰς οὐριοδρομούσας τοῖς ἱστίοις ὑποφερομένας εἰς τοὐπίσω, μαχομένου τῷ πνεύματι τοῦ ῥοῦ.

Au lieu de μεστάς, nous écririons μεταξύ : « dans le temps qu'un vent favorable enflait leurs voiles. »

238. Denys de Byzance, XXIV, p. 12, l. 6—9.

Ἰὼ γὰρ, ἐπὶ μηχαναῖς μὲν Διὸς, ὀργῇ δὲ Ἥρας, πτερωτὸν οἶστρον ἄφετος ἐν μορφῇ βοὸς ἐπὶ πολλὴν ἐπτοήθη γῆν κατὰ τοῦτον μάλιστα τὸν τόπον ἐπειγομένη, καὶ ὠδῖσι (θείας γὰρ γονῆς ἔμπλεως ἦν) ἀπερείδεται θῆλυ βρέφος.

Cette phrase inintelligible ne nous paraît pas très-difficile à restituer. D'abord, la traduction latine porte ici « Io enim, quum Jovis,

etc. » : ce qui paraît indiquer que le ms. dont Gilles s'est servi avait, en cet endroit, ἐπεί et non ἐπί. Ensuite, il faut évidemment mettre une virgule après ἐπὶ πολλὴν ἐπτοήθη γῆν, et écrire ἐπειγομένη ταῖς ὠδῖσι. De ἐπτοήθη, pris comme équivalent de ἐφοβήθη, dépendra directement l'accusatif πτερωτὸν οἶστρον (cf. 32, 7 : πτοούμενοι γὰρ δὴ τὴν ὄψιν). L'expression ἄφετος est appliquée à Io même dans Eschyle, **Prométhée**, 666. On peut trouver que les mots πτερωτὸν οἶστρον ἄφετος ἐν μορφῇ βοός ne se suivent pas dans un ordre bien naturel : peut-être y a-t-il lieu de faire observer qu'ils forment un vers ïambique.

239. Denys de Byzance, CXI, p. 34, l. 8—9.

Μετὰ δὲ τὴν Βοῦν, Ἡραγόρα κρήνη, καὶ τέμενος ἥρως Εὐρώστου · μεθ' ὃν αἰγιαλὸς ὕπτιος...., καὶ ἐν αὐτῷ τέμενος Ἀφροδίτης.

Écrivez : μεθ' ὁ αἰγιαλός. Le nom qui précède immédiatement est masculin : d'où la faute.

240. Denys de Byzance, XXXVIII, p. 16, l. 8.

Ἐκδέχεται δὴ τὴν Ὀστρεώδη τὸ καλούμενον Μέτωπον.

Le contexte exige ἐκδέχεται δέ. La faute peut s'expliquer, soit par l'η de τήν, soit par la dernière syllabe de Ὀστρεώδη.

241. Denys de Byzance, LV, p. 22—23.

Χηλαὶ δὲ μετὰ τὰς Ἑστίας..... · τούτων αἱ μὲν μείζονες, αἱ δὲ βραχύτεραι · λιμένες δὲ ἀμφότεροι.

Gilles traduit : « Ambæ vero portus exsistunt. » Nous corrigerons : ἀμφότεραι.

242. Denys de Byzance, XXVI, p. 13, l. 8—10.

Μετὰ δὲ Βουκόλον, Μάνδραι καὶ Δρῦς · αἱ μὲν παρὰ τὸ ἡσύχιον τοῦ χωρίου καὶ σκεπανόν.... · Δρῦς δὲ, ἄλσει. Τοῦτο δὲ, τέμενος Ἀπόλλωνος.

Probablement : δρῦς δ', ἐπ' (ou δὲ, ἐπ') ἄλσει · τοῦτο δὲ κτλ. « Le lieu appelé Δρῦς doit son nom à un bois, lequel bois est consacré à Apollon. »

243. Denys de Byzance, XXIV, p. 12, l. 12—13.

Σημύστρα γε μὴν ἐκινδύνευσε παρ' ὀλίγον πόλιν εἶναι · ἐν ταύτῃ γὰρ κτλ.

Corrigez : πόλις.

244. Denys de Byzance, XXIX, p. 14, l. 3—4.

Παρεξισοῦσι δὲ τὴν Ἀκτῖνα φύσις (ms. φύσιν) καὶ τοὔνομα. Περὶ δ' αὐτὸν Κάνωπος, Κῦδοι, Κρηνίδες.

Corrigez : Παρεξιοῦσι δὲ τὴν ἀκτὴν δ..... τοὔνομα. Nous avons laissé en blanc un nom propre, qu'il appartient à un géographe de rétablir.

245. Denys de Byzance, XXXVI, p. 15—16.

Τέμενος..... Ἀφροδίτης Πραείας, ᾗ κατ' ἔθος θύουσι Βυζάντιοι.
Peut-être : κατ' ἔτος, « annuellement ».

246. Denys de Byzance, XLII, p. 17, l. 9—12.

Ἐπὶ τοῦτον ὁπότε τὴν σκευὴν ἀμπισχόμενος τὸν ὄρθιον ἀείδοι νόμον, δελφὶν ἐκ τοῦ πελάγους κάτεισι, πρὸς δὲ τὸ ἐπίφορον τῆς ᾠδῆς ἐκκλίνων τὰς ἀκοάς, καὶ...., καὶ τὴν ὄψιν μετέωρος.
Écrivez : Ἐκ τοῦ πελάγους κατῄει, πρός τε τὸ ἐπίφορον.....

247. Denys de Byzance, XLV, p. 18, l. 12—13.

Σκύθην γάρ φασι μετανάστην ἐκ τῆς αὐτοῦ, προσορμίσασθαι Ταῦρον ὄνομα.
Il faut écrire et ponctuer : μετανάστην ἐκ τῆς αὐτοῦ προσορμίσασθαι, Ταῦρον ὄνομα.

248. Denys de Byzance, LIII, p. 21, l. 14.

Ἐν τῷ χρῷ (ms. ἐν τῶ ῥῶ) τῆς ἀποβάσεως.
L'expression ἐν χρῷ τῆς πέτρας, qui se trouve dans la même page, a suggéré à Wescher la correction ci-dessus. Il y aurait analogie parfaite entre les deux passages, et la faute deviendrait encore plus facile à expliquer, si on lisait ici même ἐν χρῷ sans article, conformément à l'usage.

249. Denys de Byzance, LIII, p. 21, l. 1—3.

Καθ' ὃ μὲν γὰρ..... πρὸς τὴν δύσιν ὑποστρέφει (ἡ ἄκρα), μεγέθει τε διαρκεῖ καὶ πνευμάτων σκεπανὸν παρέχει τὸν ὅρμον · τῷ δὲ προσέχοντι πολλὴν καὶ θρασεῖαν ἐκδέχεται τοῦ ῥεύματος τὴν βίαν.
Corrigez : μεγέθει τε διαρκῆ et τῷ δὲ προέχοντι (cf. 9, 7).

250. Denys de Byzance, XXIV, p. 12, l. 14—16.

Λαμπομένων δὲ τῶν ἱερῶν, κόραξ ἁρπάσας ἐκ μέσης τῆς φλογὸς ἔνια τῶν μηρίων καὶ εἰς ὕψος ἀφεὶς, ἐπὶ τὴν Βοσπόριον ἄκραν ἐφέρετο.
Probablement : εἰς ὕψος ἀρθείς. Peut-être aussi y aurait-il lieu d'insérer εἶτ' devant ἐπί.

251. Denys de Byzance, XVI, p. 8, l. 8—9.

Παρ' ὃ καὶ βωμὸς Σκεδ<ασίου> Ἀθηνᾶς, αἰνιττόμενος (ms. αἰνιττόμενον) τὸν ἐκ τῆς κυκλώσεως τοῦ πλήθους σκεδασμόν.

Il faut certainement écrire αἰνιττομένων. (Cf., par exemple, p. 13, l. 6 : ὠνόμασται δὲ Βουκόλος, εὐχαρίστου μνήμης τὸν μηνυτὴν ἀξιωσάντων).

252. Denys de Byzance, XXXIV, p. 15, l. 10—11.

Σχοινίκλου τέμενος ἐντεῦθεν, Μεγαρόθεν αὐτῷ (ms. αὐτὸ) Βυζαντίων καὶ μνήμην καὶ τιμὴν ἐνεγκαμένων.

Au lieu de αὐτῷ, écrivez αὐτοῦ. L'article manque devant les substantifs dont ce pronom dépend, comme p. 17, l. 4-5 : μεγαλοφροσύνης τε αὐτοῦ καὶ τιμῆς τῆς περὶ τὴν πόλιν ἀπολαύσαντες.

253. Denys de Byzance, XLII, p. 18, l. 4—5.

Ἔθετο δὲ τοῖς χωρίοις ὀνόματα Δελφῖνα καὶ Καράνδας, τὸν μὲν τιμῶν τῆς μνήμης, τὸν δὲ ἀμυνόμενος.

Écrivez : Καράνδαν (cf. même chapitre, au commencement : τὸ δὲ ἑξῆς χωρίον Δελφὶν λέγεται καὶ Καράνδας, et la traduction de Gilles « Delphinum et Charandam »), sinon Χαράνδαν (variante d'orthographe déjà indiquée dans une note de Wescher). D'autre part, τῆς μνήμης doit céder la place à τῇ μνήμῃ.

254. Thucydide, II, 37.

Χρώμεθα γὰρ πολιτείᾳ οὐ ζηλούσῃ τοὺς τῶν πέλας νόμους, παράδειγμα δὲ μᾶλλον αὐτοὶ ὄντες τινὶ ἢ μιμούμενοι ἑτέρους.

S'il faut considérer les deux membres de cette phrase comme opposés l'un à l'autre, l'opposition serait mieux marquée dans le second par ἀλλά que par δέ, à cause de la négation οὐ qui précède ζηλούσῃ : d'autant plus que οὐ ζηλούσῃ n'est pas accompagné de μέν.

En écrivant παράδειγμα δὴ μᾶλλον, on remédierait au défaut qui vient d'être signalé, en même temps qu'on ferait disparaître une irrégularité de construction vraiment choquante, même chez Thucydide.

255. Thucydide, II, 52.

Ὁ φθόρος ἐγίγνετο οὐδενὶ κόσμῳ, ἀλλὰ καὶ νεκροὶ ἐπ' ἀλλήλοις ἀποθνήσκοντες ἔκειντο καὶ ἐν ταῖς ὁδοῖς ἐκαλινδοῦντο καὶ περὶ τὰς κρήνας ἁπάσας ἡμιθνῆτες τοῦ ὕδατος ἐπιθυμίᾳ.

Νεκροὶ..... ἀποθνήσκοντες ne se comprend pas. Nous proposons : Ἀλλὰ καὶ νεκροὶ ἐπ' ἀλλήλοις <καὶ> ἀποθνήσκοντες ἔκειντο, « mais et morts et mourants gisaient les uns sur les autres. »

On sait que καί est souvent représenté par sa première lettre seule (K ou IC), à peine modifiée. Il n'y a pas besoin d'expliquer comment cette abréviation a pu être omise, venant après les deux dernières lettres du mot ἀλλήλοις. [L'abbé Duchesne, élève.]

256. Thucydide, II, 53.

Ῥᾷον γὰρ ἐτόλμα τις ἃ πρότερον ἀπεκρύπτετο μὴ καθ' ἡδονὴν ποιεῖν.

Ainsi placé, καθ' ἡδονήν n'offre pas un sens satisfaisant. On améliorerait notablement la phrase, à notre avis, si l'on écrivait et ponctuait comme il suit : Ῥᾷον γὰρ ἐτόλμα τις, ἃ πρότερον ἀπέκρυπτε (ou ἀπεκρύπτετο) τὸ μὴ, καθ' ἡδονὴν ποιεῖν.

257. Thucydide, II, 59.

Ὁ δὲ ὁρῶν αὐτοὺς πρὸς τὰ παρόντα χαλεπαίνοντας καὶ πάντα ποιοῦντας ἅπερ αὐτὸς ἤλπιζε, ξύλλογον ποιήσας..... ἐβούλετο θαρσῦναί τε καὶ.....

Nous écririons ἤλπισε. En effet, le pressentiment dont il s'agit avait nécessairement précédé l'action marquée par le participe ὁρῶν : et cette dernière est représentée ici comme contemporaine de celle qu'exprime l'imparfait ἐβούλετο.

258. Thucydide, II, 64.

Γνῶτε δὲ..... αὐτὴν..... δύναμιν μεγίστην δὴ μέχρι τοῦδε κεκτημένην, ἧς ἐς ἀΐδιον τοῖς ἐπιγιγνομένοις, ἢν καὶ νῦν ὑπενδῶμέν ποτε (πάντα γὰρ πέφυκε καὶ ἐλασσοῦσθαι) μνήμη καταλελείψεται.

Ὑπενδῶμεν est inadmissible. Ce n'est pas au moment où Périclès s'efforce de relever le courage abattu des Athéniens, qu'il peut leur promettre que leur gloire sera immortelle, quand bien même ils viendraient à faiblir un peu (ὑπενδιδόναι) : il ne parlerait pas autrement, s'il les engageait à demander la paix.

Thucydide avait sans doute écrit ὑποδῶμεν, « quand bien même notre puissance devrait décliner. » La leçon actuelle doit provenir d'une variante, conjecture ou mauvalse glose, ἐν, écrite au-dessus de ὑπο.

259. Thucydide, II, 65.

Οἱ δὲ ὕστερον (ses successeurs, les successeurs de Périclès) ἴσοι αὐτοὶ μᾶλλον πρὸς ἀλλήλους ὄντες καὶ ὀρεγόμενοι τοῦ πρῶτος ἕκαστος γίγνεσθαι, ἐτράποντο καθ' ἡδονὰς τῷ δήμῳ καὶ τὰ πράγματα ἐνδιδόναι.

Αὐτοί ne s'explique pas. Nous proposons : Οἱ δὲ ὕστερον, ἴσοι οὗτοι μᾶλλον.....

260. Thucydide, II, 54.

Περὶ μὲν οὖν τοῦ χρηστηρίου τὰ γιγνόμενα εἴκαζον ὁμοῖα εἶναι · ἐσβεβληκότων δὲ τῶν Πελοποννησίων ἡ νόσος ἤρξατο εὐθύς · καὶ ἐς μὲν Πελοπόννησον οὐκ ἐσῆλθεν κτλ.

Par l'oracle dont il s'agit, Apollon avait promis aux Lacédémoniens

de leur venir en aide. La peste déchaînée sur l'Attique, alors que le Péloponnèse était épargné, parut alors être le secours annoncé : c'est ce qu'exprime la première des phrases ci-dessus. La seconde devait nécessairement commencer par ἐσβεβληκότων γάρ (et non δέ). C'est à tort qu'on a prétendu, ici, attribuer à Thucydide cette manière de parler, assez fréquente d'ailleurs chez les poëtes, notamment Homère, qui consiste à coordonner, au moyen de δέ, des phrases dont la liaison logique exigerait l'emploi de γάρ.

261. Euripide, **Hippolyte**, 1051—1052.

Οἴμοι, τί δράσεις; οὐδὲ μηνυτὴν χρόνον
δέξει καθ' ἡμῶν, ἀλλά μ' ἐξελᾷς χθονός;

Καθ' ἡμῶν a une apparence suspecte. Nous proposerions volontiers καθαιρῶν, « condemnans. » Telle est, en effet, la signification de ce verbe dans la locution ἡ καθαιροῦσα ψῆφος (Lysias, XIII, 37), « le vote de condamnation ».

La phrase signifierait alors : « Et tu me condamneras si vite que tu me chasseras de ce pays sans attendre les révélations du temps. »

262. Euripide, **Hippolyte**, 1210 et suivants.

Κἄπειτ' ἀνοιδῆσαν (s.-ent. τὸ κῦμα).....
. . . . . .
χωρεῖ πρὸς ἀκτάς, οὗ τέθριππος ἦν ὄχος.
Αὐτῷ δὲ σὺν κλύδωνι καὶ τρικυμίᾳ
κῦμ' ἐξέθηκε ταῦρον, ἄγριον τέρας.

Αὐτῷ, devant σὺν κλύδωνι, laisse désirer un mot plus utile. Nous proposons αὐτοῦ, « là même, à l'endroit même où se tenaient les chevaux. » [L'abbé Duchesne, élève.]

D'autre part, la répétition du mot κῦμ' dans le dernier vers est absolument superflue; et le voisinage de τρικυμίᾳ la rend tout à fait invraisemblable. Nous pensons qu'il faut rétablir ici τὸ οἶδμ' (ou τοῖδμ', comme on dit φροίμιον pour προοίμιον?). Si l'on admet la possibilité de cette synizèse, on comprendra en même temps qu'un copiste ait pu être dérouté par ce qu'elle a d'insolite.

263. Euripide, **Hippolyte**, 1344—1346.

Ὦ πόνος οἴκων, οἷον ἐκράνθη
δίδυμον μελάθροις
πένθος θεόθεν καταληπτόν.

Le sens s'accommoderait beaucoup mieux de καταληπτοῖς que de καταληπτόν, dont la signification a paru incertaine à Weil; et la

substitution d'un N au groupe ΙΣ (ou plutôt IC) n'aurait rien d'extraordinaire, d'autant plus que le substantif le plus voisin est πένθος.

264. Euripide, **Hippolyte**, 1363 et suivants.

.....Ζεῦ, Ζεῦ, τάδ' ὁρᾷς;
Ὅδ' ὁ σεμνὸς ἐγὼ καὶ θεοσέπτωρ,
ὅδ' ὁ σωφροσύνῃ πάντας ὑπερσχὼν
προὔπτον ἐς Ἅδαν στείχω κατὰ γᾶς,
ὀλέσας βίοτον · μόχθους δ' ἄλλως
τῆς εὐσεβίας
εἰς ἀνθρώπους ἐπόνησα.

Εἰς ἀνθρώπους ne peut convenir ici, soit que l'on rattache ces mots à τῆς εὐσεβίας, soit qu'on les fasse dépendre de ἐπόνησα. Nous écririons : εἷς ἀνθρώπων ἐπόνησα. « Seul entre tous les hommes j'ai en vain pratiqué la piété (contrairement à la loi providentielle qui veut que les méchants soient toujours punis, et les bons toujours récompensés). » [Ém. Chatelain, élève.]

265. Euripide, **Hippolyte**, 1416—1422.

Ἔασον · οὐ γὰρ οὐδὲ γῆς ὑπὸ ζόφον
θεᾶς ἄτιμοι Κύπριδος ἐκ προθυμίας
ὀργαὶ κατασκήψουσιν εἰς τὸ σὸν δέμας,
σῆς εὐσεβείας κἀγαθῆς φρενὸς χάριν ·
ἐγὼ γὰρ αὐτῆς ἄλλον ἐξ ἐμῆς χερὸς
ὃς ἂν μάλιστα φίλτατος κυρῇ βροτῶν
τόξοις ἀφύκτοις τοῖσδε τιμωρήσομαι.

On fera disparaître l'absurdité relevée par Weil dans le texte ci-dessus en conservant, au premier vers, la leçon la mieux autorisée, ζόφον, et en substituant à οὐδέ (dans le même vers) ὧδε, qu'il faudra alors rattacher à ἐκ προθυμίας, de sorte que le sens soit « si librement, tellement au gré de son caprice. » (Pour cette acception de προθυμία, cf. v. 1329.) Quant à l'ensemble, nous l'interpréterions comme il suit : « Quitte ces pensers : car la colère inspirée à la déesse Cypris par ton refus de lui rendre hommage (cf. 1402 : τιμῆς ἐμέμφθη), cette colère ne se déchaînera plus si librement, si elle prétend s'acharner sur toi jusque dans les enfers. » (On sait que, dans la théologie homérique, les supplices du Tartare sont réservés aux ennemis des dieux.) L'idée sous-entendue sera : « Car si, entre dieux, nous nous abandonnons mutuellement nos ennemis (cf. 1328-1330) tant qu'ils sont en vie, il n'en est pas de même une fois qu'ils sont morts. »

Quant à la dernière phrase, ἐγὼ γὰρ αὐτῆς κτλ., elle exprimera la conduite qu'Artémis se promet de tenir, à supposer que Cypris prétende persécuter Hippolyte jusque dans les enfers : « Car, si elle agit ainsi, moi, de mon côté, etc. » Ainsi on sera dispensé de rechercher à quel personnage tué par Artémis, et cher à Cypris, le poëte a voulu faire allusion dans ce passage.

Le sens de l'ensemble ainsi rétabli, il nous reste un doute sur l'authenticité de αὐτῆς (v. 1420), ainsi que sur celle de l'un des mots θεᾶς et Κύπριδος (1417).

266. Euripide, **Hippolyte**, 1428—1430.

Ἀεὶ δὲ μουσοποιὸς εἰς σὲ παρθένων
ἔσται μέριμνα, κοὐκ ἀνώνυμος πεσὼν
ἔρως ὁ Φαίδρας εἰς σὲ σιγηθήσεται.

Au dernier vers, nous voyons dans les mots inutiles εἰς σέ un supplément, emprunté au vers 1428, en vue de rétablir le mètre, détruit par suite de quelque accident. S'il en est ainsi, il nous parait vraisemblable que le mot remplacé aujourd'hui par εἰς σέ était παισί, « les jeunes garçons, » opposé à παρθένων du vers 1428. Ce n'étaient pas, en effet, les jeunes filles seulement, mais encore les jeunes garçons, qui prenaient part, à Trézène, aux fêtes instituées en l'honneur d'Hippolyte. (Voir Pseudo-Lucien, **de Syria dea**, ch. 60).

Rien de plus facile à concevoir que la perte de la dernière syllabe de παισί devant σιγηθήσεται. Restait παῖ, qui faussait le vers, et ne pouvait manquer, pour cette raison, d'être changé par les grammairiens.

267. Euripide, **Hippolyte**, 1459—1461.

Ὦ κλεινὰ Ἀθηνῶν Παλλάδος θ' ὁρίσματα,
οἷου στερήσεσθ' ἀνδρός. Ὦ τλήμων ἐγώ·
ὡς πολλά, Κύπρι, σῶν κακῶν μεμνήσομαι.

Weil a vu que la leçon des meilleurs manuscrits, ὦ κλεινὰ Ἀθῆναι, condamne la vulgate, et que, par conséquent, Ἀθῆναι devant être rétabli, θ' ὁρίσματα ne saurait être conservé. Faut-il y substituer θοάσματα (de θοάζειν, pris dans le sens de *sedere*)?

D'autre part, les trois vers ci-dessus, les derniers du rôle de Thésée, et les derniers de la pièce, si l'on fait abstraction des anapestes du chœur, paraissent n'avoir eu d'autre objet que d'annoncer pathétiquement le dénouement de la tragédie, en d'autres termes, la mort d'Hippolyte. Le futur στερήσεσθ', là où l'on attendrait plutôt un passé comme 'στερήθητ' (pour ἐστερήθητε), nous parait donc non-seulement

froid, mais tout à fait déplacé. Tout au moins faudrait-il écrire : Οἵου 'στερήσεσθ' ἀνδρός.

268. Euripide, **Hippolyte**, 350—352.

ΤΡΟΦΟΣ. Τί φῄς; ἐρᾷς, ὦ τέκνον; ἀνθρώπων τίνος;
ΦΑΙΔΡΑ. Ὅστις ποθ' οὗτός ἐσθ' ὁ τῆς Ἀμαζόνος.....
ΤΡΟΦΟΣ. Ἱππόλυτον αὐδᾷς;
Φ. Σοῦ τάδ', οὐκ ἐμοῦ κλύεις.

Pour entendre le deuxième vers, il est nécessaire de suppléer le mot οἶσθα. Mais une telle réticence ne concourt en rien à l'objet que s'est proposé évidemment l'auteur, qui est de marquer l'embarras de Phèdre.

D'autre part, l'effet de ce second vers, tel que les manuscrits nous le donnent, est compromis par une équivoque. A première vue, en effet, on comprend « Qui que puisse être ce fils de l'Amazone », et non « Tu connais ce fils de l'Amazone? », comme a traduit Racine.

Nous pensons qu'il faut écrire Ὅστις ποθ' οὗτος οἶσθ' ὁ τῆς Ἀμαζόνος; ou plutôt, en mettant une virgule après οἶσθ' : Ὅστις ποθ' οὗτος οἶσθ', ὁ τῆς Ἀμαζόνος;

269. Euripide, **Hippolyte**, 462—465.

Πόσους δοκεῖς δὴ κάρτ' ἔχοντας εὖ φρενῶν
νοσοῦνθ' ὁρῶντας λέκτρα μὴ δοκεῖν ὁρᾶν;
πόσους δὲ παισὶ πατέρας ἡμαρτηκόσιν
συνεκκομίζειν Κύπριν;

Συνεκκομίζειν Κύπριν ne s'explique pas : faut-il écrire συνεισκομίζειν Κύπριν (en quelque sorte « faciliter l'introduction chez eux de Cypris », assimilée ici à une marchandise prohibée)?

270. Euripide, **Hippolyte**, 1076—1077.

Εἰς τοὺς ἀφώνους μάρτυρας φεύγεις σαφῶς·
τὸ δ' ἔργον οὐ λέγον σε μηνύει κακόν.

Avec quelques-uns des plus récents éditeurs, nous adopterions, au premier vers, la variante mentionnée par le scholiaste, σοφῶς. Mais nous mettrions ce mot entre deux signes de ponctuation : Εἰς τοὺς ἀφώνους μάρτυρας φεύγεις · σοφῶς · Τὸ δ'ἔργον κτλ.

271. Euripide, **Hippolyte**, 1002—1003.

Ἑνὸς δ' ἄθικτος, ᾧ με νῦν ἐλεῖν δοκεῖς·
λέχους γὰρ ἁγνὸν εἰς τόδ' ἡμέρας δέμας.

Au premier vers, le datif ᾧ, qui ne comporte aucune interprétation

raisonnable, doit nécessairement être remplacé par οὗ. Le sens sera: « La chose, le vice, dont tu crois m'avoir convaincu » (c'est-à-dire le libertinage).

272. Euripide, **Hippolyte**, 1115—1117.

Ῥᾴδια δ' ἤθεα τὸν αὔριον
μεταβαλλομένα χρόνον ἀεὶ
βίον συνευτυχοίην.

Au mot inintelligible αὔριον, il faut certainement substituer ὥριον. On connait la locution τὴν ὥραν, « à propos ». Τὸν ὥριον χρόνον y équivaut exactement. [Ém. Chatelain, élève.]

273. Démosthène, **Philippique** I, 5; p. 41.

Ἀλλ' εἶδεν (Cobet: ᾔδειν), ὦ ἄ. Ἀ., τοῦτο καλῶς ἐκεῖνος, ὅτι ταῦτα μέν ἐστιν ἅπαντα τὰ χωρία ἆθλα τοῦ πολέμου κείμεν' ἐν μέσῳ.

L'enjeu de la guerre, aux yeux de Démosthène, ce ne sont pas seulement les places dont il a pu être question précédemment, ce sont les places en général, et non-seulement les places, mais encore beaucoup d'autres avantages, par exemple, les alliances, que nous trouvons rapprochées des conquêtes au chap. 6 : Τὰ μὲν ὡς ἂν ἑλών τις ἔχοι πολέμῳ, τὰ δὲ σύμμαχα καὶ φίλα ποιησάμενος.

Les mots τὰ χωρία doivent vraisemblablement être considérés comme une glose. [Charles Graux, élève.]

274. Démosthène, **Philippique** I, 20; p. 45.

Καὶ ὅπως μὴ ποιήσεθ' ὃ πολλάκις ὑμᾶς ἔβλαψεν · πάντ' ἐλάττω νομίζοντες εἶναι τοῦ δέοντος, καὶ τὰ μέγιστ' ἐν τοῖς ψηφίσμασιν αἱρούμενοι, ἐπὶ τῷ πράττειν οὐδὲ τὰ μικρὰ ποιεῖτε · ἀλλὰ τὰ μικρὰ ποιήσαντες καὶ πορίσαντες, τούτοις προστίθετε, ἂν ἐλάττω φαίνηται.

Il est étrange que les deux présents, πάντ' ἐλάττω νομίζοντες et ἐπὶ τῷ πράττειν οὐδὲ τὰ μικρὰ ποιεῖτε, désignent deux époques différentes, le temps où les Athéniens font leurs préparatifs, et celui où ils sont en guerre. Pour remédier à ce défaut, il suffit, croyons-nous, d'insérer devant ἐπὶ τῷ πράττειν le supplément εἶτ', dont la perte, à cette place, n'a rien que de vraisemblable, et de remplacer par une virgule le point en haut qui termine le premier membre de phrase. Nous aurons alors : Καὶ ὅπως μὴ ποιήσεθ' ὃ πολλάκις ὑμᾶς ἔβλαψε, πάντ' ἐλάττω νομίζοντες εἶναι τοῦ δέοντος, καὶ τὰ μέγιστ' ἐν τοῖς ψηφίσμασιν αἱρούμενοι, <εἶτ'> ἐπὶ τῷ πράττειν οὐδὲ τὰ μικρὰ ποιεῖτε.

Ποιεῖτε tiendra la place de ποιοῦντες, par une espèce d'anacoluthe assez ordinaire, et dont on pourrait rendre compte, ici, en substituant à νομίζοντες l'expression équivalente οἳ νομίζετε.

275. Démosthène, **Paix**, 10; p. 59.

L'orateur ne s'est associé à aucune des fausses assurances au moyen desquelles les autres députés ont fait illusion au peuple d'Athènes :

Οὐδὲν τούτων οὔτ' ἐξαπατήσας οὔτε σιγήσας ἐγὼ φανήσομαι, ἀλλὰ προειπὼν ὑμῖν, ὡς οἶδ' ὅτι μνημονεύετε, ὅτι ταῦτ' οὔτ' οἶδ' οὔτε προσδοκῶ, νομίζω δὲ τὸν λέγοντα ληρεῖν.

Οὐδὲν τούτων ἐξαπατήσας se comprend : « N'ayant dit aucun de ces mensonges. » Mais que peut signifier ici οὐδὲν τούτων σιγήσας?

Nous proposons οὐδὲν τούτων σῖγ' ἐάσας, « n'ayant toléré en silence, laissé passer sans rien dire aucun de ces mensonges ». A σιγῇ, qu'on trouve chez Platon (**Lois**, 854 C) à côté de ἐᾶν, Démosthène a pu préférer, en vue d'éviter l'hiatus, l'adverbe σῖγα, bien qu'employé plutôt, ce semble, en poésie.

276. Démosthène, **Paix**, 11 ; p. 59.

Ταῦτα..... οὐ..... προσποιήσομαι δι' οὐδὲν ἄλλο γιγνώσκειν καὶ προαισθάνεσθαι πλὴν δι' ἃ ἂν ὑμῖν εἴπω δύο, ἓν μὲν κτλ.

C'est en vain que Funkhænel a essayé d'expliquer les mots δι' ἃ ἂν ὑμῖν εἴπω δύο. On attendrait δι' ἃ ὑμῖν ἐρῶ δύο, ou δι' ἃ ὑμῖν εἴποιμ' ἂν δύο, ou plutôt encore, διὰ δύο, sans rien de plus. Si, à ces deux mots, l'orateur a jugé à propos d'ajouter quelque chose, c'était sans doute une formule de modestie ou d'hésitation, afin d'atténuer le mauvais effet des éloges qu'il allait se décerner à lui-même.

Nous proposons : δι' ἃ ἄρ' ὑμῖν εἴπω; δύο, « propter duo, quæ dicen- » dane mihi sunt? » L'hiatus causé par la rencontre des deux mots ἃ et ἄρ' pourrait alors être justifié de la manière suivante. Après δι' ἅ, l'orateur, qui paraissait sur le point de dire ὑμῖν ἐρῶ νῦν, ou quelque chose de semblable, s'arrête, comme s'il hésitait à se louer lui-même, et substitue une formule interrogative à la fin de phrase qu'attendaient ses auditeurs. De là, entre les deux mots ἃ ἄρ', une pause, qui rend l'hiatus légitime, et que Démosthène ne pouvait marquer autrement que par cet hiatus même, lorsqu'il écrivit son discours pour le publier.

On pourrait encore écrire et ponctuer : πλὴν διὰ, ἄρ' ὑμῖν εἴπω; δύο. (Rehdantz a proposé : πλὴν διὰ, ἂν ὑμῖν εἴπω, δύο.)

277. Démosthène, **Philippique** III, 61 ; p. 126.

Μετὰ ταῦθ' οἱ μὲν ἐπ' ἐξουσίας ὁπόσης ἐβούλοντο ἔπραττον ὅπως ἡ πόλις ληφθήσεται καὶ κατεσκευάζοντο τὴν πρᾶξιν.

Nous avons cherché à faire disparaître la tautologie, à notre avis,

intolérable, qui résulte de l'équivalence des termes ἔπραττον et κατεσκευάζοντο τὴν πρᾶξιν : mais aucune correction n'a réuni tous les suffrages. On a proposé, en premier lieu, de supprimer les mots ἔπραττον et καί, celui-ci comme provenant d'une digraphie du commencement de κατεσκευάζοντο, l'autre, comme inséré par conjecture, à la suite de cette première faute. L'abbé Duchesne aimerait mieux transposer le mot καί entre ἔπραττον et ὅπως : en effet, on s'expliquerait assez bien l'omission de cette particule entre ἔπραττον et ὅπως, qui paraissent étroitement unis l'un à l'autre par le sens; et, une fois omise, on comprendrait qu'elle eût été rétablie par un copiste devant κατεσκευάζοντο, plutôt qu'à sa place véritable. Enfin, Charles Graux voudrait qu'on se bornât à remplacer πρᾶξιν par πρᾶσιν.

278. Démosthène, **Phil.** III, 65—66; p. 128.

Καλήν γ' οἱ πολλοὶ νῦν ἀπειλήφασιν Ὠρειτῶν χάριν, ὅτι τοῖς Φιλίππου φίλοις ἐπέτρεψαν αὐτούς, τὸν δ' Εὐφραῖον ἐώθουν. Καλήν γ' ὁ δῆμος ὁ Ἐρετριέων, ὅτι τοὺς μὲν ὑμετέρους πρέσβεις ἀπήλασεν, Κλειτάρχῳ δ' ἐνέδωκεν αὐτόν. Δουλεύουσί γε μαστιγούμενοι καὶ σφαττόμενοι.

La dernière de ces trois phrases n'est nullement la continuation de l'énumération commencée dans les deux premières, mais une simple explication afférente à celle qui précède immédiatement. En conséquence, au lieu de δουλεύουσί γε, nous proposons δουλεύουσι γάρ. On s'expliquerait facilement qu'un copiste, venant d'écrire καλήν γε au commencement de deux phrases consécutives, eût cru lire ici même γε, alors qu'il y avait γάρ. [Ch. Graux, élève.]

279. [Démosthène], περὶ Συντάξεως, 17; p. 171.

Οὐ γὰρ τὸ ψηφίσασθαι τοῖς ἐν τοῖς ὅπλοις ποιήσει τὸ νικᾶν, ἀλλ' οἱ μετὰ τούτων κρατοῦντες τοὺς ἐχθροὺς καὶ ψηφίζεσθαι καὶ ἄλλο ὅ τι ἂν βούλησθε ποιεῖν ὑμῖν ἐξουσίαν καὶ ἄδειαν παρασκευάζουσι · δεῖ γὰρ ἐν μὲν τοῖς ὅπλοις φοβεροὺς, ἐν δὲ τοῖς δικαστηρίοις φιλανθρώπους εἶναι.

La phrase δεῖ γὰρ..... φιλανθρώπους εἶναι, où Dobree a reconnu une réminiscence du Discours sur la Chersonèse (ch. 33), n'a avec le sujet qu'un rapport fort éloigné. Elle paraît provenir d'un lecteur plutôt que de l'auteur, quel qu'il soit, de ce discours. [Ch. Graux, élève.]

280. Aristodème, I, 1.

Ἔπεμψε κρύφα Σίκιννον.... πρὸς Ξέρξην, ...δηλῶν τὸν μέλλοντα δρασμὸν ἀπὸ Σαλαμῖνος. Ὁ δὲ Ξέρξης, νομίσας τὸν Θεμιστοκλέα μηδίζοντα ταῦτα ἀπεσταλκέναι, ἔπεμψε τὰς ναῦς ἐπὶ Σαλαμῖνα.

Corrigez : ἐπεσταλκέναι. Le mot suivant, dans le ms., est διέπεμψε, que porte l'éd. Wescher, la seule où les leçons soient notées exactement.

281. [Démosthène,] περὶ Συντάξεως, 26; p. 173—174.

Σκέψασθε δ' ἅ τις κεφάλαι' ἂν ἔχοι τῶν πραγμάτων εἰπεῖν, ἵν' ἀκούσαντες τῶν τ' ἐκείνοις πεπραγμένων καὶ τῶν ὑμῖν, ἂν ἄρ' ὑμῶν αὐτῶν ἀλλ' ἐκ τούτων γε δύνησθε γενέσθαι κρείττους.

Pour qu'il y eût analogie réelle entre cette phrase et celle du discours contre Zénothémis (ch. 27), qu'en a rapprochée Vœmel, il faudrait qu'elle se terminât par un membre de phrase signifiant : « Et que, si vous le pouvez, vous, etc. » C'est vainement, suivant nous, qu'on essaierait d'expliquer la vulgate. Nous ne pensons pas non plus qu'il faille s'arrêter à la variante, ou plutôt, à la conjecture, qu'une main plus moderne que celle du copiste a insérée ici entre les lignes du ms. Σ. Ἂν ἄρα μὴ ἀφ' ὑμῶν αὐτῶν, et, de même, ἂν μὴ ἀφ' ὑμῶν αὐτῶν, aurait le double inconvénient d'ôter toute valeur au mot δύνησθε, et de faire disparaître la relation qui devait exister entre ὑμῖν, d'une part, et ὑμῶν αὐτῶν, de l'autre.

Weil considère comme une glose le mot ἵν', dont on pourrait encore attribuer l'origine à une digraphie des deux dernières lettres de εἰπεῖν. Nous croyons qu'il faut supprimer, en outre, le membre de phrase explicatif ἀκούσαντες τῶν τ' ἐκείνοις πεπραγμένων καὶ τῶν ὑμῖν.

282. Démosthène, **Phil.** IV, 20; p. 136.

Ἐπεὶ νῦν γε γέλως ἔσθ' ὡς χρώμεθα τοῖς πράγμασι, καὶ Φίλιππον δ' αὐτὸν οὐδὲν ἂν ἄλλ' οἶμαι μὰ τοὺς θεοὺς εὔξασθαι ποιεῖν τὴν πόλιν ἢ ταῦτα· ἃ ὑστερίζετε, ἀναλίσκετε, ὅτῳ παραδώσετε τὰ πράγματα δυσχεραίνετε, ἀλλήλους αἰτιᾶσθε.

Pour lier convenablement les deux phrases, et, en même temps, pour faire disparaître l'hiatus (ἃ ὑστερίζετε), négligence qui paraît avoir été évitée par l'auteur de ce discours, il convient de changer ἅ non en ὅσ' (correction qui est venue à l'esprit de Vœmel), mais plutôt en οἷ' (οἷα). Cf. l'expression homérique οἷ' ἀγορεύεις, « à entendre ce que tu dis. »

283. Démosthène, **Phil.** IV, 45.

Ὡς μὲν οὖν εἴποι τις ἂν, ἃ παρ' ἑκατέρων εἶναι δεῖ, ταῦτ' ἴσως ἐστὶν, ὡς δὲ καὶ γένοιτ' ἂν ἐν νόμῳ, διορθώσασθαι δεῖ.

Tel est le texte de Vœmel, qui ne diffère en rien de celui de Σ. Voici maintenant la traduction de cet éditeur : « Quia igitur dixerit quidem aliquis, « quæ ab utrisque præstanda esse videantur, hæc » fere sunt, sed quo pacto rite etiam fieri queant, distincte est ex- » plicandum » (scitote hæc). »

L'addition arbitraire des mots « scitote hæc », mis ainsi entre parenthèses par le traducteur, suffit pour faire voir le vice du passage. Nous pensons qu'on remédierait à tout, en intervertissant, dans la première ligne, l'ordre des mots ὡς et ἅ, et en plaçant devant ἐν νόμῳ, avec Reiske, la virgule dont Vœmel fait suivre ces mots :

Ἃ μὲν οὖν εἴποι τις ἂν ὡς παρ' ἑκατέρων εἶναι δεῖ, ταῦτ' ἴσως ἐστὶν, ὡς δὲ καὶ γένοιτ' ἄν, ἐν νόμῳ διορθώσασθαι δεῖ. « Voilà, si je ne me trompe, ce qu'on peut demander aux riches et aux pauvres. Quant aux moyens, c'est par une loi qu'il faut y pourvoir. » La construction du premier membre de phrase aura son pendant exact dans l'**Olynthienne** III, 11 : Τηνικαῦτα τὸν γράψονθ' ἃ πάντες ἴσθ' ὅτι συμφέρει, ζητεῖτε. Le verbe διορθώσασθαι est de même employé absolument dans le discours **Contre Apaturios** (ch. 11), et aussi dans la IIIe **Philippique**, ch. 6.

Nous voyons que Weil est revenu, avant nous, à la ponctuation de Reiske. Le même éditeur interprète comme il suit le texte de la vulgate : « Pour indiquer les devoirs réciproques des deux classes de la société, il suffit sans doute de ce que je viens de dire; pour que ces devoirs soient remplis en effet, il faut une réforme légale. »

284. Démosthène, **Phil.** IV, 51; p. 144.

Πότε μάλιστ' ἐν ταραχῇ τὰ τῶν Ἑλλήνων γέγονε πράγματα; οὐδένα γὰρ χρόνον ἄλλον ἢ τὸν νυνὶ παρόντα οὐδ' ἂν εἷς εἴποι. Τὸν μὲν γὰρ ἄλλον ἅπαντα, κτλ.

Γάρ (devant χρόνον) peut provenir de la ligne suivante : Τὸν μὲν γὰρ ἄλλον ἅπαντα, κτλ. Quant à la correction, au lieu de retrancher γάρ, comme Schæfer l'a proposé, on pourrait songer soit à οὐδένα γε, soit à οὐδένα γ' ἄν, soit, enfin, à οὐδέν', οἶμαι.

285. Démosthène, **Sur la Liberté des Rhodiens**, 21; p. 196.

Δεῖ γὰρ τοὺς εὐτυχοῦντας περὶ τῶν ἀτυχούντων ἀεὶ φαίνεσθαι τὰ βέλτιστα βουλευομένους, ἐπειδήπερ ἄδηλον τὸ μέλλον ἅπασιν ἀνθρώποις.

On lit dans l'index grammatical de Rehdantz, au mot ὑπέρ : « Ὑπέρ avec le génitif se rapproche tout à fait de περί, sauf cette réserve que, aux endroits où il s'agit de marquer un intérêt pris à la chose, ὑπέρ est préféré. »

Cette remarque nous paraît juste, et nous nous en autorisons pour proposer ici : ὑπὲρ τῶν ἀτυχούντων. Avec περὶ τῶν ἀτυχούντων, le sens serait plutôt : « Dans les questions qui concernent les malheureux, délibérer toujours le plus sagement qu'il est possible. » Ὑπὲρ τῶν

ἀτυχούντων τὰ βέλτιστα signifiera « ce qui vaut le mieux dans l'intérêt des malheureux. »

286. Démosthène, **Pour les Mégalopolitains,** 8; p. 204.

Εἰ δ'ἅπαντες ἐπίστασθ' ὅτι, ταύτην ἂν ἕλωσιν, ἴασιν ἐπὶ Μεσσήνην, φρασάτω τις ἐμοὶ τῶν νῦν χαλεπῶν τοῖς Μεγαλοπολίταις, τί τόθ' ἡμῖν συμβουλεύσει ποιεῖν. Ἀλλ' οὐδεὶς ἐρεῖ. Καὶ μὴν πάντες ἐπίστασθε ὡς καὶ παραινούντων τούτων καὶ μή, βοηθητέον.

Nous corrigerions comme il suit la deuxième phrase : Ἀλλ' « οὐδὲν » ἐρεῖ ; « Rien, » dira-t-il? (Pour l'explication de la faute, cf. 263; et pour cet emploi de ἀλλά, Matthiæ, § 613; Krüger, 69, 4, 4.)

287. Démosthène, **Contre Leptine,** 71 ; p. 478.

Οὐκοῦν αἰσχρὸν, ὦ ἄ. Ἀ., εἰ αἱ μὲν παρὰ τοῖς ἄλλοις δωρεαὶ βέβαιοι μένουσιν αὐτῷ, τῆς δὲ παρ' ὑμῶν μόνης τοῦτ' ἀφαιρεθήσεται.

Cobet et Vœmel remplacent οὐκοῦν par οὔκουν, les éditeurs de Zurich, par οὐκ οὖν; les uns comme les autres, d'ailleurs, font suivre la phrase d'un point d'interrogation. De toute manière, nous pensons qu'il y a lieu de substituer le futur μενοῦσιν au présent μένουσιν. En effet, avec αἰσχρόν, il est difficile de sous-entendre un autre mot que ἔσται.

288. Démosthène, **Contre Leptine,** 115; p. 492.

Λυσιμάχῳ δωρεὰν, ἑνὶ τῶν τότε χρησίμων, ἑκατὸν μὲν ἐν Εὐβοίᾳ πλέθρα γῆς πεφυτευμένης ἔδοσαν, ἑκατὸν δὲ ψιλῆς, ἔτι δ' ἀργυρίου μνᾶς ἑκατὸν, καὶ τέτταρας τῆς ἡμέρας δραχμάς. Καὶ τούτων ψήφισμ' ἔστιν Ἀλκιβιάδου, ἐν ᾧ ταῦτα γέγραπται.

Que l'on maintienne, avec Schæfer et Vœmel, la vulgate καὶ τούτων ψήφισμα, ou qu'on insère περὶ entre καὶ et τούτων, d'après une conjecture de H. Wolf, approuvée par Reiske, dans l'une et l'autre hypothèse, le complément de ψήφισμα n'exprimera pas autre chose que les mots, qui arrivent ensuite, ἐν ᾧ ταῦτα γέγραπται, et ne sera, par conséquent, qu'une tautologie. Nous proposons : Καὶ τούτῳ ψήφισμ' ἔστιν Ἀλκιβιάδου, ce qui aura le même sens que si le participe ψηφισθέν était joint à ψήφισμα : « Il existe un décret d'Alcibiade en sa faveur. »

289. Eschyle, **Perses,** 834—836.

.....Πάντα γὰρ
κακῶν ὑπ' ἄλγους λακίδες ἀμφὶ σώματι

στημορραγοῦσι ποικίλων ἐσθημάτων.

Pour remettre en bon état ce passage évidemment altéré, nous pensons qu'il faut écrire ποικίλων τἀσθημάτων (τὰ ἐσθημάτων, ce qui compose ses vêtements), et prendre στημορραγοῦσι (mot dont nous ne voyons pas que l'on cite un autre exemple) comme un verbe transitif ayant pour sujet λακίδες : « Les déchirures rompent (ou ont rompu) le tissu de ses vêtements. »

Λακίς désigne proprement l'action de déchirer. Ainsi, dans la même pièce, au vers 125 : βυσσίνοις δ'ἐν πέπλοις πέσῃ λακίς. Et **Suppliantes,** 903 : λακὶς χιτῶνος ἔργον οὐ κατοικτιεῖ.

290. Eschyle, **Perses,** 161—162.

Κἀμὲ καρδίαν ἀμύσσει φροντίς · ἐς δ' ὑμᾶς ἐρῶ
μῦθον, οὐδαμῶς ἐμαυτῆς οὖσ' ἀδείμαντος, φίλοι,
μὴ μέγας κτλ.

Si nous ne nous trompons, la ponctuation doit être modifiée comme il suit :

.....φροντίς, — ἐς δ' ὑμᾶς ἐρῶ,
μῦθον οὐδαμῶς ἐμαυτῆς οὖσ' ἀδείμαντος, φίλοι, —
μὴ μέγας κτλ.

Μή devra être rattaché à ἀμύσσει φροντίς, suivant une observation de Weil. Quant à la parenthèse, il faudra l'interpréter : « Je vais vous le dire, effrayée moi-même de mes paroles (du mauvais présage qu'elles renfermeront). »

291. Eschyle, **Perses,** 253—255.

Ὤμοι, κακὸν μὲν πρῶτον ἀγγέλλειν κακά ·
ὅμως δ' ἀνάγκη πᾶν ἀναπτύξαι πάθος,
Πέρσαι · στρατὸς γὰρ πᾶς ὄλωλε βαρβάρων.

C'est bien à tort qu'on a voulu remplacer le vocatif qui commence le second vers soit par Πέρσαις, soit par ὑμῖν. Mais il est certain que Πέρσαι paraît bien faible, si on y voit un rejet. Nous pensons qu'il suffit de ponctuer :

.....πᾶν ἀναπτύξαι πάθος ·
Πέρσαι, στρατὸς γὰρ πᾶς ὄλωλε βαρβάρων.

La particule γάρ (prise ici dans le sens de « à savoir, c'est à savoir que ») est rejetée à cause du vocatif qui commence la phrase. Ce cas se présente assez souvent, au moins pour δέ : voir plusieurs exemples dans Ellendt, **Lexicon Sophocleum,** tome I, p. 398. [L'abbé Lebarq, élève.]

292. Eschyle, **Perses**, 274—277.

Ὀτοτοτοῖ, φίλων
ἁλίδονα μέλεα παμβαφῆ
κατθανόντα λέγεις φέρεσθαι
πλαγκτοῖς ἐν διπλάκεσσιν.

Probablement : πλαγκτοῖς εἰνὶ πλάκεσσιν, sur les plaines errantes ou flottantes, « in campis natantibus. »

293. Eschyle, **Perses**, 603.

Tout est sujet d'épouvante pour les malheureux, dit Atossa, tandis que le bonheur inspire une confiance exagérée. Puis elle ajoute :

Ἐμοὶ γὰρ ἤδη πάντα μὲν φόβου πλέα.

La suite des idées exige, ce semble : Ἔμοιγ' ἄρ' ἤδη.

294. Eschyle, **Suppliantes**, 405—406.

Τί τῶνδ' ἐξ ἴσου ῥεπομένων μεταλ —
γεῖς τὸ δίκαιον ἔρξαι;

Peut-être y aurait-il lieu de bannir des lexiques le mot μεταλγεῖς : car il ne se rencontre, croyons-nous, que dans ce passage, et on ne voit pas clairement ce qu'il y peut signifier, à considérer les éléments dont il se compose. Nous proposons μ' ἔτ' ἀργεῖς : on trouve ἀργεῖν τινος dans le sens de « négliger quelque chose ».

295. **Anthologie Palatine** (Apollonidès dans l'), VI, ép. 238.

Εὔφρων οὐ πεδίου πολυαύλακός εἰμ' ὁ γεραιὸς,
οὐδὲ πολυγλεύκου γειομόρος βότρυος,
ἀλλ' ἀρότρῳ βραχύβωλον ἐπικνίζοντι χαράσσω
χέρσον, καὶ βαιοῦ πίδακα ῥαγὸς ἔχω.
Εἰμὶ δ'ἐξ ὀλίγων ὀλίγη χάρις · εἰ δὲ διδοίης
πλείονα, καὶ πολλῶν, δαῖμον, ἀπαρξόμεθα.

Le cinquième vers est faux et inintelligible. Voici, à notre connaissance, les corrections qui ont été proposées pour remplacer εἰμὶ δ'ἐξ : Ἠνίδε δ'ἐξ, σοὶ νῦν δ'ἐξ, ἦ μὴν ἐξ, εἰμὶ δ' ἴδ' ἐξ, οὗ μὲν ἴδ' ἐξ, σοὶ μὲν ἴδ' ἐξ, ἦ μου δ' ἐξ, οἶμαι δ' ἐξ, Ἑρμῇ δ' ἐξ, εἴη δ' ἐξ, enfin εἴμ' · ἡ δ' ἐξ (en écrivant ἔχων à la fin du vers précédent). Van Geel, auteur de la conjecture ἦ μου, nous paraît avoir indiqué le sens exigé par le contexte. Mais on ne voit pas pourquoi il n'a pas proposé plutôt ἡμὴ ou ἡ 'μὴ (ἡ ἐμή), ce qui s'éloignerait moins de la leçon εἰμί (dans

certains manuscrits εἰ μή). D'autre part, δέ nous paraît inadmissible ici. Nous écririons : Ἡμὴ δὴ ἐξ ὀλίγων ὀλίγη χάρις.

296. Euripide, **Médée**, 74—77.

ΤΡΟΦΟΣ. Καὶ ταῦτ' Ἰάσων παῖδας ἐξανέξεται
πάσχοντας, εἰ καὶ μητρὶ διαφορὰν ἔχει;
ΠΑΙΔΑΓΩΓΟΣ. Παλαιὰ καινῶν λείπεται κηδευμάτων,
κοὐκ ἔστ' ἐκεῖνος τοῖσδε δώμασιν φίλος.

Ce dernier vers ne fait que reproduire sous une forme beaucoup moins délicate et moins heureuse l'idée exprimée dans le précédent. Ἐκεῖνος désignerait-il Créon, comme le veulent divers éditeurs? Mais il n'a pas été question de Créon dans les paroles de la Nourrice. Et le Gouverneur n'a pas besoin de dire ici que Créon est ennemi de Médée et de sa famille, après ce qu'il a dit plus haut du projet d'expulsion attribué à ce roi.

Euripide doit avoir écrit ici : « Et son ancienne famille n'est pas aimée de sa famille actuelle, »

κοὐκ ἔστ' ἐκεῖνα τοῖσδε δώμασιν φίλα.

297. Euripide, **Médée**, 271—276.

Σὲ τὴν σκυθρωπὸν καὶ πόσει θυμουμένην,
Μήδειαν, εἶπον τῆσδε γῆς ἔξω περᾶν
φυγάδα, λαβοῦσαν δισσὰ σὺν σαυτῇ τέκνα,
καὶ μήτι μέλλειν · ὡς ἐγὼ βραβεὺς λόγου
τοῦδ' εἰμὶ, κοὐκ ἄπειμι πρὸς δόμους πάλιν,
πρὶν ἄν σε γαίας τερμόνων ἔξω βάλω.

On ne voit pas ce que peut signifier βραβεὺς λόγου, « juge de la question, » puisque ces vers sont les premiers que prononce Créon, et que, dans ce qui précède, il n'y a eu aucune discussion. Au contraire, βραβεὺς τόπου conviendrait bien ici pour caractériser le roi de la contrée, investi, comme tel, du droit d'en chasser qui bon lui semble.

298. Euripide, **Médée**, 294—297.

Χρὴ δ' οὔποθ' ὅστις ἀρτίφρων πέφυκ' ἀνὴρ
παῖδας περισσῶς ἐκδιδάσκεσθαι σοφούς ·
χωρὶς γὰρ ἄλλης ἧς ἔχουσιν ἀργίας
φθόνον πρὸς ἀστῶν ἀλφάνουσι δυσμενῆ.

Au troisième vers, ἀργίας nous paraît avoir pris la place de αἰτίας. Ce n'était sans doute, à l'origine, qu'une glose, destinée à expliquer que, par le mot αἰτίας, le poëte avait entendu parler du reproche

d'ἀργία. On y vit plus tard une variante, d'autant plus aisément qu'il y avait une certaine ressemblance de forme entre les deux mots. Avec αἰτίας, le sens sera : « Sans parler des reproches qu'on leur fait d'ailleurs. » Pour la signification de ἄλλης, voir la note de Weil. [L'abbé Duchesne, élève.]

299. Lucien, **Alexandre, 2**, p. 209.

.....ἐμαυτοῦ δὲ σπουδὴν ποιουμένου ἐπὶ τοιαύτῃ ἱστορίᾳ καὶ πράξεσιν ἀνθρώπου ὃν οὐκ ἀναγιγνώσκεσθαι πρὸς τῶν πεπαιδευμένων ἦν ἄξιον, ἀλλ' ἐν πανδήμῳ τινὶ καὶ μεγίστῳ θεάτρῳ ὁρᾶσθαι ὑπὸ πιθήκων ἢ ἀλωπέκων σπαραττόμενον.

Nous ne voyons pas qu'on ait dit ἀναγιγνώσκειν τινά dans le sens de « Lire la vie de quelqu'un ». On peut conjecturer : ὃν οὐ μὰ Δία γιγνώσκεσθαι.

D'autre part, la particule καί manque, dans la plupart des manuscrits, devant μεγίστῳ. Peut-être ce dernier mot n'est-il qu'une mauvaise glose de πανδήμῳ.

300. Lucien, **Alexandre, 34—35**; p. 342.

Ὁ δ' ἑβδομηκοντούτης ἀπέθανε μελαγχολήσας, οὐ περιμείνας τὴν τοῦ θεοῦ ὑπόσχεσιν. Καὶ οὗτος ὁ χρησμὸς τῶν αὐτοφώνων ἦν.

Le sens nous paraît exiger καίτοι οὗτος : pour s'expliquer la suppression de τοι, il suffit d'admettre que, à une époque ancienne, un copiste ou un lecteur avait divisé les deux mots de la manière suivante : καὶ τοιοῦτος.

301. Lucien, **Sur les Familiers à gages, 1**, p. 652.

.....τὰς τρικυμίας καὶ ζάλας καὶ ἀκρωτήρια καὶ ἐκβολὰς καὶ ἱστοῦ κλάσεις καὶ πηδαλίων ἀποκαυλίσεις διεξιόντες.

Corrigez : καὶ ἀκρωτηρίων ἐκβολάς. Pour l'emploi du mot ἀκρωτήρια comme terme de marine, voir les exemples rassemblés dans le Thesaurus-Didot.

302. Lucien, **Sur les Familiers à gages, 27**, p. 686.

Τοῖς μὲν γὰρ τὰ ἐρωτικὰ ταῦτα διακονουμένοις καὶ γραμματίδια ὑπὸ κόλπου διακομίζουσι πόθεν σύ γ' ἰσότιμος;

Corrigez : τὰ ἐρωτικά τ' αὐτῷ διακονουμένοις. Au sujet de la place donnée ici à τε, on peut consulter Krüger, **Griech. Sprachl. 69, 59, 2.**

303. Lucien, **Sur les Familiers à gages**, 27, p. 686.

Σεαυτὸν οἰκτείρεις καὶ αἰτιᾷ τὴν τύχην, οὐδ' ὀλίγα σοι τῶν χαρίτων ἐπιψεκάσασαν.

Corrigez : οὐδ' ὀλίγας σοι. [Ch. Graux, élève.]

304. Xénophon, **Mémorables**, I, 3, 1.

Ὡς δὲ δὴ καὶ ὠφελεῖν ἐδόκει μοι τοὺς ξυνόντας τὰ μὲν ἔργῳ δεικνύων ἑαυτὸν οἷος ἦν, τὰ δὲ καὶ διαλεγόμενος, τούτων δὴ γράψω ὁπόσα ἂν διαμνημονεύσω.

Ὡς ne peut ici, à ce que nous croyons, servir de corrélatif à τούτων. Nous proposons de remplacer ce mot par οἷς, « au moyen desquelles (actions ou paroles). » [Communiqué par Jules Nicole, répétiteur.]

305. Diodore de Sicile, XVIII, 70, 4.

Κατασκευάσας δὲ πύργους ξυλίνους..... προσῆγε τῇ πόλει...., καὶ βέλη παντοδαπὰ καὶ τοὺς ἀγωνιζομένους ἐπιστήσας ἀνέστελλε τοὺς ἐπὶ τῶν ἐπάλξεων ἀντιτεταγμένους.

Corrigez : Τοὺς ἀγωνισομένους. Cf., pour la construction, le même, XX, 85, 3 : ἐνέθετο μὲν τῶν τρισπιθάμων ὀξυβελῶν τοὺς πορρωτάτω βάλλοντας καὶ τοὺς τούτοις κατὰ τρόπον χρησομένους. Le mot βέλη désigne, comme ici, des machines, dans cette autre phrase (XVIII, 71, 3) : ἐκ δὲ τῶν πλαγίων ἔταξε πλῆθος ἀκοντιστῶν καὶ τοξοτῶν καὶ τῶν καταπελτικῶν βελῶν. Et de même dans plusieurs passages de Philon de Byzance. [Communiqué par Ch. Graux, élève.]

306. Aristophane, **Grenouilles**, 1393.

ΔΙΟΝΥΣΟΣ. Μεθεῖτε, μεθεῖτε · καὶ τὸ τοῦδέ γ' οὐ ῥέπει ·
Θάνατον γὰρ εἰσέθηκε βαρύτατον κακόν.
ΕΥΡΙΠΙΔΗΣ. Ἐγὼ δὲ πειθώ γ', ἔπος ἄριστ' εἰρημένον.

Ἔπος ne signifie pas ici « mot », mais bien « vers », le vers que précédemment Euripide a mis dans la balance, à savoir : οὐκ ἔστι Πειθοῦς ἱερὸν ἄλλο πλὴν λόγος. Autrement, que voudrait dire la qualification ἄριστ' εἰρημένον? Mais, d'autre part, πειθώ est un mot, et non pas un vers. Il y a donc apparence que le texte est altéré.

Au lieu de πειθώ γ', le poëte avait sans doute écrit soit πολλῷ γ', soit πάντων γ'. Le mot πειθώ fut ensuite écrit à la marge par un commentateur, qui voulait expliquer l'allusion renfermée dans ἔπος ἄριστ' εἰρημένον. On l'inséra plus tard au seul endroit du vers où il

pût trouver place sans rompre le mètre ni détruire manifestement le sens.

Si quelqu'un voulait voir dans πειθώ γ' un quolibet analogue à ceux que Dionysos, dans la première partie de cette scène (vers 1378-1410), lance tour à tour aux deux poëtes rivaux, il suffirait de répondre que ce genre de plaisanterie n'aurait rien de comique dans la bouche d'Euripide, et répugnerait absolument au caractère que lui prête Aristophane.

307. Aristophane, **Grenouilles**, 1510—1514.

Pluton vient de congédier Eschyle en lui donnant diverses commissions, en lui recommandant, notamment, d'envoyer au plus vite dans le séjour des morts tel et tel personnage. Il ajouterait, à en croire la vulgate :

Κἂν μὴ ταχέως ἥκωσιν, ἐγὼ
νὴ τὸν Ἀπόλλω στίξας αὐτοὺς
καὶ συμποδίσας
μετ' Ἀδειμάντου τοῦ Λευκολόφου
κατὰ γῆς ταχέως ἀποπέμψω.

Le poëte ne peut avoir mis ces mots dans la bouche de Pluton, qui habite les Enfers, et n'en sort jamais. Il doit les avoir attribués à Dionysos, qui, dans tout le cours de la pièce, ne cesse de parler et d'agir en citoyen d'Athènes.

308. Démosthène, **Contre Midias**, 15; p. 519.

Οὐ γὰρ ἀγνοῶ τοῦθ', ὅτι τῷ μὲν ἐπηρεαζομένῳ τότ' ἐμοὶ καὶ ὑβριζομένῳ τὴν αὐτὴν ὀργὴν ἕκαστον τούτων ἥνπερ ἄλλ' ὁτιοῦν τῶν δεινοτάτων παρίστη, ὑμῖν δὲ τοῖς ἄλλοις, ἔξω τοῦ πράγματος οὖσιν, οὐκ ἂν ἴσως ἄξια ταῦτα καθ' αὑτ' ἀγῶνος φανείη.

Au lieu de ἄλλ' ὁτιοῦν, Reiske a proposé ἄλλῳ ὁτιοῦν : correction inadmissible, ne fût-ce qu'en raison de l'hiatus. Mais ce n'est pas à dire que le texte de la vulgate puisse demeurer sans changement : nous croyons qu'il faut écrire ἂν ὁτιοῦν. Sinon, Démosthène avouerait implicitement, au grand dommage de sa cause, avoir subi d'autres traitements comparables à celui que lui a infligé Midias, à cette insulte qu'il s'attache partout ailleurs à représenter comme inouïe.

309. Aristodème, II, 2.

Λαβὼν δὲ ὁ Μαρδόνιος ἔπεμψε πρῶτον πρὸς Ἀθηναίους Ἀλέξανδρον τὸν Μακεδόνα...., ὑπισχνούμενος δώσειν αὐτοῖς μύρια τάλαντα καὶ γῆν ὅσην ἂν αὐτοὶ βούλοιντο τῆς Ἑλλάδος.

Le manuscrit porte ὅσην αὐτοὶ βούλονται. Si l'on juge une correction nécessaire, il faudra écrire, non pas avec K. Müller, ὅσην ἂν αὐτοὶ βούλοιντο, mais bien ὅσην ἂν αὐτοὶ βούλωνται.

310. Aristodème, IV, 2.

Τῶν δὲ ὑποτεταγμένων αὐτῷ πικρῶς ἦρχε καὶ τυραννικῶς, τὴν μὲν Λακωνικὴν δίαιταν ἀποτεθειμένος, ἐπιτετηδευκὼς δὲ τὰς τῶν Περσῶν ἐσθῆτας φορεῖν καὶ Περσικὰς τραπέζας παρατεθειμένος πολυτελεῖς, ὡς ἔθος ἐκείνοις.

Les mots πολυτελεῖς, ὡς ἔθος ἐκείνοις nous paraissent être une glose de Περσικάς. [Ch. Graux, élève.]

311. Aristodème, V, 1.

Κατὰ δὲ τοῦτον τὸν χρόνον Ἀθηναῖοι, ἐμπεπρησμένης αὐτῶν τῆς πόλεως ὑπὸ Ξέρξου καὶ Μαρδονίου, ἐβουλεύοντο τειχίζειν αὐτήν · οἱ δὲ Λακεδαιμόνιοι οὐκ ἐπέτρεπον αὐτοῖς, πρόφασιν μὲν ποιούμενοι ὁρμητήριον εἶναι τὰς Ἀθήνας τῶν ἐπιπλεόντων βαρβάρων, τὸ δὲ ἀληθὲς φθονοῦντες καὶ μὴ βουλόμενοι πάλιν αὐξηθῆναι. Ὁ δὲ Θεμιστοκλῆς συνέσει διαφέρων κατεστρατήγησεν αὐτῶν τὸν φθόνον.

Ὁ δέ, au commencement de la dernière phrase, est une correction conjecturale de K. Müller. Le manuscrit porte οὕς, qu'il n'y a aucune raison de changer : car le sens est évidemment, non pas comme interprète Müller, « Invidiam istorum insignis Themistoclis sollertia » elusit », mais, pour traduire littéralement « Quos Themistocles » sollerter demoratus elusit eorum invidiam. » Rien n'empêche, en effet, que οὕς ne dépende uniquement du participe διαφέρων : (voir Krüger, **Griech. Sprachl.** 51, 9, 2). Mais, d'autre part, l'infinitif αὐξηθῆναι peut difficilement se passer d'un sujet. Nous proposons : μὴ βουλόμενοι πάλιν αὐξηθῆναι <τοὺς Ἀθηναί> ους. <Οὓς> Θεμιστοκλῆς συνέσει διαφέρων κτλ.

Les syllabes τοὺς Ἀθηναί ayant été omises par suite du voisinage de αὐξηθῆναι, οὕς fut supprimé devant Θεμιστοκλῆς, comme provenant d'une digraphie. [Ch. Graux, élève.]

312. Eusèbe (**Fragmenta Historicorum Græcorum**, éd. K. Müller — Didot, tome V, pages 21 et suivantes), 1.

Οἱ δὲ Θεσσαλονικέες οὔτε ἐν τῷ τοιούτῳ ἀδρανέες εὑρέθησαν, ἀλλά.....

Le mot οὔτε n'aura plus rien qui lui corresponde, si l'on remplace un peu plus loin la leçon du ms. οὐχ ὅτε par οὔκω τε, suivant une conjecture très-plausible de Louis Dindorf, au lieu d'y substituer

οὔτ' ὅτε, leçon de l'édition K. Müller. Nous proposons : οὐδὲ ἐν τῷ τοιούτῳ. [Ch. Graux, élève.]

313. Eusèbe (ib. ib.), 1.

Τούς τε βιωμένους ἐσθέειν ἀπέρξαν, καὶ ἐν τῇ ταραχῇ αὐτῇ τῶν βαρβάρων τινὰς συναρπάζουσιν · τὸ δὴ πολλοῖς τῶν ἀπὸ τῆς πόλιος ἐζωγρημένοις πρόφασιν τῆς ἀνακομιδῆς παρεχόμενον · οἱ γὰρ δὴ βάρβαροι ὑπὲρ τοῦ κομίσασθαι τοὺς σφετέρους, πολλοὺς τῶν εἶχον λαβόντες ἀπέδοσαν.

Le manuscrit ne porte point παρεχόμενον · οἱ γάρ, mais παρεχόμενοι γάρ. La conjecture de Müller nous paraît inadmissible, attendu que τό, ici, est évidemment pronom relatif, et demande, comme tel, à être suivi d'un verbe à un mode personnel. Nous proposons παρέχον ἦν · οἱ γάρ..... Sur l'emploi de εἰμί avec un participe chez Hérodote (écrivain qu'Eusèbe paraît avoir pris pour modèle), voir Krüger, **Gr. Sprachl.**, IIe partie, 56, 1, 2.

314. Eusèbe (ib. ib.), 2.

« Quum ad bellica, quibus in puerilibus ludis excellebat, præsto » ipsi esset eximia in destinandis ictibus dexteritas ». C'est ainsi que Müller interprète le membre de phrase suivant : Ἐς τὰ Ἀρήϊα, τοῖς ἐν τοῖς παιδηίοις ἀθύρμασιν ἠρίστευεν, ἑωυτῷ παρεούσης εὐστοχίης.

Mais, là où Müller écrit ἠρίστευεν, le manuscrit porte ευρισκεε. D'autre part, Louis Dindorf a soupçonné dans τοῖς ἐν τοῖς une altération de τῆς ἐν τοῖς. En mettant à profit son observation, il sera facile de retrouver la leçon originale : τῆς ἐν τοῖς παιδηίοις ἀθύρμασιν (ou plutôt ἀθύρμασι) εὑρήκεε, « (dexteritate) quam in puerilibus ludis comparaverat). »

315. Eusèbe (ib. ib.), 9.

Καταφλεχθεισέων σφι πολλέων μηχανημάτων.

C'est par un lapsus évident que Müller a substitué μηχανημάτων à la leçon fautive du manuscrit, μηχανήσασθαι. Le mot à rétablir paraît être μηχανήσεων. Μηχανήσεσιν se trouve avec ce même sens de « machines » chez Polybe, I, 22, 7.

316. Musée, **Hér. et L.**, 172—173.

Ὀψὲ δὲ Λειάνδρῳ γλυκερὴν ἀνενείκατο φωνὴν,
αἰδοῦς ὑγρὸν ἔρευθος ἀποστάζουσα προσώπου.

Nous préférerions πρόσωπον. La différence est celle qui existerait en français entre « Son visage distille la rougeur de la honte » et « Elle

distille de son visage la rougeur de la honte. » [Émile Chatelain, élève.]

317. Musée, **Hér. et L.**, 180—181.

.....Ἢν δ' ἐθελήσῃς
ὡς ξεῖνος πολύφοιτος ἐμὴν ἐς πατρίδα μίμνειν,
οὐ δύνασαι σκοτόεσσαν ὑποκλέπτειν Ἀφροδίτην.

Nous croyons que ἐς, au second vers, a pris la place de κατά : non par suite d'une confusion paléographique; car l'origine de la leçon ἐς, que portent tous les manuscrits, ne semble pas pouvoir être cherchée dans l'écriture, relativement récente, que l'on désigne par le nom d'écriture minuscule; et, d'autre part, dans l'écriture dite onciale, les sigles qui représentent les prépositions paraissent propres, ou peu s'en faut, aux annotations des marges. Mais on peut admettre que, le mot κατά ayant disparu par suite de quelque accident matériel, un copiste a rétabli conjecturalement ἐς.

318. Musée, **Hér. et L.**, 300—304.

Ἀλλ' οὐ χειμερίης σε φόβος κατέρυκε θαλάσσης,
καρτερόθυμε Λέανδρε · διακτορίη δέ σε πύργου
ἠθάδα σημαίνουσα φαεσφορίην ὑμεναίων,
μαινομένης ὤτρυνεν ἀφειδήσαντα θαλάσσης,
νηλειὴς καὶ ἄπιστος.

Il y a sans doute une lacune d'un vers à la suite du mot θαλάσσης. A ce propos, on peut faire observer que les omissions, et, par conséquent, aussi, les transpositions, sont extrêmement fréquentes chez Nonnus et ses imitateurs : ce qu'il est facile de s'expliquer, pour peu que l'on connaisse les procédés de style et de versification familiers à ces poëtes.

319. Scholiaste de Sophocle, **Antigone**, 14.

Διπλῇ χερί : τῇ ὑπ' ἀλλήλων · τοῦτο γὰρ δηλοῖ τὸ διπλῇ, οἷον, ὑπ' ἀλλήλων ἀναιρεθέντων τῶν ἀδελφῶν.

Écrivez τῇ [ὑπ'] ἀλλήλων. Le mot ὑπ' se rencontre un peu plus loin devant ἀλλήλων : de là provient la faute. [Ch. Graux, élève.]

320. Scholiaste de Sophocle, **Antigone**, 33—34.

Νεῖσθαι : ἀντὶ τοῦ ἡγεῖσθαι.

La scholie doit être séparée du lemme, et reportée au vers suivant, où se trouve le mot ἄγειν pris dans le sens de ἡγεῖσθαι. On se rendra compte de la transposition, si l'on observe que, au lieu de ἄγειν,

d'autres manuscrits paraissent avoir porté une variante ἔχειν, à en juger du moins par la scholie suivante : Οὐχ ὡς παρ' οὐδέν : οὐχ ὡς ἔτυχεν ἔχειν τὸ πρᾶγμα, ἀντὶ τοῦ, οὐκ εὐτελῶς καὶ ὡς πάρεργον, ἀλλ' ὡς μέγα.

Ajoutons que cette variante avait évidemment son origine dans les derniers mots du vers 32, κηρύξαντ' ἔχειν, et que les éditeurs n'ont point, par conséquent, à en tenir compte.

321. Scholiaste de Sophocle, **Antigone**, 64.

Λείπει ὥστε ἀκούειν ταῦτα, καὶ τὰ τούτων χείρονα.

Si l'on s'en rapportait aveuglément à ce témoignage, il faudrait retrancher du texte de Sophocle tout le vers 64, Καὶ ταῦτ' ἀκούειν κἄτι τῶνδ' ἀλγίονα, comme fabriqué d'après cette scholie même, ainsi qu'il est arrivé quelquefois. Ce serait se tromper gravement.

La phrase dont il s'agit est défigurée par une lacune. Le commentateur avait sans doute écrit : λείπει <ὥστε, ἵν' ᾖ,> ὥστε ἀκούειν ταῦτα καὶ τὰ τούτων χείρονα, ou plutôt, καὶ ἄλλα (κ ἄλλα) τούτων χείρονα. La scholie ainsi restituée est absolument analogue, pour la rédaction, à la suivante (sur le vers 38) : Ἐσθλῶν : λείπει γονέων, ἵν' ᾖ, ἐσθλῶν γονέων. [Émile Chatelain, élève.]

322. Scholiaste de Sophocle, **Antigone**, 69.

Φησὶν, οὔτε σε ἀναγκάσω · ἀλλ' οὔτ', ἂν θέλῃς (var. θέλοις), ἡδέως ἕξομαί (var. ἀνέξομαί) σου τὴν ἐπικουρίαν.

Ni ἕξομαι, ni ἀνέξομαι (dont la première syllabe peut provenir simplement de la particule qui précède θέλῃς ou θέλοις, ou, pour mieux dire, de l'idée de condition marquée par cette particule) ne conviennent au sens indiqué par le vers même du poëte. Il faut évidemment rétablir δέξομαι, dont le δ peut avoir été omis par suite du voisinage de ἡδέως. [Ch. Graux, élève.]

D'autre part, il y aurait peut-être lieu d'écrire : οὔτε σε ἀναγκάσαιμ' ἄν, οὔτ', ἂν θέλῃς, κτλ.

323. Sophocle et son Scholiaste, **Antigone**, 80—81.

Σὺ μὲν τάδ' ἂν προὔχοι' · ἐγὼ δὲ δὴ τάφον
χώσουσ' ἀδελφῷ φιλτάτῳ πορεύσομαι.

La scholie porte Ἐγὼ δὲ δὴ τάφον : τοῦτο ἤδη (faute, selon toute apparence, pour τοῦτο τὸ ἤδη) τῆς προθυμίας αὐξητικόν. En d'autres termes, si le lemme de la scholie est conforme au texte de la vulgate actuelle, la scholie elle-même paraît attester l'existence d'une ancienne

variante δ'ἤδη. Nous pensons qu'il y a lieu d'introduire cette leçon dans le texte du poëte. [Ém. Chatelain, élève.]

324. Dinarque, **Contre Aristogiton,** 9, p. 106.

Διὰ μὲν πονηρίαν εἰς τὸ δεσμωτήριον ἐνέπεσεν, ἐκεῖ δ'ὢν παρὰ τοῖς ἐκ τῶν ἄλλων ἀνθρώπων κακούργοις ἀπηγμένοις, οὕτως εἶναι πονηρὸς ἔδοξεν, ὥστε μηδ' ἐκεῖ τῶν ἴσων ἀξιοῦσθαι τοῖς ἄλλοις.

Ce texte, bien qu'amélioré déjà en deux endroits par les éditeurs de Zurich et par Dobree, nous paraît exiger encore une correction : l'insertion du mot ὡς devant κακούργοις.

325. Dinarque, **Contre Aristogiton,** 19, p. 107.

Ἁπλῶς δ' εἰπεῖν, ἐναντία τοῖς νόμοις ἅπασι πράττων διατετέλεκε, καὶ τοῦτον μόνον ἡ ἐξ Ἀρείου πάγου βουλὴ αὐτοῖς (correction de Blass, pour τοῖς) ἐζητηκόσι καὶ εἰδόσιν ἀποπέφαγκεν.

Nous conjecturons : αὐτοῖς ἐξητακόσι. [Ch. Graux, élève.]

326. Dinarque, **Contre Philoclès,** 8, p. 109.

Ἆρ' ἴστε ὅτι ἐπὶ μὲν τῶν ἄλλων ἀδικημάτων σκεψαμένους ἀκριβῶς δεῖ μεθ' ἡσυχίας καὶ τἀληθὲς ἐξετάσαντας, οὕτως ἐπιτιθέναι τοῖς ἠδικηκόσι τὴν τιμωρίαν, ἐπὶ δὲ ταῖς φανεραῖς καὶ παρὰ πάντων ὡμολογημέναις προδοσίαις πρώτην τετάχθαι τὴν ὀργὴν καὶ τὴν μετ' αὐτῆς γιγνομένην τιμωρίαν.

Il faut évidemment écrire, en transposant καὶ : σκεψαμένους ἀκριβῶς δεῖ καὶ μεθ' ἡσυχίας τἀληθὲς ἐξετάσαντας. [Ch. Graux, élève.]

327. Dinarque, **Contre Philoclès,** 18; p. 110.

Καὶ οἷς πρότερον ἔφη διαφέρεσθαι, πρὸς τούτους ἔταξεν αὑτόν.

On préférerait : πρὸς τούτων. L'exemple de Thucydide (III, 86) ne nous paraît pas décisif.

328. Dinarque, **Contre Démosthène,** 7; p. 91.

Ναί · κατέψευσται γὰρ ἡ βουλὴ Δημοσθένους · τουτὶ γάρ ἐστιν ὑπερβολὴ τοῦ πράγματος. Σοῦ κατέψευσται καὶ Δημάδου; καθ' ὧν οὐδὲ τἀληθὲς εἰπεῖν, ὡς ἔοικεν, ἀσφαλές ἐστιν.

Nous pensons qu'il faut écrire et ponctuer : τουτουί γ' ἄρ' ἔστιν ὑπερβολὴ τοῦ πράγματος; « Y a-t-il moyen de surpasser cela? y a-t-il rien au-dessus de cela, qui soit plus fort que cela? »

329. Dinarque, **Contre Démosthène,** 17; p. 92.

Ὁ τοιοῦτος, ὦ Δημόσθενες, πολίτης, ὃς δικαίως ἂν καὶ συγγνώμης καὶ

χάριτος ἐτύγχανε παρὰ τῶν ἐν ἐκείνοις τοῖς χρόνοις συμπεπολιτευμένων, οὐ λόγοις, ἀλλ' ἔργοις, μεγάλα τὴν πόλιν ἀγαθὰ ποιήσας, καὶ διαμείνας ἐπὶ τῆς αὐτῆς πολιτείας καὶ οὐκ ἄνω καὶ κάτω μεταβαλόμενος ὥσπερ σὺ, ἐτελεύτησεν οὐ τηλικαύτας τὸν δῆμον αἰτήσας δωρεὰς ὥστε τῶν νόμων εἶναι κρείττων, οὐδ' οἰόμενος δεῖν τοὺς δικαστὰς κατὰ τοὺς νόμους οἴσειν τὴν ψῆφον ἄλλο τι προυργιαίτερον ποιεῖσθαι τῆς εὐσεβείας, ἀλλ' ὑπομένων κατακρίνεσθαι, εἰ δόξειε τοῖς δικασταῖς, καὶ οὐ καιροὺς λέγων, οὐδ' ἕτερα φρονῶν καὶ δημηγορῶν.

Ἐτελεύτησεν n'est pas du tout le mot qu'on attendrait : car ce n'est pas à mourir que Timothée avait été condamné, mais seulement à payer cent talents. Si l'on songe que le mot ἑκατόν pouvait être représenté par une lettre unique (anciennement H, puis P), on ne jugera pas trop éloignée de la leçon traditionnelle la conjecture que nous proposons : ἑκατὸν τάλαντ' ἔτισεν.

La fin de cette même période (καὶ οὐ καιρούς κτλ.) paraît absolument déplacée. Nous pensons qu'elle a été insérée ici pour combler une lacune présumée, ou remplacer une phrase illisible, et alléger ainsi une chute de phrase qui, sans cela, fût restée trop lourde et trop brusque. L'interpolateur n'a eu qu'à en emprunter le sens, sinon les termes, aux chapitres 31 et 47, où on lit, d'une part, πλείστοις καιροῖς ἐν ταῖς δημηγορίαις χρώμενος, d'autre part, ἕτερα μὲν λέγων, ἕτερα δὲ φρονῶν.

330. Dinarque, **Contre Démosthène**, 20 ; p. 92.

Καὶ τοῦ στρατηγοῦ αὐτῶν Ἀστύλου ὠνίου ὄντος, ὥσπερ καὶ Στρατοκλῆς εἶπε, καὶ δέκα τάλαντα αἰτοῦντος ὥστε ἀγαγεῖν τὴν βοήθειαν τοῖς Θηβαίοις, καὶ τῶν πρεσβευτῶν ὡς τοῦτον ἐλθόντων, ὃν ᾔδεσαν ἔχοντα τὸ βασιλικὸν χρυσίον, καὶ δεομένων καὶ ἱκετευόντων δοῦναι τὰ χρήματα εἰς τὴν τῆς πόλεως σωτηρίαν, οὐκ ἐτόλμησεν ὁ μιαρὸς οὗτος καὶ ἀσεβὴς καὶ αἰσχροκερδὴς ἀπὸ τῶν πολλῶν χρημάτων ὧν εἶχε δέκα μόνον τάλαντα δοῦναι, τοσαύτας ὁρῶν ἐλπίδας ὑποφαινούσας εἰς τὴν Θηβαίων σωτηρίαν, ἀλλὰ περιεῖδεν ἑτέρους δόντας τοῦτο τὸ ἀργύριον, ὥσπερ καὶ Στρατοκλῆς εἶπεν, ὑπὲρ τοῦ πάλιν ἀπελθεῖν οἴκαδε τοὺς ἐξεληλυθότας Ἀρκάδων καὶ μὴ βοηθῆσαι τοῖς Θηβαίοις.

Nous croyons qu'il faut mettre une virgule devant les mots εἰς τὴν Θηβαίων σωτηρίαν, de façon à les faire dépendre de δέκα μόνον τάλαντα δοῦναι. [Ch. Graux, élève.]

331. Dinarque, **Contre Démosthène**, 31 ; p. 94.

Τοσοῦτον ἐδέησεν ὁ δημαγωγὸς καὶ χρήσιμος αὐτίκα φήσων ὑμῖν γεγενῆσθαι πρᾶξίν τινα προφέρειν, ὥστε καὶ τοὺς πράττοντας ὑπὲρ ὑμῶν τι τῆς αὐτοῦ τύχης ἀνέπλησεν.

Nous conjecturons : ὁ δημαγωγὸς, ὁ χρήσιμος.....

332. Dinarque, **Contre Démosthène,** 40 ; p. 95.

Καὶ νῦν εἰλημμένοι δῶρα καθ' ὑμῶν εἰληφότες, παρακρούονθ' ὑμᾶς, καὶ ἀξιοῦσι τοιοῦτοι γεγενημένοι περὶ τῆς ἑαυτῶν πλεονεξίας παραγγέλλειν.

Παρακρούονθ', leçon du manuscrit d'Oxford, préférée par Blass à la vulgate παρακρούονται, paraît provenir simplement d'une fantaisie de copiste : une telle élision ne se concevrait, en effet, que chez un auteur constamment attentif à éviter l'hiatus ; or, Dinarque est loin de se montrer aussi scrupuleux.

La fin de la phrase ne paraît pas avoir été expliquée d'une manière satisfaisante. Peut-être suffirait-il de substituer ὑπέρ à περί. Le sens serait alors : « Solliciter en faveur de leur avarice, de leur vénalité. »

333. Dinarque, **Contre Démosthène,** 41 ; p. 95.

Οὐκ ἴστε τοῦτον αὐτοὶ δωροδόκον ὄντα καὶ κλέπτην καὶ προδότην τῶν φίλων καὶ τῆς πόλεως ἀνάξιον καὶ αὐτὸν καὶ τὴν περὶ τοῦτον τύχην γεγενημένην ;

Nous préférerions : τὴν παρὰ τοῦτον τύχην γεγενημένην. On peut rapprocher, pour l'expression, Παρὰ τί οἴεσθε τὰς πόλεις τοτὲ μὲν εὖ, τοτὲ δὲ φαύλως πράττειν (ch. 72, p. 99) ; et, pour la pensée, le chapitre 31 (p. 94). (Wolf a proposé παρὰ τούτου.)

334. Dinarque, **Contre Démosthène,** 70 ; p. 99.

Καὶ ποῦ τοῦτ' ἐστὶ δίκαιον ἢ κοινὸν ἢ δημοτικὸν, τοὺς μὲν ἐργαζομένους εἰσφέρειν, σὲ δὲ ἁρπάζειν καὶ κλέπτειν.

Au mot unique εἰσφέρειν répondent, dans le second membre de phrase, les deux mots ἁρπάζειν καὶ κλέπτειν, tandis que rien ne correspond à ἐργαζομένους. Peut-être Dinarque avait-il écrit σὲ δ'ἐν ἀργίᾳ ζῆν καὶ κλέπτειν. On comprendrait facilement que σὲ δ'ἐν ἀργίᾳ ζῆν fût devenu, dans un premier manuscrit, σὲ δ'ἐναρπάζειν, puis par correction, dans un second exemplaire, σὲ δὲ ἁρπάζειν ou σὲ δ' ἁρπάζειν.

L'omission de καὶ κλέπτειν dans tous les manuscrits, sauf le principal, s'explique par la ressemblance des verbes ἁρπάζειν et κλέπτειν, non-seulement quant à la désinence, mais encore quant à la signification.

335. Euripide, **Hippolyte,** 394—396.

Γλώσσῃ γὰρ οὐδὲν πιστὸν, ἢ θυραῖα μὲν
φρονήματ' ἀνδρῶν νουθετεῖν ἐπίσταται,
αὐτὴ δ' ὑφ' αὑτῆς πλεῖστα κέκτηται κακά.

Le sens nous paraît exiger : αὐτοὶ δ' ὑπ' αὐτῆς πλεῖστα κέκτηνται κακά.

336. Sophocle, **Trachiniennes**, 1216—1217.

Ἀλλ' ἀρκέσει καὶ ταῦτα · πρόσνειμαι δέ μοι
χάριν βραχεῖαν πρὸς μακροῖς ἄλλοις διδούς.

On fera disparaître le moyen πρόσνειμαι, qui ne saurait convenir ici, en écrivant προσνεῖμαι : (le Laurentianus portait d'abord προνεῖμαι.) Pour l'emploi de l'infinitif comme équivalent de l'impératif, il suffit de renvoyer à Matthiæ (**Grammaire grecque**, § 546), qui cite plusieurs exemples de Sophocle.

337. Xénophon, **Anabase**, I, 1, 5.

Ὅστις δ' ἀφικνεῖτο τῶν παρὰ βασιλέως πρὸς αὐτὸν, πάντας οὕτω διατιθεὶς ἀπεπέμπετο, ὥστε αὐτῷ μᾶλλον φίλους εἶναι ἢ βασιλεῖ.

A l'indicatif ἀφικνεῖτο nous préférerions, avec Kühner, l'optatif ἀφικνοῖτο, leçon de plusieurs manuscrits. Un peu plus loin, διατιθείς paraît devoir céder la place à διαθείς. On dirait en français : « Il ne les renvoyait qu'après s'en être fait des amis. »

338. Xénophon, **Anabase**, I, 3, 5—6.

Ἐπεὶ δὲ ὑμεῖς οὐ βούλεσθε συμπορεύεσθαι, ἀνάγκη δή μοι ἢ ὑμᾶς προδόντα τῇ Κύρου φιλίᾳ χρῆσθαι ἢ πρὸς ἐκεῖνον ψευσάμενον μεθ' ὑμῶν εἶναι.

Au lieu de μεθ' ὑμῶν εἶναι, Porson a conjecturé μεθ' ὑμῶν ἰέναι, et Cobet a adopté cette correction. Nous ne savons pourtant s'il ne vaudrait pas mieux écrire : μεθ' ὑμῶν μεῖναι.

339. Xénophon, **Anabase**, I, 3, 18.

Καὶ ἐὰν μὲν ἡ πρᾶξις ᾖ παραπλησία οἷαπερ καὶ πρόσθεν ἐχρῆτο τοῖς ξένοις ἕπεσθαι καὶ ἡμᾶς καὶ μὴ κακίους εἶναι τῶν πρόσθεν τούτῳ συναναβάντων.

On dit bien χρῆσθαί τινί τι, « employer quelqu'un ou quelque chose à un certain usage ». Mais peut-on dire de même χρῆσθαί τινι πρᾶξίν τινα, « employer quelqu'un à une entreprise » ? Nous aimerions mieux lire : παραπλησία οἷάπερ καὶ πρόσθεν ἐχρῆτο τοῖς ξένοις, « du même genre que les services auxquels il employait précédemment les mercenaires ».

340. Xénophon, **Anabase**, I, 6, 6.

Παρεκάλεσα ὑμᾶς, ἄνδρες φίλοι, ὅπως σὺν ὑμῖν βουλευόμενος ὅ τι δίκαιόν ἐστι καὶ πρὸς θεῶν καὶ πρὸς ἀνθρώπων, τοῦτο πράξω περὶ Ὀρόντα τουτουί.

Le contexte paraît exiger βουλευσάμενος. Cf. Thucydide, I, 87 : .....ψῆφον ἐπαγαγεῖν, ὅπως κοινῇ βουλευσάμενοι τὸν πόλεμον ποιῶνται, ἣν δοκῇ.

341. Xénophon, **Anabase**, I, 8, 10.

Πρὸ δὲ αὐτῶν ἅρματα διαλείποντα συχνὸν ἀπ' ἀλλήλων τὰ δὴ δρεπανηφόρα καλούμενα · εἶχον δὲ τὰ δρέπανα ἐκ τῶν ἀξόνων εἰς πλάγιον ἀποτεταμένα.

De même que Cobet, un peu plus haut (I, 5, 1), a remplacé ἅπαντα ἦσαν εὐώδη par ἅπαντα ἦν εὐώδη, de même ici, à εἶχον, paraît devoir être substitué εἶχε, qui a pu se trouver dans un manuscrit sous la forme εἶχεν.

342. Xénophon, **Anabase**, I, 9, 27.

Ὅπου δὲ χιλὸς σπάνιος πάνυ εἴη, αὐτὸς δ' ἐδύνατο (variante : δὲ δύναιτο) παρασκευάσασθαι...., διαπέμπων ἐκέλευε τοὺς φίλους τοῖς τὰ ἑαυτῶν σώματα ἄγουσιν ἵπποις ἐμβάλλειν τοῦτον τὸν χιλόν.

Peut-être : αὐτὸς δὲ δεδυνῆτο.

343. Scholiaste d'Euripide, **Hippolyte**, 35 (éd. W. Dindorf).

Πάλλαντος ἐπιθέσθαι ταῖς Ἀθήναις διανοουμένου καὶ τὴν Σφηττίαν ὁδὸν προφανῶς διαπορευομένου ἐπὶ τὸ ἄστυ μετὰ τῆς δυνάμεως αὐτοῦ, οἱ τούτου παῖδες κατὰ βούλησιν τοῦ πατρὸς Γαργηττοῖ ἐγκαθίζουσι μετὰ τῶν ἡλικιωτῶν, ἵν', ὅταν ἐπεξέλθωσι τοῖς Ἀθηναίοις καὶ ὁ Πάλλας συμβάλῃ, ἐξ ἐφόδου προσπεσόντες λάβωσι τὴν πόλιν.

Il faut probablement corriger : ὅταν ἐπεξελθοῦσι τοῖς Ἀθηναίοις [καὶ] ὁ Πάλλας συμβάλῃ.

344. Scholiaste d'Euripide, **Hippolyte**, 35.

Λόγος οὖν τὸν Θησέα, ἀνεψιὸν ὄντα τῶν Παλλαντιδῶν παίδων, ἕνα αὐτὸν ἀντιποιούμενον τῆς βασιλείας ἀνελεῖν.

Corrigez : ἕνα αὐτῶν. [Jules Nicole, répétiteur.]

345. Scholiaste d'Euripide, **Hippolyte**, 58.

Ἀλλήλους προτρέπονται οἱ ἀπὸ τοῦ χοροῦ, ἤγουν οἱ συνεπόμενοι τῷ Ἱππολύτῳ κυνηγέται. Ἄλλοι δέ εἰσί τινες περὶ τὸν χορόν · ὁ γὰρ χορὸς, ὡς εἴρηται, ἐκ Τροιζηνίων γυναικῶν ἐστιν.

Écrivez : ἄλλοι..... παρὰ τὸν χορόν.

346. Scholiaste d'Euripide, **Hippolyte**, 73.

Φιλόχορος δέ φησι τῷ μὲν ξοάνῳ πλεκτὸν στέφανον προσφέρειν, τῇ δὲ θεῷ τὸν ὕμνον.

Nous proposons : προσφέρεσθαι. Pour la confusion des terminaisons ειν et εσθαι, voir une note de Pierron dans son édition de l'Iliade, tome II, p. 531.

347. Scholiaste d'Euripide, **Hippolyte**, 73 (page 86, lignes 3—5).

Πλεκτὸν τοίνυν στέφανον λέγει τὸν ὕμνον, δίκην πλοκῆς συντεθέντας τοὺς λόγους ἀποτελεῖν τὸν ὕμνον.

Probablement : <διὰ τὸ> δίκην πλοκῆς.....

348. Scholiaste d'Euripide, **Hippolyte**, 159.

Διὰ τὰ πάθη συνδέδεται αὐτῆς ἡ ψυχὴ τῇ εὐναίᾳ λύπῃ, ἀντὶ τοῦ εἰς εὐνὴν αὐτῇ κατακλινούσῃ.

On pourrait conjecturer que αὐτῇ a pris la place de λύπῃ : cependant le sens nous paraît demander plutôt : αὐτὴν κατακλινούσῃ. (A la ligne suivante, il faut mettre un point devant τουτέστιν.) [Jules Nicole, répétiteur.]

349. Scholiaste d'Euripide, **Hippolyte**, 276.

Πότερον ὑπ' ἄτης : βλάβης παραφροσύνης καὶ τῆς ὀδύνης τῆς κακώσεως.

Il faut écrire, selon toute apparence : βλάβης, παραφροσύνης · ἢ τῆς ὀδύνης, τῆς κακώσεως.

350. Scholiaste d'Euripide, **Hippolyte**, 316.

Ἁγνὰς μέν, ὦ παῖ, χεῖρας αἵματος φέρεις. Scholie : Οἶμαι ὅτι τοῦτον οὐκ ἐφόνευσεν.

La même note se retrouve parmi les scholies sur le vers 310, avec la variante ἐφόνευσας, qui doit prendre place ici même.

351. Scholiaste d'Euripide, **Hippolyte**, 380.

Ἀπό τινος γὰρ ἀργίας καὶ ὄκνου τοῦ ἐκπονεῖν τὰ καλὰ τὰ κακὰ μετέρχονται.

Nous écririons : ὑπό τινος.

352. Scholiaste d'Euripide, **Hippolyte**, 384.

Μακραί τε λέσχαι καὶ σχολή, τερπνὸν κακόν. Scholie : Καὶ σχολὴ ῥαθυμία, ἀεργία.

Le lemme de la scholie, et la scholie même, ont été confondus. Il faut ponctuer Καὶ σχολή : ῥαθυμία, ἀεργία.

353. Scholiaste d'Euripide, **Hippolyte**, 386.

Οὐκ ἂν δύ' ἤστην ταὔτ' ἔχοντε γράμματα. Scholie : οἷον ἑνὶ ὀνόματι καὶ τόνῳ καὶ φθόγγῳ προσαγορευομένας.

La syntaxe demande évidemment προσαγορευόμεναι ou προσαγορευομένα.

354. Scholiaste d'Euripide, **Hippolyte, 461.**

Εἰ μὴ ἔμελλες καὶ αὐτὴ κατὰ τὸ λοιπὸν ἅπαντας ἀνθρώπους ὑποκεῖσθαι καὶ βουλεύειν τοῖς θεοῖς πᾶσιν...., ἐχρῆν τὸν γεννῶντά σε πατέρα ἐπὶ ὡρισμένοις τισί σε παραγαγεῖν.

Nous proposons : κατὰ τοὺς λοιποὺς ἅπαντας ἀνθρώπους ὑποκεῖσθαι καὶ δουλεύειν.

355. Scholiaste d'Euripide, **Hippolyte, 464.**

Πόσους δὲ οἴει πατέρας τοῖς παισὶν ἡμαρτηκόσι δι' ἔρωτα συμβαστάζειν αὐτοῖς τὴν παρὰ τῆς Ἀφροδίτης νόσον.

Écrivez : συμβαστάζειν αὐτούς.

356. Scholiaste d'Euripide, **Hippolyte, 469—470.**

.....Εἰς δὲ τὴν τύχην Πεσοῦσ' ὅσην σὺ, πῶς ἂν ἐκνεῦσαι δοκεῖς. Scholie: Εἰς δὲ τὴν τύχην : εἰς δὲ πέλαγος ἄδηλον τῆς τύχης ἐκκολυμβῆσαι.

Corrigez : εἰς δὲ πέλαγος ἄδηλον τῆς τύχης. — <Ἐκνεῦσαι :> ἐκκολυμβῆσαι. Un lemme a été omis, comme il arrive fréquemment.

Ici, la faute est d'autant plus facile à expliquer, que les deux mots ἐκνεῦσαι et ἐκκολυμβῆσαι commencent et finissent de même.

357. Scholiaste d'Euripide, **Hippolyte, 469.**

Ἐν γὰρ τοῖς σοφοῖς τῶν ἀνθρώπων τοῦτο ὑπάρχει, τὸ λανθάνειν ἑαυτὸν, καὶ προσποιεῖσθαι τῶν πλησίων τὰ μὴ καλὰ ἁμαρτήματα.

Si l'on rapproche cette scholie du vers 466, auquel elle se rapporte en réalité, on verra qu'il faut écrire τὸ λανθάνειν ἑαυτοὺς προσποιεῖσθαι.

Ajoutons que, dans un texte de l'époque classique, il ne faudrait pas hésiter à remplacer τῶν πλησίων par τῶν πλησίον.

358. Scholiaste d'Euripide, **Hippolyte, 518.**

Ἐπειδὴ μεσότης ἐστὶ καὶ ὑπερβολὴ καὶ ἔλλειψις, καὶ ἡ μὲν μεσότης ἐστὶ φρόνησις, ἡ δὲ ἔλλειψις ἀφροσύνη, ἡ δὲ διαβολὴ πονηρία.....

Il faut nécessairement corriger : ἡ δὲ ὑπερβολὴ πονηρία.

359. Scholiaste d'Euripide, **Hippolyte, 628.**

Ὁ δὲ τεκὼν αὐτὴν καὶ ἀναθρέψας προσδίδωσι πρᾶγμα, ὥστε ἀπαλλαγῆναι αὐτὸν τοῦ κακοῦ.

Αὐτόν nous est suspect: on pourrait conjecturer θᾶττον. Quant à πρᾶγμα, ce mot doit probablement céder la place à προῖκα.

360. Scholiaste d'Euripide, **Hippolyte**, 785.

Τὸ πολλὰ πράττειν : οὐκ ἔστιν ἀσφαλὴς ὁ βίος τῶν ἐκβαλόντων ἑαυτοὺς εἰς πολλὰ πράγματα.

Il faut certainement écrire soit εἰσβαλλόντων, soit ἐμβαλλόντων.

361. Scholiaste d'Euripide, **Hippolyte**, 881.

Στόματος δὲ πύλαις περιφραστικῶς ἐν τῷ στόματι.

Nous proposons : περιφραστικῶς ἀντὶ τοῦ τῷ στόματι. Sur la manière de représenter abréviativement ἀντὶ τοῦ, voir Bast, **Comm. Pal.**, pages 792-793. Ici, le τ écrit au-dessus de αν peut avoir été pris pour un esprit doux. Rapprocher la scholie presque identique de la ligne 14 : Στόματος δὲ πύλαις περιφραστικῶς τῷ σώματι.

362. Scholiaste d'Euripide, **Hippolyte**, 987.

Ἀναιδῶν γάρ ἐστιν ἐν ὄχλῳ δημηγορεῖν εἰς ἥλικας, ἤτοι εἰς ὁμήλικας καὶ σοφούς.

Ponctuez : Ἀναιδῶν γάρ ἐστιν ἐν ὄχλῳ δημηγορεῖν. — Εἰς ἥλικας : ἤτοι εἰς ὁμήλικας καὶ σοφούς.

363. Lucien, **Manière d'écrire l'Histoire**, 10 ; p. 13—14.

Ἔτι κἀκεῖνο εἰπεῖν ἄξιον, ὅτι οὐδὲ τερπνὸν ἐν αὐτῇ τὸ κομιδῇ μυθῶδες καὶ τὸ τῶν ἐπαίνων μάλιστα πρόσαντες παρ' ἑκάτερον τοῖς ἀκούουσιν.

Pour rendre ce texte complétement satisfaisant, il suffit, si nous ne nous trompons, d'insérer le supplément ὄν après ἑκάτερον. Le sens sera : « Dans l'Histoire, ce qui ressemble trop à la Fable n'a pas même l'avantage de plaire, surtout si ce sont des éloges qui sont ainsi exagérés : car des éloges fabuleux (μυθώδεις) choquent doublement (παρ' ἑκάτερον), proprement « par l'une et l'autre raison », (c'est à dire « en tant qu'éloges et en tant qu'exagérations ou que fables »,) les auditeurs. »

364. Lucien, **Manière d'écrire l'Histoire**, 21 ; p. 29.

Ἔτι ὁ αὐτὸς οὗτος περὶ τῆς Σεουηριανοῦ τελευτῆς ἔγραψεν ὡς οἱ μὲν ἄλλοι πάντες ἐξηπάτηνται, οἰόμενοι ξίφει τεθνάναι αὐτόν, ἀποθάνοι δὲ ὁ ἀνὴρ σιτίων ἀποσχόμενος.

On peut conjecturer : ἐξηπατῆντο. Cf. ex. 342.

365. Lucien, **Manière d'écrire l'Histoire**, 24 ; p. 32.

Τὸ δὲ καὶ περὶ τοὺς τόπους αὐτοὺς ψεύδεσθαι, οὐ παρασάγγας μόνον, ἀλλὰ καὶ σταθμοὺς ὅλους, τίνι τῶν καλῶν ἔοικεν ;

C'est à tort, croyons-nous, que plusieurs éditeurs ont préféré à la vulgate περί la leçon, d'ailleurs mieux autorisée, παρά. Il est bien vrai, comme on l'a fait remarquer, que la substitution de παρά à περί est beaucoup plus rare que la confusion inverse. Mais, ici, la faute des bons manuscrits peut s'expliquer par l'influence du mot voisin παρασάγγας. Ajoutons que l'exemple emprunté par Fritzsche à la fin du chapitre 20 (παρὰ τὰ γεγραμμένα ἐψεύσατο) n'est pas analogue au passage qui nous occupe.

D'autre part, les mots παρασάγγας ..... σταθμοὺς ὅλους nous paraissent devoir être remplacés par παρασάγγαις ..... σταθμοῖς ὅλοις. Ces datifs dépendront de ψεύδεσθαι, par un emploi analogue à celui de πολλῷ dans πολλῷ βελτίων. Nous dirions en français : « Mentir de plusieurs lieues. »

Charles Graux nous avait proposé οὐ <παρὰ> παρασάγγας.

366. Lucien, **Manière d'écrire l'Histoire, 25**; p. 33—34.

Un des historiens que Lucien met en scène racontait, dit-il, que Sévérien, déterminé à mourir, n'avait voulu (ἐθελῆσαι) ni se frapper d'une épée, ni s'empoisonner, ni se pendre, tous ces genres de mort lui paraissant trop vulgaires : qu'il avait brisé un vase précieux, et s'était servi d'un des éclats du cristal pour se couper la gorge. D'après le texte actuel, Lucien terminerait ce chapitre par la réflexion suivante : Οὕτως οὐ ξιφίδιον, οὐ λογχάριον εὗρεν, ὡς ἀνδρεῖός γε αὐτῷ καὶ ἡρωϊκὸς ὁ θάνατος γένοιτο.

Au lieu de εὗρεν, le sens général demanderait plutôt un mot signifiant « il ne chercha » ou « il n'employa ». Mais il est plus probable que cette dernière phrase ne provient pas de Lucien lui-même. Cf. exercices 59, 60, 61, 89. [Charles Graux, élève.]

367. Lucien, **Manière d'écrire l'Histoire, 26**; p. 34.

Θάψας οὖν τὸν Σεουηριανὸν μεγαλοπρεπῶς, ἀναβιβάζεται ἐπὶ τὸν τάφον Ἀφράνιόν τινα Σίλωνα ἑκατόνταρχον, ἀνταγωνιστὴν Περικλέους, ὃς τοιαῦτα καὶ τοσαῦτα ἐπερρητόρευσεν αὐτῷ, ὥστε με νὴ τὰς Χάριτας πολλὰ πάνυ δακρῦσαι ὑπὸ τοῦ γέλωτος, καὶ μάλιστα ὁπότε ὁ ῥήτωρ ὁ Ἀφράνιος ἐπὶ τέλει τοῦ λόγου δακρύων ἅμα σὺν οἰμωγῇ περιπαθεῖ ἐμέμνητο τῶν πολυτελῶν ἐκείνων δείπνων καὶ προπόσεων.

L'absence de l'article devant ῥήτωρ, dans les meilleurs manuscrits, provient sans doute d'un simple lapsus. Quant aux deux mots suivants (ὁ Ἀφράνιος), nous pensons qu'ils doivent être supprimés, comme inutiles au sens de la phrase et nuisibles à son effet. [Charles Graux, élève.]

368. Lucien, Manière d'écrire l'Histoire, 37 ; p. 49.

Entre autres choses faisant partie de l'art de la guerre, l'historien doit savoir : πῶς οἱ λόχοι, πῶς οἱ ἱππεῖς καὶ πόθεν καὶ τί ἐξελαύνειν ἢ περιελαύνειν.

Aux verbes ἐξελαύνειν et περιελαύνειν, Cobet a proposé de substituer les termes techniques ἐξελίττειν et περιελίττειν. Mais les mots précédents demeurent inintelligibles, ainsi que Fritzsche l'a fait remarquer. Nous conjecturons : πῶς οἱ λόχοι, πῶς οἱ ἱππεῖς ἐπίοιεν <ἂν>, καὶ τί..... Une digraphie des deux dernières lettres de ἱππεῖς devrait alors être considérée comme l'origine première de la faute ; et la perte de ἂν, comme une conséquence nécessaire du remplacement de ἐπίοιεν par καὶ πόθεν.

369. Lucien, Manière d'écrire l'Histoire, 50 ; p. 61.

.....ῥᾳδίως ἀπολυέσθω · καὶ στήσας ἐνταῦθά που ταῦτα ἐπ' ἐκεῖνα μεταβαινέτω, ἢν κατεπείγῃ · εἶτα ἐπανίτω λυθεὶς, ὁπόταν ἐκεῖνα καλῇ.

Nous écririons : εἶτα ἐπανίτω, ὁπόταν αὖθις ἐκεῖνα καλῇ.

Le voisinage de ἀπολυέσθω paraît avoir induit un copiste à écrire λυθεὶς au lieu de αὖθις : le mot ainsi défiguré fut ensuite transposé par un correcteur.

370. Lucien, Manière d'écrire l'Histoire, 51 ; p. 62.

Οὐ γὰρ ὥσπερ τοῖς ῥήτορσι γράφουσιν, ἀλλὰ τὰ μὲν λεχθησόμενα ἔστι καὶ εἰρήσεται · πέπρακται γὰρ ἤδη. Δεῖ δὲ τάξαι καὶ εἰπεῖν αὐτά.

Le sens s'accommoderait bien de la restitution suivante : Οὐ γὰρ ὥσπερ τοῖς ῥήτορσι γράφου <σιν ἱστορίαν πονητέον περὶ τὴν εὕρε>σιν · ἀλλὰ τὰ μὲν λεχθησόμενα ἔστιν οὗ εὑρήσεται · πέπρακται γάρ. Δεῖ δ' ἤδη τάξαι καὶ εἰπεῖν αὐτά. Nous ne pouvons, d'ailleurs, affirmer que εὑρήσεται ait jamais été pris dans le sens passif.

371. Lucien, Manière d'écrire l'Histoire, 51 ; p. 62.

Οὐδὲ γὰρ οὐδ' ἐκεῖνοι χρυσὸν ἢ ἄργυρον ἢ ἐλέφαντα ἢ τὴν ἄλλην ὕλην ἐποίουν · ἀλλ' ἡ μὲν ὑπῆρχε καὶ προϋπεβέβλητο, Ἠλείων ἢ Ἀθηναίων ἢ Ἀργείων πεπορισμένων, οἱ δὲ ἔπλαττον μόνον καὶ ἔπριον τὸν ἐλέφαντα καὶ ἔξεον καὶ ἐκόλλων καὶ ἐρρύθμιζον καὶ ἐπήνθιζον τῷ χρυσῷ, καὶ τοῦτο ἦν ἡ τέχνη αὐτῶν, ἐς δέον οἰκονομήσασθαι τὴν ὕλην.

Les mots τὸν ἐλέφαντα (après καὶ ἔπριον) et τῷ χρυσῷ (après καὶ ἐπήνθιζον) nous paraissent devoir être supprimés.

372. Lucien, Manière d'écrire l'Histoire, 51 ; p. 62—63.

Τοιοῦτο δή τι καὶ τὸ τοῦ συγγραφέως ἔργον, εἰς καλὸν διαθέσθαι τὰ

πεπραγμένα, καὶ εἰς δύναμιν ἐναργέστατα ἐπιδεῖξαι αὐτά· καὶ ὅταν τις ἀκροώμενος οἴηται μετὰ ταῦτα ὁρᾶν τὰ λεγόμενα καὶ μετὰ τοῦτο ἐπαινῇ, τότε δὴ τότε ἀπηκρίβωται καὶ τὸν οἰκεῖον ἔπαινον ἀπείληφε τὸ ἔργον τῷ τῆς ἱστορίας Φειδίᾳ.

Καὶ μετὰ τοῦτο ἐπαινῇ doit être une simple glose, destinée à expliquer les mots τὸν οἰκεῖον ἔπαινον ἀπείληφε.

Une variante, afférente à cette glose une fois insérée dans le texte, nous paraît être l'origine des mots μετὰ ταῦτα, qui précèdent aujourd'hui ὁρᾶν τὰ λεγόμενα. D'ailleurs, tout en retranchant ces mots, avec Bekker et Cobet, il peut y avoir lieu d'insérer devant ὁρᾶν, à l'exemple de Fritzsche, le mot αὐτά, dont l'intrusion de μετὰ ταῦτα a pu causer la perte.

373. Sophocle, **Œdipe à Colone**, 263—269.

Même texte qu'au n° 187.

Il y a lieu, croyons-nous, d'ajouter une observation critique à celles que nous a suggérées ce passage. Au lieu de ἐκφοβεῖ με, peut-être devrait-on écrire ἐκφοβεῖς με : le Chœur ne fuit pas Œdipe, il le chasse.

374. Sophocle, **Œdipe à Colone**, 1424—1426.

ΑΝΤ. Ὁρᾷς τὰ τοῦδ' οὖν ὡς ἐς ὀρθὸν ἐκφέρει (Tyrwhitt : ἐκφέρεις)
μαντεύμαθ', ὃς σφῷν θάνατον ἐξ ἀμφοῖν (Blaydes : αὐτοῖν)
θροεῖ. (Nauck supprime tout le vers.)

ΠΟΛ. Χρῄζει γάρ· ἡμῖν δ' οὐχὶ συγχωρητέα.

Dans le Laurentianus, les deux dernières lettres de χρῄζει (au troisième vers) sont substituées à deux autres. L'incertitude du copiste peut avoir eu pour cause la présence dans le texte de quelque expression rare qu'il n'a pas su comprendre. Elmsley voulait que χρῄζει eût ici le sens de « fatale est ». Cette idée, qui ne paraît pas avoir été jamais exprimée par χρῄζει, l'était peut-être, dans le texte authentique, par χρῆστιν ou χρῆ 'στιν, forme rétablie conjecturalement par Sauppe au vers 806 de Théognis, et vraisemblablement connue de Sophocle, à en juger par le futur χρῆσται, qui se trouve au vers 504 d'**Œdipe à Colone**. Voir la note de Schneidewin sur ce vers, et Ellendt, **Lexicon Sophocleum**, au mot χρῆ.

375. Sophocle, **Œdipe Roi**, 1074—1076.

.....Δέδοικ' ὅπως
μὴ 'κ τῆς σιωπῆς τῆσδ' ἀναρρήξει κακά.

ΟΙΔ. Ὁποῖα χρῄζει ῥηγνύτω.....

Ὁποῖα χρῄζει s'explique mal; ὁποῖα χρῆστι, au contraire, conviendrait parfaitement au sens.

376. Sophocle, **Philoctète**, 268—269.

Ξὺν ᾗ μ' ἐκεῖνοι, παῖ, προθέντες ἐνθάδε
ᾤχοντ' ἔρημον.

Le mot προθέντες, qui est tout à fait à sa place un peu plus bas, au vers 274 (ῥάκη προθέντες βαιά), nous paraît impropre ici. Il faut sans doute écrire προδόντες (cf. vers 911).

377. Sophocle, **Philoctète**, 621—626.

ΦΙΛ. Οἴμοι τάλας · ἦ κεῖνος, ἡ πᾶσα βλάβη,
ἔμ' εἰς Ἀχαιοὺς ὤμοσεν πείσας στελεῖν;
Πεισθήσομαι γὰρ ὧδε κἀξ Ἅδου θανὼν
πρὸς φῶς ἀνελθεῖν (Nauck : ἂν ἐλθεῖν) ὥσπερ οὐκείνου πατήρ.
ΕΜΠ. Οὐκ οἶδ' ἐγὼ ταῦτ' · ἀλλ' ἐγὼ μὲν εἶμ' ἐπὶ
ναῦν, σφῷν δ' ὅπως ἄριστα συμφέροι θεός.

On ne voit pas nettement ce que peut désigner le mot ταῦτα, dans la phrase par laquelle commence la réponse du Marchand. Nous proposons Ὅσ' οἶδ' ἐγὼ ταῦτ', ce qui équivaut pour le sens à τοσαῦτ' οἶδ' ἐγώ, « J'ai dit tout ce que je sais, Voilà ce que je sais ».

378. Sophocle, **Philoctète**, 1387.

Ὦ τᾶν, διδάσκου μὴ θρασύνεσθαι κακοῖς.

Apparemment : μὴ θρασύνεσθαι 'ν κακοῖς. Θρασύνεσθαι 'ν a pu facilement devenir θρασύνεσθ' ἐν, et, par correction, θρασύνεσθαι (sans ἐν).

L'interprétation du Scholiaste (Μάνθανε, φησὶ, μὴ ἐν τοῖς κακοῖς ἐπαίρεσθαι) paraît d'ailleurs se rapporter à la vulgate : autrement, on ne verrait pas la raison d'être de cette remarque.

Nous avions pensé d'abord à μὴ 'νθρασύνεσθαι.

379. Sophocle, **Trachiniennes**, 1129.

Hyllus vient de demander avec instances à son père mourant la permission de lui parler de Déjanire. D'après la vulgate, Hercule répondrait :

Λέγ' · εὐλαβοῦ δὲ μὴ φανῇς κακὸς γεγώς.

Au mot superflu γεγώς, peut-être y aurait-il lieu de substituer λέγων.

380. Sophocle, **Antigone**, 4—6.

Οὐδὲν γὰρ οὔτ' ἀλγεινὸν οὔτ' ἄτης ἄτερ
οὔτ' αἰσχρὸν οὔτ' ἄτιμόν ἐσθ', ὁποῖον οὐ
τῶν σῶν τε κἀμῶν οὐκ ὄπωπ' ἐγὼ κακῶν.

C'est une opinion presque universellement accréditée, que la négation οὔτε ne peut être employée au second membre, si elle n'a trouvé place dans le premier. Cependant l'autorité du principal manuscrit de Sophocle contredit, en plusieurs endroits, cette affirmation des grammairiens (par exemple, dans **Électre,** 1197, 1412; **Ajax,** 428; **Œdipe à Colone,** 451, 496). Ajoutons que, dans la plupart de ces passages, les corrections proposées en vue de redoubler οὔτε, ont quelque chose d'artificiel, ou même gâtent sensiblement le texte traditionnel. Un autre argument contre la prétendue règle dont il s'agit, pourrait être tiré des passages corrompus qu'il devient possible de corriger, si on la considère comme non avenue. Les vers ci-dessus, par exemple, sont regardés, pour ainsi dire, unanimement comme altérés. Cependant, aucune des nombreuses conjectures auxquelles ils ont donné lieu n'a obtenu l'approbation générale. Nous pensons qu'il faut écrire :

Οὐδὲν γὰρ οὐκ ἀλγεινὸν οὔτ' ἄτης ἄτερ·
οὐδ' αἰσχρὸν οὔτ' ἄτιμόν ἐσθ' ὁποιονοῦν
ὃ σῶν τε κἀμῶν οὐκ ὄπωπ' ἐγὼ κακῶν.

« Nihil enim (nobis) non triste (est) aut infortunii expers; neque turpe aut indignum est quidquam quod in tuis meisque non viderim ego malis. »

Au troisième vers, ὅ devait nécessairement céder la place à τῶν, du moment que ὁποιονοῦν était devenu ὁποῖον οὐ.

381. Sophocle, **Antigone,** 15.

Ἐπεὶ δὲ φροῦδός ἐστιν Ἀργείων στρατός.

Sophocle ne dit jamais φροῦδός ἐστι, φροῦδοί εἰσι, l'adjectif φροῦδος ayant par lui-même la valeur verbale. Ici, il avait probablement écrit: φροῦδος ἥμιν. (Pour l'accentuation de ce dernier mot, voir exercice 75.) [Ém. Chatelain, élève.]

382. Sophocle, **Antigone,** 23—25.

Ἐτεοκλέα μὲν, ὡς λέγουσι, σὺν δίκῃ
χρησθεὶς δικαίᾳ καὶ νόμῳ κατὰ χθονὸς
ἔκρυψε τοῖς ἔνερθεν ἔντιμον νεκροῖς.

Wunder a vu que le second de ces vers provient d'un interpolateur. Mais il eût été essentiel de faire remarquer, en même temps, que c'est la substitution, dans le vers suivant, de la glose νεκροῖς à χθονί, qui a été l'origine de l'interpolation. Il faut écrire, en biffant le deuxième vers :

Ἐτεοκλέα μὲν, ὡς λέγουσι, σὺν δίκῃ
ἔκρυψε τοῖς ἔνερθεν ἔντιμον χθονί.

383. Sophocle, **Antigone**, 29—30.

Ἐᾶν δ' ἄκλαυτον, ἄταφον, οἰωνοῖς γλυκὺν
θησαυρὸν εἰσορῶσι πρὸς χάριν βορᾶς.

Au lieu de εἰσορῶσι, Dindorf a écrit εἰσορμῶσι : nous préférerions ἧς ἐρῶσι. La construction serait alors : γλυκὺν θησαυρὸν βορᾶς ἧς ἐρῶσι πρὸς χάριν οἰωνοῖς, littéralement « Agréable provision de la nourriture qu'ils aiment, offerte à l'appétit des oiseaux de proie. »

384. Sophocle, **Antigone**, 51—52.

Πρὸς αὐτοφώρων ἀμπλακημάτων διπλᾶς
ὄψεις ἀράξας αὐτὸς αὐτουργῷ χερί.

Nous conjecturons : ἐπ' αὐτοφώρων. Pour cet emploi de ἐπί, on peut citer, par exemple, Théognis, 203 : Οὐ γὰρ ἐπ' αὐτοῦ Τίνονται μάκαρες πρήγματος ἀμπλακίας. L'origine de la faute peut être la perte, dans un ancien manuscrit, de l'ἐ par lequel commençait le premier mot du vers.

385. Sophocle, **Antigone**, 61—62.

Ἀλλ' ἐννοεῖν χρὴ τοῦτο μὲν γυναῖχ' ὅτι
ἔφυμεν, ὡς πρὸς ἄνδρας οὐ μαχουμένα.

Au premier abord, le sens du membre de phrase ὡς πρὸς ἄνδρας οὐ μαχουμένα paraît ne donner lieu à aucune incertitude. Cependant, on ne sait comment le construire, ni, par conséquent, l'expliquer. Sophocle avait peut-être écrit : αἷς πρὸς ἄνδρας οὐ μάχης μέτα.

386. Sophocle, **Antigone**, 77.

Τὰ τῶν θεῶν ἔντιμ' ἀτιμάσασ' ἔχε.

La scholie τὰ παρὰ θεοῖς τίμια ἀτίμαζε nous suggère la conjecture τὰ τοῖς θεοῖς ἔντιμ'. Cf. ib. vers 25 : τοῖς ἔνερθεν ἔντιμον.

387. Sophocle, **Antigone**, 93—94.

Εἰ ταῦτα λέξεις, ἐχθαρεῖ μὲν ἐξ ἐμοῦ,
ἐχθρὰ δὲ τῷ θανόντι προσκείσει δίκῃ.

Προσκείσει ne comporte guère une explication plausible : aussi le second de ces vers est-il considéré généralement comme altéré. Nous avions conjecturé d'abord

ἐχθρὰ δὲ τῷ θανόντι πρὸς κἄσει Δίκῃ,

vers dont la construction serait Ἔσει δὲ πρὸς ἐχθρὰ τῷ θανόντι καὶ Δίκῃ. Cf., pour la place donnée à καί, Callimaque, épigramme 3 éd. Meineke (4, éd. O. Schneider) : ἴσον ἐμοὶ χαίρειν κἄστι (conjecture de

Haupt, adoptée par Meineke, à la place de ἐστὶ, leçon des mss.) τὸ μή σε πελᾶν. Mais peut-être y aurait-il lieu de préférer :

Ἐχθρὰ δὲ τῷ θανόντι, πρὸς δ' ἔσει Δίκῃ.

388. Sophocle, **Antigone**, 175—177.

Ἀμήχανον δὲ παντὸς ἀνδρὸς ἐκμαθεῖν
ψυχήν τε καὶ φρόνημα καὶ γνώμην, πρὶν ἂν
ἀρχαῖς τε καὶ νόμοισιν ἐντριβὴς φανῇ.

On ne voit pas bien ce que peut signifier ici νόμοισιν ἐντριβής. Nous conjecturons : θρόνοισιν. Cf. 166 : θρόνων..... κράτη. 173 : κράτη..... καὶ θρόνους.

389. Sophocle, **Antigone**, 178—181.

Ἐμοὶ γὰρ ὅστις πᾶσαν εὐθύνων πόλιν
μὴ τῶν ἀρίστων ἅπτεται βουλευμάτων,
ἀλλ' ἐκ φόβου του γλῶσσαν ἐγκλήσας ἔχει,
κάκιστος εἶναι νῦν τε καὶ πάλαι δοκεῖ.

Si l'on observe que ce texte fait suite à celui du n° précédent, on verra que γάρ, au premier vers, loin de marquer l'enchaînement des idées, ne sert qu'à en troubler l'ordre. Il faut écrire ἐμοὶ μὲν. Voir le vers 498 de la même tragédie, où μέν est employé absolument comme ici, et les nombreux exemples analogues qui sont réunis dans le Lexique d'Ellendt, tome II, page 78.

390. Sophocle, **Antigone**, 182—183.

Καὶ μείζον' ὅστις ἀντὶ τῆς αὑτοῦ πάτρας
φίλον νομίζει, τοῦτον οὐδαμοῦ λέγω.

Corrigez : κεἰ μείζονός τις.

391. Sophocle, **Antigone**, 220.

ΧΟΡΟΣ. Οὐκ ἔστιν οὕτω μῶρος ὃς θανεῖν ἐρᾷ.

On s'attendrait à trouver ici Τίς ἐστιν (ou mieux ἔστιν) οὕτω μῶρος.... ; Et il n'est pas impossible que telle ait été, en effet, la première forme de ce vers. Les deux lettres ΙΣ ou plutôt ΙC peuvent avoir été prises pour un K (cf. ex. 198 et 255) ; le T pour un Υ ; l'O, enfin, peut provenir du nom de personnage ΧΟ. (ΧΟΡΟΣ) écrit à la gauche du vers.

392. Sophocle, **Antigone**, 280—281.

Παῦσαι, πρὶν ὀργῆς καί με [corr. de Seidler] μεστῶσαι λέγων,
μὴ 'φευρεθῇς ἄνους τε καὶ γέρων ἅμα.

Nous pensons qu'il convient d'insérer δ' après μὴ 'φευρεθῇς, et de modifier la ponctuation comme il suit :

Παῦσαι, πρὶν ὀργῆς καί με μεστῶσαι, λέγων·
μὴ 'φευρεθῇς δ' ἄνους τε καὶ γέρων ἅμα.

393. Sophocle, **Antigone**, 726—729.

ΚΡΕΩΝ. Οἱ τηλικοίδε καὶ διδαξόμεσθα δὴ
φρονεῖν ὑπ' ἀνδρὸς τηλικοῦδε τὴν φύσιν.
ΑΙΜΩΝ. Μηδὲν τὸ μὴ δίκαιον· εἰ δ' ἐγὼ νέος,
οὐ τὸν χρόνον χρὴ μᾶλλον ἢ τἄργα σκοπεῖν.

Scholie sur le troisième vers : Μηδὲν διδάσκου, ὃ μὴ δίκαιόν ἐστί σοι μανθάνειν· ἢ μηδὲν ἔστω, ὃ μὴ δίκαιον.

Au lieu de μηδὲν τὸ μὴ δίκαιον, qui ne s'explique pas, nous écririons sans hésiter : μηδέν γ' ὃ μὴ δίκαιον. Au sujet de cet emploi de γε, on peut voir G. Hermann, sur Viger, note 296 (« Γε frequens est in » responsionibus, rei cum aliqua accessione vel limitatione confir- » mandæ caussa »).

D'autre part, μηδέν paraît incorrect, venant après l'indicatif διδαξόμεσθα. Peut-être objectera-t-on que cet indicatif tient ici la place du subjonctif διδασκώμεσθα. Mais, alors, il resterait à se demander pourquoi Sophocle n'a pas employé de préférence, ou plutôt, s'il n'a pas dû employer ici cette dernière forme elle-même. Dans ce cas, une première faute, διδασκόμεσθα, aurait été l'origine de la leçon actuelle.

394. Sophocle, **Antigone**, 988—990.

Θήβης ἄνακτες, ἥκομεν κοινὴν ὁδὸν
δύ' ἐξ ἑνὸς βλέποντε· τοῖς τυφλοῖσι γὰρ
αὕτη κέλευθος ἐκ προηγητοῦ πέλει.

L'idée « Car les aveugles ne peuvent voyager que grâce à un guide, conduits par un guide » doit, si nous ne nous trompons, avoir été exprimée comme il suit par Sophocle : Τοῖς τυφλοῖσι γὰρ Αὕτη κέλευθος, ἢ 'κ προηγητοῦ πέλει.

La conjecture de Blaydes, ἡ 'κ προηγητοῦ, ne diffère pas très-sensiblement de la nôtre.

395. Sophocle, **Antigone**, 1168—1171.

Πλούτει τε γὰρ κατ' οἶκον, εἰ βούλει, μέγα,
καὶ ζῇ τύραννον σχῆμ' ἔχων· ἐὰν δ' ἀπῇ
τούτων τὸ χαίρειν, τἄλλ' ἐγὼ καπνοῦ σκιᾶς
οὐκ ἂν πριαίμην ἀνδρὶ πρὸς τὴν ἡδονήν.

Nous croyons qu'il faut écrire à l'avant-dernier vers, τἄλλ' ἄγω καπνοῦ σκιᾶς, et supprimer le dernier comme fabriqué par un interpolateur, après que ἐγώ eut pris la place de ἄγω.

396. Sophocle, **Antigone**, 1183—1185.

Ὦ πάντες (Nauck : παρόντες) ἀστοὶ, τῶν λόγων ἐπῃσθόμην
πρὸς ἔξοδον στείχουσα, Παλλάδος θεᾶς
ὅπως ἱκοίμην εὐγμάτων προσήγορος.

Nous écririons τοῦ λόγων, et ferions suivre προσήγορος d'un point d'interrogation.

397. Denys de Byzance, XIX, p. 9, l. 3—5.

Ἐπὶ δὲ αὐτῷ, τὸ καλούμενον Ἀψασιεῖον..... Παρέχει δὲ τῶν ἰχθύων τὴν καταγωγήν.

L'avant-dernier mot, τὴν, parait avoir pris la place de τισὶν ou τισὶ : « Ce lieu sert de séjour à certaines espèces de poissons. »

398. Denys de Byzance, XXIII, p. 10, l. 11—12.

Δύναιτο δ' ἂν μᾶλλον ἀπὸ (voir exercice 233) τῆς προχώσεως τῶν ποταμῶν, οἳ συνεχῆ καὶ μαλθακὴν καταφέροντες ἰλὺν, ἐλαφρὰν καὶ τεναγώδη παρέχονται τὴν θάλασσαν.

Συνεχῆ..... ἰλὺν ne peut signifier qu'une chose, « un lit de fange non interrompu ». Nous pensons que Denys avait écrit plutôt : συνεχῶς μαλθακὴν καταφέροντες ἰλύν.

399. Denys de Byzance, XXIII, p. 11, l. 12—14.

Ἰχθύων τε ὅσον ἐπίμικτον θαλάσσῃ καὶ ποταμοῖς ὑποφωλεύει τῇ τοῦ Κέρατος ἡσυχίᾳ, νωθρὸν ἅμα καὶ ἀργὸν ἐπ' εὐτροφίας λιχνεύει τὴν κατὰ βυθοῦ ῥίζαν.

Nous proposons : ὑπ' εὐτροφίας. La faute a été déjà signalée par Miller (**Journal des Savants**, mars 1874).

400. Denys de Byzance, XXVIII, p. 14, l. 1—2.

Ἐπὶ δὲ τούτῳ, Νικαίου βωμὸς ἥρως· καὶ περιαγὲς ἠρέμα χωρίον, ἰχθύων θήρας ἐκδόχιον, καὶ Νέος βόλος ὡς εὕρηται λεγόμενος.

La traduction de Gilles « Et locus qui dicitur Neosbolos » n'est exacte que si cet interprète a eu sous les yeux une variante καὶ ὁ Νέος βόλος. Cette variante serait d'ailleurs inadmissible pour plusieurs raisons : d'abord, la parenthèse ὡς εὕρηται aurait, dès lors, quelque chose de singulier; secondement, il est peu vraisemblable que Denys de Byzance, contrairement à ses habitudes, ait mentionné ici un lieu sans en dire le nom; enfin, on ne saurait admettre qu'il ait nommé un autre lieu, le Νέος βόλος, sans dire si c'était une plage, un golfe, ou un promontoire. Il y a pourtant une faute dans le ms. de Paris: c'est λεγόμενος, que la syntaxe ordonne de remplacer par λεγόμενον.

401. Denys de Byzance, XXXII, p. 15, l. 3—5.

Καθ' ὃ δὴ λήγει μὲν τὸ Κέρας, ἄρχεται δὲ ὁ τοῦ Πόντου προκείμενος ἰσθμὸς, εἰς ἀναπεπταμένην ἤδη καὶ πολλὴν τὴν Προποντίδα βλέπον ἀκρωτήριον.

Ἐστίν étant nécessairement sous-entendu à côté de ἀκρωτήριον, il faut écrire καθ' ὃ δέ (cf. p. 12, l. 3) au lieu de καθ' ὃ δή, pour que la phrase se rattache bien au contexte. Le voisinage de la syllabe λη explique la faute. Cf. 240.

402. Denys de Byzance, XLIX, page 19, lignes 15—16.

Μετὰ δὲ τὸ Ἀρχεῖον, πολὺς καὶ εἰς βάθος διερρωγὼς ἀπανίσταται κρημνός.

Vraisemblablement : ἐπανίσταται. Cf. quelques lignes plus haut (l. 8-9 de la même page) : τοῖς ἐπανισταμένοις..... λόφοις συγκλειόμενον.

403. Denys de Byzance, L, p. 20, l. 8—9.

Γείτων δ' αὐτῷ Παράβολος, ἀπὸ τῆς ἀνωμαλίας τοῦ πελάγους κινδυνευομένης ἄγρας.

L'altération est évidente : mais on peut hésiter entre plusieurs corrections. Nous avions conjecturé d'abord : ἀπὸ τῆς ἀνωμαλίᾳ τοῦ πελάγους κινδυνευομένης ἄγρας. (Pour l'absence de l'article τῇ devant ἀνωμαλίᾳ, voir exercice 252.) Mais peut-être vaudrait-il mieux écrire : ὑπὸ τῆς ἀνωμαλίας τοῦ πελάγους κινδυνευομένης <τῆς> ἄγρας. Cf. CVII, p. 33, l. 1-2 : Ἄκραι Ῥοιζοῦσαι λεγόμεναι, τοῦ περὶ αὐτὰς ἀγνυμένου καὶ ῥοιζοῦντος κύματος.

404. Denys de Byzance, LI, p. 20, l. 12—13.

Ἔνθεν Κάλαμος καὶ Βυθίας · ὁ μὲν ἀπὸ τοῦ πλήθους · ὁ δὲ..... ἀπὸ τοῦ βυθοῦ κατὰ περιτροπὴν ὠνόμασται.

Corrigez : κατὰ παρατροπήν, « par dérivation ».

405. Denys de Byzance, LIII, p. 20, l. 17—18; et XLIX, pages 19—20.

Μεθ' ὃν ἄκρα προτενής, πολὺν ἐγκολπιζομένη λιμένα, καὶ παχεῖ τῷ προσπίπτοντι κρημνῷ τὰς βορείους τῆς θαλάττης πληγὰς ἀμυνομένη.

Μετὰ δὲ τὸ Ἀρχεῖον, πολὺς καὶ εἰς βάθος διερρωγὼς ἐπανίσταται (voir ex. 402) κρημνός · προσπίπτων δὲ τῇ τῆς ἄκρας ὑπεροχῇ, πρῶτος ἀθρόαν ἐκδέχεται τοῦ πελάγους τὴν ὕβριν, ῥοώδει κοπτόμενος θαλάσσῃ.

Écrivez, dans le premier passage : τῷ προπίπτοντι κρημνῷ. Et dans le second : προπίπτων δὲ τῇ τῆς ἄκρας ὑπεροχῇ πρῶτος κτλ. Cf. p. 3, l. 15 : (ἄκρα)..... προπίπτουσα..... τῆς πόλεως. P. 16, l. 16 : προπίπτων κρημνός. P. 19, l. 9 : τοῖς ἐπανισταμένοις καὶ προπίπτουσιν ἐπὶ τὴν θάλατταν λόφοις. P. 33, l. 17 : ἄκρα προπίπτει.

406. Denys de Byzance, C; p. 31, l. 13.

Μεθ' ὃν ἄλλος ὅρμος Φιέλα Χαλκηδονίων τῶν μέγα δυνηθέντων ἀνδρῶν.

Nous proposons : Φιέλα, Χαλκηδονίων (ou Χαλκηδονίου?) τῶν μέγα δυνηθέντων ἀνδρός. Le sens serait : « Ensuite vient une autre rade, la rade dite de Phiélas, lequel fut un puissant personnage parmi les Chalcédoniens. »

407. Denys de Byzance, CIX; p. 33, l. 13—14.

.....διανοούμενον ἐς Ταύρους εἰς Ἰφιγένειαν περαιοῦσθαι τὴν ἀδελφήν.

La répétition de εἰς ou ἐς a déjà par elle-même quelque chose de suspect. Mais il y a plus : εἰς, devant les noms qui, comme Ἰφιγένειαν, désignent une personne unique, n'est admissible, du moins avec ce sens, que chez les poëtes. Nous proposons : ἐπ' Ἰφιγένειαν, « pour aller chercher Iphigénie. »

408. Denys de Byzance, CX; p. 34, l. 2—7.

Καὶ κίων λίθου λευκοῦ, καθ' ἧς βοῦς, Χάρητος Ἀθηναίων στρατηγοῦ παλλακὴν Βοΐδιον ἐνταῦθα καμοῦσαν ἀποκηδεύσαντος · σημαίνει δὲ ἡ ἐπιγραφὴ τοῦ λόγου τἀληθές · οἱ μὲν γὰρ εἰκαίαν καὶ ἀταλαίπωρον ποιούμενοι τὴν ἱστορίαν, οἴονται τῆς ἀρχαίας λήξεως εἶναι τὴν εἰκόνα, πλεῖστον ἀποπλανώμενοι τἀληθοῦς.

Sans doute : οἴονται τῆς ἀρχαίας νήξεως εἶναι τὴν εἰκόνα, « Ils croient que cette image représente l'antique passage à la nage (du Bosphore par une vache : cf. VII, p. 5, l. 10-11). »

Il est permis de supposer que ceux qui n'avaient pas vu l'inscription, n'avaient pas vu non plus l'image, ou l'avaient mal regardée[1].

1. Voici encore quelques observations concernant Denys de Byzance. Elles ont toutes rapport aux pages 3 et 4 (ch. III-VI), dont plusieurs passages ont déjà été discutés soit dans ce fascicule même, soit dans la Revue Critique du 13 juin 1874 : — Τοῦτ' ἔστιν αὖθις (W. εὐθὺς) ἀρχή (?). Ἡ αὖθις ἀρχή est dans Platon, Timée, p. 48 E. — Φέρεται δὲ ὁ ῥοῦς ἕλικα πορείαν, καὶ καθ' ὃ πρῶτον ἐφίησι τῶν χωρίων ἡ φύσις, ἀθροῦς ἐλαυνόμενος σχίζεται περὶ τὴν Βοσπόριον ἄκραν. Le sens paraît demander que l'on transporte le mot πρῶτον devant ἀθροῦς, en le faisant suivre de δέ. — Ἀσφαλὴς δὲ ὅσα λιμήν· ἐν κύκλῳ μὲν, ὄρεσι καὶ λόφοις ἀπὸ (? W. ἃ πρὸ) τῶν πνευμάτων (en conservant à la ligne suivante ποταμοῖς au lieu de ποταμοὶ, leçon du ms. signalée par Miller. Par le limon dont il s'agit, les navires étaient préservés des chocs dangereux). — Ἔστι δ'αὕτη τῇ θαλάττῃ πᾶσα est à corriger. — Ἐννένευκε δὲ ἐπὶ τὴν θάλατταν. Sans doute νένευκε, ou ἐπινένευκε : peut-être ἐπινένευκε δὲ πρὸς. — Πλὴν οὐκ ἀθρόως ἀπὸ τοῦ Θρακίου τείχους ἠρέμα... ἀποκλίνεται. Nous proposons : Πλὴν οὐκ ἀθρόως· <ἀλλ'> ἀπό.... — Καὶ τοὐντεῦθεν ἐπ' ἀμφοτέραν πεδία γῆς τὴν θάλατταν. Faut-il écrire ἐπ' ἀμφότερον πεδιὰς εἰς τὴν θάλατταν? Les mots suivants, Ἥδε πᾶσαν περιρρεῖ τὴν πόλιν, empêchent qu'on n'écrive ἐπ' ἀμφοτέραν πεδιώδης τὴν θάλατταν.

Nous conjecturons encore : P. 6, l. 5-6, πρὸς τὴν εὐτέλειαν. — 15, 7-8 : καὶ κάλλους τοῦ φυτοῦ. — 18, 15 : καὶ τῆς ἐξαισίου γενέσεως.

409. Hérodote, I, 82[1].

Ἔς τε δὴ ὧν τὰς ἄλλας ἔπεμπε συμμαχίας καὶ δὴ καὶ ἐς Λακεδαίμονα.

1. La plupart des conjectures sur Hérodote qui vont suivre, soit dans le texte ci-dessus, soit dans cette note additionnelle, ont trouvé place dans mes Morceaux choisis d'Hérodote à l'usage des classes (Paris, Hachette, 1874). Je regrette de ne pouvoir donner à la justification de ces conjectures, desquelles je me suis engagé à rendre compte ici même, autant de développement que je voudrais. Plusieurs paraîtront peut-être aux bons juges des expédients d'éditeur, plutôt que des corrections proprement dites. J'ai voulu que ce recueil, destiné à de tout jeunes lecteurs, ne contînt rien que je ne comprisse ou ne crusse comprendre moi-même parfaitement : que ce soit là mon excuse. Livre I, ch. 27, ligne 10 de l'édition critique de Stein : j'ai retranché, dans l'intérêt des élèves, le mot inintelligible ἀρώμενοι. Je vois que Cobet, dans l'appendice considérable qu'il a joint à ses *Variae Lectiones* (2e édition, Leyde, 1873), travail que j'ai pu consulter seulement alors que mon édition, faite pendant les vacances, était presque entièrement imprimée, a entrepris de faire disparaître le même mot au moyen d'une correction méthodique. — Livre I, ch. 30, lignes 15-16 : καὶ σοφίης [εἵνεκεν τῆς σῆς] καὶ πλάνης. — I, 35, 7 : καθάρσιος ἐδέετο ἐπικυρῆσαι? — I, 41, 25 : κλῶπες [κακοῦργοι] ἐπὶ δηλήσι. — I, 44, 24-25 : [τὸν αὐτὸν τοῦτον ὀνομάζων θεόν]. — I, 51, 7-9 : τῶν τῷ χρυσέῳ ἐπιγέγραπται, Λακεδαιμονίων φαμένῳ εἶναι ἀνάθημα, οὐκ ὀρθῶς λεγόμενα· ἔστι γάρ κτλ. Cobet corrige autrement. — I, 71, 14-15 : [Πέρσῃσι γάρ, πρὶν Λυδοὺς καταστρέψασθαι, ἦν οὔτε ἁβρὸν οὔτε ἀγαθὸν οὐδέν.] — I, 77, 23 : ἐνένωτο, que j'ai cru devoir retrancher dans l'intérêt des élèves, ne peut-il provenir d'un grammairien qui faisait dépendre directement παρεῖναι ἐς χρόνον ῥητόν de ἐν νόῳ ἔχων? — I, 77, 3 : ὅσος ἦν αὐτοῦ ξεινικός? — I, 78 : ἐς τῶν Ἐξηγητέων Τελμησσέων (pour l'emploi de l'article dans cette locution, cf. I, 113, 6 : ἐς τοῦ Ἁρπάγου. V, 51 : ἐς τοῦ Κλεομένεος. Quant à Ἐξηγητέων, nous voyons dans ce mot un adjectif ethnique, destiné à déterminer de quels Telmessiens il s'agit. — I, 80, 20 : προέταξε τῆς ἄλλης στρατιῆς [προϊέναι] πρὸς τὴν Κροίσου ἵππον. — I, 81, 17-18 : οἱ μὲν γὰρ πρότεροι διεπέμποντο. — I, 82, 23-1 : περὶ χῶρον καλεόμενον Θυρέας· τὰς γὰρ Θυρέας ταύτας κτλ. Une première faute, χώρου καλεομένου, a produit la vulgate. — I, 83, 9 : τοιούτων δή. — I, 84, 21 : κατὰ τοῦτο (devant τῆς ἀκροπόλιος) paraît être une glose empruntée à la ligne suivante. — I, 85, 21-23 : ἁλισκομένου δὲ τοῦ τείχεος,.... Κροῖσος μέν μιν ὁρέων ἐπιόντα. — I, 89, 9-11. J'ai omis, dans l'intérêt des élèves, le membre de phrase καὶ σύ τέ σφι..... τὰ χρήματα, qui dérange évidemment la suite des idées : le retranchement de καί et la transposition de σύ τε σφι..... τὰ χρήματα après ἑκόντες προήσουσι rendraient le passage complétement satisfaisant. — I, 90, 14-15 : ἀναρτημένου σε ἀνδρὸς βασιλέος χρηστὰ [ἔργα καὶ ἔπεα] ποιέειν. Je me suis rencontré avec Dobree en ce qui concerne la première correction; la seconde m'en paraît un complément nécessaire. — I, 91, 17 : Παραγαγεῖν Μοίρας (de faire prendre le change aux déesses de la destinée). Avec μοίρας, nom de chose, l'article serait nécessaire. — I, 91, 19 : καὶ οὕτω ἐπιστάσθω? — I, 96, 8 : ὅτι τῷ ἀδίκῳ τὸ ἄδικον πολέμιόν ἐστι? — I, 97, 2-3 : οὐδὲ ὑπ' ἀνομίης ἀεὶ ἄστατοι? ἔτι ἄστατοι? — I, 110, 19-20 : οὔνομα δὲ τῇ γυναικὶ ἦν [τῇ συνοίκεε]. — I, 111, 14-15 : ὅ τι οὐκ ἐωθός (leçon primitive du ms. A)?

Τοῖσι δὲ καὶ αὐτοῖσι τοῖσι Σπαρτιήτῃσι κατ' αὐτὸν τοῦτον τὸν χρόνον συνεπεπτώκεε ἔρις ἐοῦσα πρὸς Ἀργείους.

ὅτι οὐκ ἐωθώς? — I, 120, 23-24 : οἱ τὸ ἐνύπνιόν οἱ τότε ἔκριναν. — I, 120, 6 : ἐτελέωσε · ποιήσας [καὶ] γὰρ δορυφόρους. — I, 132, 4-5 : ἑωυτῷ μὲν δὴ [τῷ θύοντι] ἰδίῃ μούνῳ οὐκ [οἱ] ἐγγίνεται. — I, 132, 9 : τὸ peut provenir du commencement du mot suivant τρίφυλλον. — I, 137, 16-17 : μηδὲ αὐτὸν τὸν βασιλέα μηδένα φονεύειν, μήτε..... (Pour la justification, voyez notre exercice critique 380). — I, 137, 1. Le sens demanderait, ce semble, ἤτοι ὑποβολιμαίων ἐόντα ἢ μοιχιδίων. — I, 194, 13-14 : καὶ καλάμης πλήσαντες πᾶν τὸ λοιπὸν, οὕτω ἀπιεῖσι. — I, 204, 15-16 : καὶ ἐποτρύνοντα ἢν τὸ δοκέειν πλέον τι εἶναι ἀνθρώπου, πρῶτον μὲν ἡ γένεσις, δεύτερα δέ..... — I, 205, 5 : διαπορθμευσόντων. — I, 206, 12 : σὺ δὴ εἰ μεγάλως..... — I, 207, 11-12 : ὅσον <ἂν, supplément dû à Cobet> εἰ διαβὰς ἐς τὴν ἐκείνων νικῶν, [Μασσαγέταις] ἔποιο φεύγουσι. — I, 207, 17. Διεξίωσι ne saurait se défendre, quoi qu'en ait dit Dobree; et ὑπεξίωσι, proposé par Stein, serait une correction téméraire. Peut-être Hérodote avait-il employé ici le verbe (inconnu d'ailleurs) διεσίωσι (cf. pour l'accent, ἀπίῃ, de ἀφίημι), ou plutôt, pour suivre l'orthographe de Stein, διεσιέωσι (de διεσίημι). — I, 207, 19-20 : ἀγαθῶν τε Περσικῶν [ἄπειροι] καὶ καλῶν μεγάλων ἀπαθέες, « étrangers aux aisances de la vie des Perses et à leur grand luxe ». — I, 209, 8 : ἔλθω, ἐκεῖ σύ μοι.

II, 77, 14-15 : εἰσὶ μέντοι καὶ ἄλλως. — II, 77, 16-17 : τῶν ὡρέων..... εἵνεκεν, ὅτι οὐ μεταλλάσσουσι [αἱ ὧραι]. — II, 80, 4 : καὶ ἐσιοῦσι ἐξ ἕδρης..... — II, 83, 4: Λητοῦς ἐν Βουτοῖ πόλι [ἐστί]. — II, 118, 9-10 : οὕτω δὴ πιστεύσαντες [τῷ λόγῳ τῷ πρώτῳ]. — II, 141, 9-10 : ἔχειν, παραχρησαμένων τῶν μαχίμων Αἰγυπτίων, ὡς..... (?).

III, 14, 25 : ἡγεόμενον <τὴν> ἐπὶ θάνατον. — III, 14, 20-22 : καὶ ταῦτα ὡς ἀπενειχθέντα ὑπὸ τούτου εὖ δοκέειν σφι εἰρῆσθαι, ἤδη λέγεται ὑπ' Αἰγυπτίων δακρύειν? — III, 14, 25-1 : ἀπολευμένων? — III, 28, 23-24. Cobet écrit ἄγειν d'après un ms. : la leçon la mieux autorisée, ἀπάγειν, pourrait conduire encore à conjecturer ἀγαγεῖν. — III, 52, 14. Je tiens ἐν αὐτοῖσι pour altéré. — III, 53, 6 : οὐ νόον ὥρα (voir les variantes)? — III, 77, 19 : [τοὺς ἴσχοντας]. — III, 79, 9-10 : κατ' οἴκους [ἑωυτοὺς οἱ Μάγοι] ἔχουσι τὴν ἡμέρην ταύτην. Cf. VI, 39, 19. — III, 80, 5 : διαβολάς γε (ou δή)? — III, 130, 6 : ἐνθαῦτα δὴ ἐὼν. — III, 130, 17-18 : φιάλῃ τοῦ χρυσοῦ ἐν θήκῃ? — III, 136, 12 : τὰ πολλὰ αὐτῆς <καὶ καλὰ> καὶ ὀνομαστά? Ou bien faut-il se borner à supprimer τά? — III, 136, 13-14 : ἐκ ῥηστώνης τῆς ἐς Δημοκήδεα? — III, 140, 7: ἔξω δὲ χρέος, εἴ τι, ἦν οὐδὲν ἀνδρὸς Ἕλληνος? (ἔξω rappellerait alors les campagnes de Darius à l'époque où il n'était pas encore roi, par conséquent, le temps qui avait précédé son avènement au trône.) — III, 160, 8-9 : [οὐδὲ τῶν ὕστερον γενομένων] οὐδὲ τῶν πρότερον.

IV, 94, 5-6 : [ἐντελλόμενοι]. — IV, 95, 16-17 : ὧδε δὲ ἐγὼ πυνθάνομαι? (Voir pourtant, dans Stein, les exemples qui paraissent confirmer la vulgate). — IV, 96, 14-15: [περὶ μὲν τούτου καὶ τοῦ καταγαίου οἰκήματος]? — IV, 127, 10-11: ἔφυγον [οὔτε πρότερον] οὔτε νῦν σὲ φεύγω. (Voyez notre exercice critique 380). — IV, 129, 14: τὸ δὲ τοῖσι Πέρσῃσί τε εἶναι (ou ἐὸν?) σύμμαχον. — IV, 132, 16-17. J'ai inséré ἱπταμένῳ devant ἵππῳ dans l'intérêt du sens, en ayant soin d'ajouter que l'attribution de cette forme au dialecte d'Hérodote est hasardée.

V, 29, 9-10 : ἴδοιεν <ἅμα> ἀνεστηκυίῃ τῇ χώρῃ? — V, 91, 9-10. Il ne manque

Les mots τοῖσι Σπαρτιήτῃσι ne doivent être qu'une glose de τοῖσι..... καὶ αὐτοῖσι, expression parfaitement suffisante, après ἐς Λακεδαίμονα, pour désigner les Lacédémoniens.

à la leçon du ms. d'Urbin, une fois admis l'amendement d'Eltz, que d'être mieux autorisée. J'ai essayé d'améliorer la vulgate en substituant ἐπικόμενοι à ἀπικόμενοι. — V, 92 α, 23-1 : τύραννον καταστησάμενοι [παρὰ σφίσι αὐτοῖσι]. Voir la note de Stein.

VI, 13, 1-3 : οἱ Σάμιοι ὧν ὁρέοντες ἅμα μὲν ἐοῦσαν ἀταξίην πολλὴν ἐκ τῶν Ἰώνων ἐδέκοντο τοὺς λόγους, ἅμα δὲ κατεφαίνετό σφι εἶναι ἀδύνατον τὰ βασιλέος πρήγματα ὑπερβαλέσθαι, εὖ τε ἐπιστάμενοι..... Telle est la leçon de la famille PRz, qui nous paraît ici, par exception, devoir être préférée, si ce n'est qu'il faut peut-être retrancher κατεφαίνετο. Pour la construction de ὁρᾶν avec le participe et l'infinitif successivement, cf. I, 209, 16-18 et 2-4. — VI, 109, 14 : ἔλπομαί τινα τάραξιν (d'où, par corruption, τάξιν, puis, par correction, στάσιν)? — VI, 111, 9-14 : ἔχοντες τὸ εὐώνυμον κέρας Πλαταιέες. [Ἀπὸ ταύτης γάρ σφι..... ἐν τῷ Μαραθῶνι]. Ἐγένετο < δὲ > τοιόνδε τι. — VI, 115, 2 : αἰτίη δὲ ἔσκε ἐν Ἀθηναίοισι. Voir les variantes. — VI, 116, 11 : ἀνοκωχεύσαντες.

VII, 101, 15 : [μὴ ἐόντες ἄρθμιοι]? — VII, 103, 16 (εἰ τὸ πολιτικὸν ὑμῖν πᾶν ἐστι τοιοῦτον οἷον σὺ διαιρέεις), et 18-21 (εἰ γὰρ κείνων ἕκαστος..... ὁ παρὰ σέο λεγόμενος). C'est dans l'intérêt des élèves qu'ont été retranchés ces deux membres de phrase, qui font allusion à des conversations antérieures, non rapportées par Hérodote. Il me semble d'ailleurs que la suite des idées gagne, plutôt qu'elle ne perd, à cette suppression. — VII, 103, 24 : ἐπεὶ φέρε ἴδω πάλιν [τῷ οἰκότι]? — VII, 103, 8-9 : καὶ ἂν ἰσωθέντας (leçon commune aux deux familles de mss.) — VII, 103, 10. J'écrirais aujourd'hui, avec Stein, παρ' ἡμῖν μὲν μούνοισι τοῦτό ἐστι, bien que les mots μὲν μούνοισι manquent dans la famille principale. — VII, 104, 5-6 : ἐλεύθεροι γὰρ ἐόντες οὐκ [πάντα] ἐλεύθεροί εἰσι · ἔπεστι γάρ σφι δεσπότης νόμος. — VII, 104, 6-7 : ὑπερδειμαίνουσι? (cf. V, 19, 25 : cependant ὑποδειμαίνειν se rencontre, employé comme ici, chez des écrivains de l'époque romaine). — VII, 139, 12-13 : τάληθές peut provenir d'une note approbative, ἀληθές, écrite en marge par un lecteur, et précédée du signe de renvoi +. — VII, 157, 5 : τὰ γὰρ ἐπιόντα. — VII, 158, 23-24 : λόγον <μὲν δίκαιον, νόον δ'> ἔχοντες πλεονέκτην. — VII, 158, 4 : ὧν représente ici, non les ἐμπόρια dont il est question dans la phrase précédente, mais les ἐμπόρια, en général. Si je n'ai pas trouvé d'abord la solution de cette difficulté, on me saura gré du moins d'avoir été (sauf erreur) le premier à la signaler. — VII, 158, 7-8 : ἀλλὰ (εὖ γὰρ ἡμῖν καὶ ἐπὶ τὸ ἄμεινον κατέστη) νῦν δὴ ἐπείτε..... Δή, écrit par un correcteur au-dessus de δέ, peut avoir été substitué ensuite, non à ce dernier mot, mais à τε. On pourrait encore songer à supprimer νῦν δέ. — VII, 160, 9-10. Nous avons ponctué : ἡμεῖς τι ὑπείξομεν [τοῦ ἀρχαίου λόγου], εἰ τοῦ μὲν πεζοῦ ὑμεῖς ἡγέοισθε, τοῦ δὲ ναυτικοῦ ἐγώ (nous vous ferons une concession, à savoir que vous commandiez.....). Τοῦ ἀρχαίου λόγου est inadmissible à cause de ὁ λόγος, qui précède. — VII, 161, 8 : οὐκ ὄνειδος οὐδὲ ἀτιμίη ἐστὶ λέγειν ταῦτα. — VII, 209, 13-14 : πρὸς βασιλειάν τε [καὶ καλλίστην] πόλιν (« reginam urbem »). — VII, 217, 5-7 : [ἡ μὲν γὰρ κάτω ἐσβολὴ..... Λεωνίδῃ ἐφύλασσον]. — VII, 220, 12 : ταύτῃ δὲ καὶ μᾶλλον. — VII, 220, 24 (oracle) : ἄστυ τρικυδές (mot d'ailleurs inconnu)? — VII, 221, 15 : ἀπέλειπε. — VII, 223, 8-9 : τὸ μὲν γὰρ ἔρυμα τοῦ τείχεος <τέως> ἐφυλάσσετο, οἱ δὲ [ἀνὰ τὰς προτέρας ἡμέρας] προεξιόντες ἐς τὰ

410. Hérodote, I, 91.

Τὸν δὲ πρὸς ταῦτα χρῆν εὖ μέλλοντα βουλεύεσθαι ἐπείρεσθαι πέμψαντα κότερα τὴν ἑωυτοῦ ἢ τὴν Κύρου λέγοι ἀρχήν. Οὐ συλλαβὼν δὲ τὸ ῥηθὲν οὐδ' ἐπανειρόμενος ἑωυτὸν αἴτιον ἀποφαινέτω.

Au lieu du présent ἐπανειρόμενος, le sens demande un aoriste. Nous pensons qu'il faut rétablir ἐπανερόμενος. Il est vrai qu'on ne cite pas d'exemples de cet aoriste second dans Hérodote. Mais Homère, chez qui le présent est εἴρομαι, comme chez Hérodote, emploie les formes ἔρωμαι, ἐροίμην, ἐρέσθαι. La correction arbitraire d'un grammairien peut être l'origine de la faute que nous supposons.

411. Hérodote, I, 91.

Τῷ καὶ τὸ τελευταῖον χρηστηριαζομένῳ εἶπε τὰ εἶπε Λοξίης περὶ ἡμιόνου, οὐδὲ τοῦτο συνέλαβε. (Cette phrase fait suite au texte de l'exercice précédent.)

Stein, qui a rétabli la vraie ponctuation de ce passage, a eu tort de supprimer les mots τὰ εἶπε, sur la foi d'un seul manuscrit d'importance secondaire, alors que l'omission de ces mots à la suite de εἶπε n'est, selon toute apparence, dans ce manuscrit, qu'un lapsus des plus faciles à expliquer. Le sens nous paraît exiger : Τὸ δὲ καὶ τὸ

στεινόπορα ἐμάχοντο. — VII, 228, 5-6 : ἔξω ἢ τὸν μάντιν? Il faudrait voir alors dans les mots remplacés une glose afférente au commencement de la phrase suivante τὸ δὲ τοῦ μάντιος Μεγιστίεω.

VIII, 52, 19-21. Je me bornerais aujourd'hui à insérer une virgule devant καὶ τοῦ φράγματος προδεδωκότος, de telle façon que le sens soit « Même quand ce rempart leur eut manqué ». — VIII, 65, lignes 12-13 (de la page 311) : γενέσθαι νέφος, τὸ μεταρσιωθὲν φέρεσθαι.— VIII, 70, 17 : ἐπεγίνετο. — VIII, 74, 19-20 : περὶ [τῶν] αὐτῶν (au sujet de la situation, des affaires présentes)? — VIII, 80, 1-2 : καὶ οὐ πείσω [ὡς οὐ ποιεύντων τῶν βαρβάρων ταῦτα]. — VIII, 85, 5 : καὶ χώρῃ ἐδωρήθη πολλῇ (leçon d'un ms.).—VIII, 86. Voyez exerc. 420. — VIII, 87, 16 : οὐκ ἔχω <ἔξω ἢ> μετεξετέρους εἰπεῖν. — VIII, 90, 19 : ἅτε δὲ (se trouve à la marge d'un ms., et a été proposé, avec hésitation, par Schweighæuser) : δή provient de ἥ τε δή, qui se lit deux lignes plus haut. — VIII, 92, 14-15 : ἐμβάλλουσα.

J'ai mentionné ici tous les passages que j'ai corrigés par conjecture dans le petit travail dont il s'agit, sans me juger, d'ailleurs, tenu de citer mes conjectures mêmes, lorsque j'ai cru pouvoir y substituer, après plus mûre réflexion, quelque chose de plus plausible; encore moins les suppressions ou modifications que j'ai cru devoir faire pour des raisons étrangères à la philologie. En revanche, quelques-unes des remarques qui précèdent portent sur des passages où le texte de mon édition ne diffère en rien de celui de la vulgate.

E. T.

τελευταῖον χρηστηριαζομένῳ εἶπε [τὰ εἶπε Λοξίης περὶ ἡμιόνου], οὐδὲ τοῦτο συνέλαβε. Les mots τὸ τελευταῖον dépendront de χρηστηριαζομένῳ.

412. Hérodote, I, 97.

Ἐούσης ὦν ἁρπαγῆς καὶ ἀνομίης ἔτι πολλῷ μᾶλλον ἀνὰ τὰς κώμας ἢ πρότερον ἦν, συνελέχθησαν οἱ Μῆδοι ἐς τωὐτὸ καὶ ἐδίδοσαν σφίσι λόγον, λέγοντες περὶ τῶν κατηκόντων. Ὡς δ' ἐγὼ δοκέω, μάλιστα ἔλεγον οἱ τοῦ Δηιόκεω φίλοι. « Οὐ γὰρ δὴ τρόπῳ τῷ παρεόντι χρεόμενοι δυνατοί εἰμεν οἰκέειν τὴν χώρην, φέρε στήσωμεν ἡμέων αὐτῶν βασιλέα. »

Ponctuez : Καὶ ἐδίδοσαν σφίσι λόγον, λέγοντες περὶ τῶν κατηκόντων (ὡς δ' ἐγὼ δοκέω, μάλιστα ἔλεγον οἱ τοῦ Δηιόκεω φίλοι) · « Οὐ γὰρ δὴ, κτλ. »

413. Hérodote, I, 98.

Τοῦ μὲν δὴ πρώτου κύκλου οἱ προμαχεῶνές εἰσι λευκοὶ, τοῦ δὲ δευτέρου μέλανες, τρίτου δὲ κύκλου φοινίκεοι, τετάρτου δὲ κυάνεοι, πέμπτου δὲ σανδαράκινοι. Οὕτω πάντων τῶν κύκλων οἱ προμαχεῶνες ἠνθισμένοι εἰσὶ φαρμάκοισι · δύο δὲ οἱ τελευταῖοί εἰσι ὁ μὲν καταργυρωμένους, ὁ δὲ κατακεχρυσωμένους ἔχων τοὺς προμαχεῶνας.

Au lieu de οὕτω πάντων τῶν κύκλων, Stein fait observer, avec raison, que le sens demanderait plutôt soit τούτων πάντων τῶν κύκλων, soit οὕτω τῶν πέντε κύκλων. Pour notre part, nous considérons tout ce membre de phrase comme une glose afférente au passage entier.

414. Hérodote, I, 109.

Ἡ δὲ πρὸς αὐτὸν λέγει · « Νῦν ὦν τί σοὶ ἐν νόῳ ἐστὶ ποιέειν; » Ὁ δὲ ἀμείβεται · « Οὐ τῇ ἐνετέλλετο Ἀστυάγης, οὐδ' εἰ παραφρονήσει τε καὶ μανέεται κάκιον ἢ νῦν μαίνεται, οὔ οἱ ἔγωγε προσθήσομαι τῇ γνώμῃ οὐδὲ ἐς φόνον τοιοῦτον ὑπηρετήσω. Πολλῶν δὲ εἵνεκα οὐ φονεύσω μιν, καὶ ὅτι αὐτῷ μοι συγγενής ἐστι ὁ παῖς, καὶ ὅτι Ἀστυάγης μέν ἐστι γέρων καὶ ἄπαις ἔρσενος γόνου · εἰ δὲ κτλ.

Nous écririons : Οὐδὲ ἐς φόνον τοιοῦτον ὑπηρετήσω, πολλῶν δὴ εἵνεκα [οὐ φονεύσω μιν], καὶ ὅτι..... La substitution d'un point à la virgule qui devait suivre ὑπηρετήσω, et celle de δέ à δή peuvent suffire à rendre compte de l'intrusion.

415. Hérodote, I, 111.

Ὦ γύναι, εἰδόν τε ἐς πόλιν ἐλθὼν καὶ ἤκουσα τὸ μήτε ἰδεῖν ὄφελον μήτε κοτὲ γενέσθαι ἐς δεσπότας τοὺς ἡμετέρους.

L'emploi de ὄφελον comme mot invariable, équivalant pour le sens au latin *utinam*, ne saurait être attribué à un écrivain aussi ancien

qu'Hérodote. On est donc forcé de suppléer, avec Stein, la troisième personne ὄφελε devant γενέσθαι. Il nous paraît plus vraisemblable que ὄφελον doit céder la place à ἤθελον. Cf. I, ch. 32 : Πολλὰ μὲν ἔστι ἰδεῖν τὰ μή τις ἐθέλει.

416. Hérodote, I, 115.

Οἱ μέν νυν ἄλλοι παῖδες τὰ ἐπιτασσόμενα ἐπετέλεον, οὗτος δὲ ἀνηκούστεέ τε καὶ λόγον εἶχε οὐδένα, ἐς ὃ ἔλαβε τὴν δίκην.

Stein reconnait que le sens qu'on est forcé d'attribuer aux trois derniers mots diffère complètement de l'acception usuelle : il se borne d'ailleurs, pour justifier la vulgate, à en rapprocher l'expression ironique τὸν μισθὸν λαβεῖν, qui est employée ailleurs (III, 15, VIII, 90) par Hérodote, pour signifier « Recevoir sa punition ». Cela prouve-t-il qu'une expression qui veut dire partout « punir » ait pu être prise exceptionnellement dans le sens de « être puni »? Et ne vaut-il pas mieux voir dans τὴν δίκην une glose de τὸν μισθόν?

417. Hérodote, I, 116.

Ἐπεὶ δὲ ὑπελέλειπτο ὁ βουκόλος, μοῦνος μουνωθέντα τάδε αὐτὸν εἵρετο ὁ Ἀστυάγης κόθεν λάβοι τὸν παῖδα.

La leçon μουνωθέντα nous paraît, comme à Stein, devoir être préférée à la variante μουνόθεν. Mais il y a lieu de modifier la ponctuation ainsi qu'il suit, en rejetant le mot parasite αὐτόν : Ἐπεὶ δὲ ὑπελέλειπτο ὁ βουκόλος μοῦνος, μουνωθέντα τάδε [αὐτὸν] εἵρετο ὁ Ἀστυάγης. En effet, l'office que remplit ici le participe μουνωθέντα est précisément de suppléer l'accusatif du pronom de la troisième personne. Cf. par exemple, I, 120 : Ἐκάλεε τοὺς αὐτοὺς τῶν Μάγων οἱ τὸ ἐνύπνιον..... ἔκριναν · ἀπικομένους δὲ εἵρετο ὁ Ἀστυάγης τῇ ἔκρινάν οἱ τὴν ὄψιν. VI, 125 : Καί μιν Κροῖσος..... μεταπέμπεται ἐς Σάρδις, ἀπικόμενον δὲ δωρέεται.

418. Hérodote, I, 207.

Τούτοισι ὦν τοῖσι ἀνδράσι τῶν προβάτων ἀφειδέως πολλὰ κατακόψαντας καὶ σκευάσαντας προθεῖναι ἐν τῷ στρατοπέδῳ τῷ ἡμετέρῳ δαῖτα, πρὸς δὲ καὶ κρητῆρας ἀφειδέως οἴνου ἀκρήτου καὶ σιτία παντοῖα.

Τῶν προβάτων ἀφειδέως κατακόψαντας suffit pour exprimer l'idée « ayant égorgé du petit bétail en grande quantité, une quantité considérable de petit bétail ». Le mot inutile πολλά nous paraît devoir être supprimé.

419. Hérodote, I, 212.

Ἄπληστε αἵματος Κῦρε, μηδὲν ἐπαερθῇς τῷ γεγονότι τῷδε πρήγματι, εἰ ἀμπελίνῳ καρπῷ, τῷπερ αὐτοὶ ἐμπιπλάμενοι μαίνεσθε οὕτω ὥστε κατιόντος τοῦ οἴνου ἐς τὸ σῶμα ἐπαναπλώειν ὑμῖν ἔπεα κακά, τοιούτῳ φαρμάκῳ δολώσας ἐκράτησας παιδὸς τοῦ ἐμοῦ, ἀλλ' οὐ μάχῃ κατὰ τὸ καρτερόν.

Les mots τοῦ οἴνου, venant à la suite de la périphrase ἀμπελίνῳ καρπῷ, ne peuvent être d'Hérodote. D'autre part, κατιόντος, employé sans substantif qui s'y rapporte, ne pouvait guère manquer d'être commenté ainsi par un grammairien.

420. Hérodote, II, 25, et VIII, 86.

II, 25. Ὁ δὲ Νεῖλος ἐὼν ἄνομβρος, ἑλκόμενος δὲ ὑπὸ τοῦ ἡλίου, μοῦνος ποταμῶν τοῦτον τὸν χρόνον οἰκότως αὐτὸς ἑωυτοῦ ῥέει πολλῷ ὑποδεέστερος ἢ τοῦ θέρεος.

VIII, 86. Καίτοι ἦσάν γε καὶ ἐγένοντο ταύτην τὴν ἡμέρην μακρῷ ἀμείνονες αὐτοὶ ἑωυτῶν ἢ πρὸς Εὐβοίῃ, πᾶς τις προθυμεόμενος καὶ δειμαίνων Ξέρξην, ἐδόκεέ τε ἕκαστος ἑωυτὸν θηήσεσθαι βασιλέα.

Ἢ τοῦ θέρεος, dans la première phrase, dans la seconde, ἢ πρὸς Εὐβοίῃ, ne peuvent être que des gloses destinées à expliquer αὐτὸς ἑωυτοῦ, αὐτοὶ ἑωυτῶν.

Ajoutons que, dans la phrase du VIIIe livre, les mots γε καὶ ἐγένοντο paraissent provenir simplement d'une indication de variante, ainsi conçue : γρ. (c.-à-d. γράφεται) καὶ ἐγένοντο. Hérodote dit plus souvent ἀγαθὸν γίνεσθαι que ἀγαθὸν εἶναι, dans le sens de « se conduire bravement. » De là une glose qui fut prise ensuite pour une variante. Nous écririons donc : Καίτοι ἦσαν ταύτην τὴν ἡμέρην.....

421. Hérodote, II, 115.

Εἰρώτα τὸν Ἀλέξανδρον ὁ Πρωτεὺς τίς εἴη καὶ ὁκόθεν πλώοι. Ὁ δέ οἱ καὶ τὸ γένος κατέλεξε καὶ τῆς πάτρης εἶπε τὸ οὔνομα, καὶ δὴ καὶ τὸν πλόον ἀπηγήσατο ὁκόθεν πλώοι.

Nous voyons dans les deux derniers mots de cette seconde phrase une glose empruntée à la fin de la première.

422. Hérodote, II, 175.

Αὕτη (à savoir ἡ στέγη) τοῦ ἱροῦ κέεται παρὰ τὴν ἔσοδον · ἔσω γάρ μιν ἐς τὸ ἱρόν φασι τῶνδε εἵνεκα οὐκ ἐσελκύσαι. Τὸν ἀρχιτέκτονα αὐτῆς ἑλκομένης τῆς στέγης ἀναστενάξαι, οἷά τε χρόνου ἐγγεγονότος πολλοῦ καὶ ἀχθόμενον τῷ ἔργῳ, τὸν δὲ Ἄμασιν, ἐνθυμιστὸν (Cobet et Stein : ἐνθύμιον) ποιησάμενον, οὐκ ἐᾶν ἔτι προσωτέρω ἑλκύσαι.

Il faut apparemment écrire : Τὸν ἀρχιτέκτονα αὐτῆς, ἑλκομένης [τῆς στέγης], ἀναστενάξαι.

423. Hérodote, III, 50.

Τέλος δέ μιν περὶ θυμῷ ἐχόμενος ὁ Περίανδρος ἐξελαύνει ἐκ τῶν οἰκίων.

Il ne saurait suffire, pour corriger cette phrase, de substituer, avec Schæfer, πέρι (ainsi accentué) à περί. Nous pensons qu'un copiste avait écrit ici, par anticipation, les premières lettres du mot Περίανδρος; et que ces lettres, bien qu'elles fussent vraisemblablement ponctuées, furent transcrites à tort par les copistes suivants.

Les deux passages de Procope, cités par Stein, semblent venir à l'appui de notre conjecture.

424. Hérodote, III, 51.

Ὁ δὲ ὅκως ἀπελαυνόμενος ἔλθοι ἐς ἄλλην οἰκίην, ἀπηλαύνετ' ἂν καὶ ἀπὸ ταύτης, ἀπειλέοντός τε τοῦ Περιάνδρου τοῖσι δεξαμένοισι καὶ ἐξέργειν κελεύοντος · ἀπελαυνόμενος δ' ἂν ἤιε ἐπ' ἑτέρην τῶν ἑταίρων · οἱ δὲ ἅτε Περιάνδρου ἐόντα παῖδα, καίπερ δειμαίνοντες, ὅμως ἐδέκοντο.

Τῶν ἑταίρων est absurde. Pour s'expliquer l'introduction de ces mots dans le texte, on peut admettre qu'un copiste avait écrit ἑταίρην au lieu de ἑτέρην : d'où la glose τῶν ἑταίρων, destinée à expliquer que le mot ἑταίρην n'était pas pris ici dans son sens ordinaire, et signifiait « une maison appartenant à ses amis. » Dans cette hypothèse, le rétablissement de la vraie leçon ἑτέρην aurait été une conséquence de l'intrusion. Peut-être encore les mots τῶν ἑταίρων proviennent-ils, par corruption, d'une glose τὴν ἑτέρων, « la maison habitée par d'autres personnes », glose écrite au-dessus de ἑτέρην, en vue de justifier le sujet pluriel οἱ δέ, par lequel commence la phrase suivante. De toute façon, il faut certainement corriger : ἐπ' ἑτέρην [τῶν ἑταίρων].

425. Hérodote, III, 53.

Ὁ δὲ ὑποκρινάμενος ἔφη οὐδαμὰ ἥξειν ἐς Κόρινθον, ἔστ' ἂν πυνθάνηται περιεόντα τὸν πατέρα. Ἀπαγγειλάσης δὲ ταύτης ταῦτα, τὸ τρίτον Περίανδρος κήρυκα πέμπει βουλόμενος αὐτὸς μὲν ἐς Κέρκυραν ἥκειν, ἐκεῖνον δὲ ἐκέλευε ἐς Κόρινθον ἀπικόμενον διάδοχον γίνεσθαι τῆς τυραννίδος. Καταινέσαντος δὲ ἐπὶ τούτοισι τοῦ παιδὸς, ὁ μὲν Περίανδρος ἐστέλλετο ἐς τὴν Κέρκυραν, ὁ δὲ παῖς οἱ ἐς τὴν Κόρινθον.

Si le fils de Périandre avait déclaré qu'il ne reviendrait pas à Corinthe, tant qu'il saurait περιεόντα τὸν πατέρα, son père n'aurait pu lui donner satisfaction, et obtenir son retour, qu'à la condition de s'ôter la vie. Nous voyons cependant que Périandre se borna à s'éloi-

gner de Corinthe : donc, Hérodote avait écrit παρεόντα τὸν πατέρα, « que son père fut présent » (en ce lieu, c.-à-d., habitât Corinthe.)

426. Hérodote, III, 75.

Καὶ δὴ ἔλεγε τὸν μὲν Κύρου Σμέρδιν ὡς αὐτὸς ὑπὸ Καμβύσεω ἀναγκαζόμενος ἀποκτείνειε, τοὺς Μάγους δὲ βασιλεύειν. Πέρσῃσι δὲ πολλὰ ἐπαρησάμενος εἰ μὴ ἀνακτησαίατο ὀπίσω τὴν ἀρχὴν καὶ τοὺς Μάγους τισαίατο, ἀπῆκε ἑωυτὸν ἐπὶ κεφαλὴν φέρεσθαι ἀπὸ τοῦ πύργου κάτω.

Ce ne sont point les deux Mages, mais seulement celui des deux qui s'appelait Smerdis, que les Perses avaient jusque-là confondu avec Smerdis, fils de Cyrus : outre que c'était à lui seul qu'appartenait le titre de roi. Il faut donc, dans la première phrase, substituer τὸν Μάγον à la vulgate τοὺς Μάγους. Le voisinage des mots καὶ τοὺς Μάγους τισαίατο peut avoir contribué, ainsi qu'une confusion déjà signalée (exercice 207), à induire le copiste en erreur.

427. Hérodote, III, 130.

Τοὺς ἀποπίπτοντας ἀπὸ τῶν φιαλέων στατῆρας ἑπόμενος ὁ οἰκέτης, τῷ οὔνομα ἦν Σκίτων, ἀνελέγετο, καί οἱ χρῆμα πολλόν τι χρυσοῦ συνελέχθη.

Il n'a pas été question de ce domestique dans ce qui précède. Le sens exige donc, aussi bien que la syntaxe, que l'on retranche ὁ, comme provenant d'une digraphie de la première lettre d'οἰκέτης. Ajoutons que le texte pouvait porter, antérieurement : ἑπόμενος οἰκέτης <τις>.

428. Hérodote, III, 142.

Un Samien répond à Méandrios, qui vient d'abdiquer la tyrannie: Ἀλλ' οὐδ' ἄξιος εἶς σύ γε ἡμέων ἄρχειν, γεγονώς τε κακῶς καὶ ἐὼν ὄλεθρος · ἀλλὰ μᾶλλον ὅκως λόγον δώσεις τῶν μετεχείρισας χρημάτων.

Εἶς n'est sans doute qu'une faute d'iotacisme pour ἧς : ce qui ne veut pas dire que ἧς lui-même ne puisse avoir été substitué par un grammairien à ἔας, à supposer que telle soit, dans le dialecte d'Hérodote, la vraie forme de cette seconde personne.

429. Hérodote, III, 157.

Οἱ δὲ Βαβυλώνιοι ὁρέοντες ἄνδρα τὸν (variante : τῶν) ἐν Πέρσῃσι δοκιμώτατον ῥινός τε καὶ ὤτων ἐστερημένον.....

Hérodote n'a dit nulle part que Zopyre fût l'homme le plus considérable qu'il y eût alors en Perse. Il s'est borné à l'appeler en passant ἄνδρα δοκιμώτατον, expression dont on aura ici l'équivalent, si l'on rétablit ἄνδρα τῶν ἐν Πέρσῃσι δοκιμωτάτων.

430. Hérodote, IV, 134.

Gobryès conseille à Darius de renoncer à son expédition contre les Scythes, qui se sont dérobés par la fuite à toutes ses attaques, et qui viennent en dernier lieu de rompre leurs rangs, sous les yeux de l'armée perse, pour se mettre à la poursuite d'un lièvre.

Ὦ βασιλεῦ, ἐγὼ σχεδὸν μὲν καὶ λόγῳ ἠπιστάμην τούτων τῶν ἀνδρῶν τὴν ἀπορίην, ἐλθὼν δὲ μᾶλλον ἐξέμαθον, ὁρέων αὐτοὺς ἐμπαίζοντας ἡμῖν.

Corrigez : Ὁρέω δὲ αὐτοὺς ἐμπαίζοντας ἡμῖν.

431. Hérodote, V, 92 β.

Καὶ οὗτοι Βακχιάδαι καλεόμενοι ἔνεμον τὴν πόλιν, ἐδίδοσαν δὲ καὶ ἤγοντο ἐξ ἀλλήλων.

Stein fait remarquer avec raison que l'expression consacrée par l'usage pour signifier « donner en mariage » n'est pas διδόναι, mais bien ἐκδιδόναι (ou ἐκδίδοσθαι), qu'Hérodote lui-même a employé dans deux passages (I, 196; IV, 145). L'omission de la préposition ΕΞ est ici assez facile à expliquer, pour qu'il y ait lieu de rétablir ἐξεδίδοσαν.

432. Hérodote, V, 92 γ.

Καὶ δοκέουσά σφεας φιλοφροσύνης τοῦ πατρὸς εἵνεκεν αἰτέειν, φέρουσα ἐνεχείρισε αὐτῶν ἑνί.

Φιλοφροσύνης τοῦ πατρός est au moins équivoque. Pour exprimer l'idée qu'il avait certainement dans l'esprit, Hérodote aurait pu dire ὥστε φιλοφρονέεσθαι τὸν πατέρα : s'il a mieux aimé la rendre au moyen d'un substantif, on peut croire qu'il avait écrit : φιλοφρονήσιος τοῦ πατρὸς εἵνεκεν.

433. Hérodote, VI, 129.

Ὡς δὲ ἀπὸ δείπνου ἐγίνοντο, οἱ μνηστῆρες ἔριν εἶχον ἀμφί τε μουσικῇ καὶ τῷ λεγομένῳ ἐς τὸ μέσον. Προϊούσης δὲ τῆς πόσιος κατέχων πολλὸν τοὺς ἄλλους ὁ Ἱπποκλείδης ἐκέλευσέ οἱ τὸν αὐλητὴν αὐλῆσαι ἐμμελείην, πειθομένου δὲ τοῦ αὐλητέω ὠρχήσατο.

Au lieu de κατέχων, qu'on interprète *detinens*, « tenant sous le charme », le sens demande un mot qui signifie « éclipsant » ou « surpassant » : car c'est d'une lutte (ἔρις) qu'il s'agit. On ne peut guère songer à ὑπερέχων : car l'archétype des manuscrits qui nous ont conservé le texte d'Hérodote, manuscrits dont un, au moins, remonte au dixième siècle, devait être écrit, selon toute apparence, en onciale; et nous avons déjà vu (exercice 317) que l'emploi des

sigles pour représenter les prépositions est généralement borné, dans cette écriture, aux annotations marginales. Il nous paraît plus vraisemblable qu'Hérodote avait écrit κρατέων πολλόν, « l'emportant de beaucoup sur ». Cf. même livre, ch. 11 : πολλὸν ἐλασσωθήσεσθαι.

434. Hérodote, VII, 136.

Πρῶτα μὲν τῶν δορυφόρων κελευόντων καὶ ἀνάγκην σφι προσφερόντων προσκυνέειν βασιλέα προσπίπτοντας, οὐκ ἔφασαν ὠθεόμενοι ὑπ' αὐτῶν ἐπὶ κεφαλὴν ποιήσειν ταῦτα οὐδαμά.

Οὐκ ἔφασαν ὠθεόμενοι, sans οὐδέ, a choqué Valckenaer; et il a fait observer que l'insertion de cette particule entre ἔφασαν et ὠθεόμενοι remédierait au vice du passage. On obtiendra le même sens en remplaçant οὐκ ἔφασαν par οὐδ' ἔφασαν.

435. Hérodote, VII, 139.

Νῦν δὲ Ἀθηναίους ἄν τις λέγων σωτῆρας γενέσθαι τῆς Ἑλλάδος οὐκ ἂν ἁμαρτάνοι..... Οὗτοι γὰρ ἐπὶ δκότερα τῶν πρηγμάτων ἐτράποντο, ταῦτα ῥέψειν ἔμελλε.

Corrigez : ἐπὶ δκότερα τῶν πρηγμάτων τράποιντο.

436. Hérodote, VII, 161.

Μάτην γὰρ ἂν ὧδε πάραλον Ἑλλήνων στρατὸν πλεῖστον εἴημεν ἐκτημένοι, εἰ Συρηκοσίοισι ἐόντες Ἀθηναῖοι συγχωρήσομεν τῆς ἡγεμονίης, ἀρχαιότατον μὲν ἔθνος παρεχόμενοι, μοῦνοι δὲ ἐόντες οὐ μετανάσται Ἑλλήνων.

Ἔθνος nous paraît avoir pris la place de γένος. Il est possible que le mot ἔθνος fût écrit comme glose entre les lignes d'un manuscrit. Et il n'était pas absolument nécessaire que le copiste l'eût sous les yeux pour l'avoir présent à la pensée, au moment où il transcrivait les mots ἀρχαιότατον γένος παρεχόμενοι.

437. Hérodote, VII, 210.

Ὡς δ' ἐσέπεσον φερόμενοι ἐς τοὺς Ἕλληνας οἱ Μῆδοι, ἔπιπτον πολλοί, ἄλλοι δ' ἐπεσήισαν, καὶ οὐκ ἀπελαύνοντο (variantes moins bien autorisées : ἀπηλαύνοντο, ἀπήλαυνον) καίπερ μεγάλως προσπταίοντες. Δῆλον δ' ἐποίευν παντί τεῳ καὶ οὐκ ἥκιστα αὐτῷ βασιλέϊ, ὅτι πολλοὶ μὲν ἄνθρωποι εἶεν, ὀλίγοι δὲ ἄνδρες.

Stein a bien vu qu'il y a non-seulement incohérence, mais contradiction, entre la première phrase et la seconde. Il croit se tirer de cette difficulté en supposant que la dernière partie de la première

phrase a été insérée par Hérodote, postérieurement à la première rédaction de son histoire. Mais, comment il a pu échapper à Hérodote que cette addition le mettait en contradiction avec lui-même, c'est ce qu'il n'eût pas été superflu d'expliquer.

Il nous paraît plus naturel d'admettre que l'historien avait écrit καὶ οὐκ ἀπεπαύοντο, « et cet envoi de renforts ne discontinuait pas ».

438. Hérodote, VII, 220.

Λέγεται δὲ ὡς αὐτός σφεας ἀπέπεμψε Λεωνίδης, μὴ ἀπόλωνται κηδόμενος· αὐτῷ δὲ καὶ Σπαρτιητέων τοῖσι παρεοῦσι οὐκ ἔχειν εὐπρεπέως ἐκλιπεῖν τὴν τάξιν ἐς τὴν ἦλθον φυλάξοντες ἀρχήν.

Ce passage nous paraît défectueux en deux endroits. D'abord, on ne voit pas bien à quoi peut servir ἐς (devant τὴν ἦλθον φυλάξοντες), si ce n'est à rendre la phrase moins régulière en dépossédant φυλάξοντες de son complément naturel. D'autre part, l'auteur avait dû indiquer que l'idée exprimée par οὐκ ἔχειν εὐπρεπέως était celle de Léonidas et de ses compagnons. Nous proposons : Αὐτῷ δὲ καὶ Σπαρτιητέων τοῖσι παρεοῦσι οὐκ ἔχειν εὐπρεπέως <δοκέειν> ἐκλιπεῖν τὴν τάξιν [ἐς] τὴν ἦλθον φυλάξοντες ἀρχήν. Δοκέειν serait ici un présent de narration équivalant à l'aoriste δόξαι; la faute s'expliquerait par l'accumulation des infinitifs à désinence identique.

439. Hérodote, VIII, 53.

Ταύτῃ ἀνέβησάν τινες κατὰ τὸ ἱρὸν τῆς Κέκροπος θυγατρὸς Ἀγλαύρου, καίτοι περ ἀποκρήμνου ἐόντος τοῦ χώρου.

Nous écririons : καίπερ ἀποκρήμνου ἐόντος. On peut admettre que καίτοι, mot fréquemment employé pour καίπερ dans la basse grécité, ayant pris la place de la leçon authentique, περ fut ensuite rétabli entre les lignes ou à la marge.

Nous voyons que καίπερ (sans τοι) est la leçon du *Romanus*, leçon qui, d'ailleurs, doit être elle-même purement conjecturale : du moins, la part de la tradition nous paraît très-faible, ainsi qu'à Stein, dans les variantes propres à ce manuscrit.

440. Hérodote, VIII, 83.

Προηγόρευε εὖ ἔχοντα μὲν ἐκ πάντων Θεμιστοκλέης, τὰ δὲ ἔπεα ἦν πάντα κρέσσω τοῖσι ἥσσοσι ἀντιτιθέμενα, ὅσα δὴ ἐν ἀνθρώπου φύσι καὶ καταστάσι ἐγγίνεται. Παραινέσας δὲ τούτων τὰ κρέσσω αἱρέεσθαι, καὶ καταπλέξας τὴν ῥῆσιν, ἐσβαίνειν ἐκέλευε ἐς τὰς νέας.

Nous conjecturons : Τὰ δὲ ἔπεα ἦν πάντα <περὶ τὰ> κρέσσω, τοῖσι ἥσσοσι ἀντιτιθέμενα ὅσα δὴ κτλ. Proprement : « Et son discours roulait

tout entier sur la vertu, sur les résolutions viriles, opposées aux faiblesses qui sont inhérentes à la nature humaine ».

441. Hérodote, VIII, 84.

Οἱ μὲν δὴ ἄλλοι Ἕλληνες ἐπὶ πρύμνην ἀνεκρούοντο καὶ ὤκελλον τὰς νέας.

C'est arbitrairement, ce semble, que Bekker a supprimé le mot ἐπί : car la locution connue πρύμνην ἀνακρούεσθαι n'avait que faire d'une telle glose. On comprendrait mieux qu'un grammairien, ayant sous les yeux l'expression plus brève et moins explicite ἀνεκρούοντο ou ἀνέκρουόν τε [conjecture d'Eltz], eût cru devoir en éclaircir le sens au moyen des mots ἐπὶ πρύμνην.

442. Hérodote, VIII, 96.

Ὥστε ἀποπλησθῆναι (Dietsch : ἀποπεπλῆσθαι) τὸν χρησμὸν τόν τε ἄλλον πάντα τὸν περὶ τῆς ναυμαχίης ταύτης εἰρημένον Βάκιδι καὶ Μουσαίῳ, καὶ δὴ καὶ κατὰ τὰ ναυήγια τὰ ταύτῃ ἐξενειχθέντα τὸ εἰρημένον πολλοῖσι ἔτεσι πρότερον τούτων ἐν χρησμῷ Λυσιστράτῳ Ἀθηναίῳ ἀνδρὶ χρησμολόγῳ, τὸ ἐλελήθεε πάντας τοὺς Ἕλληνας.

La suppression des mots καὶ Μουσαίῳ, proposée par Stein, ne fait disparaître, comme il l'a vu lui-même, qu'une des difficultés de ce passage. On peut bien admettre que καὶ Μουσαίῳ provient d'une glose ἢ Μουσαίῳ; mais il faudrait, du même coup, attribuer une origine analogue aux mots πολλοῖσι ἔτεσι πρότερον τούτων ἐν χρησμῷ Λυσιστράτῳ Ἀθηναίῳ ἀνδρὶ χρησμολόγῳ. Cette conjecture supposerait que l'oracle de Bacis cité plus haut par Hérodote (VIII, 77) n'a été reproduit par lui qu'incomplétement.

Il vaut mieux, pensons-nous, en conservant καὶ Μουσαίῳ, admettre que l'article τόν a été inséré à tort dans le premier membre de phrase, et qu'il faut écrire [τὸν] χρησμὸν [τόν] τε ἄλλον πάντα [τὸν] περὶ τῆς ναυμαχίης ταύτης εἰρημένον. L'hypothèse serait invraisemblable, si les trois intrusions devaient nécessairement être imputées à la même main. Elle cesse de l'être, si l'on suppose qu'un copiste avait d'abord inséré τὸν, par inadvertance, à une seule des trois places indiquées: en effet, il n'en fallait pas davantage pour qu'un grammairien introduisit ensuite le même mot aux deux autres endroits.

443. Hérodote, IX, 78.

Lampon exhorte Pausanias à venger sur le cadavre de Mardonius l'outrage fait autrefois à celui de Léonidas : « Λεωνίδεω γὰρ ἀποθανόντος ἐν Θερμοπύλῃσι Μαρδόνιός τε καὶ Ξέρξης ἀποταμόντες

τὴν κεφαλὴν ἀνεσταύρωσαν · τῷ σὺ τὴν ὁμοίην ἀποδιδοὺς ἔπαινον ἕξεις πρῶτα μὲν ὑπὸ πάντων Σπαρτιήτεων, αὖτις δὲ καὶ πρὸς τῶν ἄλλων Ἑλλήνων · Μαρδόνιον γὰρ ἀνασκολοπίσας τετιμωρήσεαι ἐς πάτρων τὸν σὸν Λεωνίδην. »

Nous corrigeons : Τοῖσι τὴν ὁμοίην ἀποδιδούς.

Dans le dernier membre de phrase, la leçon des manuscrits, τετιμώρησαι, nous paraît devoir être rétablie; le sens est, si nous ne nous trompons : « Tu t'es vengé (c'est-à-dire ici, tu te seras vengé : cf. Sophocle, **Philoctète**, v. 76) de lui, en ce qui regarde ton oncle. »

444. Hérodote, IX, 79.

Ἐξαείρας γάρ με ὑψοῦ καὶ τὴν πάτρην καὶ τὸ ἔργον, ἐς τὸ μηδὲν κατέβαλες (ou plutôt κατέβαλλες, conjecture de Stein) παραινέων νεκρῷ λυμαίνεσθαι.

Nous conjecturons : μευ ὑψοῦ.

445. Euripide, **Hippolyte**, 261-263.

Βιότου δ' ἀτρεκεῖς ἐπιτηδεύσεις
φασὶ σφάλλειν πλέον ἢ τέρπειν
τῇ θ' ὑγιείᾳ (Nauck : τ' εὐσοίᾳ) μᾶλλον πολεμεῖν.

Au génitif βιότου, nous pensons qu'il y a lieu de substituer l'accusatif βίοτον, qui dépendra des verbes σφάλλειν et τέρπειν.

Ajoutons que ἐπιτηδεύσεις paraît se rapprocher, ici, pour le sens d'une des acceptions de l'adjectif ἐπιτήδειος. Nous interpréterions : « Les attachements, les affections. »

446. Thucydide, I, 36.

Βραχυτάτῳ δ' ἂν κεφαλαίῳ..... τῷδ' ἂν μὴ προέσθαι ἡμᾶς μάθοιτε · τρία μὲν ὄντα λόγου ἄξια τοῖς Ἕλλησι ναυτικά, τὸ παρ' ὑμῖν καὶ τὸ ἡμέτερον καὶ τὸ Κορινθίων, τούτων δ' εἰ περιόψεσθε τὰ δύο ἐς ταὐτὸν ἐλθεῖν καὶ Κορίνθιοι ἡμᾶς προκαταλήψονται, Κερκυραίοις τε καὶ Πελοποννησίοις ἅμα ναυμαχήσετε · δεξάμενοι δὲ ἡμᾶς ἕξετε πρὸς αὐτοὺς πλείοσι ναυσὶ ταῖς ἡμετέραις ἀγωνίζεσθαι.

Bœhme, dont nous reproduisons ici la ponctuation, fait remarquer que cette phrase embarrassée se continuerait très-régulièrement, sans les mots τούτων δ'; et il en rapproche Xénophon, **Cyropédie**, V, 4, 51 : τρία ὄντα τῶν Σύρων φρούρια, ἓν μὲν αὐτῶν ἔλαβε. IV, 5, 37 : καινὰ γὰρ ἡμῖν ὄντα τὰ παρόντα, πολλὰ αὐτῶν ἐστιν ἀσύντακτα. Ces exemples mêmes nous paraissent suggérer la correction dont le passage a besoin. Ce n'est pas τούτων δ' qui est de trop, mais seulement le dernier de ces mots.

447. Thucydide, I, 37.

Κἀν τούτῳ τὸ εὔπρεπὲς ἄσπονδον οὐχ ἵνα μὴ ξυναδικήσωσιν ἑτέροις προβέβληνται, ἀλλ' ὅπως κατὰ μόνας ἀδικῶσι.

On verra par la note de Poppo que les mots κἀν τούτῳ ont été diversement expliqués: c'est qu'en réalité ils ne sont pas susceptibles d'une interprétation à la fois grammaticale et raisonnable. Il nous paraît très-probable que Thucydide avait écrit κἀπὶ τούτῳ, expression où il faudrait voir alors un antécédent de ἵνα. Cf. par exemple, Xénophon, **Anabase**, VII, 6, 16 : Ἀλλ', οἶμαι, εἰ ἐδίδου, ἐπὶ τούτῳ ἄρ' ἐδίδου, ὅπως ἐμοὶ δοὺς μεῖον μὴ ἀποδοίη ὑμῖν τὸ πλεῖον.

448. Thucydide, I, 43.

Ἡμεῖς δὲ περιπεπτωκότες οἷς ἐν τῇ Λακεδαίμονι αὐτοὶ προείπομεν, τοὺς σφετέρους ξυμμάχους αὐτόν τινα κολάζειν, νῦν παρ' ὑμῶν τὸ αὐτὸ ἀξιοῦμεν κομίζεσθαι.

Οἷς ἐν τῇ Λακεδαίμονι αὐτοὶ προείπομεν se rattache mal à περιπεπτωκότες. De ce dernier mot dépendait sans doute, à l'origine, un membre de phrase aujourd'hui perdu. Nous écririons : Ἡμεῖς δὲ περιπεπτωκότες <οἷσπερ ὑμεῖς τότε>, ὃ καὶ ἐν τῇ Λακεδαίμονι αὐτοὶ προείπομεν...., νῦν παρ' ὑμῶν τὸ αὐτὸ ἀξιοῦμεν κομίζεσθαι, « nous trouvant aujourd'hui dans une situation pareille à celle où vous étiez alors, nous vous demandons de tenir à notre égard la conduite que nous avons conseillée nous-mêmes dans l'assemblée des Lacédémoniens (alors qu'il s'agissait de vous). » La substitution de οἷς à ὃ καί s'expliquerait, d'un côté, par la ressemblance de KAI et de IC, dans une certaine écriture onciale, de l'autre, par l'omission du membre de phrase dépendant de περιπεπτωκότες.

Ajoutons que la conjecture de Dobree et de Cobet, tendante à supprimer τοὺς σφετέρους ξυμμάχους αὐτόν τινα κολάζειν (cf. ib. ch. 40), nous semble tout à fait plausible.

449. Thucydide, I, 73.

Τὰ δὲ Μηδικὰ καὶ ὅσα αὐτοὶ ξύνιστε, εἰ καὶ δι' ὄχλου μᾶλλον ἔσται ἀεὶ προβαλλομένοις, ἀνάγκη λέγειν. Καὶ γὰρ ὅτε ἐδρῶμεν, ἐπ' ὠφελίᾳ ἐκινδυνεύετο, ἧς τοῦ μὲν ἔργου μέρος μετέσχετε, τοῦ δὲ λόγου μὴ παντὸς, εἴ τι ὠφελεῖ, στερισκώμεθα.

La conjecture de Classen, ἀεὶ προβαλλόμενα, ne nous paraît point méthodique. Faut-il écrire δι' ὄχλου μᾶλλόν<τις> ἔσται ἀεὶ προβαλλόμενος? Ce qui nous paraît sûr, c'est que ὅτε ἐδρῶμεν, au commencement de la phrase suivante, doit être remplacé par ὅ τι ἐδρῶμεν, « les choses, quelles qu'elles soient, que nous avons faites. »

450. Thucydide, I, 124.

Ἀλλὰ νομίσαντες ἐς ἀνάγκην (variante ἐπ' ἀνάγκην) ἀφῖχθαι, ὦ ἄνδρες ξύμμαχοι, καὶ ἅμα τάδε ἄριστα λέγεσθαι, ψηφίσασθε τὸν πόλεμον.

L'expression ἐπ' ἀνάγκην ἀφῖχθαι ne paraît point admissible : mais, d'autre part, on ne voit pas comment ἐς ἀνάγκην aurait pu donner naissance à la variante ἐπ' ἀνάγκην. Il appartient à la conjecture de trouver une troisième leçon dont les deux variantes puissent également provenir. Nous proposons : ἔς τ' ἀνάγκην.

451. Thucydide, I, 125.

Ὅμως δὲ καθισταμένοις ὧν ἔδει ἐνιαυτὸς μὲν οὐ διετρίβη, ἔλασσον δὲ, πρὶν ἐσβαλεῖν ἐς τὴν Ἀττικὴν καὶ τὸν πόλεμον ἄρασθαι φανερῶς.

Bœhme a rapproché de ce passage Hérodote, VII, 39, 3 : Τὴν μὲν ἀξίην οὐ λάμψεαι, ἐλάσσω δὲ τῆς ἀξίης. Néanmoins on ne peut qu'approuver Poppo, lorsqu'il dit : « Velis..... scriptum οὐ πολλῷ ἔλασσον δέ. »

Nous croyons qu'il suffit de rétablir, à la suite de ἔλασσον δέ, le mot τι, qui a pu facilement disparaître, comme identique dans l'écriture à la lettre initiale du mot suivant πρίν.

452. Xénophon, **Anabase**, I, 1, 11.

Πρόξενον δὲ τὸν Βοιώτιον ξένον ὄντα ἐκέλευσε λαβόντα ἄνδρας ὅτι πλείστους παραγενέσθαι, ὡς εἰς Πισίδας βουλόμενος στρατεύεσθαι, ὡς πράγματα παρεχόντων τῶν Πισιδῶν τῇ ἑαυτοῦ χώρᾳ.

Le membre de phrase ὡς εἰς Πισίδας βουλόμενος στρατεύεσθαι est certainement à retrancher, d'autant plus qu'on lit, au paragraphe suivant : Τὴν μὲν πρόφασιν ἐποιεῖτο ὡς Πισίδας βουλόμενος ἐκβαλεῖν παντάπασιν ἐκ τῆς χώρας · καὶ ἀθροίζει ὡς ἐπὶ τούτους τό τε βαρβαρικὸν καὶ τὸ Ἑλληνικόν. [Ch. Graux, répétiteur.]

453. Xénophon, **Anabase**, I, 2, 15.

Ἐκέλευσε δὲ τοὺς Ἕλληνας ὡς νόμος αὐτοῖς εἰς μάχην οὕτω ταχθῆναι καὶ στῆναι, συντάξαι δ' ἕκαστον τοὺς ἑαυτοῦ.

Nous écririons : εἰς μάχην οὕτω [ταχθῆναι] καταστῆναι.

454. Diodore de Sicile, I, 2, 1.

Καθόλου δὲ διὰ τὴν ἐκ ταύτης (à savoir τῆς ἱστορίας) ἐπ' ἀγαθῷ μνήμην οἱ μὲν κτισταὶ πόλεων γενέσθαι προεκλήθησαν, οἱ δὲ νόμους εἰσηγήσασθαι περιέχοντας τῷ κοινῷ βίῳ τὴν ἀσφάλειαν.

Corrigez : παρέχοντας. [Communiqué par Ch. Graux, répétiteur.]

455. Platon, **Phédon**, p. 62 A.

Ἴσως μέντοι θαυμαστόν σοι φανεῖται, εἰ τοῦτο μόνον τῶν ἄλλων ἁπάντων ἁπλοῦν ἐστι καὶ οὐδέποτε τυγχάνει τῷ ἀνθρώπῳ, ὥσπερ καὶ τἆλλα, ἔστιν ὅτε καὶ οἷς βέλτιον τεθνάναι ἢ ζῆν· οἷς δὲ βέλτιον τεθνάναι, θαυμαστὸν ἴσως σοι φαίνεται, εἰ τούτοις τοῖς ἀνθρώποις μὴ ὅσιόν ἐστιν αὐτοὺς ἑαυτοὺς εὖ ποιεῖν.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter toutes les interprétations qu'on a données de ce passage. Bornons-nous à dire que celles qui sont raisonnables ne s'adaptent nullement au texte ci-dessus; et que celles qui en suivent la lettre sont en contradiction, non-seulement avec le bon sens, mais encore avec la doctrine exprimée ailleurs par Platon, notamment dans ce même dialogue (page 72 D-E : τὰς τῶν τεθνεώτων ψυχὰς εἶναι, καὶ ταῖς μέν γ' ἀγαθαῖς ἄμεινον εἶναι, ταῖς δὲ κακαῖς κάκιον. Cf. ib. 107 C-D; **Lois**, page 959 B).

Nous écririons : Ἴσως μέντοι θαυμαστόν σοι φανεῖται, (εἰ <οὐ> τοῦτο μόνον τῶν ἄλλων ἁπάντων ἁπλοῦν ἐστι καὶ οὐδέποτε τυγχάνει τῷ ἀνθρώπῳ, ὥσπερ καὶ τἆλλα ἔστιν ὅτε καὶ οἷς, βέλτιον τεθνάναι [ἢ ζῆν],) οἷς [δὲ] βέλτιον τεθνάναι θαυμαστὸν ἴσως σοι φαίνεται εἰ τούτοις τοῖς ἀνθρώποις μὴ ὅσιόν ἐστιν αὐτοὺς ἑαυτοὺς εὖ ποιεῖν. Ce qui signifiera, pour traduire presque littéralement : « Il te paraîtra peut-être étonnant, (étant admis qu'il n'est pas vrai de dire que cette chose-là, par exception, a un caractère absolu et invariable, de dire que la mort ne peut jamais être un avantage pour l'homme, à la différence des autres choses qui sont toutes des biens en certains cas et pour certaines personnes,) il te paraîtra peut-être étonnant, dis-je, qu'il ne soit pas permis à ceux des hommes pour qui la mort serait un bien de se rendre service à eux-mêmes. »

Ou, pour simplifier la proposition autant que possible, afin de la rendre plus claire : « Il te paraîtra peut-être étonnant, (étant admis que la mort, comme toute chose, est, en certains cas, un bien,) qu'il ne soit pas permis, dans ces cas-là, de se tuer. »

Οὐ a pu facilement se perdre devant la syllabe τοῦ. L'intrusion de δέ s'explique d'elle-même dans une phrase ainsi construite. Enfin, les mots βέλτιον τεθνάναι ne pouvaient guère manquer d'être expliqués au moyen de la glose ἢ ζῆν.

Pour l'emploi de οὐ après εἰ, pris dans un sens voisin de celui de ἐπεί, voyez Krüger, **Griech. Sprachl.** 67, 4, 1.

456. Aristote, **Rhétorique**, II, 2, p. 1378 B, l. 11—13.

Καὶ γὰρ τὰ κακὰ καὶ τἀγαθὰ ἄξια οἰόμεθα σπουδῆς εἶναι, καὶ τὰ συντείνοντα πρὸς αὐτά· ὅσα δὲ μηδέν τι ἢ μικρόν, οὐδενὸς ἄξια ὑπολαμβάνομεν.

Nous conjecturons : μηδὲν ἤ τι μικρὸν. La ressemblance de ἤ et de τι dans l'écriture onciale expliquerait la transposition.

457. Aristote, **Rhétorique**, II, 2, p. 1379 A, l. 21—22.

Προωδοποίηται γὰρ ἕκαστος πρὸς τὴν ἑκάστου ὀργὴν ὑπὸ τοῦ ὑπάρχοντος πάθους.

Le mot vide de sens ἑκάστου nous paraît devoir céder la place à ἑκάστοτε, de telle façon que le sens soit : « Chaque fois que chacun de nous se met en colère, il y a été prédisposé par la passion qui le possédait. » Ou : « C'est toujours la passion dont nous sommes actuellement possédés qui nous prédispose à la colère. »

458. Aristote, **Rhétorique**, II, 2, p. 1379 A, l. 25—28.

Διὸ καὶ ὧραι καὶ χρόνοι καὶ διαθέσεις καὶ ἡλικίαι ἐκ τούτων φανεραί, ποῖαι εὐκίνητοι πρὸς ὀργὴν καὶ ποῦ καὶ πότε, καὶ ὅτι ὅτε μᾶλλον ἐν τούτοις εἰσὶ μᾶλλον καὶ εὐκίνητοι.

Est-il possible qu'Aristote se soit vanté d'avoir répondu clairement à la question que voici : « En quel temps (πότε) un temps (χρόνος) est-il εὐκίνητος πρὸς ὀργήν? Et cette absurdité n'est que la plus manifeste de celles qu'on peut relever dans le texte ci-dessus.

Pour ramener à un sens raisonnable tout ce galimatias, le changement d'une lettre suffit : au lieu de ποῖαι εὐκίνητοι, il faut écrire ποῖοι εὐκίνητοι, « quels hommes sont faciles à émouvoir. »

Ajoutons que ἐν τούτοις devra être interprété : « Dans les conditions (de temps, d'âge, etc.) qui ont été déterminées. »

La leçon du manuscrit A de Paris, ὅτι μᾶλλον (au lieu de ὅτι ὅτε μᾶλλον) ne nous paraît point admissible, quelle que soit d'ailleurs l'importance de ce manuscrit.

459. Aristote, **Rhétorique**, II, 2; p. 1379 A—B.

Ταῦτα δὲ πολλῷ μᾶλλον ἐὰν ὑποπτεύσωσι μὴ ὑπάρχειν αὐτοῖς ἢ ὅλως ἢ μὴ ἰσχυρῶς, ἢ μὴ δοκεῖν · ἐπειδὰν γὰρ σφόδρα οἴωνται ὑπάρχειν ἐν τούτοις ἐν οἷς σκώπτονται, οὐ φροντίζουσιν.

Écrivez : σφόδρα οἴωνται ὑπερέχειν. La faute provient de la ligne précédente.

460. Aristote, **Rhétorique**, II, 2, p. 1379 B; l. 2—4.

Καὶ τοῖς φίλοις μᾶλλον ἢ τοῖς μὴ φίλοις · οἴονται γὰρ προσήκειν μᾶλλον ὑπ' αὐτῶν εὖ πάσχειν ἢ μή.

Il faut nécessairement retrancher les deux derniers mots, à moins

qu'on ne préfère écrire ἢ <τῶν> μή, ou ἢ <ὑπὸ τῶν> μή, comme nous le propose Charles Graux.

461. Aristote, **Rhétorique**, II, 3; p. 1380 A, l. 31—33.

Καὶ οὓς φοβοῦνται ἢ αἰσχύνονται, ἕως ἂν οὕτως ἔχωσιν, οὐκ ὀργίζονται. (Ἕως non suivi de γάρ est la leçon du ms. principal, justement préférée à la vulgate par Spengel.)

Dans son état actuel, cette phrase signifie : « Ceux qu'ils craignent ou respectent ne se mettent pas en colère. » La suite des idées demande : καὶ οἷς φοβοῦνται. [Charles Graux, répétiteur[1].]

462. Aristote, **Rhétorique**, II, 23; p. 1397—1398.

Καὶ πάλιν πρὸς τὸ Θηβαίους διεῖναι Φίλιππον εἰς τὴν Ἀττικήν, ὅτι « Εἰ πρὶν βοηθῆσαι εἰς Φωκεῖς ἠξίου, ὑπέσχοντο ἄν · ἄτοπον οὖν εἰ, διότι προεῖτο καὶ ἐπίστευσε, μὴ διήσουσιν. »

Au lieu de προεῖτο, qui s'explique mal, on s'attendrait à trouver ici un mot exprimant l'idée d'« obliger », ou, plutôt encore, d'« obliger le premier ». Nous pensons qu'il faut écrire : διότι πρὸ εὖ ποιήσας (forme à laquelle un copiste peut avoir substitué ποήσας) ἐπίστευσε, « parce qu'il leur a montré de la confiance, en les obligeant avant d'avoir reçu d'eux aucun service. »

On rencontre assez souvent ἀντ' εὖ ποιεῖν pour ἀντιποιεῖν εὖ. Il est permis de supposer que προποιέω était susceptible de la même tmèse.

463. Callimaque, épigramme XIV (et dans l'**Anthologie Palatine**, VII, 524).

A. Ἦ ῥ' ὑπὸ σοὶ Χαρίδας ἀναπαύεται; — B. Εἰ τὸν Ἀρίμμα
τοῦ Κυρηναίου παῖδα λέγεις, ὑπ' ἐμοί. —
A. Ὦ Χαρίδα, τί τὰ νέρθε; — Γ. Πολὺς σκότος. — A. Αἱ δ' ἄνοδοι, τί; —
Γ. Ψεῦδος. — A. Ὁ δὲ Πλούτων; — Γ. Μῦθος. — A. Ἀπωλόμεθα. —

1. Voici d'autres conjectures du même sur ce même livre de la *Rhétorique*. II, 1, p. 1377 B, l. 29-31. Retrancher comme provenant d'un lecteur la phrase τὸ μὲν οὖν ποιόν τινα..... εἰς τὰς δίκας, que Charles Thurot (Revue archéologique, 1861) met entre parenthèses. — II, 2, p. 1379 B, l. 17. Supprimer ταῖς ἀτυχίαις (ἐπιχαίρειν ayant par lui-même le sens d'« insulter au malheur »). — II, 5, p. 1383 A, l. 1. Au lieu de ὄντες καὶ δοκοῦντες, écrire ὄντες ἢ δοκοῦντες (autrement il faudrait, ce semble, καὶ οἱ δοκοῦντες). — Ajoutons enfin que le même inclinerait à rejeter du texte la remarque suivante, assurément peu digne d'Aristote : Ὅτι δὲ πρὸς τοὺς ταπεινουμένους παύεται ἡ ὀργή, καὶ οἱ κύνες δηλοῦσιν οὐ δάκνοντες τοὺς καθίζοντας (II, 3, p. 1380 A, l. 23-25).

Γ. Οὗτος ἐμὸς λόγος ὔμμιν ἀληθινός · εἰ δὲ τὸν ἡδὺν
βούλῃ, πελλαίου βοῦς μέγας εἶν Ἀΐδῃ.

Commençons par rétablir l'ancienne distribution du dialogue aux vers 4 et 5, distribution abandonnée aujourd'hui, nous ne savons pourquoi, par les éditeurs. Il faut évidemment écrire :

Ψεῦδος. — Α. Ὁ δὲ Πλούτων; — Γ. Μῦθος. Ἀπωλόμεθα ·
Οὗτος ἐμὸς λόγος ὔμμιν ἀληθινός · εἰ δὲ κτλ.

Ajoutons que, au vers 3, une raison d'euphonie peut faire préférer à la vulgate πολὺ σκότος, leçon de l'Anthologie de Planude. Mais c'est dans le dernier vers que réside la grande difficulté de cette épigramme. Un passage d'Oppien (**Cynég.** II, 107), où il est question d'une belle race de taureaux originaire de Pella, a fait croire à Scaliger qu'il suffisait, pour corriger le texte, de substituer Πελλαῖος à Πελλαίου. Hecker pense confirmer cette conjecture, en faisant voir, par deux passages du poëte comique Alexis (chez Athénée, IV, 161 B et 165 D), qu'il existait au temps de ce poëte un pythagoricien nommé Charidas, fameux pour sa gourmandise; et voici quelle est en résumé, suivant lui, la signification de l'épigramme : « Helluo, omnibus cum » vita amissis, relictum sibi in Orco esse fatetur genus nobile tauro- » rum Pellæorum, quorum carne vesci possit. »

Nous corrigerions de préférence :

.....Εἰ δὲ τὸν ἡδὺν
βούλῃ, γενναῖ', οὐ βοῦς μέγας εἶν Ἀΐδῃ.

En d'autres termes : « Mais si tu aimes mieux que je te parle en complaisant, apprends, mon cher, que les morts n'ont aucun intérêt à cacher la vérité. »

L'expression proverbiale βοῦς μέγας est suffisamment connue, notamment par un vers (36) de l'**Agamemnon** d'Eschyle, pour qu'il soit inutile de l'expliquer. L'acception que nous croyons pouvoir lui attribuer ici ne diffère pas essentiellement de celle que lui prête la tradition : elle est seulement un peu plus générale.

Quant à la place donnée dans le pentamètre au mot atone οὐ, on peut la justifier, si nous ne nous trompons, d'abord en disant que cette négation pouvait prendre l'accent en pareil cas, tout comme elle le prenait à la fin des phrases, peut-être aussi à la fin des vers (par ex. dans **Antigone**, 96-97 : Πείσομαι γὰρ οὐ Τοσοῦτον οὐδὲν ὥστε μὴ οὐ καλῶς θανεῖν); en second lieu, en rappelant ce vers du même poëte, cité avec blâme par Héphestion (XV, 8, p. 97, Gaisford), où un mot composé, Διοσκουρίδεω, est coupé en deux par la césure du pentamètre.

464. Anthologie Palatine (Léonidas dans l'), VI, ép. 226.

Τοῦτο Κλείτωνος ἐπαύλιον, ἥ τ' ὀλιγῶλαξ
σπείρεσθαι, λιτός θ' ὁ σχεδὸν ἀμπελεὼν,
τοῦτό τε ῥωπεύειν ὀλιγόξυλον · ἀλλ' ἐπὶ τούτοις
Κλείτων ὀγδώκοντ' ἐξεπέρησ' ἔτεα.

C'est en vain que plusieurs philologues très-distingués, entre autres Lobeck et Meineke, ont essayé de restituer le texte de cette épigramme, dont le premier vers est faux, et dont l'ensemble ne présente aucune idée nette à l'esprit. La raison en est sans doute que, trompés par la place qu'elle occupe dans l'Anthologie Palatine, au milieu des ἀναθηματικά, ils ont voulu y voir tout autre chose que ce qu'elle est réellement. A notre avis, si on veut la restaurer d'une manière satisfaisante, il faut partir de l'hypothèse que c'était une épitaphe.

Nous restituerions d'abord :

Τούτου τὸ Κλείτωνος ἐπαύλιον ἦν ὀλιγῶλαξ,

« le domaine de Cliton, l'homme qui repose ici, comprenait peu de sillons ». La première correction n'a pas besoin d'être justifiée. Nous hésiterions à proposer la seconde, si nous ne pouvions invoquer l'autorité de Meineke, qui a conjecturé ἐπαύλιόν ἐστ' ὀλιγῶλαξ. (Cf. Krüger, **Gr. Sprachl.**, I, 22, 12, 1, et II, 22, 9, 3. Πεδίου πολυαύλακος, qui se trouve dans le texte de notre exercice 295, n'est pas complétement analogue). Peut-être, d'ailleurs, y aurait-il lieu de préférer αἴ' ὀλιγῶλαξ.

Au troisième vers, nous pensons qu'il faut rétablir :

Τοὔργον, ῥωπεύειν ὀλίγον ξύλον,

« son métier, c'était de ramasser quelques branches d'arbre ». Ὀλίγον ξύλον a déjà été proposé par Meineke. Pour l'asyndète, résultant de l'absence de δέ après τοὔργον, on peut comparer, par exemple, **Anthol. Palat.** XI, 70 : Γρηὺν ἔγημε Φιλῖνος, ὅτ' ἦν νέος · ἡνίκα πρέσβυς, Δωδεκέτιν · Παφίη δ' ὥριος οὐδέποτε.

En résumé, nous aurons :

Τούτου τὸ Κλείτωνος ἐπαύλιον ἦν ὀλιγῶλαξ
σπείρεσθαι, λιτός θ' ὁ σχεδὸν ἀμπελεών.
Τοὔργον, ῥωπεύειν ὀλίγον ξύλον · ἀλλ' ἐπὶ τούτοις
Κλείτων ὀγδώκοντ' ἐξεπέρησ' ἔτεα.[1]

1. Pour ramener à l'isopséphie les deux distiques de l'épigramme 350 du IXe livre de l'Anthologie Palatine, il faut nécessairement remplacer la leçon barbare ἀτονώδεα par χιονώδεα, conjecture de Toup, que Brunck avait admise, mais qu'ont rejetée à tort les derniers éditeurs, notam-

465. Homère, **Odyssée**, I, 236—240.

.....Ἐπεὶ οὔ κε θανόντι περ ὧδ' ἀκαχοίμην,
εἰ μετὰ οἷς ἑτάροισι δάμη Τρώων ἐνὶ δήμῳ,
ἠὲ φίλων ἐν χερσὶν ἐπεὶ πόλεμον τολύπευσεν.
Τῷ κέν οἱ τύμβον μὲν ἐποίησαν Παναχαιοί,
ἠδέ κε καὶ ᾧ παιδὶ μέγα κλέος ἤρατ' ὀπίσσω.

Si Ulysse était mort dans les bras des siens, après la fin de la guerre, ce seraient les siens qui lui auraient élevé un tombeau, et non les Παναχαιοί, expression qui doit s'entendre des Grecs réunis sous les murs de Troie.

Le vers 238 (ἠὲ φίλων ἐν χερσὶν ἐπεὶ πόλεμον τολύπευσεν) parait devoir être supprimé.

466. Homère, **Odyssée**, XI, 142—144.

Ἡ δ' ἀκέουσ' ἧσται σχεδὸν αἵματος, οὐδ' ἑὸν υἱὸν
ἔτλη ἔσαντα ἰδεῖν οὐδὲ προτιμυθήσασθαι.
Εἰπὲ, ἄναξ, πῶς κέν με ἀναγνοίη τὸν ἐόντα.

On fera disparaître l'hiatus qui défigure le dernier de ces vers, si l'on écrit : πῶς καί κέ μ' ἀναγνοίη τὸν ἐόντα. On sait que la particule καί est d'un emploi fréquent dans les interrogations. Quant à la cacophonie qui résulte pour notre oreille de la rencontre des mots καί et κε, elle paraît n'avoir pas existé pour les Grecs. (Voir, au mot καί, le lexique de Duncan, éd. Rost, où sont énumérés une trentaine de vers d'Homère renfermant καί κε.)

467. Homère, **Odyssée**, XI, 204—205.

Ὡς ἔφατ', αὐτὰρ ἔγωγ' ἔθελον φρεσὶ μερμηρίξας
μητρὸς ἐμῆς ψυχὴν ἑλέειν κατατεθνηκυίης.

Ἔγωγ', ou ἐγώ γ', comme écrivent d'autres éditeurs, ne signifie rien ici. Il faut corriger : ἐγὼν.

468. Hésiode, **Travaux et Jours**, 54—58.

Ἰαπετιονίδη, πάντων πέρι μήδεα εἰδὼς,
χαίρεις πῦρ κλέψας καὶ ἐμὰς φρένας ἠπεροπεύσας,
σοί τ' αὐτῷ μέγα πῆμα καὶ ἀνδράσιν ἐσσομένοισι ·

ment Dübner, qui s'est trompé dans ses additions. La correction de Toup donne pour total des lettres, prises comme chiffres, dans chacun des deux distiques, le nombre 8035 (l'ι souscrit compté). [Communiqué par Charles Graux, répétiteur.]

τοῖς δ' ἐγὼ ἀντὶ πυρὸς δώσω κακὸν ᾧ κεν ἅπαντες
τέρπωνται κατὰ θυμὸν ἑὸν κακὸν ἀμφαγαπῶντες.

A considérer le sens, ce sont les trois derniers de ces vers, et non les deux derniers seulement qui s'opposent aux précédents. Pour mettre l'expression d'accord avec la pensée, il suffira de supprimer la particule adversative δ' au commencement de l'avant-dernier vers, en sorte que τοῖς devienne relatif, de démonstratif qu'il était.

469. Théognis, v. 19—22.

Κύρνε, σοφιζομένῳ μὲν ἐμοὶ σφρηγὶς ἐπικείσθω
τοῖσδ' ἔπεσιν, λήσει δ' οὔποτε κλεπτόμενα.
Οὐδέ τις ἀλλάξει κάκιον τοῦ 'σθλοῦ παρεόντος·
ὧδε δὲ πᾶς τις ἐρεῖ · Θεύγνιδος ἔστιν ἔπη.

Le poëte parait avoir voulu dire ici que le nom de Cyrnus serait pour ses vers comme un sceau, qui les protégerait contre les entreprises des plagiaires, d'une part, et, d'autre part, contre celles des faussaires : et le fait est que, encore aujourd'hui, on considère les morceaux du recueil attribué à Théognis où se rencontre l'apostrophe Κύρνε, comme ceux dont l'authenticité est le moins sujette à contestation. Mais le texte actuel laisse deviner cette idée plutôt qu'il ne l'exprime. Nous pensons qu'il faut corriger :

Κύρνε, σοφιζομένῳ μενέον σφρήγισμ', ἐπίκεισο
τοῖσδ' ἔπεσιν.....

« Cyrne, excogitanti mihi (datif commodi) obsignationem stabilem, » adhære (c. à d. « nomen tuum adhæreat ») his versibus. »

470. Théognis, 87—92.

Μή μ' ἔπεσιν μὲν στέργε, νόον δ' ἔχε καὶ φρένας ἄλλας,
εἴ με φιλεῖς καί σοι πιστὸς ἔνεστι νόος ·
ἀλλὰ φίλει καθαρὸν θέμενος νόον, ἤ μ' ἀποειπὼν
ἔχθαιρ', ἀμφαδίην νεῖκος ἀειράμενος.
Ὃς δὲ μιῇ γλώσσῃ δίχ' ἔχει νόον, οὗτος ἑταῖρος
δεινὸς (Bekker et Bergk : δειλὸς), Κύρν', ἐχθρὸς βέλτερος ἢ φίλος ὤν.

On ne voit pas ce que peut signifier μιῇ γλώσσῃ, ainsi placé à côté de δίχ' ἔχει νόον. On donnera à ce datif la valeur d'un instrumental, en d'autres termes, on en justifiera l'emploi, si on écrit : Ὃς .. μιῇ γλώσσῃ δίχ' ἔχει λόγον, « celui dont la langue profère tour à tour des paroles contradictoires. » Λόγος se trouve chez Théognis au vers 254, et a été confondu avec νόος par les copistes au vers 418. Ici, la

faute s'explique d'autant plus facilement, que le mot νόος est répété trois fois dans les quatre vers précédents.

Remarquons, en outre, que les vers qui font suite immédiatement à ceux dont il s'agit, peuvent être considérés comme une simple paraphrase des mots Ὅς .. μιῇ γλώσσῃ δίχ' ἔχει λόγον :

Ἤν τις ἐπαινήσῃ σε τόσον χρόνον ὅσσον ὁρῴης,
νοσφισθεὶς δ' ἄλλῃ γλῶσσαν ἱῇσι κακήν.....

471. Théognis, 453—456.

Ὤνθρωπ', εἰ γνώμης ἔλαχες μέρος ὥσπερ ἀνοίης,
καὶ σώφρων οὕτως ὥσπερ ἄφρων ἐγένου,
πολλοῖς ἂν ζηλωτὸς ἐφαίνεο τῶνδε πολιτῶν,
οὕτως ὥσπερ νῦν οὐδενὸς ἄξιος εἶ.

Au second vers, οὕτως ὥσπερ veut dire « aussi ..... que ». Dans le premier, au lieu de μέρος ὥσπερ, on s'attendrait à trouver une expression signifiant « autant ..... que », ou encore « une aussi grande portion que ». On obtiendra ce sens en écrivant μέρος ὅσσον. La faute s'explique par la ressemblance qui existe, pour le sens aussi bien que pour la forme, entre ce vers et le suivant, où la fonction de relatif est remplie par ὥσπερ.

472. Théognis, 461—462.

Μήποτ' ἐπ' ἀπρήκτοισι νόον ἔχε, μηδὲ μενοίνα,
χρήμασι, τῶν ἄνυσις γίνεται οὐδεμία.

Le compilateur du recueil auquel ces vers sont empruntés a dû nécessairement, pour faire coïncider la fin de chaque fragment avec la fin d'un distique, ajouter en maint passage au texte du poëte. Le pentamètre du distique ci-dessus paraît n'avoir pas d'autre origine; et peut-être faut-il en dire autant des deux derniers pieds de l'hexamètre.

473. Aristophane, **Guêpes**, 5—7.

ΞΑΝΘΙΑΣ ..... Ἐπιθυμῶ σμικρὸν ἀπομερμηρίσαι.
ΣΩΣΙΑΣ. Σὺ δ' οὖν παρακινδύνευ', ἐπεὶ καὐτοῦ γ' ἐμοῦ
κατὰ τοῖν κόραιν ἤδη τι καταχεῖται γλυκύ.

Au lieu de σὺ δ' οὖν, qui ne convient pas ici, Richter a proposé σὺ μὲν οὖν. Nous écririons : Σύ νυν.

474. Aristophane, **Guêpes**, 52—53.

Εἶτ' οὐκ ἐγὼ δοὺς δύ' ὀβολὼ μισθώσομαι
οὕτως ὑποκρινόμενον σαφῶς ὀνείρατα;

Van Geel et Bergk ont conjecturé οὕτω σ' ὑποκρινόμενον, et Richter a admis cette correction dans son texte. Il est bien vrai, comme l'a fait remarquer cet éditeur, que le pronom de la seconde personne est nécessaire ici, à défaut de l'article τόν : mais sa place nous paraît être au premier vers plutôt qu'au second. Aristophane avait sans doute écrit : Εἶτ' οὔ σ' ἐγὼ δοὺς δύ' ὀβολὼ μισθώσομαι Οὕτως ὑποκρινόμενον σαφῶς ὀνείρατα.

475. Aristophane, **Guêpes**, 646—649.

Τὴν γὰρ ἐμὴν ὀργὴν πεπᾶ-
ναι χαλεπὸν
μὴ πρὸς ἐμοῦ λέγοντι.
Πρὸς ταῦτα μύλην ἀγαθὴν ὥρα ζητεῖν σοι καὶ νεόκοπτον,
ἢν μή τι λέγῃς, ἥτις δυνατὴ τὸν ἐμὸν θυμὸν κατερεῖξαι.

Ἢν μή τι λέγῃς ne convient pas ici, non plus que ἢν μοί τι λέγῃς, conjecture de Bergk. Nous proposons : ἢν ἀντιλέγῃς. En effet, ΑΝΤΙ a pu facilement devenir, dans un manuscrit, ΜΙΤΙ, puis, par correction, ΜΗΤΙ.

476. Aristophane, **Guêpes**, 1040.

Κατακλινόμενοί τ' ἐπὶ ταῖς κοίταις ἐπὶ τοῖσιν ἀπράγμοσιν ὑμῶν.....

On fera disparaître une répétition choquante, en écrivant ἐν ταῖς κοίταις. La faute provient du voisinage de ἐπὶ τοῖσιν.

477. Aristophane, **Grenouilles**, 467—468.

Ὃς τὸν κύν' ἡμῶν ἐξελάσας τὸν Κέρβερον
ἀπῆξας ἄγχων κἀποδρὰς ᾠχου λαβών.

Écrivez : εἰσελάσας, « ayant fait irruption chez nous ».

478. Alcée, fragments 40 et 41 (Bergk). Dans Athénée, I, 22 F; X, 430 C et XI, 481 A.

Fr. 40. Πίνωμεν, τὸ γὰρ ἄστρον περιτέλλεται.
Fr. 41. Πίνωμεν · τί τὸ λύχνον μένομεν.

On ne voit pas pourquoi Bergk n'a pas rétabli dans ces deux passages la forme éolienne πώνωμεν. Cf. id. ib. fragments 20 et 52.

479. Théocrite, **Idylle** I, 150 (148, 137).

Ὡρᾶν πεπλύσθαι νιν ἐπὶ κράναισι δοκησεῖς.

Corrigez : ἐνὶ (cf. Idylle XIV, v. 49) κράναισι. [Charles Graux, répétiteur.]

480. Théocrite, **Idylle** XI, v. 52—53 (50—51).

Καιόμενος δ' ὑπὸ τεῦς καὶ τὰν ψυχὰν ἀνεχοίμαν
καὶ τὸν ἕν' ὀφθαλμὸν, τῶ μοι γλυκερώτερον οὐδέν.

L'expression καιόμενος τὰν ψυχάν a déjà par elle-même quelque chose de fort extraordinaire. Que dire de Καιόμενος..... καὶ τὰν ψυχὰν καὶ τὸν ὀφθαλμόν? Nous pensons qu'il faut écrire : Καιόμενος δ' ὑπὸ τεῦς κε κατὰ ψυχὰν ἀνεχοίμαν Καὶ τὸν ἕν' ὀφθαλμόν : le complément κατὰ ψυχάν, équivalent de l'expression homérique κατὰ θυμόν, servirait alors à marquer qu'ἀνεχοίμαν doit être entendu d'une résistance morale et non physique, de la résignation, de la patience. Ajoutons que la correction proposée aurait l'avantage d'introduire la particule conditionnelle dans une des phrases, relativement assez rares, où elle manque, alors que le sens parait l'exiger. Quant à l'origine de la faute, on peut supposer que la perte, facile à comprendre, de κε devant κατὰ, a induit un correcteur à remplacer κατὰ par καὶ τὰν, en vue de rétablir le mètre.

481. Théocrite, **Idylle** XV, 145—146 (144—145).

Πραξινόα, τὸ χρῆμα σοφώτερον ἁ θήλεια.
Ὀλέία, ὅσσα ἴσατι, πανολβία, ὡς γλυκὺ φωνεῖ.

La leçon et la ponctuation du premier vers ont été modifiées de diverses façons par les éditeurs et les critiques. A notre tour, nous proposons :

Πραξινόα, τὸ χρῆμα σοφώτερον ἢ θήλεια ·

ce qui revient à dire τὸ χρῆμα σοφώτερον ἢ κατὰ θήλειαν : « Cette créature-là a plus de talent qu'il n'appartient à une femme. » L'exclamation paraîtra assez piquante, si l'on songe que c'est une femme qui la prononce.

482. Pindare, **Olympique** I, v. 25—27 (éd. Tycho Mommsen).

Τοῦ μεγασθενὴς ἐράσσατο Γαιάοχος
Ποσειδᾶν, ἐπεί νιν καθαροῦ λέβητος ἕξελε Κλωθὼ
ἐλέφαντι φαίδιμον ὦμον κεκαδμένον.

Pindare ne peut avoir dit que Pélops inspira, dès sa naissance, à Posidon, le sentiment dont il s'agit. Nous pensons qu'il faut remplacer κεκαδμένον par κεκαδμένου, et faire dépendre de ce dernier mot le membre de phrase ἐπεί νιν καθαροῦ κτλ., de telle façon que le sens soit : « De Pélops, qui avait une épaule d'ivoire au moment où il vint au monde. » Le premier membre de la phrase ainsi restituée sera

consacré à exprimer l'opinion personnelle du poëte, le second, à démentir la tradition, contraire, suivant lui, à la majesté des dieux, qui concernait l'origine de cette épaule d'ivoire.—On choisira entre la conjecture précédente, et l'interprétation proposée par Rauchenstein et adoptée par Schneidewin, laquelle attribue au dernier membre de phrase le sens suivant: « Attendu qu'il avait une épaule blanche comme l'ivoire. »

Disons, en passant, que les mots καθαροῦ λέβητος, comme suffirait à le faire voir la fonction attribuée ici à la Parque Clotho, désignent le sein de la mère de Pélops, et non, comme on interprète généralement, le bassin où l'on baignait les enfants nouveau-nés. Le choix de l'expression métaphorique λέβης et l'épithète καθαροῦ s'expliquent également par une allusion à la chaudière, instrument d'un homicide abominable, où avaient été jetés, suivant la légende, les membres de Pélops. L'emploi proleptique de φαίδιμον n'a rien que de conforme à l'usage des poëtes.

483. Pindare, **Olympique** I, v. 36—40.

Υἱὲ Ταντάλου, σὲ δ', ἀντία προτέρων, φθέγξομαι,
ὁπότ' ἐκάλεσε πατὴρ τὸν εὐνομώτατον
ἐς ἔρανον φίλαν τε Σίπυλον,
ἀμοιβαῖα θεοῖσι δεῖπνα παρέχων,
τότ' Ἀγλαοτρίαιναν ἁρπάσαι.

Au troisième vers, le mot inutile τε nous parait devoir céder la place au mot utile ἑ (ou Fε), qui représentera Ἀγλαοτρίαιναν. (Pour cet emploi de καλεῖν avec un nom de lieu à l'accusatif sans préposition, cf. Homère, **Iliade**, X, 195 : ὅσοι κεκλήατο βουλήν.)

Dans le vers précédent, τὸν εὐνομώτατον, « que le crime ne souilla point » [Boissonade], nous est suspect, notamment à cause de l'article. Nous conjecturons τὸν εὐθρονώτατον, expression qui caractériserait parfaitement un banquet de dieux. Cf. **Pythique** III, 94 : Καὶ Κρόνου παῖδας βασιλῆας ἴδον χρυσέαις ἐν ἕδραις.

484. Pindare, **Olympique** I, 88—89.

Ἕλεν δ' Οἰνομάου βίαν παρθένον τε σύνευνον,
ἃ τέκε λαγέτας ἐξ ἀρεταῖσι μεμαότας υἱούς.

Mommsen tient pour suspecte la leçon ἃ τέκε, la seule qui soit vraiment autorisée, attendu qu'il est difficile d'admettre, dit-il, jusqu'à preuve du contraire, que le féminin ἅ ait pu avoir jamais la valeur d'une brève, même dans le dialecte éolien. Nous conjecturons : παρθένου τε σὺν εὐνῇ Ἔτεκε κτλ., « et, grâce à son mariage avec la jeune fille, engendra. ... »

485. Pindare, **Olympique** I, 99—100.

.....Τὸ δ' αἰεὶ παράμερον ἐσλὸν
ὕπατον ἔρχεται παντὶ βροτῶν.

Obscure en elle-même, l'expression τὸ δ' αἰεὶ παράμερον ἐσλόν devient tout à fait inintelligible, si on la rapproche de ce qui précède. Il ne s'agit pas, en effet, d'une succession de biens qui se renouvellent chaque jour, mais d'un bien unique et durable, l'immortelle gloire qu'assurent les victoires Olympiques : et c'est ce qui justifie l'interprétation de Dissen, « quod semper præsens est et manet », traduction conforme au sens général de la phrase, plutôt qu'appropriée à la signification du mot παράμερον pris en lui-même. Nous conjecturons : παρήμενον. Cf. Pythique, III, 86 : Αἰὼν δ' ἀσφαλὴς Οὐκ ἔγεντ' οὔτ' Αἰακίδᾳ παρὰ Πηλεῖ Οὔτε παρ' ἀντιθέῳ Κάδμῳ. La substitution, par quelque grammairien, d'un α à l'η de παρήμενον, peut être l'origine de la faute.

486. Pindare, **Olympique** I, 108—111.

.....Εἰ δὲ μὴ ταχὺ λίποι,
ἔτι γλυκυτέραν κεν ἔλπομαι
σὺν ἅρματι θοῷ κλείξειν ἐπίκουρον εὑρὼν ὁδὸν λόγων,
παρ' εὐδείελον ἐλθὼν Κρόνιον.

A côté de γλυκυτέραν, les uns ont proposé de suppléer νίκην, d'autres ἀοιδήν, d'autres μέριμναν. D'autres, enfin, ont jugé, avec raison, que ce comparatif ne peut se rapporter qu'à ὁδὸν λόγων. Mais, ce point admis, on ne voit pas davantage comment doit être construit l'ensemble de la phrase. Nous pensons qu'il convient de modifier comme il suit le texte du troisième vers :

Σὺν ἅρματι θοῷ κλέει, ξεῖν', ἐπίκουρον εὑρεῖν ὁδὸν λόγων.

Dès lors le sens serait : « J'espère trouver des chants encore plus doux pour rehausser la gloire acquise par toi à la course des chars », en d'autres termes, « j'espère que tu remporteras à la course des chars une victoire plus brillante encore ». Ξεῖν' désigne ici l'hôte du poëte, ou de celui que le poëte envoie pour diriger le chœur à sa place, en d'autres termes, le vainqueur lui-même. Cf. ib. v. 103; **Pythique** III, 69.

487. Pindare, **Olympique** II, 35—37.

Οὕτω δὲ Μοῖρ', ἅ τε πατρώϊον
τῶνδ' ἔχει τὸν εὔφρονα πότμον, θεόρτῳ σὺν ὄλβῳ,
ἐπί τι καὶ πῆμ' ἄγει παλιντράπελον ἄλλῳ χρόνῳ.

Peut-être y aurait-il lieu de substituer παλιντράπελος à παλιντράπελον : mais là n'est point la principale difficulté de cette phrase. Tycho Mommsen croit trouver dans une scholie la trace d'une vieille leçon perdue τὸ πατρώϊον, où il voit une locution adverbiale. Mais l'insertion de cette variante dans le texte est loin de le rendre plus intelligible. Nous écririons :

Οὕτω δὲ Μοῖρ', ᾧτε πατρώϊον
τῶνδ' ἔχειν τὸν εὔφρονα πότμον θεόρτῳ σὺν ὄλβῳ,
ἐπί τι καὶ πῆμ' ἄγει. . . . . .

« Ainsi la Parque mêle quelques maux à la prospérité de l'homme que sa naissance a fait héritier de l'heureux destin de cette famille, en même temps que des richesses dont les dieux l'ont gratifiée. » Πατρώϊον équivaut ici au latin « patrium est ».

488. Pindare, **Olympique** II, v. 53—56.

Ὁ μὰν πλοῦτος ἀρεταῖς δεδαιδαλμένος φέρει τῶν τε καὶ τῶν
καιρὸν, βαθεῖαν ὑπέχων μέριμναν ἀγροτέραν.

Il est plus que douteux, en dépit de l'interprétation généralement admise, que ἀγροτέραν (proprement « sauvage ») puisse jamais signifier « chasseresse ». C'est pourtant sur cette hypothèse que reposent toutes les explications qu'on a données de ce passage. Peut-être y aurait-il lieu d'examiner si Pindare n'avait pas écrit plutôt

Ὁ μὰν πλοῦτος ἀρεταῖς δεδαιδαλμένοις φέρει τῶν τε καὶ τῶν
καιρὸν, βαθεῖαν ἀπέχων μέριμναν ἀργοτέρων :

ce que l'on pourrait traduire, ou plutôt paraphraser, comme il suit : « A ceux qui ont des talents et des vertus, la richesse donne les moyens d'acquérir toutes sortes de biens, par cela même qu'elle écarte de leur vie, moins occupée (que celle des hommes sans fortune), les soucis profonds. »

Le membre de phrase dépendant de celui-là, εἰ δέ νιν ἔχων τις οἶδεν τὸ μέλλον, a été diversement interprété et corrigé. Nous croyons qu'il faut le conserver tel qu'il est, à l'exemple de Mommsen, et entendre comme s'il y avait : καὶ τούτῳ ὅστις νιν ἔχων οἶδεν τὸ μέλλον. Il suffira de dire, pour expliquer cette construction, que μέν est sous-entendu devant δεδαιδαλμένος (ou δεδαιδαλμένοις, si l'on admet notre conjecture).

489. Pindare, **Olympique** II, 61—63.

Ἴσαις δὲ νύκτεσσιν αἰεὶ,
ἴσαις δ' ἁμέραις ἀέλιον ἔχοντες, ἀπονέστερον
ἐσλοὶ δέκονται βίοτον.

Le texte ci-dessus est, de beaucoup, le mieux autorisé pour ce qui regarde le commencement des deux premiers vers, si ce n'est que, dans tous les manuscrits de quelque valeur, ἐν est intercalé entre δ' et ἁμέραις. Comme ἴσαις δ' ἐν détruit le mètre, il est naturel de rechercher si l'obscurité de la phrase entière ne provient pas justement de cette faute manifeste. Ainsi ont procédé, en effet, les plus récents éditeurs. Mommsen a écrit, au second vers, ἴσαις δ'ἁμέραις, et Bergk, ἴσαις θ' ἁμέραις. Pour notre part, nous proposerons :

Ἴσαις δὲ νύκτεσσιν αἰεὶ
ἴσον ἐν ἁμέραις ἀέλιον ἔχοντες,

ce qui devra se construire : ἔχοντες αἰεὶ ἀέλιον ἴσον ἐν ἁμέραις ἴσαις νύκτεσσιν, « jouissant du soleil autant que nous, durant des journées égales aux nuits (d'ici-bas), durant des journées qui coïncident avec les nuits d'ici-bas. » Cf. pour le sens le vers suivant, cité par Mommsen, d'un thrène du même poëte :

Τοῖσι λάμπει μὲν μένος ἀελίου τὰν ἐνθάδε νύκτα κάτω.

Ajoutons que, si l'on admet cette restitution, il y aura solution de l'arsis au commencement du second vers, comme partout, dans cet hymne, aux places correspondantes. (Voir, au surplus, sur cette question, l'**Adnotatio critica** de T. Mommsen, p. 17.)

490. Pindare, **Olympique** II, 95—98.

Ἀλλ' αἶνον ἐπέβα κόρος
οὐ δίκᾳ συναντόμενος, ἀλλὰ μάργων ὑπ' ἀνδρῶν,
τὸ λαλαγῆσαι θέλων κρύφον τε θέμεν ἐσλῶν καλοῖς
ἔργοις.

Tout d'abord, il faut insérer au troisième vers l'excellente correction de Godefroid Hermann, τιθέμεν, de telle façon que le sens soit « voulant faire de son bavardage un voile aux belles actions des hommes vertueux », « ayant recours au bavardage pour obscurcir (pour dénigrer) les belles actions des hommes vertueux. »

Pindare paraît opposer ici l'une à l'autre deux sortes de jalousie, l'une, identique à l'émulation, et qui produit les concurrences loyales, δίκᾳ συναντόμενος, l'autre, voisine de l'envie, et qui n'enfante que du mal. C'est le sens du morceau bien connu où Hésiode (**Travaux et Jours,** v. 11 et suivants) distingue deux espèces d'ἔρις. Mais, en dépit du rapprochement que l'on peut établir entre ce passage de la Ire Olympique et les vers 82 et suivants de la Ire Pythique, où se trouve aussi le mot κόρος, nous ne pensons pas que ce mot puisse jamais avoir le sens de « jalousie ». Les deux vers qui terminent le

passage d'Hésiode précédemment cité, nous suggèrent la correction que réclame le texte de Pindare :

Καὶ κεραμεὺς κεραμεῖ κοτέει καὶ τέκτονι τέκτων,
καὶ πτωχὸς πτωχῷ φθονέει καὶ ἀοιδὸς ἀοιδῷ (vers 25-26).

Nous écririons : Ἀλλ' αἶνον ἐπέβα κότος.

Au vers suivant, une scholie ancienne offre une très-intéressante variante, qui paraît avoir échappé à Mommsen, à moins qu'il n'y ait vu, comme Bergk, une simple altération de μάργων : c'est ἀργῶν, forme plus moderne de ἀεργῶν, qu'il y a lieu, croyons-nous, de rétablir chez Pindare, comme s'opposant beaucoup mieux que μάργων à δίκᾳ συναντόμενος. Nous corrigerions donc ἀλλ' ἀεργῶν ὑπ' ἀνδρῶν. Quant à ces deux derniers mots, ils nous paraissent dépendre de ἐπέβα, pris comme équivalent d'un verbe passif qui signifierait « immissus est. »

491. Pindare, **Olympique** III, 13—18.

.....ἐλαίας · τάν ποτε
Ἴστρου ἀπὸ σκιαρᾶν παγᾶν ἔνεγκεν Ἀμφιτρυωνιάδας,
μνᾶμα τῶν Οὐλυμπίᾳ κάλλιστον ἀέθλων.
Δᾶμον Ὑπερβορέων πείσαις Ἀπόλλωνος θεράποντα λόγῳ,
πιστὰ φρονέων Διὸς αἰτεῖ πανδόκῳ
ἄλσει σκιαρόν τε φύτευμα ξυνὸν ἀνθρώποις στέφανόν τ' ἀρετᾶν.

La seconde phrase de ce texte n'est pas liée à la première ; elle ne l'est pas davantage dans les éditions où le point est transporté après λόγῳ (à la fin du 4e vers). Pour remédier à ce défaut, il suffit de couper en deux le mot Διός à l'avant-dernier vers, en ponctuant comme il suit :

.....κάλλιστον ἀέθλων,
δᾶμον Ὑπερβορέων πείσαις Ἀπόλλωνος θεράποντα λόγῳ ·
πιστὰ φρονέων Δὶ ὃς αἰτεῖ πανδόκῳ
ἄλσει κτλ.

Construisez : ὃς, φρονέων πιστὰ Δὶ, αἰτεῖ..... Ni la place assignée au relatif (voir par ex. **Ol.** II, 8 et 23 ; V, 12), ni l'emploi du monosyllabe long Δί pour Διί (cf. par ex. **Pyth.** VIII, 99), ni la brève résultant de la rencontre d'une voyelle finale longue avec un mot commençant par une voyelle (voir T. Mommsen, **Adnot. crit.**, pages 191-192 ; et la note du même sur la **Pythique** VIII, v. 96) ne sont contraires aux habitudes de la diction ni de la versification pindarique.

492. Pindare, **Olympique** V, 12—14.

Καὶ σεμνοὺς ὀχετοὺς, Ἵππαρις οἷσιν ἄρδει στρατὸν,
κολλᾷ τε σταδίων θαλάμων ταχέως ὑψίγυιον ἄλσος,
ὑπ' ἀμαχανίας ἄγων ἐς φάος τόνδε δᾶμον ἀστῶν.

Les uns donnent pour sujet à κολλᾷ le nom du vainqueur Psaumis; les autres, le sujet du verbe précédent, Ἵππαρις. La vérité est que κολλᾷ est inadmissible ici. Nous écririons :

.....Ἵππαρις οἷσιν ἄρδει στρατῷ
κολλατᾷ σταδίων θαλάμων ταχέως ὑψίγυιον ἄλσος.

La substitution, facile à comprendre, de ΚΟΛΛΑΤΕ à ΚΟΛΛΑΤΑΙ aurait, alors, eu pour conséquence le remplacement de στρατῷ par στρατόν. Le sens de la phrase entière, ainsi restituée, serait : « Ces canaux au moyen desquels le fleuve Hipparis arrose une forêt prompte à grandir pour l'usage des charpentiers, et sauve par là ce peuple de la misère. »

493. Pindare, **Olympique** VI, 82—84.

Δόξαν ἔχω τιν' ἐπὶ γλώσσᾳ ἀκόνας λιγυρᾶς,
ἅ μ' ἐθέλοντα προσέρπει καλλιρόοισι πνοαῖς ·
ματρομάτωρ ἐμὰ Στυμφαλὶς, εὐανθὴς Μετώπα.

Selon Mommsen (Adnotatio critica, p. 166) et Bergk (sur l'Olympique III, 30), Pindare ne considérait pas l'ᾳ et l'ῳ finals des datifs comme faisant hiatus devant les voyelles. Mais l'obscurité des vers ci-dessus est, par elle-même, une raison suffisante de les croire altérés.

Nous pensons qu'on dissiperait complétement cette obscurité, en écrivant ἐπὶ γλώσσας ἀκόνᾳ λιγυρᾶς : « On dit de moi une chose qui revient d'elle-même (proprement « portée » ou « poussée par un bon vent »), comme pour raviver ma verve près de s'épuiser (proprement « pour l'aiguisement de ma langue harmonieuse ») à ma mémoire charmée. C'est que je compte la Stymphalienne Métopé au nombre des ancêtres de ma patrie ». La transition s'expliquera d'elle-même, si l'on se rappelle que le vainqueur célébré dans cette Olympique était citoyen de Stymphale, et que Pindare destinait son hymne à être chanté dans cette ville : (voy. l'Introduction de Dissen.) Le sens ainsi obtenu est, d'ailleurs, conforme à une des interprétations que nous ont conservées les scholies anciennes, à savoir : Ἢ οὕτως · ἡ δόκησις ἀκόνη μου. Ὃ δοκῶ παρὰ τῶν ἀνδρῶν (corrigez : ἀνθρώπων), τοῦτό μοι ἀκόνη ἐστὶν ἡ παροξύνουσά με καὶ παρορμῶσα.

Nous n'avons rien dit de la variante προσέλκει dont d'anciennes

scholies attestent l'antiquité. En la rejetant, nous sommes d'accord avec T. Mommsen, qui y voit une conjecture, fondée sur la construction insolite de προσέρπει avec un nom de personne à l'accusatif. D'ailleurs cette construction, quelque insolite qu'elle soit, n'a rien d'anormal. Que l'on se reporte à la langue d'Homère, où la préposition restait encore distincte et séparable du verbe auquel elle devait, plus tard, être indissolublement unie : on verra dans l'emploi de l'accusatif avec προσέρπειν la construction primitive et poétique de ce verbe, dans celui du datif, une construction d'origine postérieure et prosaïque, sans qu'on puisse dire que l'une des deux soit grecque à l'exclusion de l'autre. C'est ainsi qu'on a dit simultanément, à l'époque classique même, εἰσέρχεται, ἐπέρχεταί με, et εἰσέρχεται, ἐπέρχεταί μοι.

494. Pindare, **Olympique** VII, 45—46.

.....Ἐν δ' ἀρετὰν
ἔβαλεν καὶ χάρματ' ἀνθρώποισι Προμαθέος αἰδώς.

La plupart des commentateurs, tant anciens que modernes, qu'ils voient un nom propre, ou non, dans le mot προμαθέος, veulent que l'idée exprimée dans ce passage obscur ait été celle de prévoyance. Ceux dont il s'agit s'étaient montrés, en effet, imprévoyants, en n'apportant pas avec eux tout ce qui était requis pour sacrifier. Mais, si l'on songe que c'est le feu qui avait été oublié, on comprendra que Prométhée ait pu être mentionné ici comme le dieu qui communiqua le feu aux hommes, et qui, par là, contribua puissamment à développer chez eux l'activité, l'industrie, la civilisation (ἀρετάν), en même temps qu'il rendait leur vie plus facile et plus heureuse, plus abondante en plaisirs (χάρματα). Nous pensons que Pindare avait écrit :

.....Ἐν δ' ἀρετὰν
ἔβαλεν καὶ χάρματ' ἀνθρώποισι Προμαθέος ἁ δώς.

En d'autres termes : « Certes l'octroi du feu fut un grand bienfait » ; ce qui se liera assez bien aux vers suivants, dont le sens est : « Cependant, dans la conjoncture dont il s'agit, le feu fut oublié ».

Rien n'empêche, au surplus, d'admettre que Pindare, en désignant le feu par la périphrase Προμαθέος ἁ δώς, a voulu faire allusion à la signification étymologique du nom de Prométhée.

495. S. Grégoire de Nazianze, **Éloge funèbre de Césaire**.

Édition Migne (réimpression de celle des Bénédic-

tins), aux pages 756 et suivantes du tome XXXV de la Patrologie grecque. Page 756 A—B.

Ἥμεν..... περὶ λόγους φιλότιμοι, πρὶν ἀναβλέψαι πρὸς τὸν ἀληθῆ λόγον καὶ ἀνωτάτω.

L'idée exprimée par S. Grégoire était évidemment celle que lui attribue la traduction latine des Bénédictins « priusquam ad verum » et supremum sermonem oculos sustulissemus. » En effet, ἀνωτάτω se rencontre souvent chez les écrivains de la décadence, employé comme adjectif avec le sens de « sublime ». Mais, telle qu'elle est, la phrase grecque ne peut avoir cette signification. Pour la lui donner, il faut nécessairement, ou supprimer λόγον comme une glose, ou rejeter ce mot après καὶ ἀνωτάτω.

496. S. Grégoire de Nazianze, **Éloge de Césaire**, p. 765 B.

Τὸν δὲ τὰ πρῶτα τῆς παιδεύσεως ἀναθέντα τῇ ἑαυτοῦ πατρίδι..... μετὰ τοῦτο δόξης ἐπιθυμία καὶ τοῦ προστατεύειν τῆς πόλεως..... τοῖς βασιλείοις δίδωσιν, οὐ πάνυ μὲν ἡμῖν φίλα ποιοῦντα καὶ κατὰ γνώμην....., οὐ μὴν ἄξιός γε μέμψεως.

Corrigez : οὐ μὴν ἄξιά γε μέμψεως.

497. S. Grégoire de Nazianze, **Éloge de Césaire**, p. 776, A—B.

Ἐρρέτωσάν μοι καὶ ἀγῶνες Ἑλληνικοὶ καὶ μῦθοι, δι' ὧν ἔφηβοι δυστυχεῖς ἐτιμήθησαν, μικρῶν ἀγωνισμάτων προτιθέντες τὰ ἔπαθλα· καὶ ὅσα διὰ χοῶν τε καὶ ἀπαργμάτων, ἢ στεμμάτων τε καὶ ἀνθέων νεοδρέπτων, ἀφοσιοῦνται τοὺς ἀπελθόντας ἀνθρώπους, νόμῳ πατρίῳ μᾶλλον καὶ ἀλογίᾳ πάθους ἢ λόγῳ δουλεύοντες. Τὸ δὲ ἐμὸν δῶρον λόγος, ὁ τάχα καὶ ὁ μέλλων ὑπολήψεται χρόνος, ἀεὶ κινούμενον καὶ οὐκ ἐῶν (Migne : ἐὸν) εἰς τὸ παντελὲς ἀπελθεῖν τὸν ἐνθένδε μεταχωρήσαντα, φυλάσσον δὲ ἀεὶ καὶ ἀκοαῖς καὶ ψυχαῖς τὸν τιμώμενον, καὶ πινάκων ἐναργεστέραν προτιθεὶς τὴν εἰκόνα τοῦ ποθουμένου.

Commençons par débarrasser la première phrase des mots καὶ μῦθοι, qui en rendent l'explication absolument impossible. La signification ordinaire de Ἑλληνικός chez les Pères est celle de « païen » : on comprend donc que les mots ἐρρέτωσαν ἀγῶνες Ἑλληνικοί aient pu provoquer de la part d'un lecteur chrétien cette autre exclamation : Καὶ μῦθοι, « et aussi leur mythologie ! » On trouvera, en plusieurs endroits des **Variæ Lectiones** (2e édition) de Cobet, notamment aux pages XXIX-XXX, 287 et suivantes, et 480, plusieurs exemples de

réflexions semblables, qui, de la marge, ont passé dans le texte.

Le commencement de la seconde phrase doit être modifié comme il suit : Τὸ δὲ ἐμὸν δῶρον λόγος, ὁ τάχα καὶ ὁ μέλλων ὑπολήψεται χρόνος ἀεὶ κοινούμενον, καὶ οὐκ ἐῶν κτλ. A la dernière ligne, il faudra substituer προτιθεὶς à προτιθὲν : la faute provient vraisemblablement d'une réminiscence du nominatif masculin λόγος, qui est le mot principal de la phrase.

498. S. Grégoire de Nazianze, **Éloge de Césaire**, p. 781 A.

Τί με δεῖ μνημονεύειν τῶν ἄλλων; Ἀλλὰ ταῦτα δὴ τὰ τίμια πᾶσι καὶ περισπούδαστα · οὐ παραστήσεται γαμετήν; οὐ παῖδας; Ἀλλ' οὐδὲ θρηνήσει τούτους, ἢ θρηνηθήσεται ὑπὸ τούτων.

L. de Sinner, dans l'édition spéciale qu'il a donnée de ce discours (Paris, Gaume, 1836) met aussi un point en haut après περισπούδαστα, ce qui donne une phrase inintelligible. Il faut évidemment ponctuer : Ἀλλὰ ταῦτα δὴ, τὰ τίμια πᾶσι καὶ περισπούδαστα, οὐ παραστήσεται γαμετὴν, οὐ παῖδας. Le premier ἀλλά annonce l'ὑποφορά, le second sert à introduire l'ἀνθυποφορά. (Voy. Matthiæ, Gr. grecque, p. 1319.)

499. S. Grégoire de Nazianze, **Éloge de Césaire**, p. 785 A.

Ἐκεῖνο δὲ οὐ δέδοικα, μή μοι τὸ σῶμα τοῦτο, διαρρυὲν καὶ διαφθαρὲν, παντελῶς οἰχήσηται · ἀλλὰ μὴ τὸ τοῦ Θεοῦ πλάσμα τὸ ἔνδοξον (ἔνδοξον γὰρ κατορθοῦν, ὥσπερ ἄτιμον ἁμαρτάνον), ἐν ᾧ λόγος, νόμος, ἐλπὶς, τὴν αὐτὴν τοῖς ἀλόγοις ἀτιμίαν κατακριθῇ, καὶ μηδὲν πλέον ᾖ μετὰ τὴν διάζευξιν · ὡς ὄφελόν γε τοῖς πονηροῖς καὶ τοῦ ἐκεῖθεν πυρὸς ἀξίοις.

Il n'est pas besoin d'être théologien pour affirmer que la seconde partie de cette phrase renferme une grave hérésie, ou pour le moins un doute tout à fait extraordinaire de la part d'un Docteur tel que S. Grégoire de Nazianze. Cette proposition, en effet, revient à dire : « Je crains que l'homme, après sa mort, n'ait le sort des brutes, et ne soit en rien mieux partagé qu'elles (μηδὲν πλέον ᾖ), en d'autres termes, qu'il ne soit complétement anéanti. » Veut-on que l'expression τὸ τοῦ Θεοῦ πλάσμα τὸ ἔνδοξον désigne ici, non l'être humain tout entier, mais l'âme seulement? Il n'importe guère. De quelque façon qu'on interprète ce membre de phrase, on doit s'étonner qu'il ne paraisse avoir choqué, jusqu'ici, aucun de ceux qui l'ont traduit ou commenté. Au besoin, une simple analyse des chapitres qui précèdent suffirait pour faire voir que S. Grégoire ne peut avoir rien dit de pareil. Mais, cette fois, nous n'en sommes pas réduits aux conjectures. Nous avons des scholies de Basile le Petit sur ce discours; voici, en entier, celle qui concerne ce passage :

Ἐκεῖνο δὲ οὐ δέδοικα. Ποῖον; Μή μοι τὸ σῶμα τοῦτο διαρρυὲν καὶ διαφθαρὲν παντελῶς οἰχήσεται. Τοῦτο γάρ, φησὶν, οὐ δέδοικα· οὐδὲ γάρ, εἰ διαρρυέν τε καὶ διαλυθὲν ἤδη, καὶ παντελῶς οἰχήσεται, πλάσμα ὑπάρχον τοῦ Θεοῦ. Οὐδὲ γὰρ οἷόντε τὴν αὐτὴν τοῖς ἀλόγοις κατακριθῆναι ἀτιμίαν, καὶ μηδὲν πλέον ἐκείνων ἔχειν μετὰ τὸν θάνατον, ἀλλ' εἰς παντελῆ ἀνυπαρξίαν χωρῆσαι. Καὶ εἴθε, φησὶ, τοῦτο ἦν τοῖς πονηροῖς, καὶ τοῦ αἰωνίου πυρὸς ἀξίοις. Χεῖρον γὰρ κακὸν εἶναί τινα καὶ πυρὸς ἔνοχον, ἢ τὸ μηδόλως εἶναι.

Dans cette paraphrase disparaît entièrement l'opposition établie par la conjonction ἀλλά entre le premier et le second membre de la phrase de S. Grégoire. Basile le Petit avait sous les yeux, non deux propositions, la première négative, la seconde affirmative, opposées l'une à l'autre (οὐ δέδοικα μὴ ..... ἀλλὰ μὴ ...); mais deux propositions également négatives, dont la seconde n'était que la continuation, sous la même forme, de la première. Si maintenant nous cherchons le mot qui, dans le texte que Basile avait sous les yeux, tenait la place occupée aujourd'hui par ἀλλά, nous verrons que c'était οὐδέ : à la paraphrase οὐδὲ γὰρ οἷόντε ..... κατακριθῆναι, correspondait chez S. Grégoire, οὐδὲ μὴ ..... κατακριθῇ : ce qui donne un sens à tous égards irréprochable.

L. de Sinner, à qui on doit la première publication des scholies de Basile sur cette Oraison funèbre, y a relevé quelques variantes utiles. Nous pourrions en signaler d'autres, abstraction faite de celle qui nous a fourni la correction ci-dessus. Ainsi, sans aller plus loin que la première phrase du discours, il y a lieu de substituer le parfait ὑποδεδέχθαι, qui paraît avoir été sous les yeux du scholiaste, à la vulgate ὑποδέχεσθαι, qui peut en provenir par l'intermédiaire d'une première faute ὑποδεχθαι[1].

1. Page 764 B, Maurice Albert et Edouard Droz, élèves de l'École Normale, ont conjecturé, le premier, ὥσπερ <συν>εξέπεμψεν ἀμφοτέρους, le second, ὥσπερ ἐξέπεμψεν <ἅμ'> ἀμφοτέρους. (Ch. Graux préférerait ἐξέπεμψε <συν> αμφοτέρους). — Page 768 A, Henri Durand, aussi élève de l'École Normale, propose d'écrire Ἄμισθον δὲ τὴν τῆς τέχνης φιλανθρωπίαν τοῖς ἐν πενίᾳ (au lieu de ἐν τέλει) προτίθησιν. Peut-être supposerait-on une confusion plus vraisemblable, en conjecturant τοῖς εὐτελέσι, qui donnerait, d'ailleurs, à peu près le même sens. — A la page 769, on ne peut qu'adhérer sans réserve à la correction suivante, trouvée par le même : Τοὺς μὲν χρήμασι, τοὺς δὲ ἀξιώμασι, τοὺς δὲ ὑποσχέσεσι, τοὺς δὲ παντοίαις τέχναις (au lieu de τιμαῖς) ὑφελκόμενος, ἃς οὐδὲ βασιλικῶς προσῆγεν, ἀλλὰ καὶ λίαν δουλοπρεπῶς ἐν ταῖς ἁπάντων ὄψεσι. — Page 773 C, Dulac, de l'École des Hautes Études, a proposé : Αὗται τῶν ἐμῶν λόγων αἱ ἀπαρχαὶ, οὓς κρυπτομένους πολλάκις μεμψάμενος (πεμψάμενος, dans l'éd. Migne, paraît être une faute d'impression), ἐπὶ σεαυτῷ (au lieu de ἐπὶ σεαυτὸν) γυμνώσειν ἔμελλες. (On pourrait songer encore à ἐπὶ σεαυτοῦ, ou à εἰς σεαυτόν, «en ton honneur»).

500. **Décret du peuple athénien** conférant l'isotélie à Euxénidès (Ussing, Inscriptions grecques inédites, n° 57; Journal archéologique d'Athènes, n° 1059), lignes 14—15.

. . . . . κα
ι]ΝΥΝΕΙΣΤΟΥΣΚΑΤΑΠΑΛ[ταςαν
δ]ΡΑΣΕΠΕΔΩΚΕΝ . . . . . .

Il fallait restituer νευ]ρὰς, et non pas ἄνδ]ρας.

Νευρά est le terme dont Héron d'Alexandrie se sert pour désigner la corde qu'on enroulait, dans la construction des catapultes, autour des cadres en charpente, et dont la torsion produisait toute la force motrice de ces machines (**Bélopée**, p. 126 des **Mathematici veteres**; p. 81, 13 Wescher). D'autre part, la corde qui, dans la détente de l'arme, chassait le projectile devant elle, est appelée chez les auteurs techniques ἡ τοξῖτις νευρά (ou, simplement, ἡ τοξῖτις).

[Communiqué par Charles Graux, répétiteur.][1]

1. J'use de la seule place qui reste à ma disposition pour mentionner une correction tout à fait heureuse de L. Ganderax, élève de l'École Normale. Au livre II, ch. 8, de la *Rhétorique* d'Aristote, le membre de phrase Ἀλλ' οἱ μεταξὺ τούτων (page 1385 B, ligne 32) doit être transposé deux lignes plus bas, après les mots πρὸς τῷ οἰκείῳ πάθει.

TABLES.

I. TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GENRES DE FAUTES, DES PROCÉDÉS DE CORRECTION, ET DES OBSERVATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LA CRITIQUE DES TEXTES.

N. B. Les chiffres que n'accompagne aucune autre indication renvoient aux n^os^ du présent recueil qu'on a jugés particulièrement propres à faire connaître les principales fautes et les moyens de les corriger. Ceux qui sont compris entre crochets et précédés d'un C désignent par leurs n^os^ d'ordre les vers dont le texte est discuté dans le 3e fascicule (Notes critiques sur Colluthus) de la Bibliothèque de l'École des Hautes Études.

A.

Abréviations étrangères à la grande onciale : les confusions qui en proviennent ne peuvent être supposées chez tous les auteurs indistinctement. 433. 317.

Accent ou Esprit à changer. 287. 336. 339. 84. 131.

Amplification du texte original. 97.

Anonymes (Conjectures) à la marge des livres. 83.

Anticipation. 423. 495.

Apostrophe à rétablir. 135. 267.

B.

Barbarisme rétabli par conjecture dans Lucien. 51.

C.

Citations marginales insérées dans le texte. 22.

Confusions de lettres. IC et N. 263. 286. 115. ΥC et N. 207. 426. ειν et εσθαι. 346. Autres plus connues, signalées notamment dans la *Commentatio Palæographica* de Bast : 86. 269. 172. 15. 121. 393. 137. 296. 360. 154. 350. 169. 398. 496. — de mots. A et OI. 282. ΑΛΛ et ΑΝ 308. ΑΥΘΙΣ et ΑΥΘΕΙΣ. 369. ΒΑΙΝΕΙΝ et ΒΑΛΛΕΙΝ. 220. ΒΟΥΛΕΥΕΙΝ et ΔΟΥΛΕΥΕΙΝ. 354. ΕΙCΙ et ΗΕΙ. 246. ΕΠΕΙ et ΕΠΙ. 238. ΕΣΘ et ΟΙΣΘ. 268. ἱστορίας et πορείας. 229. καί et ζ'. 189. — et ἤ. 60. 349. — et κεἰ. 390. — et ὡς. 59. ΚΤΗΜΑ et ΧΡΗΜΑ. 199. ΛΟΓΟΣ et ΔΟΛΟΣ. 198 note. — et ΝΟΟΣ. 470. — et ΤΟΠΟΣ. 297. ΟΥΚΑΛΩΣ et ΟΥΚΑΛΛΩΣ. 179. ΤΗΝ et ΤΙCΙΝ. 397. τῷ ῥῷ et χρῷ. 248. φίλοι et φειδόμενοι (ou φειδοῖ?). 125. γρ. (γράφεται ou γραπτέον) et γε. 420. Voy. *Prépositions*.

Conjectures négligées, quoique bonnes, par les éditeurs. 490. — confirmées après coup par un témoignage de ms. [C. vers 338. 212. 225.] — démenties par la découverte de règles particulières au langage de l'écrivain, l'absence de l'hiatus, par exemple. 164. 308. — nombreuses sur un même passage. 277. 295.

Crases méconnues. 6. 94. 136. 195. 289. 394. 397.

D.

Démosthène. Le ms. Σ de cet auteur ne donne pas toujours la meilleure leçon. 134.

Dialogue dramatique (Altération dans la distribution du). 307. — par suite de la perte d'un vers. 113.

Diascève (ou Interpolation, au sens latin de ce mot, qui a pris une autre acception dans notre langue : voy. page 6, note). 9 § 2. 24. 34. 36. 212. 442. [C. vers 334] — : vient souvent à la suite d'une première faute. 382. 395.

Digraphie. Définition : pages 68-69 note. Exemples : 427. 139. 343 (KAI, ou plutôt K ou IC, après IC).

Dittographie. Mot équivoque : p. 69 note. Voy. *Digraphie, Variantes (Juxtaposition de)*.

Division des mots méconnue. 293. 63. 141. 491. 256. 329. 129. [C. vers 77-78.]

E.

Esprit. Voy. *Accent*.

F.

Fautes signalées, non corrigées. 68. 71 (mais cf. 178).

G.

Gloses ajoutées au texte. 28. 30. 89. 409. 118. 176. 452. 200. 273. 310. 372. 417-422. 101. 20. — dans le corps d'un mot. 258. Gloses substituées. 416. 298. 121. 222. 306. [C. vers 176.]

Grammaticales (Corrections) sans fondement paléographique. 478. 243. 410.

H.

Hérésie chez un Père de l'Église, imputable à une faute de copiste. 499.

Hiatus. Dans certains orateurs, c'est l'indice d'une altération. 151. 282.

I.

Influence des mots voisins. 400. 48. 171. 198 note. 239. 240. 401. 278. 319. [C. v. 79.] — de l'idée dominante d'un passage. 171. 471. — d'une préoccupation du copiste. [C. vers 311.]

Interpolation. Voy. *Diascève*.

Intrusion involontaire. Voy. *Citations marginales, Gloses ajoutées, Scholies insérées, Marginales (Lettres), Observations de lecteurs*. — volontaire, en vue de compléter le texte ou de l'allonger. 66. 99. 472. Voy. *Stichométrie, Scholies versifiées*. — de le perfectionner. 76. — sans raison apparente. 465.

Iotacisme : c'est l'origine de certaines fautes. 114. 208. 295. 74. 145. 155. 249. 428.

Isopsèphie. 464 note.

J. K. L.

Lacunes provenant d'accidents matériels (tels que taches, trous, déchirures, effacement), actuellement visibles sur les monuments ou les manuscrits conservés. 500. 188. — attribuées par conjecture à l'archétype : voy. *Omissions*. — anciennement comblées au moyen de mauvais suppléments. 73 [cf. C. vers 52-53. 278] 317 [C. v. 196. Cf. 131-132.] 116.

Leçons (Bonnes) d'excellents mss. négligées par les éditeurs. 9. — de première main corrigées dans les mss. 123. — fournies ou suggérées par des mss. sans autorité. 66.

Lucien. Des scholies ont envahi de très-bonne heure le texte de son Traité de la Manière d'écrire l'Histoire. 61.

M.

Marginales (Lettres) indiquant les noms des personnages, confondues avec le texte. 391. Cf. *Citations, Gloses, Scholies, Observations de lecteurs*.

N.

Nonnus et ses imitateurs. Le style de leurs poëmes rend compte des omissions et des transpositions fréquentes dans les manuscrits qui nous les ont conservés. 318.

O.

Observations de lecteurs introduites dans le texte. 497. Page 131 note (sur Hérodote, VII, 139).

Omission d'une lettre ou d'un groupe de lettres devant une lettre ou un groupe semblable. 321. 219. 1. 255. 303. 444. 448. 451. 311. 347. 363. 250. 274. — causée par la répétition d'un groupe de lettres à quelque distance. 56. 190. — d'un mot devant un mot ayant les mêmes lettres initiales et finales. 356. 440. — d'une ligne. 370. — signalée, non réparée. 318 [C. v. 63-66. 214-216]. — : cause du remaniement d'un vers. 266.

P.

Parenthèse méconnue. 412.

Ponctuation (Mauvaise). 225. 247. 270. 290. 291. 330. 352. 362. 498.

Prépositions : souvent confondues dans l'écriture abrégée. 358 (διά et

ὑπέρ). 361 (ἐν pour ἀντὶ τοῦ). 230-234. 345. 351. 399. 402. 404. 405. 407. 476. 447. 280. 126. 127. 128. Cf. 317, 425, 454.

Propres (Noms) méconnus. 5. 33. 58. 244. [C. vers 65.]

Q. R.

Rapprochements (Usage des) avec d'autres passages du même auteur, ou de ses imitateurs, ou de ses modèles, ou d'autres écrivains de son école. 187. 197. 50.

Rareté des mots, des formes, des constructions : origine fréquente de mauvaises lectures. 374. 375. 342. 364. 13. 75. 80. [C. vers 314.] 120. 150. 180. 38. 226. Voy. *Crases*, *Propres* (*Noms*), *Tmèse*.

Règles fausses : principe d'altération. 380.

Restauration (ou correction de passages altérés gravement et en plusieurs endroits. Il y aurait avantage à réserver pour un autre emploi le mot « Restitution » auquel l'usage présent attribue deux acceptions assez différentes. Voy. l'article suivant). 238. 22. 60. 106. 107. 113. 133. 206. 464. — incomplète. 140. 382.

Restitution (ou correction par laquelle on comble une lacune soit actuellement visible, soit présumée). [C. vers 72-73]. 138. 215. 260. 271. 340. 389. Voy. *Lacunes*, *Omission*.

Réticence méconnue. 276.

S.

Scholies (Usage des) en critique verbale. 166. 84. 122. 323. 386. 499. 490. 493. — déplacées. 105. 320. — insérées. 59-61. 192 (cf. 133). 202. 366. 413. — versifiées. 321.

Stichométrie (Application de la) à la critique verbale. 98. 99. Cf. 221, 279.

Substitution arbitraire d'un mot à un autre. 19.

Suppléments. Voy. *Restitution*, *Lacunes*.

Synonymes (Permutation des). [C. v. 311.]

T.

Témérité en matière de conjecture. Ce que c'est : 66. Exemple cité : 105.

Terminologie philologique (Imperfection de la). 184 n. 9 n.

Théognis. Preuve à priori de l'existence d'intrusions nombreuses dans le recueil que nous avons sous son nom. 472.

Tmèse méconnue. 462.

Traductions (Usage des anciennes) en critique verbale. 227. 228. 235. 236. 241.

Transpositions. [C. v. 28-29 et 169-176] 3. 4. 500 note. Elles proviennent ordinairement d'une omission. 318. — quelquefois de diascève, à la suite d'une première faute. 216. 369. Transpositions par permutation. 456. [C. v. 25-27. 331-332.] 2. 21. 103. 148. 159. 217. 283.

U. V.

Variantes (Classement et Réduction des). [C. v. 10. 191-193. 215. 309-311. 332. 361.] — (Conciliation des) : corrections obtenues par ce procédé. 450. 82. 147. — (Juxtaposition de) dans le texte même. 439. 453.

W. X. Y. Z.

Digitized by Google

II. TABLE DES COLLABORATEURS.

ALBERT (Maurice), élève de l'École Normale Supérieure. Exercice 499 note.

Anonyme. 83.

BOURGET (Paul), auditeur à l'École pratique des Hautes Études. 8, 18, 20, 29, 48, 65.

CARTAULT (Augustin), élève de l'École Normale. [Coll. v. 52-53.]

CHATELAIN (Emile), élève de l'École des Hautes Études. 15, 47, 48, 101, 102, 103, 154, 155, 162, 213, 264, 272, 316, 321, 323, 381.

DROZ (Édouard), élève de l'École Normale. 499 note.

DUCHESNE (L'abbé George), élève de l'École des Hautes Études. 125, 126, 128, 132, 182 note, 187, 192, 200, 255, 262, 277, 298.

DULAC, auditeur à l'École des Hautes Études. 499 note.

DURAND (Henri), élève de l'École Normale. 499 note.

GANDERAX (Louis), élève de l'École Normale. 500 note.

GRAUX (Charles), élève, puis répétiteur, à l'École des Hautes Études. 16, 41-45, 87, 104, 105, 112, 148, 154, 184, 185, 193, 194, 273, 277, 278, 279, 303, 305, 310, 311, 312, 319, 322, 325, 326, 330, 365, 366, 367, 452, 454, 460, 461, 479, 500, 462 note, 464 note, 499 note.

GRÉGOIRE (André), élève de l'École Normale. 198 note.

HÉMON, élève de l'École Normale. [Coll. v. 317.]

LEBARQ (L'abbé), auditeur à l'École des Hautes Études. 291.

LE COULTRE (Jules), auditeur à l'École des Hautes Études. 17.

NICOLE (Jules), élève, puis répétiteur, à l'École des Hautes Études. 14, 21, 166, 190, 191, 304, 344, 348.

171

III. TABLE DES PASSAGES CORRIGÉS.

N. B. Les conjectures auxquelles renvoient les n°s accompagnés du signe * sont mauvaises, ainsi que celle que nous avons publiée sous le n° 184.

ALCÉE

Fragments du recueil de Bergk (Poetæ Lyrici Græci) 40 et 41 (Dans Athénée, I, 22 F; X, 430 C; XI, 481 A.) Exercice 478

ALEXIS

Chez Athénée, VI, page 226 85

ANTHOLOGIE PALATINE

VI, 226 (Léonidas) 464
ib., 238 (Apollonidès) 295
VII, 524 (Callimaque) 463
IX, 350 (Léonidas d'Alexandrie) 464 n.

APOLLONIDES

Voy. Anthologie Palatine.

APOLLONIUS DE RHODES

I, 870 17
II, 365 [Notes sur Colluthus, vers 271]
ib., 771 11

ARISTODÈME (Fragmenta Historicorum Græcorum, éd. K. Müller-Didot, tome V, pages 1 et suivantes)

Nombreux passages 126-132, 182-189, 280, 309-311

ARISTOPHANE

Grenouilles

Vers 467 477
1395 306
1510-1514 307

Guêpes

6 473
52-53 474
649 475
838 166
914-918 4
1040 476
Scholie sur le vers 926 15

Nuées

593 195

ARISTOTE

Politique

I, ch. 8, p. 1256 B, l. 27 46

Rhétorique, Livre II

Chap. 1, p. 1377 B, l. 29-31 462 n.
2 passim 456-460 et 462 n.
3, p. 1380 A, l. 31-33 461
8, p. 1385 B, l. 32 500 n.
23, p. 1397-1398 462

ATHÉNÉE

Voy. Alcée, Alexis et Posidippe

BABRIUS

VII, 7 74
IX, 9 75
XXIII, 3-5 76
XXIV, 4-5 54
XXXI, 22 78
L, 10 80
LI, 10 124
LIII, 8 165
LIX, 17 79
CVI, 8 83

CALLIMAQUE, épigramme XIV

Voy. Anthologie Palatine

CLÉMENT D'ALEXANDRIE

Protrepticos, Chapitre II

§ 16 Klotz, page 14 Potter 133
§ 20, p. 16 192

DÉCRET DU PEUPLE ATHÉNIEN

Voy. Inscription

Digitized by Google

DÉMOSTHÈNE

Discours I (*Olynthienne I*)
Ch. 1, p. 9 29
11, p. 12 30
15, p. 13 178, cf. 71
19-20, p. 14 12
II (*Olynthienne II*)
Ch. 14, p. 22 136
16, p. 22 137
21, p. 24 134
26, p. 25 135
27, p. 26 152
29, p. 26 153
III (*Olynthienne III*)
Ch. 6, p. 30 65*
7, p. 30 118
13, p. 31-32 62
ib., p. 32 104
14, p. 32 139
16, p. 32-33 98
17, p. 33 64
19, p. 33 49
20, p. 34 112
27, p. 35-36 140
28, p. 36 50
34, p. 38 141
IV (*Philippique I*)
Ch. 5, p. 41 273
15, p. 44 27
20, p. 45 274
27, p. 47 23
28, p. 47 149
30, p. 48 150
35, p. 50 221
37, p. 50 47
43, p. 52 14
49, p. 54 99
V (*Sur la Paix*)
Ch. 3, p. 57 138
8, p. 58-59 73
10, p. 59 275
11, p. 59 276
17, p. 61 222
VI (*Philippique II*)
Ch. 15, p. 69 220
17, p. 70 219
VII (*Sur l'Halonnèse*)
Ch. 33, p. 85 144
VIII (*Sur la Chersonèse*)
Ch. 17, p. 93-94 216
50, p. 102 217
69, p. 106 218
IX (*Philippique III*)
Ch. 61, p. 126 277
65-66, p. 128 278
X (*Philippique IV*)
Ch. 20, p. 136 282
45, p. 143 283
51, p. 144 284
XIII (Περὶ Συντάξεως)
Ch. 17, p. 171 279
26, p. 173-174 281
XIV (*Sur les Symmories*)
Ch. 1, p. 178 146
ib. ib. 147
35, p. 188 66
37, p. 188 32
XV (*Pour la Liberté des Rhodiens*)
Ch. 15, p. 194 151
ib. ib. 176
21, p. 196 285
XVI (*Pour les Mégalopolitains*)
Ch. 4, p. 202-203 148
8, p. 204 286
12, p. 205 9
16, p. 206 25
17, p. 206 143
20, p. 207 48
25, p. 208 70*
31, p. 210 20
ib. ib. 1
32, p. 210 164
XIX (*Sur l'Ambassade*)
Ch. 197, p. 403 215
213, p. 407 142
XX (*Contre Leptine*)
Ch. 71, p. 478 287
88, p. 483 72
115, p. 492 288
XXI (*Contre Midias*)
Ch. 15, p. 519 308
XXII (*Contre Androtion*)
Ch. 36, p. 604 10
XXIV (*Contre Timocrate*)
Ch. 15, p. 704-705 26
56, p. 718 56
57, p. 718 28
80, p. 726 24

DENYS DE BYZANCE

Nombreux passages 223-253, 397-408, et page 128 note.

DENYS D'HALICARNASSE

Lettre I à Ammée
Ch. 9 87
Ib. Voy. PHILOCHORE

DINARQUE

Plusieurs passages 324-334

DIODORE DE SICILE

I, 2, 1 454
XVIII, 70, 4 305

DION CASSIUS.

Fragment 20, p. 626-627 (éd. Gros et Boissée). 169

ESCHYLE

Perses
vers 161-162 290
254-255 291
277 292
603 293
834-836 289

Suppliantes

77-81 206
148 203
204 204
229 207
239 205
242 162
268 155
330-331 161
383 163
405-406 294
530 156
537 159
539 160
560 157
562 158
568 211
636 212
665 213
672-673 214
857-858 210
924 208
1006 209
Scholie sur le v. 299 154

ÉSOPIQUES (FABLES)

Fable 291 (éd. Halm) 81

EURIPIDE

Hippolyte

vers 29-33 97
99 96
103 96
214 43
261 445
290-292 34
351 268
379-389 22
396 335
431 19
449 6
465 269
703 53
799 91
836-837 103
933 120
986 95
990 92
1002 271
1018 93
1052 261
1076 270
1091 94
1115 272
1213-1214 286
1228 70
1307 145
1315 163
1346 262
1369 264
1416-1422 265
1430 266
1459-1460 267

Iphigénie à Aulis

968-969 69

Médée

77 296
274 297
296 298

Oreste

1211 90

Érechthée (fragment d').

v. 10 7

EURIPIDE (Scholiaste d')

Hippolyte : nombreux passages 343-362

EUSÈBE (Fragmenta Historicorum Græcorum, éd. K. Müller-Didot, tome V, pages 21 et suivantes)

Quatre passages 312-315

Saint GRÉGOIRE DE NAZIANZE

Oraison funèbre de Césaire

Plusieurs passages 495-499

HÉRODOTE

II, 1 200
Ib., 5 201
Ib., 7 202
Très-nombreux passages de tous les livres. 409-444

HÉSIODE

Travaux et Jours, v. 57 468

HISTORICORUM GRÆCORUM FRAGMENTA

Voy. ARISTODÈME, EUSÈBE, PHILOCHORE, PRISCUS.

HOMÈRE

Odyssée

I, 238 465
XI, 144 466
ib. 204 467

HYPÉRIDE

Pour Euxénippe

Colonne 30 2
31-32 31*
fragment 210 Blass 21

INSCRIPTION (Ussing, Inscriptions grecques inédites, n° 57) 500

ISÉE

(*Argument anonyme du plaidoyer d'*) *sur l'Héritage d'Aristarque*, ligne 20 Scheibe 193

ISOCRATE

A Démonique, 46, page 12 B 194

LÉONIDAS

Voy. ANTHOLOGIE PALATINE

Digitized by Google

LUCIEN

Alexandre

Ch. 2, p. 209 299
34-35, p. 342 300

Sur les Familiers à gages

Ch. 1, p. 652 301
27, p. 686 302
ib. ib. 303

Sur la Manière d'écrire l'Histoire

Ch. 6, p. 8 44
7, p. 8 63
8, p. 10 89
9, p. 12 57*
10, p. 13-14 363
ib. p. 15 60
21, p. 29 364
22, p. 30 51
24, p. 32 365
25, p. 33-34 366
26, p. 34 367
37, p. 49 59
ib. ib. 368
50, p. 61 369
51, p. 62 370
ib. ib. 371
ib. p. 62-63 372
53, p. 63 52
54, p. 64 61
59, p. 67 55

Songe ou *Coq*

Ch. 14, p. 724 101
18, p. 730 102

LYCURGUE

Page 161. Voy. EURIPIDE, fragment d'Érechthée.

LYSIAS

VII, 2, 100
Ib., 5, 42

MUSÉE

vers 81 8
160 (et scholie) 105
173 316*
181 317
303-304 318

NONNUS

Dionysiaques

III, 123 5
XLVIII, 302 58

PHILOCHORE

(Chez Denys d'Halicarnasse, Lettre I à Ammée, 9) 167

PINDARE

Olympiques

I, 27 (éd. Tycho Mommsen) 482
ib. 37-38 483
ib. 88 89 484
ib. 99 485
ib. 110 486
II, 35-36 487
ib. 53-54 488
ib. 61-62 489
ib. 95-97 490
III, 17 491
V, 12-13 492
VI, 82 (et scholie) 493
VII, 46 494

PLATON

Gorgias

page 483 A 191
523 C 190
527 C 45
ib. C-D 119

Phédon

page 62 A 455
page 68 3

PLUTARQUE

Vie de Sylla

page 454 171
455 179

POSIDIPPE

(Chez Athénée, XIII, page 596) 33

PRISCUS (Fragmenta Historicorum Græcorum, éd. K. Müller-Didot, tome V, p. 24)
fragment I 125

SCHOLIASTES

Voy. ARISTOPHANE, ESCHYLE, EURIPIDE, MUSÉE, PINDARE, SOPHOCLE.

SOPHOCLE

Antigone

vers 4-6 380
15 381
24-25 382
30 383
51 384
62 385
77 386
80 323
94 387
177 388
178 389
182 390
220 391
280-281 392
465-468 117
513 121
519 82
726 et 728 393
990 394
1112 84
1170-1171 395
1178 35
1183 396

Électre

316 38
1301-1302 36

Œdipe à Colone

250 122

263-269 107, 373
277 109
328 123
495 115
588-589 116
813 106
1003 37
1426 374
1662 110

Œdipe Roi

409 108
579 114
622-629 113
936 180
987 67
1076 375

Philoctète

39 196
42 197
55 198
81 199
268 376
625 377
1269 198 n.
1387 378

Trachiniennes

160 172
373 181
714-718 173
723 174
929 175
935 111
941 177
1129 379
1216 336

SOPHOCLE (Scholiaste de)

Sur Antigone, v. 14, 33-34, 64, 69, 80-81 319-323

THÉOCRITE

Idylle I, v. 148 479
XI, 50-51 (53-54) 480
XV, 144 481

THÉOGNIS

vers 19 469
91 470
453 471
461-462 472
675 18

THUCYDIDE

Livre I

Ch. 36 446
37 447
43 448
73 449
124 450
125 451

Livre II

Ch. 8 13
10 68
11 16
37 254
40 41*
41 39
52 255
53 256
ib. 40
54 260
59 257
64 258
65 259*, 88

TRIPHIODORE

vers 152 168

XÉNOPHON

Anabase, Livre I

1, 5 337
ib. 11 452
2, 15 453
3, 5-6 338
ib. 18 339
6, 6 340
8, 10 341
9, 27 342

Mémorables, Livre I

3, 1 304

FIN.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

MAR 2 1909
DEC 18 1917

Digitized by Google

Class 9882.2
Exercices critiques de la Conferen
Widener Library 006754084
3 2044 081 385 445

Digitized by Google